TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 259 — 42 PAGES — MARDI 24 JANVIER 1978

Près de Marseille

Un commando armé déménage le matériel de l'ancienne usine B.S.N.-Gervais-Danone

LIRE PAGE 37



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les Occidentaux et la corne de l'Afrique

Les espoirs de paix que le dialogue égypto-israélien avait fait naître au Proche-Orient s'étant brutalement dissipés, la détérioration de la situation dans l'ensemble de la Corne orientale du continent noir replace cette région au premier plan de l'actualité.

Les chancelleries occidentales ne sont pas les seules à s'inquiéter de l'intensification des livraisons d'armes soviétiques à l'Ethiopie, à la fois par voie aérienne et par voie maritime. Le sultan Qabous, d'Oman, confronté au cours des dernières années à une insurrection dans le Dhofar, à présent matée grâce au concours de l'Iran, se préoccupe du fait que les avions soviétiques chargés d'armes destinées à l'Ethiopie empruntent l'espace aérien omanais. L'Arabie Saoudite et l'Iran redoutent, à la faveur des nouveaux développements en cours dans la Corne, une profonde modification de l'équilibre politique.

De leur côté, réunis samedi 21 janvier à huis clos, à Washington, les représentants des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la République fédérale d'Allemagne ont publié un communiqué proclamant qu'« aucune solution durable aux problèmes de la région ne peut être trouvée par la force ». Réponse directe à la demande somalienne de fourniture d'armes lancée une nouvelle fois aux Occidentaux, ce communiqué traduit clairement [illegible] des signataires. Dans l'impossibilité de choisir entre le droit des peuples de l'Erythrée et de l'Ogaden à l'autodétermination et le dogme de l'intangibilité des frontières, auquel sont farouchement attachés tous les chefs d'Etat d'Afrique, les Cinq ont préféré renvoyer le dossier à l'Organisation de l'unité africaine.

« La négociation est le seul moyen de mettre un terme aux combats et de parvenir à un règlement durable », poursuit le communiqué, qui ajoute que les participants à la rencontre de Washington « réaffirment leur soutien total aux efforts de l'O.U.A. et de son comité de médiation ». Ces propos lénitifs laissent d'autant plus sceptique que, jusqu'à ce jour, les tentatives de médiation n'ont pas manqué dans le conflit somalo-éthiopien.

Malgré sa prudence calculée, ce texte a provoqué une protestation immédiate du gouvernement d'Addis-Abeba, qui, dimanche, l'a qualifié d'« hypocrite », ajoutant que les Occidentaux tentaient d'« internationaliser le conflit en se moquant des principes internationaux qui régissent les relations entre les Etats ». Le même jour, la junte expulsait l'ambassadeur d'Allemagne fédérale parce qu'elle estime que, sous le couvert d'une assistance économique, le gouvernement de Bonn facilite aux Somaliens, par l'octroi de récents crédits importants, leurs achats d'armes à l'étranger.

De son côté, la Somalie, en adressant samedi un télégramme à M. Omar Bongo, président du Gabon et président en exercice de l'O.U.A., a demandé des éclaircissements à ce dernier au sujet d'une déclaration du secrétariat général de l'Organisation panafricaine condamnant l'Iran. En effet, le gouvernement de Téhéran ayant promis son appui à la Somalie si celle-ci venait à être envahie par l'Ethiopie, l'O.U.A. a fait grief à l'Iran « d'être intervenu dans les affaires africaines ». Cuba, notons-le, n'a jamais fait l'objet de la moindre critique de la part de l'Organisation africaine pour son intervention en Angola.

Ainsi, tandis que les Occidentaux se contentent de temporiser, espérant que la négociation puisse encore prendre le pas sur les armes, le ton continue de monter entre Mogadiscio et Addis-Abeba. L'explication de cet attentisme des Cinq relève moins de leur désir de régler les conflits de la Corne que de leur crainte de mettre le doigt dans un guêpier.

La négociation israélo-égyptienne dans l'impasse

- ***M. Vance espère une reprise du dialogue dans une semaine***
- ***Les États-Unis pourraient vendre au Caire des avions militaires***

Le blocage des pourparlers israélo-égyptiens est désormais total ; en effet, Israël a refusé, le dimanche 22 janvier, de reprendre les travaux de la commission militaire du Caire, pour riposter à la décision du président Sadate d'interrompre l'activité de la commission politique.

La négociation n'est toutefois pas définitivement close. Le général Avraham Tamir, chef de la délégation israélienne à la commission militaire est en effet resté au Caire, après le départ, ce lundi matin, de la plupart des journalistes israéliens venus couvrir les travaux de la commission militaire. Le président Sadate n'a pas exclu la poursuite du dialogue dans son discours de samedi et l'on estime au Caire que la négociation entre l'Egypte et Israël reprendra, mais que le processus sera long et dépendra, dans une large mesure, de la médiation américaine.

De retour à Washington, M. Vance, secrétaire d'Etat américain a affirmé, dimanche, sa conviction que les difficultés n'étaient pas « insurmontables » et que le dialogue pourrait reprendre « d'ici une semaine ou dix jours ». Il a demandé aux deux parties de renoncer « aux échanges publics des derniers jours » et de « retrouver l'esprit de la recherche commune de la paix ». Le secrétaire d'Etat américain n'a pas fermé la porte à la fourniture d'équipements militaires qu'avait demandée samedi le président Sadate. Il a assuré que la demande égyptienne serait « examinée ». Le « New York Times » croit savoir à ce propos que l'administration Carter envisageait la vente à l'Egypte d'un nombre encore indéterminé de chasseurs à réaction F-5E au cours de l'année fiscale 1978. Une des options proposées à la Maison Blanche pourrait porter sur cent vingt-cinq appareils, mais l'éventualité le plus couramment envisagée porterait sur cinquante à soixante F-5E. Le marché, s'il est accepté par le président Carter, devra ensuite être ratifié par le Congrès.

La tragédie de la méfiance

par ANDRÉ FONTAINE

De tous les maléfices inventés par le destin pour semer la zizanie entre les hommes, il n'en est pas de pire que la méfiance. A partir du moment où elle s'installe, elle empoisonne tout, et tout lui est aliment. C'est elle qui est responsable, au premier chef, de la rupture de l'union de la gauche et qui promet d'agacer en permanence les relations entre socialistes et communistes si la volonté des électeurs les conduit, malgré tout, à gouverner ensemble. Elle qui empêche les formations de la majorité en sursis de profiter de l'aubaine inespérée que leur offre la discorde de leurs adversaires. Elle qui a engendré la guerre froide et interdit à la détente de se muer en paix. Elle qui a brouillé Chinois et Soviétiques, avant de détacher les Albanais des Chinois. Elle qui ramène périodiquement des nuages au-dessus des réconciliations les plus assurées. Elle, enfin, qui fait obstacle depuis trente ans à l'entente des Arabes et des Israéliens.

C'est bien parce qu'il avait compris que la méfiance, fille des terribles souvenirs dont s'abreuve depuis deux millénaires l'angoisse juive, était à la racine de la crispation israélienne, que le président Sadate, il y a deux mois, avait décidé de saisir le taureau par les cornes et d'aller s'adresser directement au peuple d'Eretz pour lui offrir la paix, la vraie paix, pour laquelle l'hébreu et l'arabe emploient presque le même mot : *shalom - salam*. Faut-il, maintenant que chacun constate l'échec de sa tentative et que M. Begin l'invite à cesser d'injurier Israël, conclure que la méfiance l'a définitivement emporté et qu'il n'y a plus place désormais que pour une autre guerre, ou plusieurs autres ?

Sur le moment — souvenons-nous-en, c'était hier, — l'opinion israélienne avait pourtant été saisie par la grandeur du geste du raïs. Il n'était pour s'en convaincre que de contempler à la télévision l'expression de ses interlocuteurs de Jérusalem, unanimement persuadés de vivre un grand moment de l'histoire, de leur histoire. Comment oublier l'émotion d'une Golda Meir, vieille lutteuse passionnée qui, pour la première fois sans doute, se mettait à croire l'accord possible ! Comment oublier l'accueil de la Knesset à un homme qui n'hésitait pourtant pas à lui dire le plus nettement du monde pourquoi il demandait le retour des *territoires occupés et la prise* en considération des revendications palestiniennes !

Apparemment les dirigeants israéliens ont commis alors la même erreur que les adversaires arabes d'Anouar El Sadate. Ils ont estimé que son langage n'était pas sincère, ou plutôt qu'il n'était sincère que dans la volonté de paix qu'il exprimait, non dans les condition qu'il y mettait. En d'autres termes : ils ont cru qu'il venait jeter les premiers jalons d'une paix séparée. Dans ce cas, que ne l'y ont-ils aidé !

(Lire la suite page 4.)

L'Élysée et la cohésion de la majorité

En dépit des appels de M. Chirac M. Giscard d'Estaing n'envisage pas de s'engager « plus avant » dans la compétition

Tandis qu'un sondage de l'institut Louis-Harris-France publié par « l'Express » laisse prévoir son échec aux élections législatives des 12 et 19 mars (l'opposition enlèverait 259 des 491 sièges à pourvoir), la majorité s'efforce de resserrer ses rangs.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, l'invite instamment à « ne pas se tromper d'adversaire », et M. Chirac, qui vient de bénéficier du ralliement de M. Chaban-Delmas, convie les gaullistes à ne pas tomber dans le piège des polémiques. De leur côté, les dirigeants centristes et giscardiens s'interrogent sur l'opportunité de publier une seconde liste de quelque soixante-dix candidats communs.

Au cours de ses interventions du week-end, le président du R.P.R. a souhaité que M. Giscard d'Estaing s'engage pour l'ensemble de la majorité et pas seulement pour une « faction », mais il ne semble pas que le chef de l'Etat, qui indiquera vendredi 27 janvier le « bon choix pour la France », soit disposé à donner entièrement satisfaction à son ancien premier ministre.

Moins d'une semaine après avoir violemment pris à partie ses alliés, et sans qu'aucun d'entre eux se soit engagé à rompre les accords électoraux qu'ils ont passés sous l'autorité du premier ministre, M. Chirac est revenu à un langage *plus unitaire que jamais. « J'ai observé que, dans les querelles de famille, les responsabilités sont toujours partagées »*, a-t-il dit par deux fois, la première au journal de TF 1, vendredi 20 janvier, la seconde au Club de la presse d'Europe 1, dimanche soir.

Le président du R.P.R. n'a pas précisé quelles responsabilités il se reconnaît dans les querelles qui agitent la majorité depuis quinze jours. Il a clairement indiqué, en revanche, les reproches qu'il adresse aux formations non gaullistes et au président de la République. Certains, a-t-il dit en substance, veulent s'approprier la légitimité qu'incarne le chef de l'Etat et apparaître comme des « candidats officiels ». M. Chirac estime que l'autorité du président de la République sur l'ensemble de la majorité n'y résisterait pas et que, dans ce cas, le R.P.R. serait délié de ses obligations envers M. Giscard d'Estaing après les élections. Certes, a souligné l'ancien premier ministre, M. Giscard d'Estaing se refuse à ces combinaisons, mais il y est « *entraîné par l'excès de zèle d'une partie de ses plus ardents supporters* ».

Cette question avait été soulevée au cours de la réunion des chefs de parti et des anciens premiers ministres qui avait suivi, lundi 16 janvier, dans le grand salon de l'Elysée, le déjeuner auquel le président de la République avait convié quatre-vingts élus ou responsables de la majorité. M. Chirac avait protesté contre le fait que certains candidats arborent sur leurs affiches un portrait de M. Giscard d'Estaing. Il lui avait été répondu que l'Elysée n'avait pas été consulté sur la confection de ces affiches et que, en tout état de cause, on ne pouvait empêcher un candidat de manifester de la sorte son accord avec la politique du chef de l'Etat.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Fais-moi peur

Depuis quelque temps, tout un tralala de films à grand spectacle accordent au diable une large hospitalité sur les écrans occidentaux. Belzébuth apparaît sous la forme d'un grand requin blanc, d'un gigantesque incendie, d'un tremblement de terre, d'une colonie de rats ou d'insectes envahisseurs, ou, plus simplement, d'une petite fille envoûtée et hurlante.

Mais pourquoi aller chercher Lucifer pour exploiter ce filon ? Parmi les villes-dortoirs et les divisions compactes de voitures pressant leurs colonnes métalliques dans les rues des cités où les hommes courent, les yeux vides et le souffle court, entre les fusées stratégiques qui maintiennent sur nos têtes la coexistence pacifique et les dictateurs de tout poil qui maintiennent le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays, ce serait bien le diable si on ne trouvait pas le diable quelque part.

Il est vrai que, dans ce cas, ce ne serait plus du cinéma.

BERNARD CHAPUIS.

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Giovanni Agnelli

On dit volontiers de M. Giovanni Agnelli, cinquante-six ans, président du groupe Fiat, qu'il est « le » patron de l'Italie. C'est trop dire, puisqu'il ne touche à la politique que de loin. Mais c'est un fait que dans ce pays où tout bouge, il reste. Petit-fils du sénateur Giovanni Agnelli, fondateur de Fiat, il a réussi à donner à la firme de Turin un nouvel essor national et international. Charmeur né dans un monde de facilité, il sait aussi être dur, tant difficultés et tensions sont devenues son univers naturel.

Habile à sentir le vent, en prenant au besoin des virages, c'est l'un des industriels de notre continent qui semble avoir le mieux compris, et largement accepté, l'évolution de l'Europe du Sud. Parmi les nombreux patrons des grandes entreprises de taille internationale, ce qui frappe chez celui-ci, c'est sa passion pour l'industrie, plus que pour la finance. Produire et développer des activités sont visiblement plus importants pour lui que les bénéfices à en attendre. Il n'en croit pas moins que le profit restera la mesure de l'efficacité de nos économies.

I. — Les chefs d'entreprise deviendront peut-être les exécutants des syndicats

« Si on vous demande : « Comment va le monde ? », votre réponse sera-t-elle plutôt : Ça va mal » ou plutôt : « Ça va bien » ?

— Nous sommes dans une période d'énorme transformation par la voie de conflictualité. Tout dépend comment on pourra envisager la solution du problème du déséquilibre à l'intérieur des pays industrialisés entre les ressources disponibles et les attentes croissantes des pauvres. D'autre part, on retrouve le même déséquilibre entre les pays riches et les pays pauvres. Tous devront payer un prix, même les pauvres des pays riches. L'important, c'est que les riches ne s'enrichissent pas davantage aux dépens de tous les autres.

— La solution d'un tel problème est-elle possible ?

— *Je crois que oui. Il* n'y a pas de doute que les ressources du monde peuvent être aménagées mieux qu'elles ne le sont maintenant. Mais nous allons souffrir beaucoup dans la période d'adaptation au nouvel ordre.

— Vous venez de vivre dix ans d'une crise particulièrement grave, surtout en Italie. Vous en exprimez le caractère utile et positif. Faut-il en déduire que cette évolution vous a satisfait ?

— Pendant la dernière décennie, l'ensemble du monde industrialisé occidental a été ont été évidemment les plus vulent été évidemment lesplus vulnérables. Aujourd'hui, c'est l'Italie qui est sans doute le pays le plus faible. Il y a dix ans, j'aurais dit la Grande-Bretagne et l'Italie. Aujourd'hui, c'est l'Italie qui présente la faiblesse maximum. Vous devez sous-entendre : la crise a été exploitée par certaines forces sociales pour faire avancer le prétendu nouvel ordre économique. Je dirai que d'un côté on a mal résisté dans les vieilles structures, tandis que de l'autre côté on a fait trop de confusion pour essayer de réaliser un nouveau système.

Propos recueillis par JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 2.)

QUINZE ANS APRÈS SA MORT

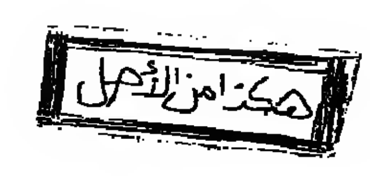
Faulkner à la Pléiade

Il est naturel, lors d'une édition de la Pléiade, de saluer l'exploit accompli pour le maître d'œuvre d'une telle édition critique. Le danger est de sombrer dans l'érudition tatillonne. Michel Gresset échappe absolument à ce péril. D'emblée, son appareil critique tend à épouser les nécessités internes de l'œuvre faulknérienne. Toutes les informations qui nous sont livrées, détails de la biographie, présentation des premières versions et variantes de toutes sortes n'ont pour but que de coller au processus de la création. On peut scruter dans ce premier volume les formations rudimentaires et subtiles, les tropismes, les ressassements obsessionnels de Faulkner à travers « Sartoris », « le Bruit et la Fureur », « Appendice Compson », « Sanctuaire », « Tandis que j'agonise ».

Une frustration primitive semble favoriser l'épreuve créatrice. Lors de la Grande Guerre, Faulkner brûle de s'engager dans l'aviation. Après avoir surmonté de nombreux obstacles, il obtient son brevet de pilote. Mais l'armistice le prive de sa guerre et l'exclut d'un rêve de gloire et de mort. La chronologie qui ouvre cette édition met en relief ce rêve et cet échec primordiaux, cette malédiction d'un Icare cloué au sol et comme castré de ses ailes. Se trouve alors réactivée une obsession de la perte et de la mutilation qui plonge ses racines dans l'histoire du Mississippi.

PATRICK GRAINVILLE.

(Lire la suite page 17.)



idées

ÉCONOMIE

LES CHEFS D'ENTREPRISE DEVIENDRONT PEUT-ÊTRE LES EXÉCUTANTS DES SYNDICATS

(Suite de la première page.)

J'ai l'impression que lorsqu'on regarde l'Italie, depuis des pays forts de l'Occident industrialisés, comme les Etats-Unis, ou le Canada, on la voit comme un laboratoire. La seule chose que je me demande, c'est si l'on pense que ce sont là des expériences qui, demain, feront partie en tout cas de l'Europe et du monde occidental industrialisé, ou si l'on se dit qu'au cas où les choses iraient mal on pourrait se passer de ces expériences.

— Les Etats-Unis et le Canada vous semblent-ils, comme à certains chefs d'entreprise, montrer les voies de l'avenir et de la prospérité ?

— Non. Je les considère du même monde que nous. Et le Japon aussi. Je suis un adepte de la thèse trilatérale selon laquelle il y a un monde industrialisé dont font partie les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, monde plus responsable que les autres de l'avenir de la planète, parce que c'est celui qui a le plus à donner.

« Dix ans de navigation difficile »

— Pour prendre le cas particulier de Fiat, votre firme sort-elle de la crise plus forte ou plus faible qu'avant ?

— Nous venons de vivre dix ans de navigation très difficile, et nous avons appris, comme toujours en pareil cas, beaucoup de choses. Cela nous a coûté très cher. Nous avons dû retarder des investissements et des recherches. Il a fallu que nous fassions des exercices d'équilibre pour garder notre vitalité. En particulier, nous avons dû rechercher du capital arabe. C'est un grand succès du point de vue financier, mais, enfin, c'est le genre d'opération qu'on fait dans les moments où l'on ne veut pas perdre sa liberté. En tout cas, il s'agit d'opérations que l'on ne peut pas répéter plusieurs fois sans perdre la liberté d'une façon ou d'une autre. Pendant ce temps, nous avons travaillé durement dans toutes les directions et nous en avons tiré beaucoup d'expérience, mais aussi perdu du temps et des ressources.

— Dans le domaine social ?...

— Un exemple. On parle chez vous de participation ou de cogestion. J'ai même lu le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise.

— Vous en avez tiré quelque chose ?

— Non. Je l'ai trouvé intelligent et agréable à lire. Français en quelque sorte... Pour ce qui concerne la cogestion en Italie, on n'a jamais même essayé. Les syndicats y ont toujours été assez opposés. Chez nous existe un mouvement syndical très fort, combiné — soit dit en passant — avec un gouvernement très faible. Alors, dans les accords, les syndicalistes imposent ce qu'ils obtiendraient dans la cogestion. Ils nous demandent les niveaux d'investissements, leur orientation, où seront créés des emplois. Il ne s'agit pas simplement d'organisation du travail. C'est une forme de cogestion sans cogestion. La force des syndicats s'impose dans les contrats et on commence même à négocier avec eux la solution des problèmes qui sont des problèmes de gestion proprement dits. Je ne sais pas ce qu'il adviendra, mais il se peut que les syndicats deviennent encore plus forts et que nous devenions de simples exécutants des directives syndicales. Ce dont je doute fortement, c'est que cela soit dans l'intérêt du progrès de notre société.

— Pour l'instant, les syndicats n'ont-ils pas tendance à temporiser, à entrer justement dans ce jeu de la gestion ?

— J'ai l'impression que les syndicats ont joué un rôle important et utile, mais que maintenant ils sont trop forts. J'ai des doutes sur le contrôle qu'ils ont eux-mêmes sur leurs adhérents. J'ai l'impression... J'ai l'impression qu'ils sont peut-être même trop forts pour le parti communiste. Et là ...est comme si on voyait déjà apparaître à gauche une forme de pluralisme...

— Dans l'organisation technique de la production, dans les usines, les choses vont-elles mieux ou plus mal qu'avant la crise ?

— On a d'autres problèmes. Les représentants des syndicats à la base ne sont pas d'aussi bonne qualité qu'avant. Ce sont plutôt des agitateurs qui profitent de la surenchère entre centrales syndicales. Mais, inversement, le problème, avec les anciens syndicalistes, est qu'ils sont là eux aussi depuis trop longtemps...

— Le très fort développement international de votre groupe depuis quelques années est-il une forme de fuite en avant, ou une fuite tout court ?

— Nous vivons dans un monde d'interdépendance totale : matières premières, technologie, organisation du travail. La multinationalité des entreprises est un avantage pour le monde. C'est le système nerveux administratif des Etats qui reste en retard. Je suis persuadé qu'il finira par suivre...

« Je crois que le protectionnisme est un malheur »

— Le protectionnisme qui resurgit pourtant n'implique-t-il pas le contraire ?

— Je crois que le protectionnisme est un malheur, mais je ne crois pas qu'il gagnera car, s'il gagnait, ce serait un désastre. Ce serait l'anéantissement de tout l'ordre mondial. Tous les espoirs d'organisation de l'interdépendance tomberaient. Même le continentalisme — c'est-à-dire le nationalisme de dimension continentale — peut mener aux conflits, à la guerre. Et puis, vous savez, les syndicats américains sont assez protectionnistes, mais ils ont toujours eu à composer avec un gouvernement fort, plutôt libéral. Il y a des excès de capacités de production au Japon, mais je suis sûr qu'elles vont être canalisées par les Japonais eux-mêmes. Même dans ces moments difficiles, je ne crois pas que le free-trade puisse être remplacé par quelque chose qui aille au-delà du fair-trade. Vous n'avez pas l'air convaincue ?...

— Croyez-vous, par exemple, que l'industrie européenne acceptera de se faire battre au besoin par l'industrie japonaise pour défendre le libre-échange ?

— Le Japon est un compétiteur redoutable mais un allié très désirable, parce que, si dans notre organisation trilatérale nous perdons le Japon, vraiment je me demande où notre monde finira. Le Japon n'aurait alors qu'une autre possibilité, ce serait de prendre la tête du monde asiatique, d'un empire qui finalement représente la Chine.

— Dans les composants, les appareils photographiques, les téléviseurs, par exemple, ils n'en ont pas moins réussi à éliminer pas mal de concurrents, même américains. Acceptez-vous de subir le même sort ?

— Je doute que cela arrive.

— Alors pourquoi y a-t-il des quotas pour l'importation de voitures japonaises en Italie ?

— L'économie italienne est tellement faible et le problème de l'emploi tellement prioritaire que, si on pense que quarante mille voitures représentent l'emploi de trois à quatre mille ouvriers, cela justifie de demander des clauses de sauvegarde. Si elles n'étaient pas vieilles de quinze ans, on aurait dû les demander maintenant.

» Ce que je veux dire à propos de l'industrie japonaise, c'est que si on regarde qui peut construire une automobile mondiale, ce ne sont pas les Japonais, ce sont les Américains. Leur industrie représente un tiers de l'industrie mondiale. En ajoutant 40 % de l'industrie européenne leur appartenant, il faut bien admettre que, s'il doit y avoir un jour une voiture mondiale, elle sera américaine. Les marchés, les investissements, la recherche y poussent.

— Finalement, le groupe Fiat est-il sorti plus fort de la crise parce que vous avez été contraint d'accélérer son développement international?

— C'est difficile de dire si l'un est devenu plus fort par rapport à des concurrents. Ce que je veux dire est que si on regarde la Fiat d'aujourd'hui, elle est bien différente de ce qu'elle était il y a dix ans. D'abord l'automobile représente moins de la moitié du groupe. Nous employons en Italie deux cent cinquante mille ouvriers sur trois cent mille dans le monde. Par conséquent, notre multinationalité est très faible comparée à celle de Nestlé, de Philips, de Royal Dutch ou d'autres. La multinationalité de Fiat est une multinationalité d'exportation presque dans tous les pays. Les activités industrielles de Fiat hors de l'Europe, que nous considérons comme marché domestique, sont surtout localisées en Amérique latine. Et nous sommes forts dans l'exportation de technologie, que nous envisageons comme l'un des métiers de l'avenir pour un pays comme le nôtre.

— Vous avez été l'un des pionniers de l'exportation de technologie vers les pays de l'Est. Quel en a été le bilan ?

— Nous étions déjà en Union soviétique entre les deux guerres. La grande affaire de Togliattigrad date de douze ans. Nous avons été les premiers à traiter sur une aussi grande échelle. Nous étions déjà présents en Pologne, en Yougoslavie et, sauf pour les voitures, en Roumanie. Je dois dire que dans l'ensemble c'est surtout une affaire pour le pays exportateur. Parce que cela entraîne l'exportation de beaucoup de machines-outils et de nombreux produits de l'industrie nationale. Pour l'entreprise Fiat, cela a représenté un changement de dimension et l'a placée dans une position différente dans le monde. Mais comme marché, je crois que cela a été de l'ordre de 50 millions de dollars, et, avec les frais que nous avons eus là-bas, cela nous a très peu rapporté. Cependant il est certain que, avec tout le travail que nous avons fait, nous avons acquis une expérience précieuse, qui a été très utile pour les initiatives suivantes dans le reste du monde. Evidemment, en ce qui concerne l'Union soviétique, nous avons une priorité sur les marchés, comme l'assistance, le domaine routier ou les possibilités d'agrandir les usines existantes.

Le Brésil va être le leader sud-américain

— Et les inconvénients... ?

— Ce que la communauté industrielle occidentale craint le plus, ce sont les exportations des pays de l'Est. Mais, si le niveau de vie de ces pays augmente, ils ont un tel besoin de produits de consommation que cela devrait les occuper totalement. Jusqu'à présent, ils ont exporté des quantités limitées, surtout pour contrôler la qualité de leurs produits et pour voir à quel prix ils pouvaient les vendre.

— On a beaucoup dit que vous avez exporté d'importantes masses de capitaux au Brésil ces années dernières. Est-ce vrai ? Etait-ce une fuite ?

— Non. Nous étions déjà en Amérique latine entre les deux guerres, et immédiatement après la dernière guerre nous avons commencé en Argentine. Nous y avons maintenant des activités importantes et variées. Or, je crois que le continent sud-américain va s'intégrer dans le monde industrialisé. Et le Brésil — ce n'est pas très gentil pour les Argentins — en deviendra le « leader ». Alors, en n'étant pas présents au Brésil, nous nous trouverions en grande difficulté. Nous nous sommes donc réintégrés. Là, les affaires que nous avons faites, nous les avons réalisées en partageant l'investissement avec l'Etat de Minas Gerais.

— Ne peut-on dire que vous avez investi un peu à contre-temps au Brésil, c'est-à-dire après la période favorable ?

— Oui. Nous avons été en retard. Mais le choix était entre n'y aller jamais ou y aller, même en retard. Et puis, vous savez, quand on démarre dans les moments de difficultés, on doit faire mieux les choses.

— Vous dites que vous croyez à la valeur de l'entreprise multinationale...

— ... A son utilité.

— ... Mais vous ne pouvez pas nier qu'elle est attaquée de toutes parts.

— Oh ! vous savez... Par exemple, ce comité de l'ONU chargé de préparer un code sur les multinationales... J'ai témoigné devant lui à plusieurs reprises, et j'ai l'impression qu'à la fin de leurs travaux, après avoir examiné de plus près la situation, ils avaient un jugement bien plus positif qu'au départ. En fait, je crois que ce qu'ils cherchent, c'est un pouvoir international qui permette un contrôle. Une sorte de contre-pouvoir aux multinationales, en somme.

— Ne pensez-vous pas qu'il y a une tendance à la divergence entre les Etats-Unis et l'Europe, les Etats-Unis sortant mieux de la crise et préférant désormais laisser l'Europe exercer dans une plus large mesure la responsabilité de son destin ?

— Non. Même dans une course cycliste, chaque fois qu'il y a une côte, les plus forts s'éloignent des autres. Le Japon et les Etats-Unis sortent plus forts de la crise et nous plus faibles ; c'est normal. Je crois que l'administration Carter a montré dès le départ un grand intérêt pour l'Europe. Si l'Europe saisit cette occasion pour jouer un rôle, elle pourra de nouveau exister. Personnellement, je ne pense pas que les Etats-Unis aient envie de brimer l'Europe. Si on la voit du Caire, d'Israël, du Moyen-Orient, de Tokyo, de tous les côtés, il y a un grand désir que l'Europe joue un rôle. Les Etats-Unis nous considèrent en quelque sorte comme faisant partie du Commonwealth américain, — mais en plus agréables, plus acceptables... »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

Prochain article :

LES CAPITALISTES PASSENT LE CAPITALISME RESTE

De Keynes à Carter

par ALFRED SAUVY

En 1925, dans le journal financier *l'Information*, Albert Despaux n'a causé qu'un demi-scandale en faisant, avec les euphémismes du genre, l'éloge de l'inflation, cette machine à faire marcher les affaires... et la Bourse, si active en ce temps. Aujourd'hui, dans la quasi-résignation, peut-être est-ce un demi-scandale de réagir non contre le fait inflation, mais contre le « système ».

Honoré et peut-être réhabilité en une période critique par Alain Cotta, dans ces colonnes (1), Keynes n'était pas inflationniste. Sa théorie a été conçue dans une économie en crise générale aiguë, dans *toutes ses branches*. Avant lui, en 1932, la pratique a été inaugurée, sous von Papen, par Schacht, le mal connu, tant l'expérience est déplaisante en économie. La reprise économique en Allemagne s'est produite en roue libre, conformément à la théorie, mais seulement jusqu'en 1938, année où le système s'est détraqué, par surchauffe, *alors que l'économie allemande ne travaillait encore qu'à 90 % de sa capacité*. La leçon a été d'autant moins retenue que Schacht, appelé « le sorcier » par la presse, travaillait pour le mauvais motif. C'était donc le diable.

∴

Autant la stimulation de la demande a été efficace après la guerre, pendant une génération, autant elle déçoit depuis qu'est apparu, aussi logique que peu prévu, le cumul, jugé naguère impossible, du chômage et de l'inflation. Les disciples de Keynes — qui ne l'est quelque peu, à sa façon ? — ont eu et ont cependant le grand tort de rester dans le globalisme. La forêt les empêche de voir les arbres. C'est pourquoi le chômage actuel, sous l'emblème keynésien du plein emploi, est plus grave, quoique moins étendu, que celui des années 30 : un accident est moins alarmant qu'une affection chronique.

Le meilleur moyen, dit le contre-moraliste, de faire cesser la tentation est d'y succomber. Si, en matière de gourmandise, nous pouvons parfois conclure ainsi, le moyen est plus discutable pour l'inflation monétaire, surtout au stade actuel. L'inflation victorieuse, pratiquée depuis la guerre, a eu le grand tort, dans sa facilité, de perpétuer les distorsions structurelles et de les multiplier. Les divers maux ne sont plus attaqués dans leurs causes, mais sur les seuls symptômes.

∴

Et c'est ainsi que la France, à peu près en tête, en Europe, de la course à la douce érosion monétaire depuis la guerre, se trouve aujourd'hui en position très difficile. Elle a certes récupéré son large retard dans l'utilisation des techniques industrielles et agricoles, mais doit à son laxisme monétaire une balance des paiements plus que fragile, qui l'oblige à maintenir l'économie dans un état dépressif. *L'effet est alors à l'opposé de l'attendu.* Nous avons été heureux d'entendre récemment, dans ces colonnes (2), la voix sûre et claire de M. Robert Marjolin, le seul (avec M. J. Méraud, bien sûr) à avoir parlé franchement lors de la préparation du VII[e] Plan.

∴

Que l'économie française ne puisse pas plus que les autres économies capitalistes (même la Yougoslavie) se passer, aujourd'hui, de hausses des prix n'est pas contestable, mais cette incompatibilité est le fait des hommes et non des choses. De 1875 à 1893, soit pendant dix-huit ans, la production des pays capitalistes a largement augmenté, tandis que les prix baissaient. C'était, il est vrai, sous la férule libérale, cette autorité impitoyable qui a été renversée sans être remplacée, processus... temporaire de toutes les révolutions.

Les distorsions structurelles et les habitudes prises sont telles, aujourd'hui, que, même en période de dépression, de mévente, les prix augmentent au rythme de 10 % par an. Baisser les prix ? La réponse la plus franche des industriels et commerçants serait : « Nous ne savons pas. »

∴

Les groupes sociaux ont-ils tous à perdre, comme le dit M. Alain Cotta, à une forte et rapide réduction du taux d'inflation ? Assurément, toute désintoxication est une affaire sérieuse, qui demande des ménagements, mais, à tout le moins, un groupe serait bénéficiaire, celui des porteurs de titres ou créances fixes. Les ménages sont moins endettés, dans leur ensemble, qu'épargnants. Il faut bien qu'il y ait des créances privées, puisque l'Etat est, lui, largement débiteur. Sans doute les amputations de l'inflation sont-elles en parties indolores : de ce point de vue aucune ponction fiscale ne pourrait être faite avec un tel effet analgésique, mais cet effet est provisoire, car cette anesthésie n'est pas mise à profit pour les interventions indispensables.

Pour juger si l'ensemble des Français bénéficient de l'altération monétaire systématique, il faut voir, au-delà des leurres, si la production de richesses en est accrue de façon durable. Toute augmentation de la dose provoquera une euphorie passagère, si le pays trouve au dehors des crédits suffisants, ce qui semble actuellement le cas. Il est cependant, à travers les troubles politiques, une prévision assez facile. Le nombre de Français qui ignorent jusqu'au nom du *Fonds monétaire international* est appelé à augmenter.

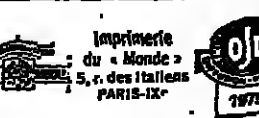
∴

L'expérience de Jimmy Carter se déroule dans le plus pur classicisme et va confirmer qu'un pays ne peut pas durablement consommer plus de marchandises qu'il n'en produit. Une certaine nouveauté cependant : la population active pourvue d'emploi a augmenté, sans que diminue le nombre de chômeurs ; c'est une des formes les plus déplorables de la cristallisation, de la permanence des distorsions structurelles, sous l'effet de l'anesthésie.

« *Austérité impossible* », dit, en sous-titre, l'article de M. Cotta. Nous serions plutôt tentés de dire « *austérité inévitable* ». L'inflation a permis, si l'on ose dire, d'ajourner la grande mutation de la France, rendue nécessaire, tant dans les productions que dans les consommations, par la transformation du monde, que les murailles de l'Hexagone permettent provisoirement d'ignorer. L'aisance inflationniste permet de durer à crédit. Celui-ci a toujours ses limites, bien des proverbes le disent.

(1) *Le Monde* du 6 décembre 1977. Supplément « Europe ».
(2) *Le Monde* du 24 décembre 1977.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

LA SUSPENSION DU DIALOGUE ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Dans l'ensemble des pays arabes, le discours prononcé par le président Sadate est tenu généralement pour un constat d'échec, certains commentaires en imputant la responsabilité aux États-Unis. Toutefois, le gouvernement jordanien a exprimé officiellement, samedi, son « appui total à la position adoptée par l'Egypte, qui assume une grande responsabilité arabe face aux mensonges de la politique israélienne ».

Par ailleurs, le roi Hussein, dans une interview à l'hebdomadaire « Time », estime que le voyage « courageux » du président égyptien à Jérusalem a représenté un espoir. « Mais nous ne pensons plus qu'Israël fera un geste similaire en guise de réponse », ajoute le souverain qui poursuit : « Si les conversations actuelles n'aboutissent pas, nous serons alors au bout de la route. Nous irons vers un désastre dans la région et dans le monde. »

● A DAMAS, la presse syrienne rappelle au président Sadate sa promesse de démission en cas d'échec des négociations avec Israël. Le journal gouvernemental « Tichrine » écrit que le raïs a, en fait, reconnu l'échec de son plan de paix. Selon le quotidien, le fait que M. Sadate ait demandé des armes pour s'acquitter de ses engagements en Afrique indique que « l'Egypte confirme son rôle (qui est) de combattre les mouvements de libération ».

● A MOSCOU, bien que les Soviétiques n'aient pas lieu d'être mécontents de l'interruption des pourparlers égypto-israéliens, on n'en continue pas moins à critiquer violemment le président Sadate, nous indique notre correspondant. L'agence Tass dénonce « les élucubrations antisoviétiques » et « les attaques contre les pays arabes hostiles à la politique capitularde » du raïs. « Peut-on parler de fermeté quand, dès le début des pourparlers, M. Sadate a cédé sur l'essentiel et a provoqué la division du front des pays arabes s'opposant à l'agression israélienne ? », demande l'agence Tass.

La plus grande erreur du président Sadate, selon les commentateurs soviétiques, est de compter encore et toujours sur une médiation américaine. L'agence Tass estime, en outre, que la demande d'armes égyptienne aux États-Unis vise à lutter contre les régimes progressistes.

L'Égypte a le sentiment d'être rejetée dans l'ornière

De notre correspondant

Le Caire. — Le raïs n'a pas offert de se démettre. C'est donc qu'il se refuse, contre l'évidence, à reconnaître l'échec de son initiative de paix, brisée sur le roc de l'intransigeance israélienne. Il n'a même pas essayé par une nouvelle proposition — par exemple de réunir la conférence de Genève ou d'organiser une rencontre à trois avec MM. Carter et Begin à Washington — de prolonger les espoirs de paix subsistant encore. Il s'est borné à répéter, plusieurs fois, que « *l'univers entier la soutenait, y compris le peuple israélien* ». Le raïs a ému mais il a laissé tout le monde sur sa faim. La demande d'armes à l'Amérique a même paru une parole en l'air, chacun étant convaincu ici que les États-Unis n'accéderont pas, du moins à court ou à moyen terme, à cette requête.

Aussi bien l'impression qui prévaut au Caire après le discours présidentiel, c'est que le Proche-Orient se retrouve pratiquement dans la même situation qu'avant le 9 novembre dernier, date à laquelle le président Sadate parut bouleverser toutes les données, en décidant de se rendre en Israël. On est revenu à l'état de ni guerre ni paix, avec, à l'horizon, la très vague possibilité de négociations arabo-israéliennes, et la menace, lointaine mais réelle, d'un nouveau conflit. Avec, en plus, un élément psychologique nouveau : mortifiés par le refus israélien, un certain nombre d'Egyptiens qui, avant même le voyage du raïs à Jérusalem, croyaient en une paix négociée, n'y croient plus maintenant, et se sont résignés à l'éventualité d'une cinquième guerre avec Israël.

La guerre d'octobre 1973 fut approuvée par le peuple égyptien unanime, malgré son pacifisme foncier, parce qu'il voulait effacer l'humiliation de la déroute de 1967. On n'en est pas encore à fourbir les armes, et d'ailleurs lesquelles, puisque « *ces stupides Soviétiques* » (à ces mots l'ambassadeur de l'Union soviétique s'est levé et a quitté la salle du Parlement où M. Sadate prononçait son discours) ne livrent même pas à l'Egypte les pièces détachées nécessaires à l'entretien du matériel que possède encore l'armée égyptienne.

Poésie et réalité

L'Egypte a le sentiment d'être retombée dans l'ornière, avec la conviction douloureuse que c'est Israël qui l'y a repoussée. Le gouvernement égyptien va sans doute entreprendre à droite et à gauche, en Afrique, en Europe ou ailleurs, des campagnes diplomatiques : il va guetter l'évolution de l'état d'esprit des parlementaires américains, susciter de nouvelles tournées au Proche-Orient du chef du département d'État, faire des déclarations quotidiennes, bref occuper la galerie. L'Egypte ne va pas, dans l'immédiat, changer de politique, mais va continuer à prôner la paix, la nécessaire évacuation des territoires arabes occupés en 1967, et la non moins nécessaire reconnaissance par Israël du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Elle espère que Washington trouvera un biais pour réamorcer — peut-être utilement, sait-on jamais ? — le dialogue avorté avec Israël.

A l'automne dernier, le raïs avait cru pouvoir, avec de la générosité, du cœur et de l'imagination, dénouer un problème international incroyablement compliqué. La haute poésie de son geste s'est brisée sur une réalité politique coriace, compliquée d'un phénomène à caractère à la fois messianique et colonial : le sionisme. L'inflexibilité d'Israël sur le sort des nouvelles colonies juives du Sinaï, dont l'abandon aurait pu peut-être faire démarrer pour de bon le processus de paix, a véritablement interdit les Egyptiens, tout en leur faisant prendre conscience — après coup — du caractère *sui generis* de leur voisin, l'État hébreu. En termes crus, les penseurs de la gauche égyptienne qui furent hostiles à la visite du raïs en Israël résument ainsi la situation : « *Sadate a voulu coincer Begin en allant à Jérusalem, mais c'est Begin qui l'a coincé et bien coincé avec son refus intégral.* »

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Washington cherche à retarder l'affrontement avec Jérusalem

De notre correspondant

Washington. — M. Vance est rentré à Washington dimanche soir convaincu que les différends égypto-israéliens ne sont pas insurmontables et que la négociation reprendra « *d'ici une semaine ou dix jours* ». Son but premier est que les parties « *renoncent aux échanges publics des derniers jours et retrouvent l'esprit de la recherche commune de la paix* ». Il a souligné le fait que le discours de M. Sadate, samedi, « *a laissé la porte ouverte* ».

Le secrétaire d'État n'a pas non plus fermé la porte à la fourniture d'équipements militaires à l'Egypte, laissant entendre que la demande de M. Sadate sera « *examinée* » et que le Congrès pourrait avoir à se prononcer sur ce sujet. Faute de réduire les fournitures à Israël — geste politiquement impossible pour le moment — on se demande si des livraisons d'armes à l'Egypte pourraient tenir lieu de ces pressions sur l'État juif que les gouvernements arabes attendent de Washington. La position américaine reste cependant ambiguë sur le fond du différend israélo-égyptien, notamment sur la question qui a plus que toute autre ulcéré le président Sadate, celle des colonies juives installées dans les territoires occupés. Comme un compromis est impossible à trouver sur ce point entre les positions contradictoires des uns et des autres, on préfère parler d'autre chose.

Une ligne d'approche consiste, par exemple, à parler des territoires occupés, non des gens qui y vivent, en espérant que le problème des colonies juives perdra de son importance dès lors que la souveraineté arabe sera restaurée dans ces régions. Toutefois, comme Israël entend y maintenir, quoi qu'il arrive, son administration et ses forces, il sera difficile de préserver longtemps cette fiction. M. Carter ayant qualifié tout récemment encore ces colonies d'« *illégales* », il ne pourra indéfiniment refuser d'en tirer les conséquences vis-à-vis d'Israël, comme le lui demandent ses amis arabes.

A plus long terme, les alternatives discutées ici semblent porter plutôt sur les moyens de retarder l'affrontement avec Jérusalem. Selon James Reston, du *New York Times*, M. Carter penche du côté de ceux qui lui conseillent la patience et la prudence, ce qui l'a amené à exclure la suggestion d'un prochain « *sommet* » Sadate-Begin à Washington au cours duquel les deux protagonistes auraient demandé aux États-Unis d'arbitrer leurs divergences.

Toujours selon notre confrère, le moment n'est pas encore venu où Washington pèsera de tout son poids pour dire à M. Begin d'appliquer la résolution 242, c'est-à-dire de se retirer de la Cisjordanie et d'autres territoires conquis en 1967. Faudra-t-il pour ce faire une nouvelle crise au Proche-Orient ou la menace d'un nouvel embargo pétrolier ?

MICHEL TATU.

Les Israéliens souhaitent que les négociations se poursuivent plus discrètement

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision que le gouvernement israélien vient de prendre, à l'unanimité, de ne pas envoyer pour le moment le général Ezer Weizman au Caire, est la réplique du premier ministre au coup de théâtre qu'a constitué l'interruption par M. Sadate des travaux de la commission politique, considérée ici comme parfaitement injustifiée. Les commissions politique et militaire dont la création avait été décidée à Ismaïlia étant directement liées, les milieux gouvernementaux israéliens expliquent que la suspension des travaux de l'une de ces commissions entraînait « *automatiquement* » celle de l'autre. Mais la décision de Jérusalem n'est pas seulement politique; elle est également passionnelle. M. Begin défend « *l'honneur* » d'Israël. Il a jugé insupportable les attaques de plus en plus nombreuses émanant du président Sadate lui-même, et surtout de la presse égyptienne à son encontre, attaques qui ne le visaient pas seulement, mais aussi « *Le peuple d'Israël et le peuple juif* ».

L'opinion publique est partagée entre la volonté de ne pas se « *laisser marcher sur les pieds* » et celle d'aboutir à tout prix à cette paix qu'elle entrevoit pour la première fois depuis trente ans. Si la presse approuve généralement la décision gouvernementale, en particulier les journaux du soir, *Maariv* et *Yediot Aharonot*, elle se félicite que le gouvernement n'ait pas fermé la porte à la négociation. *Al Hamishmar* (Mapam) est le seul à condamner la décision de suspendre, même momentanément, la négociation.

A l'instar du président Sadate, M. Begin va expliquer la position israélienne devant son Parlement. Il devait prononcer un discours très attendu, lundi après-midi, à la Knesset. Personne ne doute, à Jérusalem, que la négociation israélo-égyptienne reprendra. Mais on souhaite qu'elle soit beaucoup plus discrète, « *et soit menée à l'abri des projecteurs* », pour avoir ainsi un maximum de chances de succès.

(*Intérim.*)

Les Palestiniens se divisent sur l'opportunité de « récupérer » le raïs

De notre correspondant

Beyrouth. — Deux tendances se font jour au sein de la résistance palestinienne après le discours du président Sadate, le 21 janvier. Elles traduisent la confusion et l'hésitation qui se manifestent sur l'opportunité de « récupérer » le chef de l'État égyptien ou, au contraire, de lui donner l'estocade finale à la faveur de son échec.

Les tenants de la thèse de la « récupération », à la tête desquels se trouverait le chef de l'O.L.P., M. Arafat, estiment que par un rapprochement ils éviteraient d'acculer le chef de l'État égyptien à aller plus loin dans la voie des concessions à Israël. Ils estiment qu'un soutien arabe au raïs consacrerait la rupture du dialogue égypto-israélien. On ne pense pas ici que les Américains soient décidés à obtenir d'Israël une modification radicale de sa politique, ni même qu'ils en aient les moyens. Il s'agirait donc de conforter M. Sadate pour l'empêcher de se plier aux exigences israéliennes. Un « sommet » arabe servirait de cadre à la réconciliation projetée et à la reprise en main de la situation. L'Arabie Saoudite et le Koweït ont annoncé leur intention d'œuvrer à cette fin, et l'on remarque que M. Arafat s'est rendu deux fois en moins d'une semaine à Ryad — où il était encore le 21 janvier.

A l'opposé, M. Abou Ayad, numéro 2 du Fath, a prononcé un violent réquisitoire dimanche contre le président Sadate. Les observateurs ont noté avec intérêt que M. Abou Ayad s'est autant, sinon plus, attaché à défendre l'Union soviétique qu'à attaquer le président égyptien, accusant ce dernier de recourir à une « *impardonnable manœuvre de diversion* » en rejetant sur Moscou la responsabilité de tous ses maux. L'intervention de M. Abou Ayad a été d'autant plus remarquée qu'une semaine plus tôt celui-ci avait parlé de M. Sadate en termes modérés, le qualifiant de « *réaliste* ». On en déduit que l'U.R.S.S. a donné récemment des assurances à l'O.L.P. pour la pousser dans la voie de la fermeté.

Dans le camp hostile au président Sadate au sein de la résistance palestinienne figurent la Saïka, prosyrienne, le Front du refus et le F.D.L.P., de M. Hawatmeh, dont le délégué au sein du conseil exécutif de l'O.L.P., M. Abed Rebbo, a commenté le discours du chef de l'État égyptien en déclarant : « *M. Sadate a simplement changé de ton, mais il demeure fidèle à ses maîtres* (...). »

Damas, de son côté, n'a pas changé de ton à l'égard de M. Sadate, déclarant que ce dernier, dans son discours, a confirmé « *sa ligne capitularde* ». On attribue ici l'attitude de la Syrie et d'une partie de la résistance palestinienne à l'influence de Moscou — les Soviétiques étant très irrités par l'agressive insistance du président égyptien à leur égard et déterminés à le contrecarrer.

LUCIEN GEORGE.

M. Sadate : Israël cherche à imposer la paix par la force

Le Caire (*A.P., Reuter, A.F.P.*). — Voici les principaux extraits du discours prononcé samedi 21 janvier par le président Sadate devant l'Assemblée égyptienne :

« *En novembre, je suis venu dans cette enceinte pour vous dire que j'étais prêt à aller au bout du monde pour faire la paix. J'ai dit plus, j'ai dit que j'étais même prêt à aller à la Knesset. Ce n'était pas un ballon d'essai ni une manœuvre politique. Le soutien du monde a été plus fort que pour tout autre événement historique dans la deuxième moitié du vingtième siècle.*

» *J'ai parlé aux Israéliens avec un esprit et un cœur ouverts. Je leur ai dit que j'avais choisi la voie difficile, la plus difficile.*

» *Nous nous sommes lancés dans des négociations. J'ai rompu ces négociations après qu'il eut été prouvé sans l'ombre d'un doute que les négociateurs israéliens à la conférence préparatoire du Caire, puis aux pourparlers d'Ismaïlia, puis au comité politique à Jérusalem, puis au comité militaire au Caire, avaient décidé de gagner du temps, d'exploiter le fait que nous avions admis l'importance de la sécurité israélienne. Ils se fondaient sur la vieille idée israélienne qui consiste à s'accrocher à l'expansion et à garder les terres arabes occupées, et cela dans l'attente que le soutien international à l'initiative égyptienne s'effrite avec le temps, et également dans le dessein de semer le doute sur le fait que l'Egypte apporte un message de paix et que c'est elle qui a abattu les barrières de la méfiance mutuelle.*

» *Mais les Israéliens voulaient récolter les bénéfices de la paix — des relations normales — tout en continuant à occuper la terre, avant même que nous ayons conclu un accord de paix. Puis il y a eu une adroite campagne de presse pour tenter de présenter l'initiative égyptienne comme si elle était la seule façon* (pour l'Egypte) *de résoudre ses difficultés internes. Mais nous avons fait face à toutes ces manœuvres, qui étaient très éloignées de la bonne volonté. Par la suite, les Israéliens ont dit qu'ils n'accepteraient pas un retrait total parce que les frontières de 1967 menaceraient la sécurité d'Israël.*

» *Puis, ils ont insisté pour garder les points de peuplement qu'ils ont créés dans les territoires occupés parce que leur suppression menacerait la sécurité d'Israël.*

» *Au début, j'ai cru qu'ils plaisantaient, qu'ils tentaient de renforcer leur position de négociation, mais ils ont fait de cette question secondaire, qui reflète leur insistance à s'étendre sur la terre d'autres peuples, une question importante. Elle est devenue une provocation capitale pour troubler l'atmosphère des négociations et même pour faire avorter l'initiative égyptienne.*

» *J'ai dit* (au ministre égyptien de la défense, M. Ezer Weizman) *que c'était une plaisanterie; je lui ai dit : si vous êtes sérieux, dites à Begin que je ne tolérerai pas qu'une seule colonie ni qu'un seul centimètre carré du territoire égyptien soit gardé par Israël, même si cela demande que je vous combatte jusqu'à la fin des temps.* »

Le tribunal de l'histoire

M. Sadate a rejeté toute la responsabilité de l'impasse sur les dirigeants israéliens : « *Ils sont dans le box des accusés devant le tribunal mondial de l'histoire* », a-t-il dit, demandant à Israël de changer sa position. « *Je répète au premier ministre Begin que notre terre est sacrée, que nos droits sont sacrés et que notre sécurité à tous est sacrée. J'espère que les Israéliens comprennent qu'en cherchant à imposer la paix par la force armée, ils ont choisi une bataille vouée à l'échec.* »

Le président égyptien a violemment critiqué l'Union soviétique et ses « *agents* » du camp du refus.

En ce qui concerne le problème palestinien, le raïs a indiqué qu'il était convenu avec le roi Hussein de Jordanie que la Cisjordanie et la bande de Gaza soient placées pour une période ne dépassant pas cinq ans sous le contrôle des Nations unies, « *après le retrait israélien et une fois acquis le principe d'un État palestinien sur ces territoires* ».

Enfin, critiquant en termes modérés les ventes d'armes américaines à Israël, il a affirmé qu'elles poussaient Israël à l'intransigeance. Il a révélé qu'il avait demandé au président Carter de fournir à l'Egypte les mêmes armes, et en même quantité, que celles fournies à Israël.

JÉRUSALEM : un discours agressif.

Jérusalem (*A.F.P.*) — Le premier ministre, M. Menahem Begin, a donné lecture dimanche 22 janvier à Jérusalem, à la sortie de la réunion du conseil des ministres, d'un communiqué adopté à l'unanimité par le gouvernement israélien.

Ce texte rappelle que « *la conférence d'Ismaïlia avait désigné une commission militaire et une commission politique, la première devant siéger au Caire et la seconde à Jérusalem. Entre la conférence d'Ismaïlia et la réunion de la commission politique à Jérusalem, une violente campagne anti-israélienne, parsemée d'expressions antisémites, a été déclenchée en Egypte* (1).

» *Alors que les négociations étaient déjà en cours à Jérusalem, et que des progrès avaient été accomplis, le président Sadate a soudain rappelé la délégation égyptienne à la commission politique, à laquelle participait notamment le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance* ».

Le communiqué ajoute : « *Le président Sadate a ensuite prononcé un discours agressif, adressant une série d'ultimatums à Israël. Compte tenu de tout cela, le gouvernement israélien a décidé de remettre à plus tard le départ pour Le Caire de la délégation israélienne à la commission militaire.*

» *Cette décision sera réexaminée dans les prochains jours. Le gouvernement israélien espère que l'Egypte cessera d'employer des termes injurieux à l'encontre du peuple et de l'État juifs, afin de créer ainsi une atmosphère plus propice à des négociations menées dans le calme.* »

(1) M. Begin, parlant aux journalistes, a relevé certains termes injurieux utilisés par les journaux égyptiens, dont un article d'*Akhbar el Yom* la comparant à Shylock.

L'ARABIE SAOUDITE AURAIT AJOURNÉ LA SIGNATURE DU CONTRAT D'ARMEMENT AVEC PARIS.

Selon l'hebdomadaire arabe *Al Nahar Arabe et International*, publié à Paris, l'Arabie Saoudite a décidé de reporter la signature du contrat d'achat d'armes françaises qu'elle négocie avec Paris depuis l'été jusqu'au lendemain des élections législatives françaises.

Le journal indique que la décision saoudienne est due au souci de Ryad de connaître le résultat de la consultation électorale française avant de signer ce contrat, « *le plus important jamais conclu entre les Arabes et la France, portant sur des milliards de dollars* ». Les Saoudiens, ajoute le journal, voudraient être fixés sur « *l'attitude qu'aurait la gauche française à l'égard du monde arabe si elle accédait au pouvoir et sur son désir d'honorer les contrats conclus avec les Arabes* ».

Al Nahar précise que plusieurs ambassades arabes à Paris ont reçu de la part de la gauche des assurances concernant « *une continuité dans la politique arabe de la France, mais, écrit-il, il semble que ces affirmations n'aient pas suffi* » à calmer les appréhensions de l'Arabie Saoudite.

PROCHE-ORIENT

L'IMPASSE DE LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

La tragédie de la méfiance

(Suite de la première page.)

Nous avons encore dans l'oreille des réactions entendues, immédiatement après le départ d'Israël du président égyptien, dans des bouches israéliennes ou juives sionistes : « *En face de la noblesse de Sadate, Begin nous a paru mesquin.* »

Les racistes qui ironisent sur l'aptitude des juifs au marchandage ont dû être bien étonnés de l'intransigeance du chef du gouvernement de Jérusalem, à qui la notion de compromis semble on ne peut plus étrangère.

Il est vrai qu'en Israël même Menahem Begin doit compter avec de plus intransigeants que lui et qu'il existe dans son parti une fraction importante pour le soupçonner — la méfiance, encore — de songer à on ne sait quelle capitulation. Mais ceux qui le connaissent bien sont unanimes à le dire : c'est en lui-même d'abord, et aussi dans la lecture de la Bible, qu'il puise la force de sa conviction. Et il s'imagine *toujours*, tant il est de bonne foi, qu'il va convaincre les autres. C'est ce qui pousse bien des vieux routiers de la politique internationale, au premier plan desquels un Henry Kissinger ou un Nahoum Goldmann, à beaucoup douter que Begin puisse jamais être l'homme de la paix.

Le président Sadate ne le savait-il pas ? Sans doute croyait-il, se souvenant de l'évolution d'un Ben Gourion, que l'homme qui pourrait le mieux surmonter toutes les objections de ses concitoyens serait celui-là même qui les avait tellement prises à son compte. Sans doute pensait-il parvenir à le débarrasser de certains de ses préjugés, de certaines de ses hantises. Comment les Israéliens et leur chef du moment pourraient-ils continuer à voir dans les Egyptiens des ennemis, des agresseurs en puissance, alors que la perspective de l'accord emplissait d'une « immense espérance » (1) toute une population lasse de trente ans d'une confrontation épuisante ? Comment les émissaires et les journalistes israéliens venus au Caire ou à Ismailia pour la suite des pourparlers resteraient-ils insensibles à la gentillesse spontanée d'un accueil qui était véritablement celui d'amis sans arrière-pensée ?

Le geste appelle le geste

Le geste appelle le geste, surtout dans cette partie du monde où la forme se distingue si mal du fond. Il est vrai que, aux yeux des comptables sourcilleux du donné et du reçu, Anouar El Sadate n'a, à proprement parler, rien « lâché ». Mais l'opinion mondiale n'aurait pas réagi comme elle l'a fait à sa visite à Jérusalem, celle-ci n'aurait pas été, pour les médias du monde entier, l'événement de l'année 1977 si, ce faisant, il n'avait pas délibérément rompu avec ce que Maxime Rodinson a résumé d'un mot dans un livre excellent : « *le refus arabe* » (2).

Depuis 1948, l'ensemble du monde arabe « refusait » d'admettre la légitimité de l'Etat d'Israël. Certes, des pas avaient été accomplis, notamment avec le ralliement du Caire et d'Amman à la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies qui, en novembre 1967, avait reconnu le droit de tous les Etats de la région — sous-entendu y compris Israël — à « *vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues* ». Mais c'était là une reconnaissance *de facto*, à la sauvette, dont le bénéficiaire n'était même pas nommé et qui contredisait par trop les résolutions des chefs d'Etat arabes réunis peu auparavant à Khartoum pour que des esprits prévenus n'en mettent pas la sincérité en doute. Cette fois, le raïs, véritablement, sautait le pas. Qui peut nier qu'en allant parler, non pas à Tel-Aviv, mais à Jérusalem, capitale si contestée qu'aucun gouvernement occidental n'y a établi son ambassade, au siège du Parlement, sous le sceau de Salomon et le chandelier à sept branches, en serrant tant de mains, en étreignant tant de poitrines, il avait vraiment procédé à cette reconnaissance dont l'étymologie nous rappelle qu'elle est d'abord « connaissance » ?

Ce faisant, il n'avait pas seulement bravé la menace qui, depuis l'assassinat, en 1950, d'Abdallah de Transjordanie, pesait sur tout leader arabe coupable de vouloir traiter avec l'Etat juif. Il s'était fait désavouer par la plupart des autres chefs d'Etat arabes, et six d'entre eux s'étaient réunis à Tripoli, sous les auspices du colonel Kadhafi pour le vouer à l'enfer. Jamais le front arabe n'avait été aussi divisé. L'intérêt le plus évident d'Israël n'était-il pas d'enfoncer ce coin ? De montrer aux tenants du refus qu'ils auraient à suivre eux aussi la voie de la négociation ? Par quelle aberration le gouvernement de Jérusalem a-t-il, au contraire, adopté l'attitude la mieux faite pour les réconcilier contre lui ?

Est-ce raisonnable ?

A ce comportement, il n'y a qu'une explication, et c'est précisément la méfiance. Un mot du général Rabin, lorsqu'il était ambassadeur à Washington, nous revint à l'esprit : « *Nous avons appris à ne faire confiance à personne* », sous-entendu pas même aux Américains. Lorsque l'on ne fait plus confiance à personne, on ne se fait confiance qu'à soi-même, autrement dit à sa propre force, et accessoirement au Dieu d'Israël, c'est-à-dire au Dieu de quatorze ou quinze millions de personnes, dont la moitié au moins, d'ailleurs, mécréantes, au milieu d'une humanité qui en compte quatre milliards.

Est-ce raisonnable, alors que le nerf de la guerre moderne — le pétrole, — est dans les mains des autres, alors qu'on a une économie chancelante, alors que l'un a de plus en plus de peine à convaincre l'opinion mondiale du bien-fondé de sa politique — il n'est que d'entendre ce qu'on en dit aujourd'hui dans les capitales des Neuf, — alors que la portée des armes dont tout un chacun dispose, rend dérisoires des gages territoriaux à l'échelle du dix-neuvième siècle.

Est-il davantage raisonnable, est-il justifiable en morale, lorsqu'on est soi-même à peine sorti de l'errance, de refuser une patrie au dernier peuple errant que compte encore cette terre ? Qui peut encore croire, en Israël, après les terribles saignées que les Palestiniens ont subies du fait des Jordaniens, des chrétiens du Liban et des Syriens, que l'O.L.P., à partir de l'Etat-croupion qu'on lui taillerait en Cisjordanie et à Gaza, pourrait sérieusement menacé un *statu quo* garanti à la fois par l'ensemble des pays de la région et par les grandes puissances ?

Sans doute le chapitre qui vient de se clore n'est-il que le premier d'une longue histoire. On a vu ailleurs et en d'autres temps bien des négociations ne tourner court que pour reprendre plus tard, et finalement aboutir. Si le grain ne meurt... Le schéma d'un règlement basé sur l'acceptation, par les uns, du fait israélien, par les autres, du fait palestinien, tombe trop sous le sens pour qu'on puisse imaginer qu'il ne finira pas par s'imposer un jour.

Mais il est vrai aussi que l'histoire est riche d'occasions manquées. Simone Weil, qui fut la plus perspicace des observatrices, parce que nulle autre passion ne dirigeait son regard que la charité, a écrit dans *l'Enracinement* : « *Les sentiments personnels jouent dans les grands événements du monde un rôle qu'on ne discerne jamais dans toute son étendue. Le fait qu'il y a ou qu'il n'y a pas amitié entre deux hommes, entre deux milieux humains, peut dans certains cas être décisif pour la destinée du genre humain.* » De Gaulle et Adenauer, Adenauer et Ben Gourion, entre beaucoup d'autres, lui ont donné raison. Pourquoi serait-il plus difficile de réconcilier les Israéliens et les Arabes que les Français et les Allemands ? Que les Juifs et les Allemands ?

Anouar El Sadate n'a probablement jamais lu une ligne de Simone Weil, et il doit ignorer jusqu'à son nom. Mais c'est une intuition d'une même nature qui l'a poussé à prendre l'avion de Jérusalem. Souhaitons à Menahem Begin et à son peuple qu'ils n'aient jamais à se repentir de n'avoir pas compris qu'il fallait répondre, à un élan du cœur, par un autre élan du cœur. Car un jour pourrait bien venir où il n'y aurait plus de Sadate, au Caire, pour répondre à un éventuel appel de Jérusalem.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 23 novembre 1977.
(2) Maxime Rodinson : *Israël et le refus arabe*, éd. du Seuil.

RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré au projet de budget israélien pour la prochaine année fiscale, et publié dans *le Monde* du 18 janvier, il fallait lire, dans le deuxième paragraphe : « Le remboursement des dettes extérieures *et intérieures* ». D'autre part, c'est plus de *90 milliards* de livres, et non plus de 8 milliards, qui proviendront des impôts.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE [M. BARRE EN CHINE]

Paris souhaite que l'accroissement des échanges [...]

De nos envoyés

Pékin. — L'avant-dernière journée de la visite en Chine de M. Barre a été principalement consacrée à la province du Liaoning, dans le nord-est du pays. Arrivé lundi matin 23 janvier, le premier ministre a visité, par un froid vif, le complexe pétrochimique de Liao-Yang et s'est entretenu avec les techniciens français et les membres de leurs familles — deux cents personnes — qui y résident en permanence.

Après un banquet offert à Chenyang par le comité révolutionnaire de la province, M. Raymond Barre s'est envolé pour Changhaï où il participait dans la soirée à un autre banquet, offert cette fois par le comité révolutionnaire de la municipalité.

Mardi, la délégation française doit visiter une commune populaire proche de Changhaï, ainsi que le port. Elle s'envolera en fin d'après-midi pour Paris, où M. Barre est attendu mercredi matin.

La journée de dimanche avait été presque entièrement consacrée au tourisme : visite par un temps radieux de la Grande Muraille, puis des tombeaux des Ming. Avant de prendre le train pour Liao-Yang, M. Barre avait rencontré Mme Teng Ying-chiao, vice-présidente du comité permanent de l'Assemblée nationale, veuve de Chou En-lai. L'entrevue a sans doute permis au premier ministre de recueillir des éléments nouveaux sur les vues de la Chine quant au conflit vietnamo-cambodgien, puisque Mme Teng Ying-chiao vient d'effectuer une visite de quelques jours à Phnom-Penh. Le sujet avait déjà été évoqué au cours des discussions qu'ont eues MM. Barre et de Guiringaud vendredi et samedi, et les Chinois n'ont pas caché qu'ils considéraient les Vietnamiens comme les principaux responsables du conflit.

Avant de quitter Pékin, on se réjouissait dans la délégation française du ton et de la teneur des conversations. M. Hua Kuo-feng, qui a fait forte impression sur ses interlocuteurs, a répété combien la Chine serait désireuse d'accéder à cette ère de modernisation à laquelle s'opposait, affirme-t-il, la « *bande des quatre* ». La coopération des puissances industrialisées — dont la France bien sûr — sera bienvenue, aurait-il ajouté. Tous les secteurs où cette coopération pourrait se développer seront examinés lorsque viendra en France une délégation conduite par M. Ku Mu, l'un des principaux économistes du gouvernement. Les Français souhaiteraient qu'à cette occasion les Chinois non seulement dressent la liste des secteurs économiques prometteurs pour la coopération entre les deux pays, mais acceptent de fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs d'accroissement des échanges, comme cela se fait avec l'Union soviétique.

Le « social-impérialisme »

La comparaison ne sera peut-être pas jugée très heureuse par les Chinois, ceux-ci ayant longuement parlé avec MM. Barre et de Guiringaud non du danger soviétique — ce qui devait permettre au premier ministre en jouant sur les mots d'affirmer qu'il n'avait pas été question de l'U.R.S.S., — mais du « *social-impérialisme* ». MM. Teng Hsiao-ping et Hua Kuo-feng, tout en s'en tenant à la théorie des « *trois mondes* », font toujours, semble-t-il, une grande différence entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. et estiment même que les premiers sont « *trop gentils* » dans leur lutte contre la seconde.

Les dirigeants de la Chine n'ont donc rien perdu de leur « *vigilance* », estime-t-on du côté français, mais savent aussi faire preuve de « *circonspection* » et sont peut-être tentés de se concentrer plus que dans le passé sur leurs affaires intérieures. La Chine en tout cas n'a plus dans certains pays l'influence révolutionnaire qui était la sienne dans les années 60, juge-t-on dans la délégation française.

Cette opinion mesurée contraste avec les propos tenus la veille, en conférence de presse, par le premier ministre.

Samedi soir, M. Barre avait donné une image quasi surréaliste des entretiens qu'il venait d'avoir avec les dirigeants chinois. A l'entendre, il n'avait été question ni de politique intérieure, ni d'eurocommunisme, ni du Concorde, ni du financement des projets industriels français en Chine, ni de la visite en France de M. Carter, ni de la conférence de Belgrade, ni des relations franco-soviétiques, ni des rapports entre la Chine et l'U.R.S.S. Le premier ministre a même cru pouvoir affirmer qu'à son avis les dirigeants chinois n'éprouvaient « *pas de crainte plus particulière pour l'Europe* » dans le contexte international actuel. M. Barre ne voit d'ailleurs pas de contradiction entre ce point de vue et les propos de M. Teng au banquet de jeudi soir, désignant l'Europe comme « *point-clé de la rivalité entre les superpuissances* ».

Bien d'autres remarques de M. Barre ont étonné quelques diplomates eux-mêmes, par exemple lorsqu'il affirma qu'il n'existait pas, quant à la situation mondiale, « d'*antinomie entre la vision et la politique de la Chine, d'une part, et celles de la France, d'autre part* ». Y a-t-il même divergence d'opinion entre les deux gouvernements sur le caractère inévitable de la guerre ? On peut en douter lorsque M. Barre déclare que la Chine

BIBLIOGRAPHIE

« LA CHINE, DEMAIN » de Pol Quentin-Radlé

« *On ne vend pas à la Chine. Ce sont les Chinois qui nous achètent* » : cet adage des sociétés habituées à commercer avec Pékin sert légitimement de conclusion à *la Chine, demain*, ouvrage publié par un chargé de mission au ministère des affaires étrangères, M. Pol Quentin-Radlé, qui a préparé à Pékin ces dernières semaines le voyage de M. Barre. Ce haut fonctionnaire a eu pour ambition d'expliquer, au moment où des chefs d'entreprise français séjournent en Chine avec le premier ministre, les règles du jeu concernant les relations commerciales avec la République populaire.

Il indique aussi les limites de l'enjeu, au moins à court terme. « *La Chine*, écrit-il, *ne représentera pas de sitôt le débouché illimité que les pays industrialisés ont espéré y trouver (...). Aucune révolution de palais ne modifiera la décision fondamentale d'assurer son indépendance économique et de compter avant tout sur ses propres forces.* »

Pour étayer cette thèse, l'auteur a fait un bilan complet de l'économie chinoise et une description très concrète de ses mécanismes. Le budget du « Chinois moyen », la politique pétrolière des successeurs de Mao, le système bancaire dans un pays où il n'existe ni chèques ni crédit pour les biens de consommation durables, mais où la petite épargne est vivement encouragée, la fonction de l'armée dans l'économie, le rôle de Hongkong et de la foire de Canton dans les échanges avec le monde extérieur, tels sont quelques-uns des sujets abordés.

M. Quentin-Radlé ne relate pas seulement des faits, il propose quelques clés pour les comprendre. Opposant « *le système de l'énarque* » à la pratique chinoise consistant à obliger les cadres à participer physiquement à la production, il note : « *La Chine veut donner au concept « fonctionnaire » un sens nouveau, pour remplacer celui que des siècles d'oppression administrative avait créé sous le nom de « mandarinat.* » Bien sûr, ce livre a ses limites : il laisse de côté les problèmes essentiels — les libertés, la finalité de l'effort d'autarcie des Chinois — soulevés enfin par quelques livres récents. Mais dans la sphère de recherches qui est la sienne, l'auteur allie beaucoup de savoir à beaucoup de clarté dans l'exposé. En 200 pages, son ouvrage en apprend plus que bien des compilations savantes.

Une annexe — *Guide pour les industriels européens*, — rédigée avec humour à l'intention des capitalistes qui désirent réellement signer un contrat avec les Chinois, fait regretter que M. Quentin-Radlé ait employé, sauf dans ces dernières pages, un style un peu bridé, comme si le diplomate ne cessait de surveiller l'auteur pour parler de la « *Chine, grande puissance pauvre* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *La Chine, demain*, de Pol Quentin-Radlé, Calmann-Lévy, 224 p., 39 F

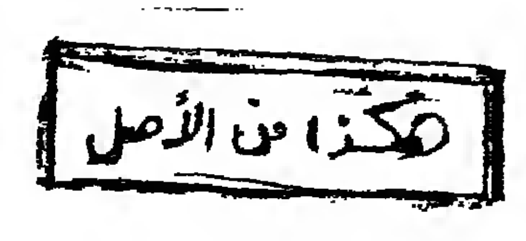
BARRE EN CHINE

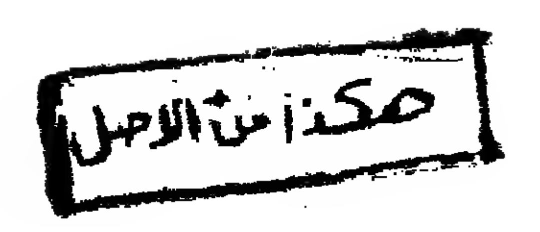
l'objet d'un programme

M. Ecevit définit une politique ... du donnant-donnant »

le secrétaire d'État affirme ... il ne veut pas exercer de médiation

De notre correspondant





DIPLOMATIE

M. BARRE EN CHINE

[...]asse l'objet d'un programme précis

[...]on seulement « *veut la paix* » — [...]e que l'on croit volontiers — [...]ais encore qu'elle « *ne souhaite pas la guerre, qu'elle la* [*c*]*raint peut-être plus que d'autres* ». N'était-ce pas M. Teng [q]ui, la veille, dans son interview à [T]F 1 avait affirmé que « *la Chine n'a pas peur de la guerre* » avec l'Union soviétique ?

Pour le reste, M. Barre a surtout insisté sur ce qu'il appelle « *la grande convergence de vues* » [d]es gouvernements français et chinois sur les problèmes internationaux. Outre les sujets déjà traités dans de précédentes occasions, le premier ministre a, notamment, abordé au cours de sa conférence de presse les points suivants :

VIETNAM-CAMBODGE. — Les Chinois ont exprimé leur inquiétude et souhaitent le retour le plus rapide possible à la paix par l'application d'un cessez-le-feu et le retour au respect des droits fondamentaux des pays concernés.

PROCHE-ORIENT. — Les deux parties ont regretté que les récentes initiatives de paix n'aient pas abouti jusqu'à présent ; l'une et l'autre estiment indispensable un « *règlement global* » comportant la reconnaissance des droits des Palestiniens, l'établissement de frontières sûres et reconnues et l'évacuation des territoires occupés

Les « marécages de la politique intérieure française »

RELATIONS BILATERALES. — « *Plutôt que de décrocher de bonnes affaires à l'occasion d'un voyage* », M. Barre s'attache à examiner les rapports qui vont s'établir à long terme entre la Chine et la France. Il est convaincu que la France est en bonne position pour contribuer aux programmes chinois de modernisation. Il a précisé que la vente de centrales nucléaires était envisagée « *si certaines conditions que vous connaissez comme moi sont remplies* ». En matière d'armement, le premier ministre a déclaré que les discussions avaient porté « *sur tous les problèmes de modernisation, y compris sur celle de la défense* » de la République populaire. Il a cependant précisé que « *le problème des armes n'a as été le point dominant des entretiens* », ajoutant même que, en s'exprimant ainsi, il usait « *d'un euphémisme* ».

En conclusion, et alors qu'aucune question ne lui avait été posée à ce sujet, M. Barre a fait une mise au point à propos du discours qu'il avait fait vendredi à huis clos devant le personnel de l'ambassade de France. Pour « *rassurer les âmes sensibles et les penseurs profonds* » que pourraient inquiéter des propos politiques du premier ministre, a dit M. Barre, il tenait à préciser qu'il n'avait pas appelé à voter pour la majorité.

Le chef du gouvernement n'en a pas moins reconnu qu'il avait évoqué la prochaine échéance électorale, mais qu'il avait demandé à ses auditeurs, « *quel que soit leur vote* », de permettre à la France de continuer à connaître la stabilité des institutions.

M. Barre a conclu : « *Je ne suis pas venu en Chine pour me replonger dans les marécages de la politique intérieure française* » (voir page 8 le commentaire de M. Chirac sur ce propos). Il devait préciser plus tard que le terme de « *marécages* » n'était pas dû à un lapsus.

JACQUES AMALRIC et ALAIN JACOB.

● *La Chine et la politique de défense française.* — « *Les concepts stratégiques de la France et son effort de défense contribuent à la sauvegarde de l'indépendance et de la sécurité du pays, en même temps qu'à la cause de l'unité de l'Europe occidentale contre l'hégémonisme* », a écrit, samedi 21 janvier, le *Quotien du peuple*. L'organe du P.C. chinois poursuit : « *La menace militaire soviétique contre la France et l'Europe occidentale dans son ensemble s'est accentuée.* » C'est « *dans de telles circonstances que la France a réajusté sa stratégie de défense* ». Le journal se félicite du « développement » par la France d'un « *arsenal nucléaire indépendant* » et ajoute qu'elle « *n'a pas négligé la consolidation de ses forces conventionnelles* ». — (*A.F.P.*)

Le voyage de M. Cyrus Vance en Turquie et en Grèce

ANKARA : M. Ecevit définit une politique du ‹ donnant-donnant ›

De notre correspondant

Ankara. — La visite éclair de M. Vance, secrétaire d'Etat américain, le 20 janvier, a surtout permis au nouveau gouvernement de renouer le dialogue avec Washington.

Le ton était donné dès l'arrivée de la délégation américaine : à l'allocution classique de M. Vance, M. Okcun, ministre des affaires étrangères, répondit en indiquant que son gouvernement souhaitait avant tout évoquer les problèmes en suspens entre Ankara et Washington, sans les confondre avec la question chypriote ou le contentieux turco-grec sur l'Egée.

De son côté M. Ecevit, au cours de ses rencontres avec M. Cyrus Vance, a dit que les Etats-Unis devraient laisser aux Turcs et aux Grecs le soin de régler leurs différends.

La « normalisation » des rapports bilatéraux aussi bien militaires qu'économiques a donc été au centre des entretiens. M. Ecevit indiqua que la Turquie restait membre du camp occidental mais qu'elle avait besoin d'armes pour conserver son potentiel de défense et aussi de l'appui des Etats-Unis auprès des organisations internationales pour obtenir des crédits.

Il aurait laissé entendre à M. Vance que son gouvernement souhaite renégocier l'accord de défense turco-américain signé en mars 1976 — qui attend d'ailleurs toujours sa ratification par le Congrès américain. Ankara demanderait notamment le relèvement du montant global de l'aide (1 milliard de dollars réparti en quatre ans) en contrepartie de l'utilisation des bases militaires américaines sur le sol turc. Washington devrait tenir compte de la baisse du dollar depuis deux ans et, faute de pouvoir modifier le contenu de l'accord, le gouvernement américain devrait trouver d'autres moyens d'étendre son aide militaire à la Turquie. M. Ecevit a appelé enfin Washington à développer sa coopération économique par des crédits et des investissements.

Il appartient aux Américains de prouver qu'ils jugent que la Turquie est indispensable à l'OTAN, et qu'ils sont prêts à l'aider militairement et économiquement, dit-on à Ankara.

M. Vance aurait été surpris, semble-t-il, par la politique du « donnant-donnant » de M. Ecevit.

C'est pourquoi, avant de s'envoler pour Athènes, le secrétaire d'Etat a répété qu'il n'était pas question pour lui de proposer ses bons offices entre la Turquie et la Grèce, tout en se félicitant des démarches des dirigeants d'Ankara en vue d'un règlement de la question chypriote. Pour ce qui concerne les rapports bilatéraux entre Ankara et Washington, les contacts se poursuivront dans les jours qui viennent, « *au niveau des techniciens* », et sur des « *sujets concrets* ».

ARTUN UNSAL.

ATHÈNES : le secrétaire d'État affirme qu'il ne veut pas exercer de médiation

De notre correspondant

De passage à Athènes, dans l'après-midi du samedi 21 janvier, venant d'Ankara, le secrétaire d'Etat américain s'est livré avec le premier ministre grec, M. Caramanlis, et le ministre des affaires étrangères, M. Papaligouras, à un rapide mais très complet tour d'horizon. Il a précisé qu'il n'était pas venu jouer le médiateur ni se livrer à des pressions. M. Cyrus Vance est reparti pour Washington au début de la matinée du 22 janvier.

Les entretiens ont essentiellement porté sur les points suivants : les questions en suspens entre la Grèce et les Etats-Unis (statut des bases, ratification du nouvel accord de défense, nomination d'un nouvel ambassadeur américain) ; la question de Chypre telle qu'elle semble devoir évoluer après les entretiens de M. Waldheim à Ankara, à Nicosie et à Athènes ; les différends entre la Grèce et la Turquie dans l'Egée ; les rapports entre la Grèce et l'OTAN ; la situation au Proche-Orient et dans les Balkans. M. Caramanlis a exposé à M. Vance ce qu'il compte développer lors des entretiens qu'il va avoir à Londres, à Bruxelles, à Paris et à Bonn.

Les milieux de l'opposition ont contesté l'opportunité de cette visite et soutenu qu'elle illustre la mise en application du plan tendant à renforcer la position américaine en Méditerranée orientale. Washington, selon eux, s'emploie de plus en plus activement à fermer le dossier chypriote, à arrondir les angles entre la Grèce et la Turquie, à faciliter la tâche du premier ministre turc, M. Ecevit, en obtenant la levée de l'embargo sur les armes destinées à la Turquie, à provoquer le retour pur et simple de la Grèce dans l'OTAN.

Les mêmes milieux relient également la visite de M. Vance aux prochaines initiatives turques concernant la reprise des conversations intercommunautaires à Nicosie ; à la reprise, le 15 février prochain à Paris, des conversations entre les experts grecs et turcs sur le plateau continental de la mer Egée et aux informations sur une rencontre entre MM. Caramanlis et Ecevit.

M. Caramanlis accepte le principe d'une pareille rencontre, mais à la condition qu'elle fasse l'objet d'une minutieuse préparation.

D'une façon générale, les milieux grecs de l'opposition estiment que les Etats-Unis jouent à fond la carte de la Turquie.

La courte visite de M. Vance a été marquée, à Athènes, par une manifestation d'étudiants qui scandèrent entre autres des slogans tels que : « *A la porte les Américains !* » et « *Retirons-nous totalement et une fois pour toutes de l'OTAN !* » A Thessalonique, deux bombes ont explosé devant les bureaux de l'American Express et ceux des services d'information américains.

MARC MARCEAU.

EUROPE

Grande-Bretagne

RÉUNIS EN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Les libéraux décident de prolonger leur soutien au gouvernement travailliste

De notre correspondant

Londres. — A une très forte majorité (1 727 voix contre 520), le congrès extraordinaire du parti libéral, réuni les 21 et 22 janvier, à Blackpool, a décidé de maintenir son alliance avec le gouvernement travailliste — communément appelée le « paste Lib-Lab » — *« au moins jusqu'à la fine de la session parlementaire, en juillet »*. Le congrès a décidé de laisser M. David Steel, leader du parti, et le groupe parlementaire libres de négocier une extension du pacte, ou d'y mettre fin.

L'ampleur de la majorité qu'il a obtenue renforce considérablement la position de M. Steel. Son principal adversaire, le député Cyril Smith, e promis de respecter l'unité du parti. M. Steel a laissé entendre que la prolongation de l'elliance avec le Labour, après le vote du budget, à la fin de la session parlementaire, était *« extrêmement douteuse ». « Nous jugerons du moment opproprié pour metire fin à notre association avec le gouvernement en fonction des intérêts de la nation et du parti libéral »*, a-t-il dit. Dans une interview, le leader libéral a déclaré qu'il envisageait la possibilité de maintenir le « pacte Lib-Lab » au-delà de juillet 1978, dans la mesure où le gouvernement de M. Callaghan accepterait certains des principaux points du programme libéral : réforme fiscale visant à diminuer les impôts directs, participation ouvrière à la gestion de l'entreprise, politique des revenus, etc.

M. Steel entend garder une liberté de manœuvre dans la perspective des électians générales dont la date reste à la discrétion de M. Callaghan. Si cette consultation e lieu à l'automne, M. Steel a intérêt e déjà faire preuve d'indépendance. Mais si M. Callaghan ajourne le scrutin à 1979, M. Steel est décidé é renégocier durement les conditions d'une extension du « pacte Lib-Lab », dodt une majorité de son parti estime qu'il a servi davantage les intérêts du gouvernement que ceux des libéraux.

M. Callaghan est maintenant à l'abri de difficultés majeures jusqu'à la fin de la session parlementaire. Le gouvernement pouvait jusqu'ici tabler sur le soutien des nationalistes écossais, gallois et des unionistes d'Ulster pour compenser une éventuelle défection des libéraux. Mais le piétinement des négociations sur l'Ulster, la situation électorale en Ecosse, où les nationalistes espèrent arracher des sièges aux travaillistes, rendent ce soutien plus incertain, augmentant ainsi l'importance de l'appui libéral. Le gouvernement risque pourtant de subir une défaite aux Communes, lundi soir 23 janvier, sur son projet de dévaluation de 5 % de la « livre verte », une mesure qui se traduira par une augmentation moyenne de 1 % des prix des produits alimentaires et de 0,5 % des prix de détail.

Rivalisant pour obtenir les faveurs des agriculteurs, les conservateurs, soutenus par les nationalistes écdesaie et gallois, demandent une dévaluation de 7,5 % de la « livre verte » et les libéraux d'environ 10 %. Faote d'un compromis de dernière heure avec les libéraux, le gouvernement risque d'essuyer un échec. En revanche, il peut compter, jeudi 26 janvier, sur les amis de M. Steel dans le débat délicat sur l'adoption de la procédure d'urgence, dite de la « guillotine », visant à accélérer l'adoption de la législation sur les élections au Parlement européen.

L'aile gauche travailliste, *foncièrement* auti-européenne, s'indigne en *invoquant* les droits du Parlement et menace de voter contre la « guillotine » ou de s'abstenir.

M. Callaghan peut cependant espérer que le soutien des conservateurs et des libéraux compensera la défection de l'aile gauche travailliste et lui assurera la victoire dans un vote qui s'annonce serré.

HENRI PIERRE.

Irlande du Nord

SELON UN RAPPORT OFFICIEL

Les catholiques sont beaucoup plus exposés au chômage que les protestants

De notre correspondant

Belfast. — Un rappo.. publié la semaine dernière par l'Office pour l'égalité de l'empldi en Irlande du Nard indique que le risque d'être chômeur est deux foie plus grand pour les catholiques de le province que pour les protestants et que, lorsqu'ils travaillent, ils ont généralement un empldi non qualifié et mel payé, elors que les protestants détiennent les postes de responsabilité.

M. Bob Cooper, ancien dirigeant du parti de l'Alliance (interconfessionnel), qui préside l'Office, a décleré que cette situation est la résultat d'un système très ancien qui nécessitera une génération pour se transformer.

L'enquête — la première depuis la création de l'Office, il y a un en — souligne que dane la construction, où les deux communautés sont largement représentées, les catholiques sont, la plupart du temps, manœuvres ou ouvriers non qualifiés, tandis que les protestants sont contremaîtres ou responsables de tâches de gestidn. Les catholiques sont peu nombreux dane les secteurs de l'économie les plus rentables.

Selon M. Cooper, c'est plus la discrimination dane l'emploi que le manque de formation, de capacités ou d'ambition qui provoque ce sil-vage. De nombreux catholiques deviennent médecins, avocets, enseignants ou prêtres, mais ils sont plus ou moins contraints d'exercer dens la communauté catholique. Lorsque des protestants obtiennent les mêmes qualificatidns, ils peuvent exercer dane l'ensemble de le province.

L'Office e demandé aux 1 400 firmes d'Ulster qui emploient plus de 25 personnes de signer une déclaration aux termes de laquelle elles promettent de ne pas appliquer de discrimination dans l'emplol. Mille d'entre elles — qui emploient 80 % des salariés de le province — ont signé cette déclaratidn. Les autres ont refusé. Ces dernières, e indiqué M. Cooper, risquent d'être poursuivies pour infraction à la loi sur le non-discrimination religieuse.

Pour tenter de favoriser l'emploi des catholiques, le département du commerce avait créé, il y a trois ans, dans le quartier à prédominance catholique de l'ouest de Belfast, une société, Strathearn Audio, destinée à fabriquer toute une gamme d'équipements stéréophoniques. Deux ans plus tard, après avoir investi quatre millions de livres (une livre = 9 francs), le société était considérée en bonne voie. Mais un an plus tard, après avoir dépensé trois millions et demi de livres de plus, rien ne va plus à Strathearn Audio. Le directeur commercial et dix de ses cadres ont démissionné ; cent cinquante des trois cents salariés ont été licenciés, et la gamme de production a été réduite. Le département du commerce, qui vient d'allouer à la société un million de livres supplémentaires, lui a accordé un sursis de trois mois pour assainir sa situation.

Une autre firme de l'ouest de Belfast, Antrim Crystal, qui emploie cent cinquante personnes, est en difficulté. Malgré de nombreuses subventions, Antrim Glass n'a jamais été rentable. Il y a un mois, les salariés, sous la conduite du leader de leur syndicat, M. Paddy Devlin, ancien membre influent du parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.), ont décidé de transformer l'usine en coopérative. Mais le lundi 16 janvier, les « révoltés » ont décidé de « rendre » Antrim Glass à ses propriétaires, un groupe privé qui possède une autre usine de verrerie, bénéficiaire, celle-là, dans le comté de Tyrone.

RONNIE HOFFMAN.

Espagne

AMNISTIE POUR LES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'ATTENTAT CONTRE L'AMIRAL CARRERO BLANCO.

Madrid. — Un tribunal de Madrid a décidé, le vendredi 20 janvier, l'application des mesures d'amnistie aux dix-neuf personnes accusées d'avoir participé aux attentats contre l'amiral Luis Carrero Blanco, le 20 décembre 1973, et contre la direction générale de la sécurité, le 13 septembre 1974.

Le président du gouvernement et deux personnes de son escorte avaient été tués dans le premier attentat. Le deuxième avait entraîné la mort de douze personnes dans un bar proche du siège de la police. Soixante-dix autres avaient été blessées. Trois personnes, dont la sociolgoue Eva Forest et le militant de l'ETA José Ignacio Mugica Aguerri, étaient impliquées dans les deux attentats.

République fédérale d'Allemagne

POINT DE VUE

Les quinze ans du traité franco-allemand

par JOSEPH ROVAN (*)

LE 22 janvier 1963, il y a quinze ans, la France et la République fédérale d'Allemagne signaient un traité d'amitié et de coopération. Faut-il célébrer cet anniversaire ? Le traité n'est-il pas un enfant mort-né dont le souvenir ne mérite pas qu'on s'y arrête vraiment ? Les intentions premières, véritables et profondes, de ses initiateurs n'ont-elles pas été cruellement trompées ? Rarement les résultats d'un traité ont été si différents de ce que les signataires avaient pu espérer.

De Gaulle pensait, en 1963, probablement sans trop y croire, qu'une union étroite de la France et de la République fédérale pouvait constituer au cœur de l'Europe une sorte de cellule mère dont seraient parties des impulsions qu'il n'était pas possible d'attendre d'une Europe à Six. Dans cette union étroite, les vues de la France sur les relations avec les États-Unis et sur la présence européenne dans le monde se seraient plus facilement imposées parce que l'Allemagne ne pouvait, eu égard à son passé récent, prétendre à un « leadership » véritable, et parce qu'elle n'était pas mêlée au même titre que la France aux affaires mondiales. Une politique extérieure commune devenait concevable qui aurait été, dans une très large mesure, celle que préconisait le général.

Le chancelier Adenauer, plus pragmatique et plus prudent, ne nourrissait sans doute pas des desseins aussi ambitieux, bien que le rapprochement franco-allemand fût un fondement essentiel, un élément de sa Weltanschaurung. Dans l'immédiat, ce vieillard parvenu au terme extrême de sa carrière, ne voyait sans doute qu'une chose : la nécessité de garantir l'entente franco-allemande contre le manque de sens politique et le manque d'intérêt réel qu'il soupçonnait (le terme est faible) chez son successeur désigné, Ludwig Erhard, qu'il aurait tant voulu éviter. Le traité devait lier les mains d'Erhard et du ministre des affaires étrangères, Gerhard Schroeder, lui aussi soupçonné de tiédeur à l'égard de la France.

L'intention que de Gaulle avait mise dans le traité fut annulée au bout de quelques semaines par le « préambule » que le Bundestag, beaucoup plus « atlantique » que le chancelier et beaucoup plus méfiant, en tout cas, envers de Gaulle, allait placer en tête du texte, et d'une façon unilatérale. Dès lors, le général se désintéressa du traité. L'intention adenauérienne, au contraire, reçut par la suite des confirmations éclatantes. Le traité, s'il n'accélèra point la création d'une union franco-allemande intégrée, allait s'avérer indispensable pour les temps de crise. On peut penser que, sans le cadre contraignant qu'il constitue d'une manière formelle, en instituant une obligation de rencontres et de consultations pratiquement permanentes, l'entente franco-allemande aurait pu plusieurs fois se briser sur des récifs d'importance : lors de la sortie de la France de l'organisation militaire du pacte atlantique ou des affrontements entre Helmut Schmidt et Michel Jobert à Washington, en 1973, par exemple.

Le traité de 1963, en créant un réseau extrêmement serré de contacts incessants, a improvisé un nouveau type de relations interétatiques qui, sans correspondre à une confédération d'États d'allure traditionnelle, va parfois beaucoup plus loin. La France et l'Allemagne sont beaucoup plus intégrées qu'il n'y paraît, et beaucoup plus qu'elles ne le savent parce que le niveau de la préparation commune de décisions qui ne seront pas toutes communes en fin de compte, mais dont les conséquences seront évaluées et transformées en commun, n'est pas celui qui attire le regard.

Conçu dans la dimension de l'extraordinaire, le traité a, en fait, transformé profondément le quotidien. La France et l'Allemagne, sur le plan de la politique extérieure et de l'économie, et dans cent autres domaines intérieurs et techniques, sont devenues en l'espace de quinze ans à tel point interdépendantes qu'il n'est plus au pouvoir de personne de trancher ces liens. N'importe quel gouvernement, le jour de son entrée en fonctions, à Bonn ou à Paris, s'aperçoit que cette interdépendance est devenue irréversible. A observer les répercussions, d'un pays à l'autre, de tous les événements majeurs de la vie intérieure de chacune des deux nations, on peut, sans exagérer vraiment, affirmer que nous vivons déjà largement dans le cadre d'une politique intérieure commune, sans trop le savoir, ou vouloir, nous l'avouer.

En célébrant le quinzième anniversaire d'un instrument d'une telle vitalité, l'on ne peut cependant pas se contenter de constats de satisfaction. Dans une Europe qui progresse trop lentement et face à une Amérique qui se cherche, la nécessité d'une politique commune franco-allemande non seulement implicite et sous-jacente, mais ouvertement conçue et proposée, se fait chaque jour plus impérieuse. Le rôle d'impulsion de l'entente franco-allemande devrait être plus tranchement et plus vigoureusement affirmée. L'opinion, sur ce point, n'a pas été suffisamment associée, alors que dans les deux pays, en dépit de difficultés passagères et de malentendus souvent dus aux malformations de l'information, une grande majorité ne demande qu'à comprendre et à approuver.

C'est pourquoi, nous félicitant des succès considérables obtenus par des institutions situées au cœur du traité comme l'Office franco-allemand pour la jeunesse, instrument central de la formation d'une opinion démocratique commune, ou le groupe de travail des ministres de l'éducation, nous pensons qu'une création nouvelle et supplémentaire soulignerait heureusement la volonté des deux gouvernements de persévérer dans la voie ouverte en 1963. Il nous semble utile et possible de créer un office franco-allemand de l'audio-visuel, dont la tache majeure consisterait à vaincre les difficultés administratives, juridiques et financières qui s'opposent à la présentation, dans les programmes de télévision des deux pays de la vaste production d'émissions éducatives, culturelles, documentaires qui, peu à peu, pourraient familiariser des millions de Français et d'Allemands avec les aspects multiples et les problèmes complexes, avec les craintes et les espoirs du peuple voisin, du peuple indissolublement associé.

Plus que beaucoup de discours, une telle initiative serait, en fin de compte, fidèle aux intentions profondes de ceux qui ont écrit ce traité et de ceux qui l'ont fait vivre.

(*) Vice-président délégué du Bureau international de liaison et de documentation.

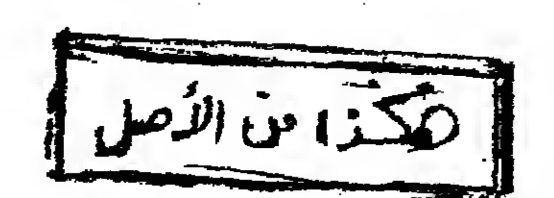
LE PRIX THEODOR-HEUSS ATTRIBUÉ A MM. SCHMIDT ROMMEL ET GROSSER

Munich (A.F.P.). — Le prix Theodor-Heuss, du nom du premier président de la R.F.A., et d'un montant de 15 000 deutschemarks (33 000 francs environ), a été remis samedi 21 janvier, à Munich, au chancelier Helmut Schmidt ; au maire chrétien-démocrate de Stuttgart, M. Manfred Rommel, fils du maréchal Erwin Rommel, et à M. Alfred Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, spécialiste des problèmes allemands.

Le chancelier Schmidt a reçu ce prix pour « avoir défendu l'État de droit contre la violence terroriste et sauvegardé les principes fondamentaux de la démocratie ».

M. Rommel a reçu le prix pour avoir « fait entendre dans sa ville la voix d'une saine raison ». Il s'agit, semble-t-il, de sa décision de faire enterrer à Stuttgart Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe.

M. Alfred Grosser a été honoré pour « les services qu'il rend depuis longtemps aux Allemands de l'Ouest en ne leur ménageant pas ses critiques, mais aussi en prenant leur défense lorsqu'il le jugeait utile ».



ASIE

Cambodge

Trois ambassadeurs de pays nordiques invités à Phom-Penh disent avoir vu une « ville fantôme »

Phnom-Penh est une « ville fantôme » abandonnée par ses anciens habitants et peuplée par moins de vingt mille personnes, surtout des jeunes, qui repartent chaque soir en camions vers la campagne. C'est ainsi que trois ambassadeurs de pays nordiques en poste à Pékin, revenus d'une visite officielle de deux semaines au Cambodge, décrivent la capitale. Dans une conférence de presse donnée dimanche 22 janvier à Pékin, les ambassadeurs de Suède, du Danemark et de Finlande ont raconté que les petites rues de la ville avaient été transformées en champs de légumes et qu'on y voyait errer des poulets, des lapins et des moutons.

Il n'y a ni transports publics, ni courrier, ni commerces, à l'exception du seul magasin réservé aux diplomates, et des billets de banque de l'ancien régime traînent encore dans les rues ; la Banque centrale a été détruite. Selon l'ambassadeur de Suède, M. Djork, qui avait déjà visité le Cambodge en 1976, la circulation en ville est beaucoup plus libre et il ne reste plus que quelques barrages ; le couvre-feu a été levé. Les traces de la guerre de 1970-1975 sont encore visibles, mais s'effacent progressivement. On ne voit à Phnom-Penh aucun signe des hostilités qui se poursuivent contre le Vietnam : ni chars ni soldats

Enfin, les diplomates, qui ont visité les temples d'Angkor, ont estimé que le régime de M. Pol Pot semblait parvenir à nourrir la population de sa capitale ; selon M. Bjork, il n'y a pas de famine, et la superficie cultivée est plus vaste qu'en 1976. Chacun reçoit une ration de base de riz, de sel, de vêtements, et du grain est distribué aux coopératives pour être semé. Les transactions s'effectuent entre les coopératives et l'Etat.

Ces déclarations sont contredites par le récit fait samedi devant l'American Security Council, une organisation privée, par un réfugié cambodgien, M. Pin Yathay, qui était directeur des travaux publics du régime du maréchal Lon Nol, selon M. Pin Yathay, au moins deux millions et demi de personnes sont mortes au Cambodge depuis avril 1975 et la situation alimentaire continue d'empirer. M. Pin Yathay a affirmé que les cas de cannibalisme étaient nombreux. Cette dernière affirmation est toutefois démentie par des réfugiés khmers en Thaïlande, cités par l'A.F.P., et les experts du Département d'Etat estiment qu'il est impossible de prouver la véracité des faits cités par M. Pin. — *(Reuter, A.F.P., A.P.)*

Indonésie

LA TENSION MONTE A DJAKARTA

La tension monte à Djakarta, à quelques semaines de l'élection présidentielle de mars, à laquelle le chef de l'Etat actuel, le général Suharto, est seul candidat. Après la suspension, à la fin de la semaine dernière, des quatre principaux quotidiens (« le Monde » daté 22-23 janvier), quatre autres journaux ont été fermés : l' « Indonesia Times », en langue anglaise, « Sinar Pagi », « Pos Kota » et « Pos Sore ». Il s'agit d'une « interdiction temporaire » pour assurer la « stabilité nationale », a dit le ministre de l'information.

D'autre part, l'armée et la police ont procédé à de nombreuses arrestations dans les universités. Les étudiants demandent des changements à la tête de l'Etat. Ils estiment que le général Suharto est personnellement responsable de la corruption et de l'injustice sociale et que sa réélection pourrait plonger le pays dans un nouveau bain de sang. Les autorités ont pris des mesures exceptionnelles de sécurité dans la capitale, quadrillant les universités, tandis que les soldats et les blindés prenaient position dans les rues. Le général Makmun Murod, chef d'état-major, a donné l'ordre à ses hommes de se tenir prêts à toute éventualité. — (Reuter, A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LA TERRORISTE PRESUMEE CHRISTINE DOROTEHA KUBY a été arrêtée, samedi 21 janvier, à Hambourg, après un échange de coups de feu au cours duquel la jeune femme et un policier ont été blessés. Son arrestation dissipe la rumeur selon laquelle Christine Kuby et six autres terroristes auraient été exécutés comme traîtres par d'autres membres de leur organisation. Jusqu'ici, il ne semble pas qu'elle ait été considérée par la police comme faisant partie du « noyau dur » du mouvement terroriste. Il n'est pas exclu, toutefois, qu'elle ait pu jouer un rôle dans les affaires Schleyer et Ponto : le revolver de fabrication américaine dont elle s'est servie à Hambourg serait du même type que les armes utilisées lors de ces deux attentats. — *(Corresp.)*

Comores

PRES DE DEUX MILLE CINQ CENTS PERSONNES ont débarqué vendredi 20 janvier en Grande-Comore, venant des îles d'Anjouan et de Moheli, afin de réclamer aux dirigeants un « châtiment exemplaire » contre les auteurs présumés de l'attentat contre le président Ali Soilih, a annoncé dimanche 22 janvier Radio-Comores. — *(Reuter.)*

Espagne

LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES de la Chambre des députés a décidé d'entendre douze personnalités ayant joué un rôle dans la signature de l'accord de Madrid de novembre 1975 sur le Sahara. Le P.S.O.E. a décidé de s'opposer, d'autre part, à la ratification de l'accord de pêche hispano-marocain, estimant qu'il contient des conditions léonines pour l'Espagne et qu'il constituerait une confirmation indirecte de l'accord de Madrid. — *(Corresp.)*

LE M.P.A.I.A.C. (Mouvement populaire pour l'indépendance et l'autodétermination de l'archipel canarien) a annoncé, samedi 21 janvier, qu'il avait fait exploser une bombe à La Laguna, dans l'île de Ténérife. Les dégâts sont estimés à 5 millions de pesetas. Selon M. Antonio Cubillo, secrétaire général du mouvement, cet attentat est une riposte à la démarche effectuée par le comte de Barcelone, père du roi d'Espagne, auprès du colonel Kadhafi pour lui demander de s'opposer à la présence du M.P.A.I.A.C. à la conférence du comité de libération de l'O.U.A., qui doit se réunir à Tripoli le 13 février. — *(Corresp.)*

● LE COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE ESPAGNOL, réuni à Madrid, samedi 21 et dimanche 22 janvier, a mis l'accent sur la nécessité d'organiser le plus rapidement possible des élections municipales et décidé que le neuvième congrès du parti aura lieu du 5 au 9 avril à Madrid. Il coïncidera avec le premier anniversaire de la légalisation du parti le 8 avril 1977. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● UNE DELEGATION DU SOVIET SUPREME DE L'U.R.S.S., conduite par M. Ponomarev, suppléant au bureau politique du C.C. du P.C. soviétique, est arrivée le dimanche 22 janvier à Washington. Elle se rendra durant sa visite de onze jours à Houston, Los Angeles, Detroit et New-York. Les quatre premiers jours seront consacrés à l'étude du fonctionnement du Congrès. — *(A.F.P.)*

Gabon

● M. PAUL MARIE YEMBIT, premier vice-président du Gabon indépendant, sous la présidence de M. Léon M'Ba, est mort samedi 21 janvier à Libreville. Agé de soixante ans, il n'exerçait plus de fonctions gouvernementales depuis dix ans. — *(Reuter.)*

ONU

● LE HAUT COMMISSARIAT DE L'ONU POUR LES REFUGIES a besoin de 35 millions de dollars pour 1978 et n'a reçu jusqu'à présent que 12,3 millions, a déclaré, mardi 17 janvier, le nouveau haut commissaire, M. Hartling. Le budget du haut commissariat dépend uniquement de contributions volontaires. — *(A.F.P.)*

Pologne

● M. KAZIMIERZ OLSEWSKI, qui avait perdu le mois dernier son poste de vice-président du conseil, a été nommé ambassadeur de Pologne à Moscou. De 1975 à 1977, il avait représenté la Pologne au siège du Comecon à Moscou. Il avait détenu auparavant le portefeuille du commerce extérieur.

AFRIQUE

Tunisie

La centrale syndicale adopte le principe d'une grève générale

De notre correspondant

Tunis. — Le principe d'une grève d'avertissement « *dans les plus brefs délais* » a été retenu, le dimanche 22 janvier, par la commission administrative de la centrale syndicale U.G.T.T. Ce mouvement, qui concernera l'ensemble du pays et dont la date, la durée et les modalités seront fixées ultérieurement, a été décidé en réponse « *aux exigences de la base qui commence à perdre patience devant les provocations répétées dont l'U.G.T.T. est l'objet* ».

La décision du syndicat a été annoncée en début de soirée par le secrétaire général, M. Habib Achour, qui parlait du balcon de son bureau.

La foule, qui scandait entre autres slogans « *Grève générale* », « *Grève générale* », n'a pu retenir un mouvement de déception en apprenant que le mouvement n'était pas déclenché sur le champ. En s'accordant encore un délai, il semble que les dirigeants syndicalistes hésitent à prendre la responsabilité d'un affrontement direct que le comité central du parti socialiste destourien, réuni vendredi et samedi, a lui aussi évité.

« *Barrer la route aux saboteurs* » et « *mobiliser le parti pour faire face aux fauteurs de troubles* » : telles sont les conclusions tirées samedi par le président Bourguiba et M. Nouira à la fin des travaux du comité central, qui ont été entièrement consacrés à l'examen de la crise née du « déviationnisme » de la direction de la centrale syndicale.

Mais tout en affichant leur volonté de fermeté, les dirigeants du parti ont tenu à laisser la porte entrouverte, plus particulièrement à l'intention de M. Achour. Bien que démissionnaire du bureau politique et du comité central du parti depuis la tenue du conseil national de l'U.G.T.T. (*le Monde* du 12 janvier), M. Achour n'a pas été exclu, comme il est pourtant d'usage en pareil cas ; il n'a été l'objet, publiquement, d'aucune critique personnelle ; bien plus, le président Bourguiba a tenu à le distinguer des « saboteurs » et à reconnaître sa popularité parmi les travailleurs.

Selon l'analyse du parti, les options économiques et sociales définies voilà trois ans doivent être maintenues, le gouvernement doit poursuivre sa politique contractuelle, et « *les intrus qui se sont infiltrés parmi les dirigeants de l'organisation ouvrière* » pour prôner la lutte des classes et la dictature du prolétariat doivent être chassés par les travailleurs eux-mêmes, qui ont été trompés.

Comment cette opération peut-elle être menée ? Dans sa résolution finale, le comité central du parti fait une suggestion pour « *prévenir à l'avenir le déviationnisme* » : que les adhérents des organisations nationales soient désormais en mesure de choisir « *dans la liberté* » leurs représentants. Il recommande à cet effet la promulgation d'une loi qui conférerait à « *des personnalités neutres* » — des magistrats — le contrôle de toutes les élections, et se déclare disposé à appliquer également dans les instances du parti cette procédure.

Une telle formule a été énergiquement rejetée par la commission administrative de l'U.G.T.T., qui considère qu'elle porte atteinte au droit syndical, constitue une immixtion dans les affaires intérieures de la centrale et est en contradiction avec la Constitution qui garantit les libertés publiques et avec les conventions internationales sur les libertés syndicales.

Dès lors, faudra-t-il en arriver à la convocation d'un congrès extraordinaire pour « purger » la centrale ? C'est ce que viennent de demander treize anciens dirigeants (dont neuf ont appartenu à l'exécutif) de la centrale « *écartés arbitrairement* » au cours de ces dernières années. Dans un texte diffusé par l'agence Tunis Afrique Presse, ils appellent les travailleurs à « *prendre l'initiative de toutes les actions qui s'imposent pour la tenue d'un congrès extraordinaire* ». Si l'on s'en tient aux statuts de la centrale selon lesquels ce congrès ne peut être réuni qu'à la demande des deux tiers des adhérents, un tel projet paraît difficile à réaliser. Reste une autre solution déjà envisagée dans la presse : une scission et la création d'un autre syndicat qui trouverait évidemment toutes les facilités de travail auprès du pouvoir.

MICHEL DENRÉ.

République Sud-Africaine

Les étudiants de Soweto décident de poursuivre la grève des cours

De notre correspondant

Johannesburg. — « *Nous avons sacrifié deux ans de l'éducation de nos enfants pour obtenir l'abolition de l'éducation bantoue, allons-nous céder la troisième année ?* » A la question posée par cette mère de famille, deux mille personnes ont répondu par un cri unanime : « *Non, il ne faut pas céder !* »

Une foule enthousiaste et déterminée a assisté dimanche 22 janvier à une réunion organisée par le comité d'action de Soweto, un mouvement se réclamant de la conscience noire, dans l'église anglicane Saint-Francis.

Deux thèmes de discussion ont été abordés : celui de l'enseignement dispensé aux Noirs (la rentrée scolaire des établissements secondaires devant avoir lieu la semaine prochaine) et celui des conseils de communauté que le gouvernement désire installer à la place des conseils urbains bantous.

Pour les lycéens et collégiens regroupés à présent au sein d'une nouvelle organisation, la Soweto Students League (la Ligue des étudiants de Soweto), il n'est pas question de retourner dans les écoles d'Etat tant que l'éducation bantoue ne sera pas abandonnée.

Cette revendication a été reprise dimanche dans une résolution en quatre points réclamant une conférence nationale qui réunirait parents, étudiants et professeurs pour mettre sur pied un nouveau système d'enseignement.

Les parents ont décidé de ne pas encourager les enfants à se rendre à l'école et d'aider toute initiative de la communauté pour créer un autre enseignement. De même, les protestataires de Saint-Francis ont condamné unanimement les conseils de communauté. Ils refusent donc de participer aux élections que le gouvernement veut organiser le 18 février prochain pour en élire les membres. Ils ont en revanche réaffirmé leur soutien au comité des Dix qui réunit des Africains de Soweto et qui réclame l'autonomie de leur cité. La plupart des membres de ce comité sont détenus.

Un incident a marqué ce meeting passionné : l'arrivée de plusieurs fourgons de police d'où sortirent des hommes armés. Des pierres commencèrent à pleuvoir quand ces derniers s'emparèrent de deux journalistes locaux africains (du *Rand Daily Mail* et du *Post*) et de cinq correspondants étrangers, représentant l'Agence France-Presse, l'Associated Press, l'United Press international et la Voix de l'Amérique, pourtant tous munis de permis en règle pour « pénétrer » dans le Township. Ces journalistes ont été libérés quelques heures plus tard sans qu'aucune explication leur soit fournie.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Sénégal

● LE PARTI AFRICAIN DE L'INDEPENDANCE (P.A.I.), l'une des deux formations de l'opposition légale, ne présentera aucun candidat à l'élection présidentielle du 26 février, a annoncé, vendredi 20 janvier, le président de cette formation, M. Majmout Diop. Deux candidatures ont jusqu'à présent été déposées : celle du président Senghor et celle de M. Adoulaye Wade, secrétaire général du parti démocratique sénégalais, seconde formation d'opposition légale.

Rhodésie

● LE PREMIER MINISTRE, M. Ian Smith, s'en est vivement pris samedi 22 janvier, à la Grande-Bretagne, lui demandant de cesser d'« embêter » la Rhodésie et d'« entraver l'évolution de ce pays vers la paix et la prospérité ».

M. Smith a notamment attaqué le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen. Celui-ci doit rencontrer le 30 janvier à Malte MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, dirigeants du Front patriotique. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Chirac invite sa formation à ne pas tomber dans le piège des polémiques

L'histoire politique enseigne que, tels les grands fauves, les gaullistes chassent souvent solitaires mais ne se dévorent jamais entre eux et que l'approche du danger les rapproche. Cette règle s'est vérifiée dimanche 22 janvier. Accusé d'être le diviseur de la majorité et surtout de préparer la défaite de celle-ci pour mieux apparaître comme un recours, M. Jacques Chirac a réfuté avec force ces accusations et commence de passer à la contre-offensive.

Avant d'être dans la soirée l'hôte du Club de la presse d'Europe 1, le président du R.P.R. a réuni à huis clos tous les cadres et les candidats de son mouvement. Devant plusieurs centaines de participants, M. Chirac a refait l'historique de la crise électorale de la majorité pour en innocenter le R.P.R.

Il s'est gardé de toute agressivité pour mieux laisser aux autres le monopole de l'agression. Tout en dénonçant une nouvelle fois la constitution du « front antigaulliste », il a donné comme consigne formelle à ses candidats de ne pas tomber dans le piège des polémiques avec leurs partenaires de la majorité. Proclamant sa conviction que la majorité pouvait encore emporter la victoire, il a nié avec force toute « stratégie de la défaite » ou toute « solution de recours » comme le procès lui en est fait.

Cette réunion a surtout été marquée par un rebondissement de la situation électorale qui dépasse le cadre du seul R.P.R. : le ralliement public et ostensible de M. Jacques Chaban-Delmas aux thèses et à l'attitude de M. Chirac, alors que l'ancien candidat U.D.R. à la présidence de la République boudait depuis trois ans

M. Chaban-Delmas se réconcilie avec le président du R.P.R.

les grandes manifestations de son parti. Le maire de Bordeaux a été, en effet, accueilli à son arrivée dans la salle par une unanime ovation et c'est sous les noms longuement scandés de « Chirac-Chaban » qu'il a gagné la tribune où il a échangé avec le président du R.P.R. une chaleureuse poignée de main.

A de nombreuses reprises M. Chaban-Delmas a approuvé par des hochements de tête significatifs le discours de M. Chirac et il a applaudi sa conclusion. Il a dit ensuite sa « solidarité complète » avec les propos tenus et précisé qu'il présiderait à Bordeaux le meeting au cours duquel M. Chirac prendra la parole mercredi 25 janvier.

Cette réconciliation publique de deux hommes dont les divergences étaient connues a vivement satisfait les responsables du R.P.R. autant que les candidats tant il est vrai que les gaullistes ont toujours apprécié les manifestations d'unanimité un peu théâtrales dans lesquelles ils voient le gage de leur cohésion et de leur force. Pour beaucoup une cicatrice se fermait ainsi avec le retour dans le giron originel d'un gaulliste « historique », qui conserve encore un certain prestige et d'un de ces « barons » qui avaient été quelque peu bousculés par la nouvelle vague chiraquienne depuis 1974.

Il est vrai que M. Chaban-Delmas avait, lors du déjeuner à l'Elysée, lundi 16 janvier, adressé quelques reproches à ses propres amis, mais surtout dénoncé les « maladresses » de leurs partenaires, et leurs « provocations ». Il s'était ensuite efforcé d'obtenir de M. Raymond Barre, qui l'avait reçu le même jour, que rien d'irrémédiable ne fût fait qui entamât la cohésion de la majorité. Au cours de ses contacts le maire de Bordeaux a éprouvé certaines déceptions, rencontré quelque incompréhension et il a acquis la conviction qu'un front anti-R.P.R. était bien en voie de création, avec la caution de M. Barre, et qu'une majorité de rechange était bel et bien espérée sinon déjà recherchée. Il avait d'ailleurs averti ses interlocuteurs qu'il ne pourrait que soutenir M. Chirac si une telle entreprise continuait d'être dirigée contre le mouvement gaulliste.

Tout au long de la journée de dimanche M. Chirac a peu parlé de M. Barre, sinon pour s'étonner que, de l'étranger, le premier ministre qualifie la situation intérieure de « marécage », étonnement partagé par tous ses auditeurs du R.P.R. Il n'a adressé aucune critique à M. Giscard d'Estaing, donnant cependant lecture de la lettre qu'il lui avait envoyée le 9 janvier. Il a insisté pour que le chef de l'État n'apparaisse pas comme le leader d'une faction au sein de la majorité, comme tenteraient de le présenter ceux qui, selon M. Chirac, constituent le « front anti-R.P.R. ». Le ralliement de M. Chaban-Delmas prive en tout cas ces derniers de l'argument selon lequel, dans un mouvement gaulliste divisé en tendances opposées, le maire de Bordeaux représenterait ceux qui seraient prêts à pactiser avec les « frontistes » et à se prêter à une solution de rechange pour la majorité. M. Chirac et le R.P.R., qui ont été la cible des attaques de leurs partenaires, veulent désormais — avec le renfort qu'ils viennent de recevoir — montrer qu'ils sont les victimes innocentes d'un procès d'intention et se présenter comme les défenseurs principaux et intransigeants de la Ve République, face aux socialistes et aux communistes. Cela sera notamment le thème du « rassemblement populaire » du 11 février à la porte de Pantin, où le R.P.R. attend au moins trente mille participants.

ANDRÉ PASSERON.

(Dessin de KONK.)

Dans un grand hôtel du quartier Montparnasse, dimanche matin 22 janvier, le R.P.R. avait réuni les membres du comité central, les candidats investis, les secrétaires départementaux et de circonscriptions ainsi que les délégués à l'action ouvrière et professionnelle, aux femmes et aux jeunes. M. Jérôme Monod, secrétaire général du mouvement, a précisé qu'une souscription nationale serait lancée dès cette semaine afin que, sans attendre la rentrée des cotisations, « *tous les efforts financiers soient concentrés sur la campagne électorale* ».

M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint, a indiqué que le rassemblement organisé à la porte de Pantin le 11 février permettra la présentation au public de tous les candidats R.P.R. et qu'il aura pour objet « *d'expliquer clairement le sens du combat électoral mené par le mouvement gaulliste* ». Cette manifestation, qui commencera à 10 heures du matin et comprendra une partie artistique, se terminera par un discours de M. Chirac qui « *lancera un appel au peuple de France et à l'ensemble des électeurs* ». Les affiches qui reproduisent la statue de La Marseillaise, de Rude, avec la mention « Pour la République... Rassemblement », seront, a précisé M. Pasqua, diffusées et posées uniquement par les militants du R.P.R.

« M. Mitterrand ouvrira une crise présidentielle »

Après M. Claude Labbé, M. Jacques Chirac a pris la parole. Il a ensuite déclaré à la presse : « *J'ai indiqué aux candidats et aux cadres du mouvement qu'ils devaient être conscients que notre seul adversaire est l'opposition, c'est-à-dire les candidats du parti socialiste et du parti communiste, qui représentent un danger d'aventure pour notre pays. Je leur ai demandé aussi qu'aucune polémique ne soit engagée, ni relevée, ni entretenue, entre les candidats de la majorité au premier tour, car ils sont liés par un respect total du pacte majoritaire. Nous allons utiliser la totalité de notre énergie pour gagner, car, comme le disait André Malraux : « Il » n'y a qu'une façon de combattre, c'est d'être vainqueur* »

Au cours du Club de la presse d'Europe 1, dimanche soir 22 janvier, M. Chirac a notamment déclaré :

« *Si véritablement il devait y avoir constitution et confirmation d'un front commun d'un certain nombre de mouvements et partis de la majorité contre le R.P.R., c'est-à-dire d'un front anti-R.P.R., ce serait une mauvaise affaire pour l'ensemble de la majorité, une mauvaise affaire pour nos institutions et une mauvaise affaire pour le président de la République. (...)*

» *Nous appartenons, j'appartiens, à un mouvement dont la vocation est essentiellement le soutien à nos institutions. Le chef de l'Etat est un élément à nos yeux essentiel de ces institutions, qui, en aucun cas, ne doit être mis en cause ou rabaissé, parce qu'il a la légitimité que lui confère son élection au suffrage universel. Tout processus, toute tentative de réduire son rôle au rôle de représentant d'une faction, ce à quoi d'ailleurs il se refuse, mais ce à quoi il est entraîné, par excès de zèle, par une partie de ses plus ardents supporters, est une mauvaise chose pour lui et donc pour les institutions. J'ai précisé le risque de façon que chacun en soit conscient.* »

Questionné sur une « configuration qui laisserait hors du gouvernement deux blocs, communistes et gaullistes, avec un double recours », M. Chirac a répondu : « *Je ne crois pas à la possibilité d'un tel schéma. M. Mitterrand a fait connaître au parti socialiste, qu'il dirige fermement, une expansion et un progrès très rapides et lui a inspiré une ligne nette et ferme (...) quand il a indiqué que l'inspiration du programme socialiste devait rester marxiste. Il y a actuellement une divergence de vues profonde de nature oppositionnelle avec le parti communiste. M. Mitterrand ne peut pas, au lendemain des élections et dans l'hypothèse où la majorité serait battue, considérer comme atteint son objectif en étant premier ministre, avec d'un côté un chef de l'Etat qui naturellement ne lui faciliterait pas l'existence ni la poursuite de ses choix, et, de l'autre côté, un parti communiste qui ne lui ménagerait pas son hostilité et qui lui ferait la vie dure, notamment parce qu'il ne pourrait pas tenir l'ensemble des promesses démagogiques qu'il a faites depuis plusieurs années.*

» *Il serait donc dans une position contestable et contestée, dont il ne peut naturellement pas se satisfaire. Il n'a donc qu'une seule porte de sortie, qui est de faire en sorte d'avoir la réalité du pouvoir pour ensuite conduire les choses comme il l'entend sans être en permanence contesté ou retenu. Pour cela, il faut que dans les plus brefs dé' 's il ouvre une crise institutionnelle, une crise présidentielle, de sorte que des élections présidentielles lui donnant l'occasion d'accéder au seul poste qu'il peut véritablement vouloir pour assurer ses objectifs, c'est-à-dire au poste de président de la République. Ce raisonnement est une fatalité de l'action telle qu'elle se présente aujourd'hui pour M. Mitterrand.* »

« *Ce qui nous distingue, c'est le refus de tout compromis tout court, et pas seulement, et cela va de soi, avec le parti socialiste. Ce qui nous distingue dans la majorité, c'est un certain comportement qui refuse à la fois le compromis et la fatalité, ce qui nous conduit à défendre avec plus d'ardeur que d'autres ce qui nous paraît essentiel (...).*

» *On a souligné le fait que M. Chaban-Delmas siégeait à la tribune de notre réunion d'aujourd'hui. M. Chaban-Delmas, comme tous les gaullistes, a été, tous ces derniers jours, un peu choqué par les mauvais traitements qui nous étaient infligés. Quand on conteste les gaullistes, ils ont pour réaction spontanée — ce que ne comprennent pas ceux qui ne le sont pas — de se rassembler, de se regrouper. Je crois que c'est ce qui explique le geste de M. Chaban-Delmas, dont, pour ma part, je me réjouis.* »

« Il est naturel qu'il y ait des débats »

Interrogé dimanche soir 22 janvier au « Club de la presse » d'Europe 1 sur les propos tenus à Pékin par M. Barre (voir page 4), M. Chirac a déclaré :

« *Je n'ai pas entendu le premier ministre employer les termes de « situation marécageuse ». Je suis tout de même un peu sceptique. Je n'imagine pas que le premier ministre, à l'étranger, qualifie la politique intérieure française de marécage. C'est une situation actuellement normale qui est le jeu de la démocratie, et, notamment pendant les périodes électorales, il est tout à fait naturel qu'il y ait des débats.* »

● *M. Alain Griotteray*, délégué national chargé des élections au parti républicain, a déclaré samedi 21 janvier : « *Les tensions au sein de la majorité sont dues à un malentendu. Quand on sait qu'une soixantaine de circonscriptions se joueront à 1 % des voix près, il est interdit de pratiquer la politique du pire et de prononcer des exclusives. A l'approche des échéances, les radicaux ont fini par se rendre compte que leur seule chance de contribuer à l'échec d'une opposition collectiviste était de se joindre aux partis de la majorité. Un accord sur les candidatures uniques et sur le principe du désistement automatique étant en cours de règlement, les uns et les autres des responsables se doivent d'entretenir une atmosphère de confiance et d'indulgence indispensable à une dynamique du succès.* »

L'Élysée et la cohésion de la majorité

(Suite de la première page.)

Le regroupement des formations non gaullistes sur la base du soutien au président de la République était, en fait, inéluctable depuis que, au printemps dernier, l'hypothèse d'un retour au scrutin proportionnel avait été vigoureusement repoussée par le R.P.R. MM. Soisson, Lecanuet et Servan-Schreiber étaient à l'évidence conscients que des « primaires » à trois candidats, et parfois plus, aboutiraient à ce que le représentant du R.P.R. arrive en tête au premier tour dans un grand nombre de circonscriptions. M. Chirac avait tenté de compenser cette inégalité en accordant à ses partenaires une centaine de candidatures uni-

Le président de la République a indirectement couvert de son autorité les arbitrages rendus à l'Hôtel Matignon. Il les a approuvés en déclarant, le 16 janvier, que le mode de scrutin étant ce qu'il est, il est normal que le pluralisme tende à se réduire, dans chaque camp, à une alternative. Mais il a précisé, au cours des conversations qui ont suivi, qu'« *il n'irait pas plus avant dans* ques. Cela ne pouvait suffire. *les problèmes des partis* ».

C'en était déjà trop pour le R.P.R., qui, en dépit des assurances données par M. Giscard d'Estaing au cours du même déjeuner, a répliqué en accusant ses partisans, et donc le chef de l'Etat lui-même, de se préparer à un compromis avec le parti socialiste. C'est que la campagne du P.C.F. contre les socialistes les a aidés dans leurs efforts pour apparaître comme des hommes de gouvernement aux yeux des électeurs qui en doutaient ; pour ceux-là, l'hostilité des communistes et la bienveillance de M. Carter sont des brevets de modération et de sérieux. M. Chirac et ses amis ont vu le danger, mais aussi la manière de l'utiliser afin d'amener leurs alliés et le chef de l'Etat à se rapprocher du R.P.R. en récusant toute hypothèse de « troisième force ». En prédisant dimanche soir que l'arrivée de M. Mitterrand à l'Hôtel Matignon déboucherait sur une « *crise présidentielle* », le chef du R.P.R. a une nouvelle fois lancé un appel à M. Giscard d'Estaing pour que celui-ci fasse de son mandat, c'est-à-dire de la stabilité du régime, l'enjeu principal des élections de mars.

Le président de la République s'y refuse. Rien n'indique, dit-on, à l'Elysée que le discours attendu de M. Giscard d'Estaing, vendredi prochain, à Verdun-sur-le-Doubs (Haute-Saône), l'engagera « plus avant » dans la compétition électorale. De la comparaison des divers programmes, chacun pourra conclure que le « *bon choix pour la France* » n'est pas à gauche ; mais le chef de l'Etat ne tentera pas d'intimider les électeurs en les menaçant d'un chaos institutionnel si l'opposition l'emporte. Toutefois, s'il est probable que M. Giscard d'Estaing s'estime assez fort pour imposer à un gouvernement de gauche de respecter l'essentiel de la politique menée depuis bientôt quatre ans, il va de soi qu'il ne le dira pas.

M. Chirac se contentera-t-il de la réserve du président de la République et des protestations de loyauté par lesquelles ses partenaires ont répondu aux accusations de trahison dont il les avait gratifiés, le 16 janvier, à Vierzon ? Il semble que, en voulant prendre la tête de la campagne de la majorité, le président du R.P.R. cherche, à la fois, à créer un courant de réaction contre la perspective d'un gouvernement socialiste, à y entraîner derrière lui ses alliés et à refermer sur eux les portes de la forteresse conservatrice.

PATRICK JARREAU.

PARIS. — M. Jean Aillaud, chargé de mission auprès du maire de Paris, ancien membre du comité fédéral R.P.R. de Paris, nous a indiqué, vendredi 20 janvier, qu'il maintient sa candidature dans la 11e circonscription de la capitale (actuellement détenue par M. Charles Magaud, R.P.R., qui a remplacé M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel), car il n'accepte pas que le R.P.R. « *soutienne un C.D.S. qui s'est toujours opposé au gaullisme* », en l'occurrence M. Paul Pernin, adjoint au maire. M. Aillaud a également estimé que l'exclusion prononcée contre lui par le R.P.R. est « *irrecevable* » au motif que « *les conflits doivent être soumis à une commission nationale qui n'a pas été réunie* ».

● *M. André Bettencourt*, sénateur de Seine-Maritime (P.R.), candidat unique de la majorité, a été réélu, ce lundi 23 janvier, président du conseil général de Haute-Normandie par vingt-neuf voix contre dix à M. Raoul Clouet, maire adjoint d'Evreux, candidat du parti communiste, soutenu par le parti socialiste. M. Geoffroy de Montalembert, sénateur R.P.R. de Seine-Maritime, doyen de l'assemblée, a obtenu une voix. — *(Corresp.)*

M. Bonnet : il importe de ne pas se tromper d'adversaires

Evoquant l'organisation d'élections « primaires » au sein de la majorité, M. Christian Bonnet (P.R.), ministre de l'intérieur, a notamment déclaré, dans une interview diffusée, dimanche 22 janvier, par l'Agence France-Presse : « *La majorité qui soutient le président de la République depuis plus de trois ans comprend plusieurs familles selon la formule de M. Valéry Giscard d'Estaing dans son discours de Ploërmel (1). Il me paraît donc normal que soit proposé aux électeurs, dans beaucoup de circonscriptions, des candidats qui leur offrent la possibilité d'exprimer leur sensibilité propre. Il importe seulement que, liés par un accord de désistement au second tour, ils ne se trompent pas d'adversaires et ne se laissent pas aller à des outrances de nature à désorienter leur électorat.* »

Interrogé sur le point de savoir s'il estime que le différend entre le R.P.R. et les autres formations de la majorité est « *une simple péripétie* », M. Christian Bonnet a ajouté : « *Je veux encore l'espérer, malgré le génie qu'ont toujours eu les Français d'entretenir des divisions fratricides. Les sondages publiés récemment, mais surtout les indications dont je dispose, m'incitent à dire à ceux qui sont effectivement des partenaires : il est grand temps de vous mettre à l'œuvre, car regardez ce qui vous sépare et considérez ce qui nous menace. (...)* »

Pas de retour au jeu des partis

« *Plus que la notion de rééquilibrage, deux choses me préoccupent. La première est la victoire de la majorité. La seconde est que soit tué dans l'œuf tout retour au régime des partis que je sens réapparaître insidieusement et auquel la Constitution de la Ve République a voulu mettre un terme.* »

Pour le ministre de l'intérieur « *le pluralisme ne doit pas être confondu avec l'anarchie et la pagaille* ». « *Autant il est souhaitable que dans beaucoup de circonscriptions un choix soit offert au premier tour aux électeurs qui veulent apporter leurs suffrages à la majorité*, dit-il, *autant il est déplorable de voir se multiplier les candidatures. Sait-on que dans certain cas il y a cinq, huit, voire onze candidats ? Sans un minimum d'organisation, la majorité risquerait souvent de n'avoir plus aucun représentant au second tour, puisque 12,50 % des inscrits représentent 16 à 18 % des votants.* »

En conclusion M. Christian Bonnet a affirmé qu'il participera activement à la campagne électorale : *Autant que me le permettront mes responsabilités dans deux domaines essentiels — celui de la sécurité des Français, dont je parle peu mais m'occupe beaucoup, et celui de la parfaite régularité du scrutin — je me battrai avec une passion égale à celle que j'ai déployée en 1974 lors de l'élection présidentielle, pour défendre la seule politique possible dans la situation économique actuelle : celle qu'a récemment présentée M. Raymond Barre.* »

(1) Le 8 février 1977.

YVELINES. — *M. Bernard Destremau*, ancien secrétaire d'Etat, député de la 5e circonscription, a confirmé samedi 21 janvier qu'il sera candidat aux prochaines élections législatives.

Le Front national publie une seconde liste de trente-trois candidats

Le Front national (extrême droite) a rendu publique, samedi 21 janvier, au cours d'une conférence de presse, une seconde liste de trente-trois candidats aux élections législatives ; une première liste de cent quatre candidats avait été publiée le 11 janvier (le Monde du *13 janvier).*

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, candidat dans la cinquième circonscription de Paris (VIIe arrondissement), dont le député est M. Edouard Frédéric-Dupont (appar. P.R.), a précisé que l'*objectif de son mouvement est* d'« abaisser les deux blocs, la majorité comme la gauche, au-dessous de la barre des 50 % des suffrages ».

Après avoir rappelé que « les candidats de l'opposition nationale » *se désisteront, d'une part en fonction de la position que prendront les autres candidats sur la question de l'immigration, et d'autre part selon le* « paysage politique » *du pays au soir du premier tour de scrutin, M. Le Pen a évoqué la campagne lancée par le Front national pour dénoncer* « le caractère excessif de l'immigration » ; *M. Le Pen a affirmé* : « En attirant l'attention du pays sans haine et sans animosité, nous traduisons l'inquiétude de millions de Français qui se demandent pourquoi les travailleurs immigrés prennent la place de nos travailleurs au chômage. »

Enfin, M. Le Pen a lancé un appel aux « Parisiens antimarxistes » *pour qu'ils viennent apporter leur* « témoignage de sympathie » *à M. Giorgio Almirante, secrétaire général du M.S.I. (Mouvement social italien), lors de la visite que celui-ci effectuera, jeudi 26 janvier, au siège du Front national.*

CALVADOS. — MM. Piergentilli (1re), Jean Cadiou (2e) ; Mme Caron (3e) ; M. Yves Siri (4e).

EURE. — M. Antoine Soenen (1re) ; Mmes Debuchy (2e), Clamens (4e).

HAUTE-GARONNE. — M. Guy Lopez (1re).

LOIRE. — M. Claude Breuil (4e).

LOIRE-ATLANTIQUE. — MM. Jean Hingant (3e), Philippe Legrand (5e), Jean Beaupère (6e).

MOSELLE. — M. Dahlmen (4e).

NORD. — MM. André Pagnien (17e), Jean de Facq (19e).

ORNE. — Mme Guérin (1re) ; M. Girard (2e).

PAS-DE-CALAIS. — M. Duquesnoy (2e).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES. — M. Ronald Gamet (4e).

SAONE. — M. Joël Perdriset (2e).

SEINE-MARITIME. — MM. Jacquelin Bourgeois (1re) ; Michel Demesy (5e) ; Robert Lesieur (6e).

VAR. — M. Alain Conan (3e).

VAUCLUSE. — MM. René Giraud (1re) ; Michel Locquet (2e).

REGION PARISIENNE

PARIS. — Mme Marie-Jeanne Arnoux (14e) ; M. René Landis (19e).

HAUTS-DE-SEINE. — MM. Basset (9e) ; Didier Coulais (10e) ; Alain Gatteau (12e).

SEINE-SAINT-DENIS. — M. Marc Fredriksen (2e).

YVELINES. — M. Christian Cozzolino (1re).

هكذا من الأصل

LÉGISLATIVES

A Dreux

Le désaccord sur la politique fiscale n'est qu'un des éléments du contentieux P.C.-P.S.

De notre envoyé spécial

Dreux. — Dreux fait partie de ces villes de la grande périphérie parisienne qui, dans les années 60, ont profité de la politique de décentralisation. A l'industrie traditionnelle de la chaussure — on disait couramment « travailler à la godasse » — ont succédé des firmes comme Philips puis Renault. La ville a débordé la vallée, gagné les plateaux : au nord les usines, au sud les salariés. La bourgeoisie a tendance à quitter le centre historique, consacré au commerce, pour s'installer dans les communes voisines.

Une ville éclatée, qui se reconnaît difficilement elle-même. Une ville qui, en se développant, a attiré une population jeune : la moitié environ des habitants ont moins de vingt ans ; une population insuffisamment qualifiée : les ouvriers constituent plus de la moitié des habitants et les trois quarts d'entre eux sont des O.S. : une population hétéroclite : on compte 17 % de travailleurs immigrés et, parmi eux, plus de quinze nationalités sont représentées. On dénombre également des harkis, plus isolés encore que les immigrés. Une ville à laquelle il convient de redonner une vie collective.

C'est sur ce thème notamment que s'était développée, il y a un an, la campagne de la gauche pour les élections municipales, campagne qui s'était soldée par la victoire de la liste conduite par Mlle Françoise Gaspard, jeune énarque devenue trois mois après son succès, à l'occasion du congrès de Nantes, membre du bureau exécutif du parti socialiste. *Changer la vie ici et maintenant,* affirme l'hymne socialiste créé à l'occasion de ces mêmes assises. C'est ce que souhaite la municipalité de Dreux, mais...

Mais, comme dans toutes les communes, les ressources financières sont limitées. La part versée par *l'Etat ne cesse de diminuer en proportion.* Pour la première fois à Dreux, le produit des centimes directement prélevés au niveau local sera deux fois supérieur aux versements de l'Etat. La nouvelle équipe doit également tenir compte du poids particulièrement lourd des annuités de remboursement de la dette. Dreux, comme la plupart des villes qui ont connu une forte croissance au beau temps de l'expansion, a recouru systématiquement à l'emprunt plutôt qu'à l'autofinancement. Quand, au mois de septembre, le premier projet de budget fut établi, la commission des finances du conseil municipal découvrit, stupéfaite, que les demandes des différents adjoints conduisaient à une augmentation de la pression fiscale de 45 %. Un second projet ramène cette augmentation à 32 %. Le projet définitif — environ 90 millions de francs — après une série d'arbitrages du maire, portant sur 2 millions, se limite à 25 %. « *Du fait de la mise en service de nouveaux logements et de la péréquation qui s'établit avec le département, c'est une croissance d'environ 20 % qui se répartira en moyenne sur les feuilles d'impôts* », précise Mlle Gaspard.

C'est cette augmentation de la pression fiscale que les six élus communistes du conseil municipal et les deux apparentés ont jugé, jeudi 18 janvier, inacceptable. Votant contre le budget — qui a néanmoins été adopté, — ils se sont vus immédiatement déchargés par le maire des deux postes d'adjoints (affaires sociales et voirie) qui avaient été confiés à des membres du P.C.F.

Par lettre, les élus communistes avaient, il y a plusieurs semaines, informé leurs collègues qu'ils ne pourraient souscrire à une hausse supérieure à 12 %. Un taux qui aurait conduit la municipalité à présenter un budget en déséquilibre comme l'ont fait, l'an dernier, de nombreuses municipalités communistes. Le P.C.F. entend par cette « position de lutte » alerter la population sur le problème du transfert des charges de l'Etat vers les communes. Cette formule peut avoir pour conséquence d'amener l'autorité préfectorale à fixer elle-même le niveau de la pression fiscale.

Contre l'« autoritarisme »

Depuis la rupture, les communistes se plaignent, en outre, du fonctionnement jugé par eux insuffisamment démocratique, de l'équipe municipale. Ils évoquent « l'autoritarisme » du maire. « *A l'issue de la dernière séance de la commission des finances,* explique par exemple M. Le Brizault, ancien adjoint aux affaires sociales, *j'ignorais quel serait le montant de l'augmentation. Il semblait devoir se situer entre 15 et 20 %. Les documents budgétaires nous les avons découverts le soir même du débat.* »

Des abattements, en fonction des situations de famille, ont été prévus par la municipalité. Les communistes répliquent que 85 % des ménages de Dreux ont moins de trois personnes à charge. Ils rappellent, en outre, que la ville compte environ deux mille chômeurs. Ils insistent, enfin, sur le fait qu'en septembre des manifestations ont eu lieu contre la charge des impôts locaux et que Mlle Gaspard s'était rendue à la sous-préfecture pour protester. « *Dire que la municipalité n'a pas le choix, c'est,* note M. Le Brizault, *parler comme la droite, tenir le langage que nous reprochions à nos adversaires.* » Lors de la séance du conseil municipal, Mme Régine Baheu, au nom du groupe communiste, avait déclaré : « *En prenant la décision d'augmenter de la sorte les impôts locaux, vous prenez un risque grave, celui de briser l'espoir de milliers de familles drouaises qui ont voté pour la liste d'union de la gauche. Cette volonté de changement réel dans l'union ne doit pas être déçue.* »

Du côté socialiste, on estime que derrière le désaccord sur la pression fiscale transparaît une divergence sur la politique municipale. Le P.C.F. souhaiterait privilégier l'aide sociale traditionnelle — qui, en outre, dépendait de lui — alors que les élus du parti socialiste préfèrent consentir un effort pour l'animation de la ville, notamment par la création de centres de loisirs réclamée par les commissions extra-municipales. En outre, les responsables socialistes sont convaincus que la décision des élus communistes de ne pas voter le budget correspond à une consigne du P.C.F., consigne qui aurait pu être donnée parce que Mlle Gaspard est une dirigeante nationale du P.S. Les communistes se défendent de telles arrière-pensées et rappellent qu'ils ont toujours affirmé qu'il ne fallait pas mêler le débat politique national au sein de la gauche à la gestion municipale. Est-ce possible, surtout à moins de deux mois des élections législatives? En fait, les élus locaux communistes sont à ce niveau particulièrement mal à l'aise. Ils ignorent, en effet, ce que sera l'attitude de leur formation au lendemain du 12 mars. Devront-ils faire campagne pour des candidats socialistes ou lutter contre eux ? Dès lors, ils cherchent à minimiser la portée de la rupture intervenue. Ils se déclarent disposés à maintenir la coopération avec les élus socialistes. Mais, en même temps, ils sont bien décidés à exploiter politiquement leur geste pour montrer qu'ils sont les « *vrais défenseurs des pauvres* », qu'eux n'acceptent pas de « *gérer la crise* ». Un discours qui est, bien sûr, dirigé contre le P.S., mais qui ne peut être poussé trop loin, puisque demeure l'incertitude du second tour des élections législatives.

Une démarche ambiguë

La démarche du P.C.F. paraît d'autant plus ambiguë que le député de la circonscription, M. Maurice Legendre, est socialiste, et qu'il semble relativement épargné par la propagande communiste. Encore convient-il d'attendre le vote, dans les prochains jours, du budget de la mairie qu'il dirige : Vernouillet. De même qu'il convient d'attendre ce qui va se passer à Chartres et à Châteaudun, villes également gérées par des municipalités d'union de la gauche. Dans cette dernière ville, la situation est particulièrement critique. Si le maire de Châteaudun, M. Hardy, est communiste, il est politiquement minoritaire au sein de son conseil municipal. Seuls cinq autres communistes ont été élus, dans cette commune de moins de trente mille habitants, les socialistes et les radicaux de gauche enlevant tous les autres sièges. Pour respecter l'accord intervenu avant le scrutin entre les trois partis de gauche, ils ont malgré tout laissé le poste de maire au P.C.F., mais ils ne cachent pas qu'ils sont indisposés par les méthodes dont a usé M. Hardy pour recruter certains employés municipaux et, notamment, le secrétaire général. Une crise peut donc éclater là aussi à l'occasion du vote du budget prévu pour le 14 février. Elle serait d'autant plus importante que M. Hardy est le candidat du P.C. pour les élections législatives dans la troisième circonscription.

THIERRY PFISTER.

● *Le tribunal administratif de Rennes* a rejeté pour vice de forme, le 17 janvier, la décision de la commission de contrôle des listes électorales de Brest de ne pas prendre en considération trois cent treize demandes d'inscription sur trois cent vingt-trois, en provenance de Madagascar. Réunie samedi 21 janvier, la commission restreinte, composée du maire de la ville, M. François Le Blé (P.S.), d'un élu nommé par la magistrature et d'une personnalité désignée par le préfet, a confirmé la décision précédente. — *(Corresp.)*

A Besançon

LES ADJOINTS COMMUNISTES SONT RELEVÉS DE LEURS FONCTIONS

(De notre correspondant.)

Besançon. — M. Robert Schwint, sénateur socialiste maire de Besançon, a retiré leurs délégations à ses deux adjoints communistes, MM. Vagneron, chargé jusqu'alors de l'enfance, et Maurivard, chargé des sports. Cette décision fait suite à l'abstention du groupe communiste lors du vote du budget primitif de la ville de Besançon, vendredi 20 janvier. Les conseillers communistes ont refusé d'accepter le budget car ils considèrent que la majoration des impôts locaux (15,8 %) est supérieure à l'augmentation du coût de la vie.

M. BOCQUET (P.C.F.) RÉPOND A LA MISE EN GARDE DU MAIRE DE LILLE

(De notre correspondant.)

Lille. — A la suite de la mise en garde adressée aux communistes par M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., au cours de laquelle le maire de Lille avait indiqué qu'un refus du P.C.F. de partager avec le P.S. les responsabilités gouvernementales ne pourrait être sans incidence au plan local (*le Monde* daté 22-23 janvier), M. Alain Bocquet, membre du comité central, secrétaire de la fédération du Nord du parti communiste, a répondu samedi 21 janvier : « *Ce n'est pas le chantage électoral qui réglera les grands problèmes. Le vrai changement dépend, aujourd'hui plus que jamais, de l'influence du parti communiste. (...) Le secrétaire du P.S. a essayé de transposer le débat national sur le terrain municipal lillois tout en se gardant d'évoquer les conditions nécessaires à une authentique victoire de la gauche et des travailleurs.* »

M. Mauroy estime pour sa part que cette réponse élude le problème posé.

M. MAUROY : on ne pourra reprendre des négociations interminables sur le programme commun après le premier tour.

(De notre correspondant.)

Lille. — Au cours de la présentation à Lille, samedi 21 janvier, des vingt-trois candidats du parti socialiste pour le département du Nord, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire de la fédération, a réaffirmé la stratégie du P.S. « *Notre position est claire,* a-t-il déclaré. *Le soir du premier tour, nous nous désisterons pour les candidats de la gauche les mieux placés. La volonté de changement est si grande qu'il n'est plus possible d'attendre. Le smicard, la famille nombreuse, le chômeur, ne comprendraient pas les atermoiements alors que la victoire de la gauche est possible.* »

M. Mauroy a ajouté : « *Il ne faut pas croire qu'après le premier tour on pourra reprendre d'interminables négociations sur le programme commun. Il s'imposera alors de manifester dans la plus grande clarté la volonté d'aller au gouvernement avec des solutions qui sont déjà dans le programme commun.* »

● *La C.G.C. : pas de consignes de vote en mars.* — M. Yves Charpentié, président de la Confédération générale des cadres, a exhorté le samedi 21 janvier ses adhérents à « *se préparer avec soin* » dans la perspective de « *l'après-mars 1978* ». Parlant devant le cinquième congrès national des inspecteurs d'assurances C.G.C., M. Charpentié a invité les cadres, face à la crise politique, à être « *prêts non pas à riposter mais à prévenir* ». La C.G.C. ne donnera pas de consignes de vote.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES LÉGISLATIVES

NI MARX NI ENGELS NE POUVAIENT DÉFINIR LE SOCIALISME POUR LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

déclare le secrétaire général du P.C.F. à « l'Unita »

Le parti communiste français est *« prêt à aller au gouvernement et à y assumer toutes ses responsabilités à condition que l'union de la gauche se réalise sur un bon programme »*, a déclaré M. Marchais, dans une interview publiée par *l'Unita*, organe du P.C.I.

Interrogé sur l'issue des élections, M. Marchais se déclare *« confiant » : « On peut espérer que les obstacles et les difficultés seront surmontés »*, dit-il, estimant : *« Il y a [en France] un véritable rejet du pouvoir actuel. »*

Evoquant les *« obstacles »* dans les rapports entre le P.C. et le P.S., M. Marchais affirme : *« Le P.S. a abandonné les dispositions essentielles du programme de 1972. »*

Et M. Marchais conclut : *« Ni Marx, ni Engels, ni Lénine, pour grands qu'ils aient été, ne pouvaient définir les caractères de la société socialiste pour la France d'aujourd'hui. C'est à nous de la définir et de la réaliser. »* — (A.F.P.)

M. Marchais : il faut que les communistes occupent leur place au gouvernement

De notre correspondant régional

Marseille. — Pour accueillir à Marseille, samedi 21 janvier, M. Marchais, les responsables du P.C.F. avaient pratiquement tenu leur pari de remplir le vieux stade-vélodrome du boulevard Michelet vers lequel quarante mille personnes avaient convergé par cars et trains spéciaux du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une telle foule n'avait pas été réunie depuis le meeting tenu par Maurice Thorez dans les mêmes lieux, en avril 1945.

Après avoir longuement dénoncé la *« politique d'austérité »* du gouvernement, *« qui soumet aux pressions et aux sacrifices un nombre immense de Français »*, le secrétaire général du P.C.F. a accusé une nouvelle fois le parti socialiste de *« reculer devant le combat »* et de *« pencher vers sa vieille politique de collaboration avec la droite et la grande bourgeoisie »*. Il a aussi réaffirmé la volonté d'union du parti communiste et le désir de celui-ci d'aller au pouvoir, en indiquant cependant que *« le premier tour des élections sera décisif »*. *« Ou bien,* a déclaré M. Marchais, *le parti communiste ne dispose pas, à l'issue du premier tour, d'un soutien suffisant et le changement réel est alors renvoyé à plus tard. Ou bien le parti communiste dispose d'un poids suffisant pour agir et le changement peut encore l'emporter. Seule une bonne réponse à cette question peut ouvrir la voie à un second tour qui soit celui de la victoire. »*

Pour le secrétaire général du P.C., *12 %, ce n'est pas suffisant »*. *« Si la gauche l'emporte,* a-t-il déclaré en commentant la récente déclaration de M. Robert Fabre sur la formation d'un éventuel gouvernement socialiste homogène (*le Monde* du 20 janvier), *il ne faut pas que cela se passe comme au Portugal (...). Il faut que les communistes occupent leur place au gouvernement. »*

Au moment où il abordait dans son discours le thème de l'union, M. Marchais s'est interrompu pour prendre vivement à partie un cameraman de TF 1 qui paraissait ne pas enregistrer ses propos. *« J'aimerais,* a lancé le secrétaire général du P.C., *que cesse ce scandale, qui, dans chacun de mes meetings, cache aux Français ce que je dis pour ne retenir que les critiques que j'ai faites au parti socialiste. »* Le public a bruyamment approuvé en mêlant les huées et les sifflets à des applaudissements nourris et en scandant : *« Union ! Union ! »*

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la manifestation, M. Marchais est revenu sur cet incident, qu'il a déclaré avoir volontairement provoqué, en précisant : *« J'ai toujours reconnu et continuerai à reconnaître à tous les journalistes quels qu'ils soient la liberté d'exercer leur métier comme ils l'entendent. Mais nous sommes en droit d'attendre de la télévision nationale, qui est un service public, une information des Français correspondant à l'expression réelle de la politique de notre parti. »*

GUY PORTE.

M. FABRE : un gouvernement de gauche attendra beaucoup d'efforts des Français.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, samedi 21 janvier, à Millau : *« Un gouvernement de gauche attendra beaucoup d'efforts des Français s'il accède au pouvoir. Je sais que les Français les consentiraient, car ils savent que cela sera la condition du changement et de leur bien-être. »*

Cette déclaration est relevée lundi 23 janvier par *l'Humanité*. Le quotidien du P.C.F. note :

« Robert Fabre a remplacé le programme commun par l'habituelle antienne de ceux qui, ayant de quoi, prônent pour les autres le goût de l'effort. (...)

» En consultant les listes de candidats on s'aperçoit que, de droite ou de gauche, les radicaux se ménagent entre eux. Les duels entre la cinquantaine de candidats valoisiens et la centaine de candidats M.R.G. sont extrêmement rares. Le refus de l'affrontement électoral s'explique par la difficulté d'affirmer des différences qui vont en s'atténuant. »

Une élection cantonale...

YVELINES : canton de Versailles-Nord (1er tour).

Inscr., 21 937 ; vot., 8 229 ; suffr. expr., 8 154. MM. Jacques Leport, C.D.S., adj. m. de Versailles, 2 467 ; Raymond Aupetit, R.P.R., adj. m. de Versailles, 1 852 ; Mme Maryse Ancona, P.C.F., 1 221 ; MM. Pierre Bajeux, mod. maj., cons. muni. de Versailles, 1 045 ; Basile Volokhonine, P.S., 1 016 ; André Hautot, écol., 406 ; Jean-Jacques Ughetto, P.S.U., 147. *Il y ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le décès d'André Mignot (CNIP), ancien sénateur et maire de Versailles. Seul des sept candidats en présence, M. Jacques Leport, troisième adjoint au maire de Versailles, a franchi la barre des 10 % des inscrits. Il n'aura pour adversaire dimanche prochain que le candidat arrivé en seconde position, M. Raymond Aupetit, premier adjoint.

Ce duel entre représentants de deux formations de la majorité traduit les luttes de clan devenues traditionnelles dans le chef-lieu des Yvelines. Le choix, au deuxième tour, des 1 045 électeurs du troisième candidat favorable à la majorité, M. Pierre Bajeux, sera déterminant.

Contrairement au précédent scrutin de mars 1976, la candidate communiste a nettement devancé le socialiste, M. Volokhine. Au premier tour de 1976, le P.S. l'avait emporté de 124 voix. M. Mignot avait recueilli 4 168 suffrages contre 3 445 à M. Leport, 2 128 à M. Volokhine et 2 004 à M. Gao (P.C.).]

...et une municipale

MOSELLE : Cattenom (1er tour).

Insc., 1 420 ; vot. 1 293 ; suf. expr., 1 276. Liste de la majorité, conduite par M. Alphonse Bohler, R.P.R., maire sortant, Ewe (le mieux élu ayant obtenu 676 voix, moyenne : 670 voix). La liste antinucléaire, conduite par M. Robert Wagner, 625 voix (moyenne de liste).

[En mars 1977, la liste de M. Bohler avait été élue dès le premier tour, mais un recours avait été introduit par la liste adverse (opposée à la centrale nucléaire qui doit être édifiée sur le territoire de la commune). Le tribunal administratif a admis ce recours, faisant valoir qu'il n'y avait qu'un isoloir — aux panneaux disjoints — pour les mille cent électeurs du bureau de vote de la mairie, alors que le code électoral prévoit un isoloir pour trois cents électeurs.

Lors de l'enquête d'utilité publique sur l'installation de la centrale, le conseil municipal sortant avait, lui aussi, pris une position défavorable au projet.]

LE PROGRAMME DU VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN BOURGOGNE

M. Valéry Giscard d'Estaing prononcera six discours au cours de son voyage en Bourgogne des 26 et 27 janvier. Ce seront trois discours politiques à Auxerre, Montceau-les-Mines et Verdun-sur-le-Doubs, et trois discours à caractère économique et régional devant des assemblées régionales ou professionnelles à Saulieu, Dijon et Beaune. En outre, le président de la République prononcera de brèves allocutions de circonstance dans les localités qu'il traversera.

C'est le 27 janvier, vers 19 h., à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) que le chef de l'Etat prononcera, sous une grande tente spécialement édifiée pour la circonstance et pouvant accueillir une dizaine de milliers de personnes, le grand discours essentiel de son voyage par lequel il indiquera *« le bon choix »* pour la France. Ce discours sera retransmis par toutes les chaînes de radio et de télévision.

Pendant ce voyage, le président de la République sera accompagné de Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing et par le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, et le ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie. Le 26, M. Fernand Icard, ministre de l'équipement, se joindra au cortège présidentiel pour cette journée et, pour la journée du 27, ce sera Mme Simone Veil, ministre de la santé qui accompagnera le chef de l'Etat.

[« Le Monde » publiera à l'occasion de ce voyage, dans ses éditions datées du 26 janvier, un supplément de sept pages sur la région Bourgogne.]

هكذا من الأصل

POLITIQUE

BIBLIOGRAPHIE

Du rouge au blanc

L'itinéraire de Pierre Andreu

...ntuitif et fin biographe de ...rges Sorel, de Drieu La Rochelle, Pierre Andreu connut ...sonnellement Max Jacob, Em...nuel Mounier, Paul Marion, ... Orlan, Bertrand de Jouvenel, ... bien d'autres célébrités des ...cles parisiens établis entre ... deux guerres dans les marges ...jours imprécises, mouvantes, de ... littérature et de la politique. ...ant ces pérégrinations, il rencontra les communistes de la ...ange-aux-Belles, à l'époque ...oïque du syndicalisme révolu...nnaire, des dissidents maur...siens, la première équipe ...sprit, avant de rejoindre pen... quelques mois le parti popu...re français (P.P.F.) de Jacques ...riot, quand l'ancien secrétaire ...éral des jeunesses communis... amorçait son passage du ...rxisme au fascisme.

...n itinéraire aussi paradoxal ...prendra sans doute les jeunes ...s d'aujourd'hui, accoutumés à ... carrières plus classiques. Un ...mi-siècle auparavant, leurs ...és rêvaient déjà, eux aussi, « *de bombes* et *de destructions* ». Son tempérament assez pacifique détourna néanmoins assez vite Pierre Andreu de ces tentations redoutables. Quand l'actuelle inflation de livres condamne impitoyablement tant de pauvres sexagénaires à réveiller des souvenirs sans importance, il retourne vers son passé d'un pas si vif, d'un œil si clair, qu'il en tombe presque sans crier gare sur des aïeux disparus depuis plus de cent ans.

« *On ne remonte pas très loin dans des familles comme la nôtre*, confesse-t-il d'emblée. *Passé les grands-parents, c'est le brouillard, le grand tuf commun dont nous venons tous, la bonne terre commune d'où sortent et où reviennent les petits et les grands.* » En 1973, il rechercha ses morts dans l'Ariège, au village d'Oust déserté par ses habitants, mais pourvu d'un hôtel trois étoiles, de résidences secondaires à l'usage des notables méridionaux. Tout de suite, il retrouve les traces d'un arrière-grand-père chassé du pays par la misère, celles d'oncles pittoresques, l'un montreur d'ours, l'autre porteur d'eau et marchand d'images pieuses à Lourdes.

A partir de ces gens pauvres, simples, le récit continue jusqu'à sa naissance par le vigoureux lignage d'une Romaine séduite par un soldat de Napoléon III, d'un garde-forestier dont les enfants entendaient hurler les loups, en Charente, d'un grand-père venu comme tant d'autres à Paris avec ses chaussures, et sans un sou. Blessé en 1870 à la bataille du Mans, versé dans les troupes versaillaises, il participa ensuite à la répression de la Commune, épousa la fille d'un serrurier royaliste de Carcassonne, avant de finir percepteur d'une République qu'il aima, servit, comme on savait aimer, servir en ce temps-là.

Avec une émotion contenue, mais rapidement communicative, Pierre Andreu ressuscite une France rurale, patriarcale, encore vivante en 1939, tuée par la société de consommation. Certes ses bourgeois, ses paysans également sobres, patriotes, gais, durs à la peine comme à la dépense, têtus, héroïques, n'étaient pas tous des anges, ni leur époque un temps de félicités. Mais quelle vigueur ! quels caractères ! Auprès d'eux, des personnages plus illustres côtoyés par l'auteur semblent mièvres, comme si, auprès du petit peuple d'avant 1914, les esthètes parisiens de l'entre-deux-guerres manquaient de colonne vertébrale.

Sous le choc de 1940 le ton de Pierre Andreu jusqu'alors ironique ou tendre se durcit. D'une guerre qualifiée de grande à l'autre qualifiée de drôle, la distance entre les deux adjectifs montre combien le pays a changé. La gabegie militaire, l'inconscience politique, le refus de combattre commun aux hommes et aux officiers, la débâcle enfin, accablent l'auteur d'une honte dont les sanglots nous secouent encore.

Quand les passions politiques déforment l'histoire contemporaine avec tant d'injustes fureurs, Pierre Andreu porte sur les soixante ans qu'il vient de traverser un regard nostalgique, parfois envahi de tristesse et d'amour. Passé du rouge au blanc, il en évita par instinct les excès. Tôt ou tard, l'équilibre du caractère mène à la tolérance.

GILBERT COMTE.

★ Pierre Andreu, *le Rouge et le Blanc*, la Table ronde, 248 p., 44 F.

UNE ÉTUDE DE BERNARD BRIGOULEIX

[H]istoire de l'extrême droite

A quelque cent soixante-neuf ans ... distance, une parenté souter...ine, mais profonde, unit-elle les ...houans de 1792 aux soldats perdus ...ssemblés dans l'O.A.S., *par-delà* ...s différences d'époques, les iné...tables changements de mentalités ? ...ernard Brigouleix estime la filiation ...ertaine et le prouve dans le petit ...vre alerte et érudit qu'il consacre ... l'extrême droite française. Un uni...ers plus complexe, plus mystérieux ...u'il ne semble, vu de l'extérieur !

Pour des raisons à la fois bonnes ...t mauvaises, les idées de l'extrême ...roite tombèrent après 1945 dans un ...iscrédit général. Cet écrasement ...eta leurs adversaires dans un triom...halisme confortable et dédaigneux. ...ersonne ne s'intéressa plus sérieu...ement à cette cause perdue. Long...emps journaliste au *service poli...que* du *Monde*, Bernard Brigouleix ...ompt ce silence commode. Son ...anorama « *d'une famille politique ...eaucoup plus variée qu'il n'y paraît ...e prime abord, traversée de cou...ants divers et parfois contradic...ires* », distingue les nuances qui ...ont d'usage dans toute étude consa...rée aux groupuscules gauchistes, ...els qu'on reconnaît moins souvent ... leurs adversaires globalement qua...liée de « fascistes ».

A cette occasion, Bernard Brigou...ix tranche avec brio, à son avan...ge, la vieille, l'éternelle question ... l'objectivité. Son travail prouve ...e celle-ci consiste tout simplement ... connaître un phénomène de l'inté...ur, dans la logique de son propre ...stème intellectuel, sans qu'on en ...vienne dupe ni complice pour...tant. Exercice périlleux, délicat, ... il faut se tenir à la fois au-dedans ... au-dehors, proche et à distance, ...ponible mais sans complaisance. ...rnard Brigouleix s'en charge très ...llamment.

...es chapitres qu'il consacre aux ...relles de tendances ou de personnes entre Ordre nouveau et l'Œuvre française, Jean-Marie Le Pen et ses multiples rivaux à la tête d'organisations minuscules ne méritaient probablement pas tant d'efforts. En revanche, ses pages sur la période noire du vichysme, de l'épuration et de leurs suites, fourmillent d'idées neuves, d'intuitions justes. A la différence d'autres auteurs, celui-là ne se sent pas tenu de reprendre tous les clichés à la mode depuis trente-deux ans. Préservé par son âge des rancunes et aveuglements de l'époque, il n'en parle pas en partisan, mais en historien, et emprunte ainsi une voie jusqu'à présent peu fréquentée.

Par sa liberté d'allure, ce livre dérange tous les conformismes. A une intelligente souplesse de plume, il joint le goût très rare de la vérité.

G. C.

★ Bernard Brigouleix, *l'Extrême-droite en France*, Fayolle, Ed., collection « Intervalle », 232 p., 42 F.

AU « CERCLE DE L'OPINION »

L'avenir du capitalisme est-il dans la Lune ?

Avec la participation de MM. Henri Lepage, Pierre Rosenvallon, Alain de Benoist, Jean Elleinstein et Jacques Attali, le Cercle de l'opinion vient de consacrer un débat à l'« avenir du capitalisme », dans les salons de l'hôtel Hilton à Paris, devant une assistance composée pour l'essentiel par des chefs d'entreprise. Vice-président de l'Institut européen d'administration des affaires, M. Olivier Giscard d'Estaing se proposait, en principe, d'en tirer les conclusions.

Pendant quatre-vingt-dix minutes, chacun se préoccupa surtout d'énoncer ses propres certitudes. « *Il y a longtemps que nous ne sommes plus en régime capitaliste !* » explose M. Henri Lepage dans une intervention claire et ramassée. Selon lui, « *les technostructures privées ou publiques* » faussent le fonctionnement du système, et il faut d'urgence « *réinventer le capitalisme libéral* », où le profit et la concurrence retrouveraient leur vraie fonction.

A cette vibrante plaidoirie, M. Pierre Rosenvallon, directeur de recherches à l'université de Paris-IX, répond : « *Le capitalisme est une utopie* », l'utopie d'une société sans violence, autorégulée, où les théoriciens du dix-huitième siècle voyaient, avec l'optimisme de l'époque, l'économique se substituer paisiblement au politique. L'orateur souhaite l'avènement d'une société socialiste et autogestionnaire, non sans provoquer des remous de scepticisme dans l'auditoire.

Avec M. Alain de Benoist, le débat s'oriente résolument vers la philosophie. Il ne propose pas de « *conserver, transformer ou détruire le capitalisme* », pour reprendre les thèmes proposés par les organisateurs du débat, mais de le contenir, de le ramener à sa juste place, afin que tout, dans la société, ne soit pas jugé d'après une « *conception marchande de l'existence* ». Pour le jeune représentant de la « nouvelle droite », capitalisme et socialisme travaillent ensemble à produire cet égalitarisme dont il a particulièrement horreur.

Chargé de défendre les thèses du parti communiste auprès d'une assistance massivement acquise aux vertus de la libre entreprise, M. Jean Elleinstein annonce dès les premiers mots qu'il souhaitait naturellement la destruction du régime économique en place, non sans tempérer la rudesse du propos par d'aimables et suaves allusions au « rôle révolutionnaire positif » reconnu jadis par Karl Marx en personne au capitalisme et à la bourgeoisie. Et non sans jeter aussi quelques pierres dans le jardin de M. Mitterrand, il prône une « *révolution légale* » graduelle, sans violence et constate qu'« *un socialisme sans démocratie conduit à la bureaucratie, conformément à l'analyse trotskiste la plus traditionnelle* ». Personne ne relève l'hérésie.

M. Jacques Attali, lui, n'essaya à aucun moment de mettre l'autre représentant de la gauche dans l'embarras. Sobrement, il annonce un avenir lugubre, où le capitalisme utiliserait la crise pour se transformer à l'échelle planétaire, dans une nouvelle distribution des tâches économiques, et où la France tomberait peu à peu dans « *la vassalisation, la bureaucratie, l'insécurité* », voire même dans un sous-développement relatif.

Silhouette élégante, intonation et calvitie discrètement présidentielles, M. Olivier Giscard d'Estaing ne marchande pas ses compliments à l'expert du parti socialiste. Il le déclare personnellement « *sympathique* » et estime son dernier livre « *très remarquable* ». Pour lui, la société marche tranquillement vers le « *capitalisme social* » et entre désormais « *dans un système où on ne peut plus dire : le pouvoir est à l'argent* ». Tout le monde écoute ce propos avec une extrême déférence.

Quand chacun prêche pour son saint, sans esquisser la moindre réfutation des idées de l'adversaire, l'échange progresse peu. Echange académique donc, de bonne compagnie, d'excellente tenue, devant des auditeurs soucieux de retrouver les affaires sérieuses après 3 heures de l'après-midi. Finalement, un dialogue de sourds. Quelques phrases curieuses volèrent parfois dans les discours, sans qu'aucun orateur y ait cherché malice : « *Le socialisme n'existe nulle part* », affirma M. Jacques Attali ; « *Le capitalisme n'a jamais existé* », confirma M. Lepage. Alors, de quoi parlait-on ? Il y a des jours où les débats de la Terre donnent vraiment l'impression de se continuer dans la Lune.

G. C.

CORRESPONDANCE

Les écologistes à l'approche des élections

Le compte rendu des récentes activités politiques et électorales des divers groupes écologistes, accompagné des fiches d'identité de ces groupes (le Monde *des 14 et 23 décembre), nous a valu, au cours de ces dernières semaines, un abondant courrier. Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous excuser de ne pouvoir publier intégralement leurs réflexions.*

Réintroduire la vie quotidienne dans le débat politique

« S.O.S. Environnement est souvent présenté comme l'« aile droite » du mouvement écologiste ». Nous ne pouvons qu'être en désaccord avec cette définition qui réintroduit dans le mouvement écologiste le dilemme droite-gauche que, précisément, nous récusons.

Il est clair pour nous, en effet — comme pour une fraction grandissante des Français, — que les partis traditionnels sont déchirés par des querelles idéologiques ou des rivalités personnelles qui n'ont rien à voir avec ce que nous considérons comme la vraie raison d'être du débat politique : l'organisation collective de la vie quotidienne.

C'est bien pourquoi ces partis de droite et de gauche se retrouvent en définitive unis par une sorte de « programme minimum ». Dans la mesure où ils sont incapables de proposer aux Français autre chose qu'une politique fondée sur la concentration urbaine, la priorité à l'automobile, la destruction de l'environnement, le gaspillage de l'énergie, du travail et des fonds publics, ainsi que sur une démocratie plus apparente que réelle où le pouvoir des technocrates publics et privés se substitue au pouvoir du citoyen.

L'originalité des milliers et des milliers d'associations de défense de l'environnement a été de réinsérer les problèmes du cadre de vie, du temps de vivre et de la démocratie quotidienne dans le débat entre les citoyens et ceux qui décident. La volonté du mouvement S.O.S. Environnement — qui est la « branche électorale » de beaucoup de ces associations, — c'est de donner à ces problèmes la place qui leur revient dans le débat politique : la toute première.

En ce sens, les écologistes sont le seul vrai mouvement de progrès. Non pas le progrès qui a les yeux rivés sur les « indicateurs économiques » (la croissance, le « taux de motorisation »...), mais celui qui cherche à tout moment un équilibre entre les possibilités techniques et leurs conséquences sur l'homme et la nature (...).

Des députés écologistes ? L'idée faisait sourire il y a peu encore. Or ce n'est plus une hypothèse absurde. Des sondages tout récents effectués à Paris et en banlieue le montrent bien.

Nous pouvons maintenant prouver aux électeurs — même à une partie de ceux qui ont des préférences politiques marquées — que, dans certaines circonscriptions, il vaut mieux élire un député écologiste que le représentant anonyme d'une discipline de parti. C'est à cette tâche que s'emploiera dans les semaines à venir le mouvement S.O.S. Environnement.

JEAN-CLAUDE DELARUE,
président du mouvement S.O.S. Environnement.

L'amorce du dépérissement des partis ?

(...) Parents d'élèves, consommateurs, associations familiales, syndicats, etc. sont l'enjeu d'un combat permanent visant à leur imposer le contrôle plus ou moins occulte et contraignant de tel ou tel parti. Cette emprise explique la soumission de la société civile à la classe politicienne — relayée aujourd'hui, il est vrai, par les techno-structures. (...)

L'autonomie, qu'elle soit régionale, sociale ou de tout autre ordre, postule pour les collectivités le droit de se régir elles-mêmes, tant au plan de leur organisation qu'à celui des activités relevant de leur objet. Il est bien évident que les interdépendances propres à notre société contribuent à restreindre le champ possible des autonomies. Mais ces nécessités techniques sont moins des obstacles à la décentralisation politique que nos institutions.

Sous quelles pressions ces institutions sont-elles capables d'évoluer ?

La reconquête des pouvoirs politiques par les différentes communautés constitutives de la nation ne peut se faire qu'en conflit avec l'Etat, les partis, les techno-structures, tous éléments qui aujourd'hui procèdent du jacobinisme (...).

En élaborant l'outil critique des progressismes contemporains, l'écologie essaie précisément de rendre la crise intelligible. Peut-elle y parvenir ? Elle peut très certainement y contribuer si elle sait elle-même se garder de « l'esprit de système ». Si d'outil critique l'écologie veut devenir alternative politique, elle doit prendre en compte les lois objectives qui garantissent la pérennité des sociétés, par exemple en matière de défense, domaine où les convictions les plus généreuses ne sauraient tenir lieu de politique.

Il est souhaitable, par exemple, pour volontairement prendre le cas le plus épineux, que l'arme nucléaire soit critiquée (ou défendue) comme modalité condamnable (ou souhaitable) d'une défense nécessaire et non comme objet d'exorcisme. La magie non plus n'est pas politique.

L'impact politique (et électoral) de l'écologie vient, pour une bonne part, de ce qu'elle met en branle le mouvement associatif, lequel mobilise d'immenses énergies qui, d'emblée, échappent aux partis. L'écologie y a trouvé son électorat lors des dernières élections municipales. Elle tend aujourd'hui à y puiser ses militants qui en arrivent à un engagement politique (civique) sans rien devoir aux partis. Est-ce l'amorce du dépérissement de ces machines à encadrer la société ? Tout le laisse penser, mais la contestation implicite, et de plus en plus souvent explicite, que mènent conjointement l'écologie et le mouvement associatif ne pourra aboutir qu'autant que seront simultanément critiquées les idéologies qui sous-tendent leur action. L'heure ne serait-elle pas venue, pour les écologistes et les animateurs du mouvement associatif, de tendre la main aux « nouveaux philosophes » ? Ce jour-là, les menaces totalitaires auront vécu.

J. BROQUET,
secrétaire général du comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR).

La gauche, c'est nous tous de la base !

« Etre la mauvaise conscience de la gauche », aujourd'hui, cela ne suffit plus, le mouvement écologique peut légitimement avoir d'autres ambitions. Et d'abord, nous devons *prévenir la gauche* que nous n'accepterons pas de porter le chapeau de la défaite que son attitude actuelle rend de plus en plus probable.

Pour perdre aussi niaisement, aussi ridiculement, une bataille qui paraissait gagnée d'avance, elle n'a besoin d'aucun concours extérieur ; elle a tous les talents nécessaires en la personne de ses *chefs*.

Les cantonales de 1976, et plus encore les municipales de 1977, auraient dû lui servir d'avertissement. Mais l'alerte passée, et le naturel reprenant le dessus, une série de prises de position très graves venaient démentir les imprudentes proclamations « écologistes » de la campagne :

— Le ralliement à la force de frappe (un « abandon » du programme commun qui, soit dit en passant, n'a pas provoqué de crise au sommet de la gauche) ;

— La vigoureuse campagne du P.C.F. en faveur du programme électro-nucléaire.

Les dirigeants de la gauche se sont-ils rendu compte qu'il s'agissait d'une véritable déclaration de guerre aux écologistes ? (...)

Tout le monde sent bien que la révolte écologique qui se propage dans les masses est une des plus dangereuses qui soient pour le régime. Que Giscard en soit réduit à des tentatives misérables pour criminaliser les écologistes (faire rimer écologiste et terroriste) tout en mimant leur discours (parce qu'il est reconnu comme légitime par les masses) prouve assez quels problèmes lui pose cette révolte.

Qui fait le jeu de la droite dans ces conditions ? Et en particulier qui mieux que nous, écologistes, pourra dénoncer les responsabilités accablantes du capitalisme dans la dégradation de la planète et dans l'épuisement de ses ressources ? (...)

Nous serions sommés de nous rallier, « au nom de la lutte des classes », par des partis pratiquant la collaboration de classe, s'apprêtant à faire accepter l'austérité aux salariés dans l'attente des fruits d'une expansion de plus en plus hypothétique. Nous ne devons pas entrer dans ce débat frauduleux.

Tel est le constat. La gauche sénile, celle des chefs, est moribonde ; pour avoir voulu exister en dehors des masses, pour avoir nié ou ignoré leurs aspirations nouvelles, sans pouvoir répondre aux anciennes, tout en prétendant parler en leur nom. Nous refusons de mourir avec elle. La gauche, c'est nous tous de la base.

L'écologie politique ne doit pas seulement aspirer à en être la mauvaise conscience, mais à être partie prenante dans sa nécessaire reconstruction, aux côtés de ses alliés naturels : ouvriers, paysans pauvres, les minorités opprimées. Elle propose un projet de société, que nous appelons conviviale, dans lequel tous les opprimés pourraient reconnaître leurs aspirations ; société sobre mais riche, dont les valeurs seraient « les choses qui comptent réellement plutôt que les choses qu'on ne peut que compter ». Elle propose une démarche politique renversant la démocratie factice : nos délégués deviennent les exécutants de nos décisions et ne décident plus à notre place. Elle réhabilite au plus haut point l'internationalisme, cette valeur oubliée de la gauche.

GEORGES AGNES
(Rueil-Malmaison).

La carence de nos institutions

Il est clair que les écologistes rencontreront d'énormes difficultés pour disposer de quelques sièges au Parlement. Le système majoritaire les exclut, d'autant qu'ils ne fondent pas leurs espoirs sur quelques vedettes, comme le font les autres partis politiques, tels le C.D.S., les radicaux, le M.R.G. et le CNIP.

Cette situation est paradoxale, et cela d'autant plus que bien des Français, s'ils préfèrent apporter leurs suffrages à un parti politique, approuvent pleinement les orientations générales des écologistes.

La carence de nos institutions est ainsi mise en évidence : un courant de pensée original et d'importance notable est écarté de la vie politique.

Et on en vient à lancer un défi aux partis. Lequel d'entre eux aura le courage — et l'esprit démocratique — de sacrifier un siège pour que les écologistes aient simplement droit à la parole au Parlement ? Lequel d'entre eux se retirera, au profit d'un écologiste, d'une circonscription où il a des chances raisonnables de l'emporter ?

DOMINIQUE BIDOU
(Paris).

Un nouveau parti poujadiste ?

L'écologie devient le fondement d'un important parti politique qui, comme le parti poujadiste il y a quelques années, risque de cacher les vrais problèmes et de faire rater le changement de société que beaucoup souhaitent confusément. Or l'écologie ne peut être le fondement d'un parti politique, car elle n'est pas une doctrine, une conception de la vie, elle est (ou s'efforce d'être) une science : celle des relations réciproques des êtres vivants, l'homme inclus, entre eux et avec leur milieu non vivant. Or la science est, par essence, neutre. Elle peut être un moyen, mais pas une fin. (...)

Il semble donc que, pour être efficace, le parti des écologistes devrait prendre... parti pour celui des partis existants qui semblerait lui assurer le mieux que ces seuils seront respectés.

A faire cavalier seul, le parti des écologistes risque de travailler contre ses propres objectifs qui, pour être passablement fumeux, n'en sont pas moins très honorables, car ils traduisent un « ras-le-bol » et un désir de changement que beaucoup ressentent confusément.

L. HUGUET
(Rome).

Andréi Sakharov et le nucléaire

Après l'article d'Andréi Sakharov, académicien soviétique, prix Nobel de la paix, publié dans le Monde *du 24 décembre sous le titre « Plaidoyer pour le nucléaire », MM. Jacques Dughera et Roger Luce, deux de nos lecteurs parisiens, nous font connaître leur point de vue.*

M. A. Sakharov nous avait jusqu'à présent donné l'impression d'un homme dont la rigueur scientifique ne pouvait être mise en défaut. Bien plus, le combat nécessaire et justifié qu'il mène en faveur des libertés en U.R.S.S. nous laissait croire qu'il faisait partie de cette catégorie de scientifiques conscients de leurs devoirs vis-à-vis de la société, et non retirés dans leur « tour d'ivoire ». C'est pourquoi son article nous étonne beaucoup. Les fausses évidences y rivalisent avec les contradictions entre son combat pour la paix, les droits civiques et humains et un tel plaidoyer pro-nucléaire.

Parlons d'abord des évidences qui n'en sont pas. L'énergie nucléaire serait « *le seul produit de remplacement du pétrole dans les décennies à venir* ». Pourtant, le charbon est un autre candidat sérieux à la relève du pétrole. Le gisement mondial de charbon représente, en énergie au moins, cinq fois plus que le gisement pétrolifère. Les trois quarts de ce gisement seraient économiquement exploitables au prix actuel de l'énergie (12,5 dollars le baril de pétrole). M. Sakharov doit d'ailleurs savoir que la gazéification *in situ* expérimentée depuis 1928 à Angren, en Ouzbékistan, supprime les ennuis technologiques et écologiques de l'exploitation du charbon. Quant au chauffe-eau solaire, il est, pour sa part, d'ores et déjà compétitif dans n'importe quelle région un tant soit peu ensoleillée. Même si la transformation de l'énergie solaire en électricité semble encore loin de la compétitivité économique, pourquoi M. Sakharov fait-il l'impasse sur ces deux réalités ? Pourquoi ne parle-t-il que de la fusion de l'atome, qui est, parmi toutes les autres sources d'énergie, celle où il n'existe aucun espoir d'application industrielle à grande échelle avant une quarantaine d'années ?

« *Le développement de l'énergie nucléaire est l'une des conditions indispensables au maintien de l'indépendance économique et politique.* » Nous ne voyons pas en quoi l'importation d'uranium naturel, rendue nécessaire par les objectifs du VII[e] Plan, en provenance des Etats-Unis ou d'Afrique du Sud, nous rendra plus indépendants, à moins que M. Sakharov estime, puisqu'il se situe dans ces termes, que la dépendance de la France et de l'Europe par rapport aux Etats-Unis va de soi... Rappelons également que le programme électronucléaire français, commencé en 1974, restera déficitaire en énergie jusqu'en 1984 au moins (d'après le syndicat C.F.D.T. du C.E.A.). En fait, l'indépendance énergétique européenne n'est pas pour demain, d'autant plus que les moyens d'enrichissement de ce minerai naturel seront très insuffisants : Eurodif en 1980 ne suffira pas aux besoins européens. Qui plus est, cette indépendance repose tout entière sur une seule technique vivement contestée, le surgénérateur.

Les surgénérateurs seraient déjà « *fort avancés sur le plan de la sécurité* ». Les réacteurs à neutrons rapides peuvent cependant, et à la différence des autres filières nucléaires, faire explosion à la façon d'une bombe atomique. Or en présence d'un tel danger, sur les sept surgénérateurs producteurs d'électricité qui ont déjà fonctionné, trois (E.B.R. 1, Enrico Fermi, B.N. 350) ont eu de graves accidents, proportion jamais vue dans aucune autre filière. Il est de notoriété publique que le surgénérateur de Shevtchenko, en U.R.S.S., a été très gravement endommagé à la suite d'un incendie de sodium, en 1974...

« *Je puis assurer qu'il s'agit là* (la fabrication d'une bombe atomique) *d'une entreprise très difficile.* » Pourtant l'histoire de John Philips, jeune étudiant américain, qui avait mis au point, à l'aide de simples documents publiés dans la presse spécialisée, une bombe atomique en parfait état de marche, avait, à l'époque, fait beaucoup de bruit. Certes, il manquait à John Philips les quelques kilogrammes de plutonium nécessaires à l'explosion atomique. Or les centrales nucléaires en projet ou en cours de construction dans le monde conduisent à une production annuelle de l'ordre de 400 tonnes de plutonium en 1990 et à un stock cumulé de plus de 2 000 tonnes.

Cette situation devrait inciter M. Sakharov à plus de modération dans son propos. Et accepter, d'un trait de plume, pour éviter les vols possibles de matières radio-actives, « un minimum de mesures techniques et d'organisation », c'est, pour M. Sakharov « défenseur des droits civiques et humains », creuser sa propre tombe. Comment ne pas voir que « *ces mesures d'organisation nécessaires* » signifient un système policier de surveillance nucléaire, des entraves aux libertés les plus élémentaires, une sorte de « Goulag nucléaire » ? Et le premier droit de l'humanité n'est-il pas le droit à la paix ? Comment ne pas comprendre que la prolifération des centrales nucléaires à travers le monde permettra à des pays tels que l'Afrique du Sud, l'Iran, le Brésil, etc. (qui ne sont certes pas des modèles du genre en matière des droits civiques et humains), de fabriquer leurs bombes...

Nous ne nous appesantirons pas sur l'argument de dépendance politique des pays européens à l'égard de l'U.R.S.S. et des pays sous son influence. L'Arabie Saoudite et l'Iran, membres de l'OPEP, sont-ils sous l'influence de l'U.R.S.S. ? L'explication de la crise pétrolière, « moyen de pression utilisé par l'U.R.S.S. », est en total désaccord avec la réalité telle que nous pouvons la connaître à travers les livres d'A. Sampson *les Sept Sœurs*, ou de M. Puiseux, *la Babel nucléaire*. Mais cette énième version du « *complot international suscité par Moscou* » n'est pas seulement ridicule : elle est une offense non seulement à la rigueur scientifique de M. Sakharov, mais aussi à l'ensemble des hommes et des femmes, scientifiques ou non, qui, à travers l'Europe, refusent aujourd'hui le nucléaire et qui seraient presque qualifiés dans cet article de « cinquième colonne en Europe »...

En définitive, il n'y a guère que sur le dernier paragraphe que nous serions en accord avec M. Sakharov. Effectivement, nous attendons tous, avec impatience, que les gouvernements européens, et notamment le gouvernement français, donnent « la possibilité — la connaissance et le droit — d'apprécier avec lucidité et responsabilité sans émotions non fondées, sans préjugés, l'ensemble des problèmes économiques, politiques, écologiques (et sociaux, ajouterions-nous) liés entre eux que soulèvent le développement de l'énergie nucléaire et la nécessité de trouver des solutions de rechange... »

Atome civil et atome militaire

De leur côté, M. Bernard Saby, professeur, et Mme Dominique Saby, assistante à l'université Lyon-III, écrivent :

L'article d'Andréi Sakharov a un énorme mérite, celui de détruire un certain nombre de mystifications, mais ces dernières ne sont nullement celles auxquelles pensait le prix Nobel de la paix.

En effet, jamais les choses ne sont apparues aussi clairement, à savoir que l'énergie nucléaire n'est pas tant nécessaire pour le maintien de notre confort, que pour « *le maintien de l'indépendance économique et politique de chaque pays* ».

Ainsi, apparaît maintenant, de façon plus claire, le lien intime dénoncé par les écologistes entre atome civil et atome militaire.

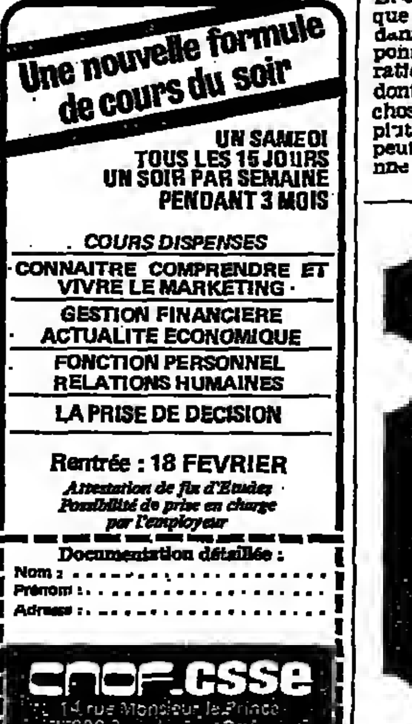
Tous deux ne sont que les deux aspects de la même réalité : la concurrence impitoyable entre les nations. L'énergie nucléaire est à la « guerre économique » (selon les termes utilisés par M. Michel Debré), ce que l'énergie militaire est à la guerre, au sens habituel du mot.

La situation actuelle est comparable à celle du dix-neuvième siècle : les ouvriers ont été sauvagement exploités pendant seize heures par jour, non pas pour élever leur niveau de vie ni même pour élever celui de l'entrepreneur, mais parce qu'il s'agissait d'une question de vie ou de mort pour l'entreprise, à l'époque du capitalisme concurrentiel.

Aujourd'hui, la situation est identique, mais à un autre niveau : celui des nations, condamnées à se développer, pour distancer ou pour rattraper l'autre nation. Nous savons maintenant pourquoi le nucléaire nous sera imposé : parce que les nations se livrent à un jeu sans fin qui consiste à croître pour ne pas crever.

Certains pourront trouver ce processus complètement absurde. Quant à nous, nous nous contenterons de le trouver dangereux, car, qui pourrait douter que cette course à la croissance économique, comme la course aux armements, ne débouche sur une issue explosive ?

Pourrons-nous, alors, encore parler de « liberté pour nos enfants et nos petits-enfants ? »





Le Monde

société

AUX « ÉTATS GÉNÉRAUX »

Le tout-petit entre les parents et les spécialistes

Organisés par le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE) (1), les Etats généraux de la petite enfance ont réuni plus de trois mille cinq cents personnes, les 20 et 21 janvier, à Paris (le Monde *daté 22-23 janvier). De nombreuses « tables rondes » et des projections de films ont marqué ces deux journées qui avaient attiré beaucoup de professionnels de la petite enfance. Un Livre blanc reprendra, dans les semaines à venir, les principaux débats de ces états généraux.*

Notre société accorde peu de place aux petits enfants. C'est, notamment, de cette constatation que sont nés les Etats généraux de la petite enfance. Pourtant, il est des gens qui se préoccupent beaucoup du jeune enfant, qui se l'arrachent même, ce sont les professionnels de la petite enfance : directrices de crèches, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, institutrices d'écoles maternelles, assistantes sociales, médecins de la protection maternelle et infantile... « *Quand l'enfant est placé entre toutes ces mains, il lui faut beaucoup de vigueur pour s'en sortir* », a déclaré un participant à l'un des débats. L'utilité de ces spécialistes n'est pas à mettre en doute ; ceux qui le font n'ont souvent d'autre objectif que de renvoyer à leur foyer les mères de famille qui travaillent. Mais les cloisonnements qui séparent les catégories de professionnels ne servent pas l'intérêt de l'enfant.

Les formations qu'ils reçoivent les orientent vers diverses priorités d'ordre sanitaire, social ou pédagogique. Elles déterminent aussi leur position hiérarchique dans les équipes qui s'occupent d'enfants, ce qui *n'est* pas, semble-t-il, sans créer des tensions. Plusieurs participants sont intervenus pour témoigner qu'ils travaillaient vraiment en équipe et que « cela se passait bien ». Mais, même dans la plupart de ces exemples heureux, on a trop souvent omis de parler non seulement des enfants mais aussi des parents. Il semble qu'on ne leur reconnaisse guère de compétence pour s'occuper de leurs enfants.

C'est une grand-mère qui a mis l'accent sur cet oubli : « *Vous ne remplacez pas les parents*, a-t-elle affirmé en réplique à une professionnelle. *Vous êtes des travailleurs, comme moi.* » Plusieurs personnes qui ont lancé des innovations ont insisté sur la nécessité d'être plus proche de la vie. « *Il faut*, a insisté Mme Françoise Lenoble-Prédine qui représentait les centres de la petite enfance, *sortir les enfants des ghettos des gynécées modernes.* » La principale originalité des centres de la petite enfance est de supprimer des cloisonnements entre les âges des enfants (de la crèche à l'école maternelle) et d'être ouverts sur le quartier.

Les pères oubliés

A l'inverse de cette formule collective se trouve l'expérience tentée à Louviers (Eure). Une halte-garderie a été installée dans un appartement de type F 5 mis à la disposition de la population d'un quartier par la municipalité. Des mères de famille rémunérées y gardent les enfants à tour de rôle en compagnie d'un « technicien ». « *L'enfant appartient à ses parents, il faut intégrer ces derniers au mode de garde. L'enfant ne nous appartient pas* », a expliqué l'une des professionnelles de Louviers. « *L'enfant n'est pas autonome en arrivant au monde* », a-t-elle ajouté en réponse à l'indignation d'une animatrice grenobloise pour qui « *l'enfant n'appartient à personne et doit pouvoir exister lui-même* ».

Même avec ses erreurs, le rôle des parents est déterminant. Il est souhaitable que les professionnels de la petite enfance le comprennent et travaillent en harmonie avec eux. Cela est sans doute plus important que le mode de garde, qu'il soit collectif ou individualisé, traditionnel ou novateur. « *Arrêtons la concurrence entre les modes de garde*, s'est à juste titre écrié le responsable de la caisse d'allocations familiales de Roanne (Loire). *Ils sont complémentaires. Laissons les mères de famille faire leur choix.* » Dommage que, comme beaucoup d'autres, il ait oublié les pères.

CATHERINE ARDITTI.

(1) GRAPE, 50, rue Saint-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Tél. : 272-25-14 et 277-35-16.

TROIS EXPOSITIONS DU CENTRE POMPIDOU

Donner un droit de cité à l'enfant

« *Auparavant, on élevait l'enfant sans y penser. Aujourd'hui, on pense davantage à l'enfant mais sans pouvoir l'élever.* » Cette constatation de Françoise Lenoble-Prédine ouvre l'exposition « Environnement et petite enfance » présentée, depuis le 16 janvier, au Centre Beaubourg à Paris. Les promoteurs se sont donc demandé comment l'environnement matériel, « *l'espace construit* » proposé par les équipements collectifs aux jeunes enfants de moins de six ans, aide à leur développement. Photos, surtout — un peu froides peut-être, — montage audio-visuel, maquettes, montrent des réalisations françaises et étrangères.

Parfois, ce sont des bâtiments existants, aménagés pour créer un cadre approprié, tels ce jardin d'enfants dans une ancienne épicerie de Copenhague ou ce « club des petites personnes » dans une villa berlinoise. Ce peut être l'école traditionnelle reconvertie : A Montcaret (Dordogne), le menuisier du village a construit une mezzanine dans la vieille salle de classe pour diversifier l'espace ; le mobilier type Jules Ferry : bureaux et bancs accolés, a été transformé en « *coins d'intérêt* » : cuisine, peinture, etc.

Ailleurs, enfin, c'est l'intégration du jardin d'enfants aux constructions nouvelles, à Eindhoven, aux Pays-Bas, à Berlin, à Tokyo, à Melun-Sénart. Partout, les mêmes critères de conception : établir des relations entre l'enfant et son environnement, diversifier l'expérience de l'espace chez l'enfant et l'amener à participer à la définition de son cadre de vie.

« Fichez-moi la paix ! »

Préparée par l'Allemande Linde Burkhardt, cette première partie se continue par un exemple français original présenté par Françoise Lenoble-Prédine : les centres de la petite enfance. Il en existerait, selon elle, une quinzaine, dans des villes nouvelles pour la plupart, à Vitrolles (Vaucluse), Istres (Bouches-du-Rhône), Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, dans la région parisienne, L'Isle-d'Abeau (Isère), à Lille-Est et à Meaux. Chaque centre de la petite enfance comporte une crèche éducative, une école « maternelle, paternelle et fraternelle », un centre de loisirs associé à l'école (avec des lieux de réunion et des ateliers parents-enfants), une maison des enfants (qui peut abriter quelques bambins de manière continue si leur famille traverse des difficultés temporaires), une plaine de jeux, et un centre médico-social (avec halte-garderie et des chambres). On peut voir des coins « *fichez-moi la paix !* » qui permettent aux enfants de se retrouver à deux ou trois pour s'occuper des poupées ou du garage.

Les centres de la petite enfance veulent « *supprimer le passage d'une institution à l'autre qui marque une rupture pour l'enfant et nuit à son développement harmonieux* ». Ils évitent aussi la dispersion des frères et sœurs d'âges différents, font gagner du temps aux parents et favorisent le travail en équipe. Conçus pour deux cents à trois cents enfants, ils doivent pouvoir se transformer avec l'évolution de la population.

Tous ces exemples, dont le but est de donner — au sens exact — un « droit de cité » aux petits enfants, ont le mérite d'exister. Ils ne sont pas pour autant présentés comme des modèles, affirme Jacques Mullender, directeur du Centre de création industrielle, qui organise l'exposition, « *mais plutôt comme des incitations à l'imagination et à l'invention* ».

L'exposition visitera, d'ici à février 1979 : Amiens, Nancy, Montbéliard (où elle sera vraisemblablement cet été), Vichy, Grenoble, Brive, Rochefort et Pau. Elle campe à Beaubourg jusqu'au 20 février. Deux autres expositions sont présentées, jusqu'au 13 février, au Centre Beaubourg, sur des thèmes proches, et dont l'entrée est aussi gratuite : « Les enfants en ville en Suède » et « L'enfant, sa maison, son quartier », qui rassemble des dessins d'enfants de neuf à onze ans du quartier de la Pépinière à Belfort. On découvrira que, sur cent soixante-treize dessins où les élèves ont représenté leur maison, pas un ne montre âme qui vive. L'espace environnant est peuplé d'enfants et d'animaux piétons : les adultes sont en voiture...

CHARLES VIAL.

★ Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, Rue Saint-Denis ou rue Rambuteau, 75004 Paris. Tél. 277-12-33. Ouvert les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 12 heures à 22 heures, les samedi et dimanche de 10 heures à 22 heures. Fermé le mardi.

Au « Club de la presse »

M. CHIRAC : l'autodéfense n'est pas acceptable.

Interrogé sur le projet de constitution d'une association dite de légitime défense présidée par l'ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Chirac a répondu, dimanche 22 janvier, au « Club de la presse » d'Europe 1 :

« *J'ai la même réaction que si vous me demandiez ce que je pense de l'anarchie. L'autodéfense n'est pas acceptable, n'est pas imaginable et il n'est pas possible, naturellement, d'en accepter les conséquences. Je ne sais pas du tout quels sont les magistrats ou les policiers auxquels vous faites allusion, mais je condamne de la même façon ceux qui donnent une interprétation personnelle, quelle qu'elle soit, de la loi.*

» *Je fais une incidente. Je rappelle qu'il y a un problème que je trouve, pour ma part, admirable et qui est celle que prononcent les juges lorsqu'ils rendent un jugement. Ils le rendent « au nom du peuple français », c'est-à-dire au nom de la loi et rien ne permet à un juge ou à quiconque de se substituer à l'expression de la volonté du peuple qu'est la loi. Le jugement doit donc être rendu en fonction de ce principe et non pas en fonction de l'idée personnelle que peut avoir le juge ou le policier sur les choses et encore moins de l'idée que peut avoir je ne sais quel syndicat sur les problèmes.*

» *Cela étant dit, le gouvernement, a, à cet égard, une responsabilité, et il est évident que la sécurité, dans une période où, hélas ! la violence se développe, n'est pas suffisamment assurée, et est l'un des problèmes qui se posent à notre société, qui en connaît aujourd'hui beaucoup.*

» *Il est évident qu'il est facile de parler de ces problèmes lorsqu'on est protégé, ce qui est généralement le cas de ceux qui en parlent avec indulgence. Mais, hélas ! ceux qui en subissent les conséquences sont ceux qui ne sont pas protégés et qui sont confrontés aux difficultés de la vie quotidienne. Et ceux-là ont beaucoup moins d'indulgence à l'égard des fauteurs de violence. Ce qui me conduit à souhaiter que les moyens mis à la disposition de la sécurité, notamment par voie de conséquence de la police sous toutes ses formes, soient très sensiblement renforcés, de façon que la sécurité, naturellement dans le respect des principes de la République, soit mieux assurée qu'elle ne l'est aujourd'hui.* »

A Chambéry

DES LOCAUX DE MOUVEMENTS DE JEUNES SONT MIS A SAC

(De notre correspondant.)

Chambéry. — Une série d'actes de vandalisme touchant des mouvements de jeunes ont été commis à Chambéry depuis deux mois. Le bureau du Mouvement de la jeunesse communiste, celui de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), ont été mis à sac en novembre. Dans la nuit du 12 au 13 décembre les quatre locaux des Scouts de France étaient à leur tour saccagés. Enfin, le local de l'association communautaire La Marge connaissait le même sort dans la nuit du 17 au 18 janvier.

A chaque agression, le scénario est le même : la porte d'entrée est fracturée par un pied-de-biche puis le ou les auteurs de ces actions détruisent le matériel d'expression de ces associations (machines offset, machines à écrire), leur documentation et s'emparent des carnets d'adresses. Ces « opérations de commando » ont été revendiquées par un groupe signant G.A.J. (Groupe d'action jeunesse).

Le G.A.J. se manifeste aussi en proférant des menaces au téléphone. Un conseiller municipal communiste a fait l'objet d'un de ces appels. La section locale du M.R.G. a vu sa boîte aux lettres fracturée six fois ; les portes sont maculées du sigle G.A.J., notamment celle du Centre de solidarité des travailleurs immigrés.

L'enquête de police n'a pas permis encore d'identifier les auteurs de ces actions. Les quatre associations victimes du G.A.J. déclarent « *ne pas vouloir tomber dans l'engrenage de la violence* » et ont décidé d'unir leurs efforts pour réparer les dégâts. De son côté le maire de Chambéry, M. Francis Ampe (P.S.), dénonce « *le caractère fasciste de ces actions* » et se déclare prêt à « *s'associer à toutes les actions qui seront menées pour dénoncer ces atteintes à la liberté démocratique* ». — C. F.

● RECTIFICATIF. — M. Jacques-Yves Cousteau nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 8 janvier, il ne participera pas au débat organisé à Nice par Tourisme et Travail à l'occasion du passage dans cette ville du « train-forum » de cet organisme.

[La participation de M. Cousteau avait été annoncée lors d'une conférence de presse de Tourisme et Travail.]

LE TROISIÈME SALON DU MARIAGE

« Pour vivre heureux, vivons mariés »

« *Prenez un époux, signez les chèques, nous ferons le reste.* » Voilà l'ordre ou à tout le moins le conseil pressant qu'ont tenté de donner les quarante-deux exposants (contre vingt-deux la première année) du troisième Salon du mariage qui a eu lieu du 16 au 23 janvier au P.L.M.-Saint-Jacques à Paris. Le plus important d'entre eux et le plus compétent en la matière est certainement l'entreprise Pronuptia qui fête cette année ses vingt ans.

Le premier acte d'adulte ?

On fait la queue devant les cabines d'essayage. Pour les jeunes filles des milieux les plus modestes, la robe de mariée, c'est le rêve de la robe de soirée qu'elles ne posséderont peut-être jamais. Martine, dix-neuf ans, coiffeuse dans un centre commercial de banlieue est venue avec son fiancé. « *Je veux qu'il choisisse ma robe. De toute façon, je crois que nous serons d'accord.* » Et s'il ne l'était pas ? « *Il faut savoir faire des concessions* », dit-elle en souriant. « *Je serais si heureuse de voir ma petite-fille comme ça* », affirme une grand-mère attendrie, ravie de voir que, bien qu'on parle de féminisme — des femmes avaient manifesté contre le salon l'an dernier (*le Monde* du 25 janvier 1977), — sa petite-fille est toujours une vraie femme.

« *Parmi les jeunes qui se marient*, indique Mme Marie Micmacher qui, avec son mari, dirige Pronuptia, *beaucoup se marient après avoir vécu ensemble. C'est leur premier acte d'adulte de se marier pour fonder une famille : ce n'est pas un acte d'adulte que de vivre ensemble* » (1). Pourtant le salon est un lieu où le futur couple et la femme en particulier sont totalement pris en charge. Les détenteurs de ce marché stable (400 000 mariages par an environ), indifférent à la crise, fournissent tout — à commencer par le mari et la femme, puisqu'une agence matrimoniale était présente, — vêtements des mariés et du cortège, repas, bijoux, photographies et films, ameublement, liste de mariage, matériel en location pour la réception (tentes, chapiteaux)... et même le voyage de noces.

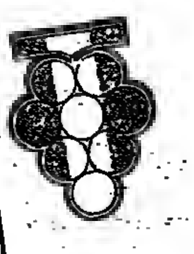
Les hôtels proposent des « *suites nuptiales* », et Pronuptia deux semaines aux Cascadas, un club situé aux Baléares et réservé aux jeunes mariés. On peut s'y retrouver entre jeunes mariés, parler du « grand jour » et constater qu'on a eu le même mixeur (74,5 % des futurs mariés en désirent un), la même cafetière et le même couteau électrique. « *Mais dans un endroit splendide*, dit Agnès, vingt ans, dactylo, *où, « avant », n'allaient que des riches.* »

Ces rêves trop semblables sont un peu attristants. M. Henri Micmacher n'est pas loin de partager cette opinion, lui qui n'aime ni la foule ni les voyages organisés. « *Mais c'est eux qui le demandent*, dit-il ; *alors, pourquoi aller à contre-courant ?* ». Allant au-devant de la demande, il a choisi cette devise : « *Ne pensez qu'à votre bonheur... Pronuptia se charge du reste.* » « *On se marie de plus en plus comme autrefois*, ajoute-t-il, *et dans les villages. Parce que la mariée y est vraiment la vedette du jour.* »

La reine d'un jour. Un seul Les fées, aujourd'hui, ne sont plus autour des berceaux mais au-dessus des alliances. Leur baguette magique, c'est votre argent ; à part cela, les légendes ont à peine changé : pour un soir, la citrouille se transforme toujours en carrosse, et, le lendemain, on retourne à la vaisselle ou au bureau, avec le sourire.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Le chiffre d'affaires total du groupe Pronuptia a été de 170 millions de francs l'an dernier (robes de mariées 42 %, services 35 %, accessoires 20 %).



DROITS DE L'HOMME

UN COLLOQUE A BESANÇON

Entre les vœux pieux et les réalités

Besançon. — L'affaire Croissant, le centre d'Arenc, la convention européenne sur la répression du terrorisme, la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : on n'avait jamais autant parlé des problèmes des droits de l'homme qu'au cours de ces dernières années. Il suffirait pour le prouver de comptabiliser les discours des hommes politiques, les projets de loi relatifs aux libertés et les textes adoptés par le Parlement sur le sujet. Les droits de l'homme en France se portent-ils mal pour qu'ils fassent l'objet de tant de préoccupations ? Le septième colloque organisé à Besançon, les 20 et 21 janvier, par la faculté de droit et de sciences économiques et politiques de cette ville et par l'Institut international des droits de l'homme, avait pour but de faire le point sur cette question.

De notre envoyé spécial

Depuis 1974, on assiste à un foisonnement de textes sur les libertés. Chaque parti politique y est allé de son couplet. La majorité, tout d'abord, dans une proposition de loi comportant pas moins de quatre-vingts articles qui vont du droit à l'éducation au droit au travail et à la sécurité. A cela, il faudra même ajouter maintenant le programme de Blois, récemment présenté par le premier ministre, et qui fait notamment état de la notion d'*habeas corpus*.

Du côté de l'opposition, retenons également la proposition de loi constitutionnelle du parti communiste (quatre-vingt-neuf articles) et du parti socialiste qui prévoit « *une charte des libertés et des droits fondamentaux* ». Le 14 décembre 1977, une commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner ces trois propositions adoptait un projet de loi constitutionnelle sur les libertés et les droits de l'homme, un texte qui, selon M. Jacques Robert, professeur à l'université de Paris II, comporte « *quelques vœux pieux, plusieurs imprécisions, une lapalissade, des insuffisances et quelques innovations.* »

« *La Déclaration des droits de l'homme de 1789 a fait le tour du monde*, ajouta-t-il ; *le préambule de la Constitution de 1946, le tour de la place de la* Concorde, *je crains que cette proposition ne fasse que la navette entre les deux Assemblées.* »

En réalité le problème est de savoir si de nouveaux textes sont nécessaires. Ne faut-il pas commencer par appliquer véritablement ce qui existe déjà ? « *Cette inflation législative répond*, selon M. Jacques Robert, *à un mal bureaucratique et à un appétit croissant de sécurité des citoyens. Plus un peuple est demandeur de prestations, moins il est demandeur de pouvoirs.* » « *Il faut donc prendre garde*, conclut M. Robert, *au risque combiné de la bureaucratie et de la prospérité.* »

Deux autres thèmes ont été examinés au cours de cette première journée du colloque au programme de Besançon : l'un sur les concentrations dans la presse écrite et le droit à l'information, présenté par M. Sean McBride, président de la commission internationale de l'UNESCO pour l'étude des problèmes de communication ; M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, présidant la séance.

Celui-ci a rappelé que, en matière de presse, où l'on attend depuis 1945 l'élaboration d'un statut, la législation en vigueur — notamment les ordonnances du 16 août 1944 — n'est que rarement et partiellement appliquée. M. Beuve-Méry avait auparavant dénoncé l'appétit croissant des empires de presse, qui accentuent la concentration. De son côté, M. McBride a cité le cas du groupe Hersant, qui contrôle douze quotidiens, neuf hebdomadaires locaux et onze mensuels spécialisés.

La répression du terrorisme

L'autre thème étudié visait la convention européenne sur la répression du terrorisme, convention qui vient, après l'Autriche et la Suède, d'être ratifiée par la République fédérale d'Allemagne.

Mme Renée Kœring-Joulin, maître de conférences à l'université de Franche-Comté, au cours d'une analyse juridique précise et détaillée, a qualifié cette convention de « *texte d'opportunité, voire d'urgence, imaginé par des Etats confiants dans l'infaillibilité du dogme démocratique* ». Et M. François Colombet, magistrat, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme, a réaffirmé la nécessité de la création d'une cour de justice européenne.

Mais une étude des droits de l'homme en France ne saurait être complète sans l'examen des dispositions qui réglementent la situation des étrangers. Si les exposés des deux rapporteurs, MM. Louis Edmond Pettiti, bâtonnier du barreau de Paris, et Philippe Waquet, ont permis de démontrer que tout était loin d'être parfait et que trop souvent les ressortissants d'autres pays avaient à pâtir de l'arbitraire administratif, la discussion qui a suivi a prouvé que le problème de l'expulsion est la clé de voûte des droits fondamentaux des étrangers. Les immigrés et les réfugiés peuvent travailler, mais... doivent se taire.

Les juristes ont cependant fait remarquer qu'il n'était pas toujours aisé de trouver des parades juridiques aux violations des libertés, car les situations sont complexes et chaque cas est différent. La solution réside peut-être dans l'acceptation du droit à la différence qu'a tenté de définir le Père Abel Jeannière, directeur-adjoint de la revue *Projet*. Chaque fois qu'un individu, qu'il soit marginal, déviant ou étranger, est hors des normes établies par la société, celle-ci le rejette ou l'enferme. Pour le constater, il suffit de regarder à travers les grilles des prisons et des asiles.

MICHEL BOLE-RICHARD.

CRÉATION D'UNE SECTION FRANÇAISE DU « GROUPEMENT POUR LES DROITS DES MINORITÉS »

Le « Groupement pour les droits des minorités » (*Minority Rights Group*), dont le siège international est à Londres (Benjamin Franklin House, 36, Craven Street London WC2N 5NG) a tenu, le vendredi 20 janvier, à Paris, la réunion constitutive de sa section française, sous la présidence de Mme Germaine Tillion (1).

Le M.R.G. se propose de mener, en faveur des groupes minoritaires ethniques, linguistiques ou religieux, le type d'actions qu'Amnesty International a entrepris avec succès en faveur des individus. M. Ben Whitaker, directeur du M.R.G. à Londres, a rappelé que le problème des minorités au sein des Etats-nations se posait de façon de plus en plus dramatique et que « *la publication de faits et de rapports impartiaux hors de toute emprise gouvernementale* » était un moyen d'action efficace.

Le Groupement pour les droits des minorités ne se dissimule pas les difficultés de la tâche : extrême susceptibilité des Etats-nations, problème de délimitation, divisions des minoritaires eux-mêmes. L'action menée jusqu'à présent et marquée surtout par la publication d'excellentes monographies vise, par priorité, la sensibilisation de l'opinion aux violations des droits de l'homme dans un domaine que le droit international a trop négligé.

P.-J. F.

(1) Adhésions auprès de Mme Marion Bieber, 4, rue de Chevreuse 75006 Paris.

OMME

E A BESANÇON

ieux et les réalités

DÉFENSE

UNE MANŒUVRE DANS LE SUD-OUEST

Mobilisation générale... de toute une division

Malgré la proximité des élections législatives, le ministère de la défense continue d'avoir de grands projets de manœuvres militaires. Dès le mois d'avril, par exemple, un exercice inter-armées est prévu en Bretagne, avec une importante participation de la marine nationale en Atlantique. Mais l'opération la plus spectaculaire devrait avoir lieu — si elle est maintenue par le gouvernement qui sera formé après les élections — dans le centre de la France et le Sud-Ouest, en septembre.

Pour la première fois, pratiquement, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, l'armée de terre se propose de mobiliser, par le rappel de ses réservistes, toute une division d'infanterie forte de quatre mille cinq cents hommes. L'état-major entend ainsi mettre à l'épreuve sa nouvelle formule d'instruction collective des réserves et son plan de mobilisation en cours de refonte. Antérieurement, les convocations portaient sur le rappel d'unités élémentaires isolées ou sur une mobilisation dite horizontale, c'est-à-dire le rappel des réservistes qui formaient une classe d'âge. Aujourd'hui, les plans de mobilisation sont fondés sur les convocations de grandes unités de réserve et sur la mobilisation dite verticale, c'est-à-dire le rappel sous les drapeaux des réservistes de tout âge affectés, selon les besoins des armées et leurs compétences, à proximité d'une grande unité d'active.

Au Sénat, le 29 novembre dernier, le ministre de la défense avait expliqué cette nouvelle orientation de la défense du territoire : « *Par une meilleure répartition* des *unités sur l'ensemble du territoire*, a indiqué M. Yvon Bourges, *nous pouvons faciliter l'affectation d'un certain nombre de jeunes appelés dans une unité ou dans un régiment proche de leur résidence* et *nous pouvons surtout* (...), *à partir de ces unités d'active réparties sur l'ensemble* du *territoire, former un deuxième* régiment *de réserve* (...). *Cette formule souple est intéressante. En effet, ces régiments de réserve pourront être rapidement constitués par des cadres et des appelés qui, dans la vie civile, habitent la région. Nous avons, en quelque sorte, une mobilisation régionale, certains diraient populaire* », a conclu le ministre.

La journée la plus délicate

L'expérience de mobilisation de septembre a pour cible la 15e division d'infanterie, dont le P.C. est à Limoges et dont les régiments se répartissent entre Périgueux, Brive, Albi et Castelsarrazin.

C'est, en principe, l'adjoint du général commandant la 15e division d'infanterie d'active qui, dès le temps de paix, est désigné pour prendre le commandement de la 15e division *(bis)*, constituée, à la mobilisation, de cadres de réserve et de rappelés recrutés dans la région. Ainsi, la 15e division donne naissance, éventuellement, à une division jumelle.

Les premières heures, voire la première journée, d'un exercice de mobilisation sont traditionnellement les plus délicates tant, souvent, la confusion est grande parmi les réservistes comme pour leur encadrement d'active. Mais on se refuse à croire, dans les états-majors, qu'il puisse surgir d'autres difficultés, liées, par exemple, à la nouveauté du système.

Pourtant, certains généraux, qui commandent des divisions militaires territoriales et dont c'est le rôle d'animer, en temps de paix, les réserves et de préparer, en période de crise, les unités de mobilisation à leur tâche de défense régionale, ne dissimulent pas leur déception devant l'attitude des cadres de réserve. Ces déceptions tiennent, parfois, au très faible niveau de participation aux conférences de garnison et à l'absentéisme des sous-officiers aux séances d'instruction comme aux convocations verticales. Sur ce point particulier, la manœuvre de septembre 1978 sera, aussi, un test.

JACQUES ISNARD.

Par les petites annonces...

Dans la presse militaire et, principalement, dans les périodiques édités sous le contrôle du ministère de la défense affluent de nouvelles publicités offrant des emplois de mécaniciens d'armements (blindés, hélicoptères et avions de combat) à des cadres qui viennent de quitter l'uniforme.

La plupart de ces offres d'emploi émanent de sociétés d'assistance spécialisée à des clients de l'armement français au Proche-Orient et en Afrique. Par le moyen des petites annonces, ces sociétés, connues du ministère de la défense, recrutent des personnels destinés à l'instruction des clients étrangers, à la réception et à la mise en condition des matériels vendus, ou à servir de conseillers techniques, qui s'effaceront progressivement, en principe, au fur et à mesure de la formation des techniciens autochtones.

Cette publicité s'accroît au même rythme qu'affluent les commandes à l'exportation de matériels de guerre de conception française.

En 1977, les exportations d'armes devraient représenter 40 % du chiffre d'affaires de l'industrie française d'armement (tous matériels réunis). Elles étaient de 37 % en 1976, avec un total de 16 300 millions de francs de commandes enregistrées à l'exportation et de 11 640 millions de francs de livraisons effectives, et de 32 % en 1975, avec respectivement un total de 16 600 millions de francs de commandes et de 10 100 millions de francs de livraisons.

On estime, à l'heure actuelle, que l'effectif global de l'industrie d'armement en France est de deux cent quatre-vingt mille personnes (soit 4,5 % de la population active dans l'industrie à l'exception du bâtiment et des travaux publics) et que les exportations occupent aujourd'hui, à elles seules, quatre-vingt-dix mille personnes (soit le tiers des effectifs totaux).

Pour éviter d'avoir à augmenter temporairement le nombre de leurs employés, les industriels de l'armement créent des sociétés de services — pour le soutien commercial et technique à l'étranger — qui embauchent du personnel qualifié et contractuel, généralement issu des cadres militaires partant à la retraite. La France n'est pas le seul fournisseur d'armements à généraliser une telle pratique. Les États-Unis et la Grande-Bretagne, pour ne prendre que ces exemples, détachent, eux aussi, à l'étranger des conseillers de l'armée d'active ou de la réserve.

C'est ainsi qu'en Arabie Saoudite, les Français maintiennent environ neuf cents assistants d'armements, principalement pour conseiller l'armée de terre saoudienne, et que les Britanniques ont détaché près de deux mille cinq cents conseillers, notamment auprès de l'armée de l'air saoudienne.

En Iran, l'assistance technique américaine mobilise près de trente mille spécialistes à l'heure actuelle et, probablement, cinquante mille dans les années 80.

Promotions et nominations militaires

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 18 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — Conseil supérieur : vice-président, le général d'armée Jean Lagarde ; membre de droit, le général d'armée Michel Thenoz ; membres, le général d'armée André Biard, les généraux de corps d'armée Jean-Paul Etcheverry, Jean Richard, Maurice Henry, Daniel Colin, Guy Le Borgne, Jacques Bley, Henri Demotes-Mainard, Hyacinthe de Quatre-Barbes, Maurice Virot, Jacques de Barry et Michel Duvel.

Est promu : général de brigade, le colonel Pierre Georges.

Sont nommés : inspecteur technique des bâtiments et travaux du génie, le général de brigade Robert Riera ; commandant et directeur du génie de la Ve région militaire (Lyon), le général de brigade René Perrot.

● MARINE. — Conseil supérieur : vice-président, l'amiral Jean Lannuzel ; membre de droit, l'amiral Jean Le Franc ; membres, les vice-amiraux d'escadre Jean Tardy, Edme Bannis, Jacques Coulondres et Jacques Wacrenier, le vice-amiral Georges Lasserre et le contre-amiral Maurice Sabatier.

Est promu : contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jacques Degermann.

● AIR. — Conseil supérieur : vice-président, le général d'armée aérienne Maurice Saint-Cricq ; membre de droit, le général d'armée aérienne René Blanc ; membres, les généraux de corps aérien Marie Fleurot, Guy Fleury, Michel Delaval, Roland Glavany et Jean Grenet, le général de division aérienne Louis Groullier.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe les ingénieurs généraux de deuxième classe Claude Engerand et Michel Jamet ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef René Verge et Jean Quinchon.

● SERVICE DE SANTE. — Sont promus : médecin général inspecteur (rang et prérogatives de général de division), le médecin général, médecin chef des services hors classe Jacques Voelckel ; médecin général (rang et prérogatives de général de brigade), les médecins chefs des services de classe normale Pierre Forissier, Charles Ehrhart et Robert Duriez (nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées Percy, à Clamart).

QUEZ PAS
EBUT.



VRE) 1

JUSTICE

Yves Maupetit est toujours en fuite.

La police a de nouveau perdu la trace d'Yves Maupetit, le meurtrier de Suey-en-Brie. Samedi 21 janvier, peu après 13 heures, il a libéré, sur le quai de la station Gare-de-Lyon du R.E.R., Mme Gisèle Jacquemin, l'épouse du directeur de la maison de retraite de la mutuelle des P.T.T. à Jouarre (Seine-et-Marne), qu'il avait prise en otage seize heures auparavant (*le Monde* daté 22-23 janvier). Mme Jacquemin a déclaré n'avoir pas été maltraitée par son agresseur, dont elle a donné un signalement vestimentaire précis, qui a été transmis à tous les services de police.

Des témoins ont affirmé qu'Yves Maupetit avait continué sa route dans le R.E.R. ; d'autres, qu'il avait repris le R.E.R. en sens inverse, jusqu'à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), où il aurait volé un camion. La police a arrêté ce camion, dont le chauffeur ressemblait à Yves Maupetit. Toutes les informations reçues pendant le week-end étaient fausses, et la police ignore si Yves Maupetit — qui est maintenant en possessions d'une somme de 20 000 F, dérobée dans le coffre de la maison de retraite de Jouarre — est resté dans la région parisienne ou a pris, à la gare de Lyon, un train vers la province ou l'étranger.

Arrestation d'auteurs présumés d'attentats.

Les gendarmes de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) viennent d'arrêter les auteurs présumés de l'incendie allumé le 15 janvier dernier à Brive, avenue Jean-Jaurès, au siège du R.P.R. (*le Monde* du 17 janvier). Il s'agit de Philippe Saule, vingt et un ans ; Jean-Claude Souller, vingt-trois ans ; Nathalie Carré, dix-neuf ans, étudiante aux beaux-arts à Limoges, et Joanna-Maria Guite, même âge, de nationalité hollandaise.

Les quatre jeunes gens auraient également déposé, le 14 janvier, devant la porte de l'église d'Ussel (Corrèze), durant la messe de 18 h. 30, une bombe de fabrication artisanale. Une paroissienne arrivée en retard à l'office avait écrasé la mèche qui brûlait, et qui était reliée à l'engin explosif. Un autre explosif avait été placé dans la chapelle du monastère Saint-Antoine, à Brive. Présentés au parquet de Tulle, les quatre jeunes gens ont été écroués, les deux garçons à la prison de Tulle, les deux filles à celle de Limoges. — *(Corresp.)*

UN LYCÉEN DE TREIZE ANS INCARCÉRÉ POUR VIOLS

Un lycéen âgé de treize ans a avoué avoir violé, il y a quelques jours, une fillette de neuf ans, à Yzeure, près de Moulins (Allier). Il a en outre reconnu avoir auparavant attaqué cinq autres fillettes, « mais ces faits-là sont plus difficiles à caractériser », indiquent les enquêteurs. « Bien qu'il ait conscience de ce qu'il a fait, il ne met aucun concept moral dans ces actes », ajoutent-ils. « Il attirait les petites filles en leur demandant de retrouver sa sœur qui venait de se perdre. »

L'adolescent a été inculpé, dimanche 22 janvier, par M. Jacques Tessier, juge d'instruction à Moulins, de « viols et attentats à la pudeur avec violences », placé sous mandat de dépôt et écroué à la maison d'arrêt de Moulins. Le magistrat instructeur souhaite le faire transférer le plus rapidement possible dans un établissement d'éducation surveillée.

Val-de-Marne : sécurité et répression.

L'association départementale du Val-de-Marne des élus communistes et républicains a réuni, jeudi 19 janvier, à la préfecture de Créteil, une conférence d'information sur les problèmes de la sécurité dans le département, sous la présidence de M. Charles Fiterman. Le Val-de-Marne est classé au sixième rang des départements français pour la délinquance en général, et au troisième rang pour les vols à main armée. Si la criminalité moyenne stagne, la grande criminalité y augmente de façon considérable (+ 33 % en 1977).

Dans son rapport, M. Louis Bayeurte (P.C.), maire de Fontenay-sous-Bois et conseiller général, chargé notamment des problèmes de la jeunesse délinquante, a tout particulièrement dénoncé la mauvaise utilisation qui, selon lui, est faite de la police, détournée de sa mission réelle :

« *La police est utilisée à tout autre chose qu'à ses missions normales et légales. Elle est notamment utilisée contre les mouvements populaires et contre les travailleurs quand ils luttent. C'est ainsi qu'à Créteil-Bonneuil, il n'y a actuellement de disponibles que trois policiers de jour et cinq de nuit, alors que des brigades d'intervention sont laissées inutilisées pour la sécurité publique mais conservées en attente permanente pour la répression.* »

Louis Bayeurte a également rappelé que, malgré la forte augmentation de la grande criminalité dans le Val-de-Marne, certaines des plus importantes villes du département ne comptaient toujours pas de commissariat. Enfin, présentant un ensemble de propositions pour une plus grande sécurité, il a estimé que celle-ci passait en premier lieu par un changement profond de politique et de société. — *(Corresp.)*

M. Fernand Legros renvoyé en correctionnelle.

M. Alain Sauret, juge d'instruction à Paris, chargé des diverses informations judiciaires relatives à l'activité de M. Fernand Legros, le marchand de tableaux poursuivi pour avoir participé à des trafics de fausses toiles, a renvoyé celui-ci en correctionnelle pour l'un des dossiers le concernant, ainsi que M. Maurice Malingue, expert en peinture. Le premier est prévenu de tentative d'escroquerie et recel de faux tableaux, le second, de fabrication de faux certificats d'authenticité.

Les informations ouvertes visent trois œuvres que Mᵉ Martinot, commissaire-priseur — avisé par M. Paul Martin, président du comité professionnel des galeries d'art — a retirées d'une vente aux enchères prévue à Pontoise, le 19 mars 1967 : deux aquarelles attribuées à Dufy — *l'Opéra* et *Au paddock*, — une aquarelle signée Vlaminck — *le Pont* ou *Bord de Seine*, — et trois autres découvertes au domicile de M. Legros, une aquarelle signée Derain et deux peintures à l'huile attribuées, l'une à Derain, l'autre à Marquet.

M. Legros, extradé du Brésil le 18 avril 1974, et mis en liberté sous caution de 150 000 francs, le 3 juillet suivant, doit répondre de ces faits dans quelques semaines à la trente et unième chambre du tribunal présidée par Mme Guilhem.

M. Legros est également impliqué dans une importante affaire, toujours à l'instruction malgré son ancienneté, en raison de plusieurs incidents de procédure, une expertise ayant notamment été annulée : trente-sept des cinquante-quatre tableaux qu'il a vendus en 1964 à un riche collectionneur du Texas, M. Algur Meadows, ont été reconnus faux.

POLICE

Les « autonomes » à Strasbourg

Un rassemblement... de C.R.S.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Soit l'intention affichée d'un groupe d'autonomes de tenir un rassemblement international à Strasbourg contre la répression les 21 et 22 janvier.

Soit, derechef, le refus des trois présidents d'université de Strasbourg d'accueillir ces manifestants là par crainte « *de troubles graves* ».

Soit, encore, l'interdiction par arrêté préfectoral, le 19 janvier, de ce rassemblement pour, cette fois, éviter les « *risques d'extension d'éventuels incidents graves sur le territoire de la ville de Strasbourg* ».

Soit, ensuite, la décision des autonomes de maintenir leur rassemblement (« *on a choisi la fac de Strasbourg, on ira à la fac de Strasbourg* »).

Soit, enfin, un rassemblement comme on en n'avait pas vu depuis longtemps. Celui des forces de l'ordre, C.R.S. et gendarmes mobiles mêlés, sur le campus universitaire et dans la ville de Strasbourg.

Les autorités de police : « *Nous sommes à la fois très résolus et très forts ; nous serons extrêmement vigilants tout le temps qu'il le faudra. Nous prenons ce rassemblement très au sérieux. L'opération est loin d'être finie. (...) S'il devait y avoir des actions violentes avec intervention des forces de police, je le dis pour vous, ne vous trouvez pas mélangés aux manifestants. Parce que là, vous comprenez...* » (Samedi 21 janvier, 16 h. 30.)

Cela pourrait s'appeler « Histoire d'une ville en état de siège. »

Les autorités de police, toujours. Il s'agit de la négociation au sujet d'un car venu de Paris avec 65 personnes à son bord. Personnes bloquées de 10 h. 35 à 14 h. 30, samedi 21 janvier — « *Mettez-leur le marché en main. Ils pourront sortir du car s'ils veulent bien se laisser photographier individuellement.* » (11 heures.)

— « *Je vais vous donner une marche très précise à suivre concernant le car. Il y a deux conditions à leur retour sur Paris. D'une part, qu'ils acceptent une escorte de C.R.S. jusqu'à la première aire de stationnement sur l'autoroute. D'autre part, qu'un véhicule de la gendarmerie occupé par des observateurs les raccompagne jusqu'à Paris.*

Proposez-leur bien ce marché et dites-leur qu'il n'y a pour eux aucune autre alternative. » (12 h. 45.)

Le car quittera la place de l'Etoile, son lieu d'arrivée, à 14 h. 30. Sur son pare-brise, une inscription tracée dans la buée : « *Nous sommes des otages de l'Etat terroriste.* »

Les autonomes. Frigorifiés dans une ville froide. Réfugiés à la « *librairie Bazar* », l'un des lieux de rendez-vous. M. Julio Gutierrez : « *On t'interpelle, tu arrives à la cité administrative, on te photographie, on te prend les empreintes de chaque doigt des deux mains. Ensuite, celles des mains entières.* »

Les autonomes. Suite et fin. Quelques tentatives de regroupement samedi après-midi. Une centaine de manifestants, jusqu'auboutistes... désemparés.

Les C.R.S. Samedi après-midi, à la même heure. La chasse aux jeunes qui ont les cheveux longs dans le quartier de la cathédrale. Voitures banalisées. Paniers à salade.

Aramis ou Frank Evans

Bilan du rassemblement : plus de cent soixante interpellations samedi matin ; plus de soixante-dix interpellations l'après-midi ; quelque cent cinquante Allemands refoulés à la frontière et une enquête judiciaire destinée à faciliter la recherche des organisateurs du rassemblement. Une ville quadrillée.

M. Louis Verger, préfet de région, ancien directeur général de la police nationale, Aramis de son nom de code à Strasbourg, tient là un bon scénario pour l'un de ses futurs romans policiers, après ceux qu'il a déjà publiés aux éditions Fleuve noir sous le nom de Frank Evans, notamment *le Sabbat des Papous*. »

LAURENT GREILSAMER.

ÉDUCATION

Conséquence de l'augmentation du chômage

Le centre de formation permanente de l'université Lille-I est en déficit de 600 000

De notre correspondant

Lille. — Le Centre université-économie d'éducation permanente (C.U.E.E.P.) de la région du Nord, dont la réputation est solidement établie, traverse une période difficile : en six mois, il a accumulé un déficit de quelque 600 000 F. Selon le président du conseil d'administration, M. Michel Migeon, président de l'université Lille-I, le C.U.E.E.P. est victime du développement du chômage, surtout dans le textile à Roubaix-Tourcoing. En 1977, soixante mille heures de formation n'ont pu être financées par l'« enveloppe régionale » affectée à la formation professionnelle et à la promotion sociale, dont le montant n'a d'ailleurs pas varié depuis 1975 (24,300 millions).

Au moment du licenciement pour raison économique, explique M. Migeon, un certain nombre de salariés, informés de leurs droits, établissent un plan de formation sous la responsabilité de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ou de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). D'autres demandent l'allocation supplémentaire d'attente (ASA). Mais le plus grand nombre de ces salariés ne peuvent avoir accès aux stages du Fonds national de l'emploi ou de la Formation professionnelle des adultes (EPA), qui sont financés par l'Etat et retrouvent, par la force des ch[oses], dans les centres publi[cs] offrant des stages conventionn[és] couverts par les finances régi[o]nales.

Ces stages sont toutefois pl[a]fonnés en nombre d'auditeurs [et] en nombre d'heures, si bien qu[e] le nombre des personnes susce[p]tibles de les suivre est san[s] commune mesure avec les in[s]criptions autorisées. Alors qu[e] au 1ᵉʳ janvier 1977, le C.U.E.E.[P.] comptait deux cents licenciés, [il] en reçoit maintenant huit cent[s]. Mais trois mille allocataires [de] l'ASSEDIC souhaitent suivre u[ne] formation. On aboutit donc [à] une impasse.

Les représentants des salari[és] ainsi que ceux du patronat si[é]geant au conseil d'administra[]tion du C.U.E.E.P. se sont associ[és] à la protestation de M. Migeo[n] et de M. André Lebrun, directeu[r] du centre. Tous lancent un c[ri] d'alarme, dénoncent l'insuffisanc[e] des crédits délégués au préfe[t] de région mais aussi l'incohéren[ce] d'une politique qui entraîne l'ab[]sence de liaisons entre le régim[e] UNEDIC, ASSEDIC, la formatio[n] professionnelle et la promotio[n] sociale et le ministère du travail.

GEORGES SUEUR.

En bref...

● *Grève à Paris-VI.* — Les enseignants de l'université Paris-VI (Jussieu) ont décidé de cesser le travail du lundi 23 au samedi 28 janvier, pour protester contre le non-paiement des vingt et un assistants embauchés au début de l'année universitaire et contre le non-remplacement des maîtres-assistants titulaires en congé. Cette grève a été décidée après une consultation organisée par le SGEN-C.F.D.T. et le SNE-Sup ; sur les quelque mille cinq cents enseignants de Paris-VI, il y a eu cinq cent cinquante-trois votants et 79 % de bulletins en faveur de la grève.

● *Une journée nationale contre le racisme* est organisée, le mardi 24 janvier, par la Fédération de l'éducation nationale. La FEN appelle « *tous les enseignants et tous les personnels d'éducation, à quelque niveau qu'ils exercent, à s'adresser, ce jour-là, à travers les leçons et les cours, aux élèves de notre pays, pour leur rappeler que la liberté ne se divise pas et que le respect de l'homme ne se partage pas* ». Cette initiative de la FEN, coordonnée avec la semaine d'action du Comité national d'action laïque, fait suite à la conférence nationale des 7 et 8 janvier sur la formation des travailleurs immigrés en France (*le Monde* du 11 janvier).

● *M. Laurent Citti*, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), vient d'être nommé président de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (ADEP). Il remplace M. Claude Champaud, professeur à l'université Rennes-I, démissionnaire depuis le 24 septembre 1976.

[Né en 1938 à Alger, M. Citti a d'abord été assistant à la faculté des sciences de cette ville. Six ans maître assistant au M.I.T. (Institut de technologie du Massachusetts, Etats-Unis), il a dirigé ensuite le Laboratoire national d'essais. Entré en 1972 au ministère de l'éducation nationale, il devient en juin 1974 conseiller technique auprès de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. Nommé en novembre 1974 directeur du CNAM, il démissionne en juillet 1976 pour protester contre le mode d'attribution des crédits (« le Monde » du 22 juin 1977.)]

SCIENCES

APRÈS AVOIR REMPLI SA MISSION

Le vaisseau soviétique Progress-I sera détruit en rentrant dans l'atmosphère

C'est dimanche 22 janvier, à 11 h. 12 (heure de Paris) que le vaisseau Progress-1, mis en orbite vendredi, s'est accroché automatiquement à la station orbitale Saliout-6. L'équipage de Saliout a commencé le « déménagement ». Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko transportent dans la station spatiale le matériel scientifique, le carburant et les équipements apportés par Progress-1. En sens inverse, ils videront Saliout de matériels usagés. Transformé en poubelle de l'espace, Progress sera détaché de Saliout et retombera dans la haute atmosphère, où l'échauffement dû au frottement de l'air le détruira.

La prise de contact et l'arrimage de Progress et Saliout se sont faits de manière entièrement automatique, mais sous la surveillance des deux occupants de Saliout. Ces derniers étaient restés à bord de la station, alors qu'une semaine plus tôt, lors de l'arrivée de Soyouz-27, ils étaient entrés dans Soyouz-26 et avaient refermé l'écoutille qui séparait Soyouz de Saliout, de manière à pouvoir partir précipitamment si l'accostage se passait mal. Les responsables du vol ont jugé, cette fois, qu'une telle précaution n'était pas indispensable ; Romanenko et Gretchko ont donc contrôlé l'opération : ils avaient, d'ailleurs, la possibilité d'intervenir si tout ne se déroulait pas comme prévu, mais ils n'ont pas eu à le faire.

Une fois terminés les transbordements, les cosmonautes vont pouvoir reprendre leur programme expérimental, où alternent la photographie des zones survolées et des expériences médicales. Ils disposent pour la photographie d'un appareil est-allemand, déjà expérimenté à bord de Soyouz-22 en 1976, spécialement conçu pour l'étude des ressources naturelles.

La réussite de l'opération de ravitaillement va permettre aux deux cosmonautes de continuer encore longtemps ce programme. Ils ont déjà séjourné quarante-quatre jours dans l'espace, il leur en faut encore quarante pour battre le record américain. Or, un Saliout non ravitaillé a déjà permis un séjour de soixante-trois jours. Gretchko et Romanenko peuvent donc matériellement tenir beaucoup plus longtemps s'ils continuent à bien supporter, comme c'est actuellement le cas, les éprouvantes conditions de la vie en orbite.

COMBIEN DE « S » ?

Les mots russes s'écrivent en caractères cyrilliques et leur traduction en lettres latines n'est pas toujours évidente : faut-il écrire *Progres* ou *Progress* pour qualifier le « camion spatial » comme le dit joliment un correspondant de l'agence Tass ? Cette agence a varié dans ses choix : le premier bulletin parlait de *Progress*, les autres dépêches du vendredi ne connaissaient que *Progres*. Le dimanche, les deux « s » étaient revenus.

L'Agence France-Presse s'en est tenue à cette dernière écriture, de même que l'Associated Press. *Reuter* est pour *Progres* ; United Press a suivi les fluctuations de Tass.

Une seule certitude : le « s » n'est pas muet, contrairement au mot français. De ce fait, le doublement du « s » indique mieux la prononciation.

RELIGION

● *Le rituel cathare.* — Mme Christine Thouzellier, de l'Ecole pratique des hautes études, vient de publier un ouvrage sur le rituel cathare du treizième siècle : copieuse introduction, texte latin, traduction française, notes explicatives, appendices, tableaux comparatifs avec les rituels slavon, provençal et témoignages de l'époque (Edition du Cerf, 350 pages, 217 F).

MÉDECINE

Après les accusations portées par Mme Simone Veil

LE DIRECTEUR DU SEITA EST PRÊT « A RÉPONDRE EN JUSTICE »

M. Pierre Millet, directeur du SEITA, s'est déclaré, au micro d'Europe 1, prêt à porter devant les tribunaux le conflit ouvert par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, à propos de l'application de la loi anti-tabac.

En effet, lors d'un débat public organisé, vendredi 20 janvier, à Beaumont (Puy-de-Dôme), par l'Association pour la démocratie, Mme Veil s'en était prise violemment au SEITA, en évoquant la campagne menée contre le tabagisme. Elle répondait, en cela, à un intervenant qui avait fait état des conséquences néfastes que cette campagne pouvait avoir sur l'emploi dans les manufactures de la régie des tabacs, cette même campagne étant à même de favoriser la concurrence des tabacs étrangers.

« *Je ne comprends pas*, a dit Mme Veil, *l'attitude suicidaire du SEITA dans cette affaire.*

» *Lorsque la campagne a été lancée, les tabacs étrangers arrivaient en masse sur le marché français. Tous les textes ont été faits en accord avec le ministère des finances, et la réglementation s'applique aussi à ces tabacs étrangers.*

» *Or, le SEITA a cherché, par tous les moyens, à détourner la loi pour lancer ses produits. Etant responsable de la santé publique, je suis choquée de cette attitude irresponsable.* »

M. Pierre Millet a pour sa part déclaré : « *C'est une grave accusation que de dire que l'on triche avec la loi*, a-t-il précisé. (...) *Pour ce qui est du SEITA, nous sommes prêts à répondre en justice contre toute plainte éventuelle.* »

Une lettre du professeur Lortat-Jacob sur la stérilisation

Le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, président de l'ordre national des médecins, nous adresse la lettre suivante :

Dans votre numéro du 12 janvier, je vois que ma pensée a été mal comprise dans le compte rendu de ma communication à l'Académie de médecine.

En aucun cas je n'ai voulu limiter le droit à la stérilisation lorsqu'il y a des motifs médicaux.

Ce que j'ai voulu exprimer, par contre, c'est que la quasi-irréversibilité actuelle de la stérilisation en fait une mutilation définitive injustifiable s'il n'y a pas de motif médical.

Et j'ai d'ailleurs conclu mon exposé par la phrase suivante : « *Ces réserves pourront sans doute être reconsidérées lorsque la réversibilité de telles opérations sera techniquement assurée.* »

CARNET

Naissances

— Claude et Anne SORAIS ont la joie d'annoncer la naissance de

Cécile

le 17 janvier 1978.

33, avenue Winston-Churchill, 35000 Rennes.

— M. Philippe VILLEY et Mme, née Nicole Lajugie, Isabelle, Daniel, Laure et Blandine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent.

2, rue Léon-Vaudoyer, 75007 Paris.

Mariages

— Anne-Véronique MORICZ et Pierre SOUSSAND

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité familiale le samedi 21 janvier 1978 à Neuilly.

42, boulevard de Levallois, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme Eric Berliet et ses six enfants,
M. et Mme Jean Berliet,
M. et Mme Alain Reynaud et leurs six enfants,
ont la douleur de faire part de la mort subite de

Eric BERLIET,

survenue à l'âge de quarante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu le 16 janvier 1978, dans l'intimité, en l'église de Guétary.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

14, rue Ampère, 75017 Paris.
« Paléénia »,
64210 Bidard-Guétary.

— Saint-Dié, Nancy, Strasbourg.
Mme André Colin, son épouse,
M. et Mme Bernard Dussud et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Matais et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Colin et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Colin et leurs enfants,
M. et Mme Guy Hildwein et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Colin et leurs enfants,
ses enfants et vingt-quatre petits-enfants,
M. et Mme Louis Poux et leurs enfants,
Mme Robert Gantois et ses enfants, ses beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Thomas, Simon, Legras, Martz, Vonnier, Jacoutot, Colin et toutes les familles alliées,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. André COLIN,

ancien élève de l'Ecole polytechnique, officier de la Légion d'honneur, président d'honneur des Etablissements Gantois,

endormi dans la paix du Seigneur le 20 janvier 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.

« Mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. »
Saint Jean, XV, 12.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale. Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Martin, le 23 janvier 1978, à 10 heures.

La famille ne recevra pas à domicile.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, avenue de Robache,
88100 Saint-Dié.

[*Le Monde* daté 22-23 janvier.]

— M. et Mme Graham Hillerns,
M. et Mme Robert Pomert,
M. et Mme Thierry Corvol,
M. et Mme Philippe Leturcq,
M. et Mme Xavier Corvol,
Daphnée, Carl, Roland, Gérard, Francine, Eric, Isabelle, Didier, Hugues, Thibaud, Pascale, Armelle, Céline et Ludovic,
Les familles Corvol, Morillon, Saget et Bruyer,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert CORVOL,
née Marie-Denise Brossat,

leur mère, grand-mère et parente, survenu le 20 janvier 1978, dans sa soixante-sixième année, à la suite d'une longue maladie.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Paul - Saint-Louis (Paris-4e), le mardi 24 janvier, à 8 h. 30, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, à Auxerre.

Ils rappellent à votre souvenir et vos prières son mari,

M. Robert CORVOL,

décédé le 20 juillet 1968.

Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons le décès, survenu le dimanche 22 janvier à Washington, des suites d'une longue maladie de l'écrivain

Léon-Gontran DAMAS.

[Né en 1912 à Cayenne, Léon-Gontran Damas fut, dans les années 30, l'un des promoteurs du mouvement de la négritude, avec le Martiniquais Aimé Césaire et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor. Ami de Robert Desnos et d'André Breton, lui-même au courant littéraire surréaliste, il publia plusieurs recueils de poèmes à la N.R.F. et à Présence africaine : « Graffiti », « Black Label », Névralgies ». Depuis 1970, il vivait aux Etats-Unis, où il enseignait à Howard, université noire de Washington.]

— Mme Ali Mongi Djilani, son épouse,
M. Hedi Djilani, son fils, et Mme,
M. Hichem El Annabi, son gendre, et Mme,
Mlle Habiba Djilani, sa fille,
M. Lamine Djilani, son frère, et Mme,
Les familles Djilani, Gharbi, El Annabi, Kchouk, Khaltèche, Ben Hachem, Abbassi, Samihari, Nouira, Turkia, Ladjimi,
Parentes et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Ali MONGI DJILANI,

président de la Fédération nationale des textiles de Tunisie,
industriel,
officier de l'ordre de la République tunisienne,

survenu le mercredi 18 janvier 1978, à Tunis.

Les obsèques ont eu lieu à Tunis le même jour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

bis, rue du Réservoir,
Tunis (Tunisie).

— Mme Georges Dodelier,
Sophie,
Le général d'armée et Mme Dodelier,
Le docteur et Mme Vangreselynghe,
M. et Mme Philippe Dodelier et leurs fils,
M. et Mme Patrick Dodelier,
M. et Mme Bernard Costecoble et leurs filles,
Mme Hubert,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Georges DODELIER,

survenu le 18 janvier 1978 à Paris, dans sa quarantième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Arlay (Jura).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

[*Le Monde* du 20 janvier.]

— Mme Max Grunwald, son épouse,
M. et Mme Henri Grunwald et leurs filles,
M. et Mme Bernard Szczupak,
M. Alain Grunwald,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max GRUNWALD,

survenu le 20 janvier après une longue et douloureuse maladie.

On se réunira le mardi 24 janvier 1978, à 10 h. 45, au cimetière de Bagneux-Parisien, porte principale.

68, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de

Mme Maurice GUILLON,
née Carmen Lelièvre,

font part de son décès, survenu le 15 janvier, à Paris.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), dans l'intimité.

31, rue Raffet, 75016 Paris.
10006 Lausanne-Trabandan, 12.
6, chaussée du Sillon,
35400 Saint-Malo.

— Mme Charles Jeanclaude, ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles JEANCLAUDE,

ancien directeur des Etablissements Crylor-Colmar, membre d'honneur du Rotary Club de Colmar,

survenu à Colmar le 21 janvier 1978 dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu à Colmar le 24 janvier 1978.

10, rue Castelnau, Colmar.

— Les familles Lécorney, Van Heddegem, Marvillet, Robardet,
Mlle M.-C. Blum,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LÉCORNEY,

médaille militaire,
croix de guerre,
chevalier du Mérite social,
et titulaire de diverses médailles commémoratives,

survenu le 10 janvier 1978, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 14 janvier 1978, en l'église de Vesaignes-sur-Marne (Haute-Marne), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Werner Lendi a la douleur de faire part du décès de son mari,

M. Werner LENDI,

survenu à son domicile, le 3 janvier 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Tourtour (Var).

— M. et Mme Claude Mack,
M. et Mme Jean-Philippe Mack,
Les familles Mack, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MACK,

croix de guerre 1939-1945,
ancien agent comptable de la Société interprofessionnelle des oléagineux (SIDO),

survenu le 15 janvier 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 19 janvier 1978.

— Mme Phan Tep,
M. et Mme Sambona Tep,
M. et Mme Phanit Tep,
Mlle Sophantevy Tep,
Mrs Sisatha, Damng, Sambo Tep,
Les familles Tan, Norodom et Tenot,
ont la douleur de faire part du décès de

Son Excellence PHAN TEP,

commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
ancien ministre des affaires étrangères du Cambodge,

leur époux, père, beau-frère, oncle et allié, en son domicile, 35 bis, avenue de la Belle-Gabrielle 94130 Nogent-sur-Marne.

L'inhumation aura lieu le mercredi 25 janvier 1978 au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira à 11 heures précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1905, M. Phan Tep avait été gouverneur des provinces de Kompong-Thom et de Battambang avant d'entrer au gouvernement du Cambodge, alors membre de l'Union française. Il fut successivement ministre du commerce, directeur du Plan, ministre de la défense nationale et des affaires étrangères, avant de présider la délégation khmère qui signa les accords de Genève de 1954. Il termina sa carrière comme gouverneur de Phnom-Penh.]

— Mme Prétou fait part du décès de son mari,

M. Pierre PRÉTOU,

professeur en retraite,

survenu aux Sables-d'Olonne le 11 janvier 1978.

De la part des familles Prétou, Abgrall, Daniel, Ménahèze et alliés.

— On nous prie de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme Edmond SAUVAGNARGUES.

De la part de :
M. et Mme Jean Sauvagnargues et leurs enfants,
Mme Macchiavelli,
Mme Hoeffel et ses enfants.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons le décès de

Mme Renée STIBBE,

avocat au barreau de Paris.

[Veuve de Pierre Stibbe, avocat au barreau de Paris, qui devait mourir en pleine audience au mois de février 1967 au palais de justice d'Amiens, Renée Stibbe, elle aussi avocat, soutint les mêmes causes que son mari, notamment à propos des mouvements de libération africains. Comme Pierre Stibbe, elle fut l'avocat de membres du F.L.N., et en particulier de Ahmed Ben Bella.]

— Mme Jean-Louis Stroh, ses enfants et petits-enfants,
Madeleine Horst, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 18 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Jean-Louis STROH,

docteur en droit,
administrateur civil honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Côtes du Plan,
83 Ollioules.

— Mme Robert Waitz,
M. et Mme Bernard Lévy-Waitz, Laurence et Patrick,
M. et Mme Jean Heymann et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès du

professeur Robert WAITZ,

membre de l'Académie de médecine,
commandeur de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,

enlevé subitement à leur affection le 21 janvier 1978 dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 26 janvier, à 14 h. 30, à Paris, au cimetière de Pantin-Parisien, entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

67, allée de la Robertsau,
Strasbourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Micheline et Bernard Roobiscoul remercient tous les camarades et amis pour leurs témoignages de sympathie manifestés à l'occasion du décès de

Mᵉ BOITEL,

avocat à la cour.

— Mme Jean Colonna d'Istria et ses enfants,
M. et Mme Henri Camboulives et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Colonna d'Istria et leurs enfants,
M. Fernand Ardoin,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux messages de sympathie qui leur ont été adressés de Corse et du continent à l'occasion du rappel à Dieu du

docteur
Jean COLONNA D'ISTRIA,

prient tous ceux et celles qui ont participé si amicalement à leur peine de croire qu'ils en ont été profondément touchés et de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Le docteur René Merville, ses enfants et petits-enfants, profondément touchés par les très nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme René MERVILLE,
née Suzanne Rossin,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Emile Pollak et ses enfants,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Mᵉ Emile POLLAK,

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Angers.
Le docteur et Mme Lucien Rognon, ses parents et toute la famille, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie lors des obsèques de

M. Daniel ROGNON,

et les prient de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance.

Avis de messe

— A l'intention de

M. René BORGEON,

décédé le 29 décembre 1977, une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil le 31 janvier 1978, à 18 h. 30 (métro Eglise d'Auteuil).

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire du décès de

Louis ASTIÉ,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à sa pensée.

Des messes seront dites à Montcuq et Paris les 25 et 29 janvier.

— En ce cinquième anniversaire de sa mort, que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de

René MOYSE,

journaliste.

Communications diverses

— Le banquet annuel de l'Association des anciens élèves du lycée Buffon aura lieu le mercredi 8 février 1978, à 20 heures, au lycée Buffon, sous la présidence d'honneur de M. Georges Wakhevitch, décorateur de théâtre.

Inscriptions : Jean-Pol Hindre, 7, rue Falguière, 75015 ; 734-96-97.

— Mardi 24 janvier, à 20 heures, 116, rue du Cherche-Midi : « Les problèmes des handicapés », débat de la Confédération générale des aveugles, sourds, grands infirmes et personnes âgées et de représentants de diverses organisations, dont M. Christian Hernandez, responsable de la Commission nationale des handicapés au P.C.F.

— M. Kurt Lanz, vice-président du directoire du groupe allemand Hoechst, numéro un mondial de la chimie, et président du conseil de surveillance de la firme pharmaceutique Roussel-Uclaf, vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur.

Visites et conférences

MARDI 24 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Légregeois : « L'UNESCO ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., 1, rue de Sully, Mme Chapuis : « Premier cénacle romantique chez Nodier à l'Arsenal ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Les synagogues du quartier du Marais » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, 109, rue de Rivoli : « Venise au temps de Casanova » (Paris et son histoire).

15 h., devant la poste : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein développement de la conscience » (entrée libre).

18 h. 30, 50, rue de Varenne : « Interprétations historiques actuelles du fascisme et de l'antifascisme ».

18 h. 30, 100, rue du Cherche-Midi, M. Régis Caillan : « La réhabilitation dans la région du Nord » (CERA).

18 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Amadou : « Raymond Lulle : le mythe et l'homme, les alchimistes, le mystique » (L'Homme et la Connaissance).

21 h., 147, avenue Malakoff, MM. L. Ayala et P. Schwarz : « La Colombie » (Nouvelle Acropole).

LETTRES

Faulkner à la Pléiade

(Suite de la première page.)

« Sartoris » déploie ce passé en un double rêve épique où alternent les visions de la guerre de Sécession et de la Grande Guerre à laquelle l'Amérique devait payer un si lourd tribut. La geste du Nouveau Monde et celle du vieil Occident mêlèrent leurs légendes en un hymne planétaire et suicidaire dont Faulkner ne put recueillir que la nostalgie. L'écriture consiste donc à rejoindre au fil d'une douloureuse reptation temporelle le Graal envolé des origines.

Cette édition qui colle au chaos concerté du texte nous incite à tenir à distance les multiples interprétations idéologiques, de l'existentialisme au formalisme en passant par la sociologie. Faulkner n'écrit pas pour illustrer les théories des autres et pour devenir le cobaye des cuistres.

La probité de Michel Gresset est de refuser de se servir de l'écrivain en parasite pour projeter telle ou telle marotte idéologique, mais de le servir dans toutes les contradictions de sa genèse. Nous assistons à l'accouchement de Faulkner par lui-même.

Il n'y a donc pas de clé de l'œuvre faulknérienne, tant pis pour les fanatiques de la grille d'interprétation. C'est d'une lente épopée de l'intériorité qu'il s'agit, d'un monologue profond, continu. Faulkner écrit tout le temps. Ce monologue provoque d'abord en nous une impression d'étrangeté, voire de total exotisme. Il faudrait se défaire de cette illusion que l'écrivain nous parle, un peu comme un Bon Dieu mais avec un clin d'œil de fraternité. Faulkner d'abord se parle à lui-même, il s'explore. Et c'est lorsque tout projet de communication est dissipé qu'une relation plus profonde peut s'instaurer. Au-delà des rhétoriques.

Exotique, Faulkner, mais très proche de nous. Paradoxalement, plus il s'éloigne plus sa proximité nous brûle. Comme quoi ce n'est pas en universalisant superficiellement l'œuvre au nom d'une théorie qu'on la sert. Mais c'est en l'individualisant, en la radicalisant. Faulkner est le « Deep South ». C'est au sud du Sud, ou plus profond des profondeurs qu'il nous apparaît et que s'établissent avec lui les conditions d'une vraie reconnaissance.

« Le Bruit et la Fureur » est le sommet du monologue faulknérien. L'éclatement des formes a fasciné plusieurs générations d'écrivains français, qui y projetèrent leurs obsessions. Mais cet éclatement procède chez Faulkner d'une nécessité intérieure, jamais d'un parti pris théorique antibalzacien. Les notices nous montrent que la genèse de ce chef-d'œuvre se fait par croissance continue, ordre d'une prolifération. Le concassage sera récupéré de façon savante et culturelle par les tenants du nouveau roman. Le paradoxe de ces pourfendeurs de la culture traditionnelle est qu'ils ont instauré d'entrée de jeu une nouvelle culture. Le privilège de Faulkner est que, malgré l'extraordinaire raffinement de ses formes, il manifeste la profonde inculture d'un moi fasciné par ses propres croyances. Il n'est pas de grand écrivain sans superstitions.

Le corps et le cri

Tout le monde connaît les grands thèmes faulknériens du temps, du viol, du meurtre, de la gémellité, du sang, de la castration, de l'inceste. Ce climat de primitivité se double d'un effet d'extraordinaire subtilité. Chez Faulkner il ne s'agit pas tant de violence nue que de cruauté initiatique, de parole que de psaume, d'instinct vital que d'obsession, de processus vivant que de rituel, de conflit que de duel. Cet aspect à la fois primordial et cérémonieux nous rend Faulkner tout à coup prodigieusement proche. On rêve à une adaptation théâtrale du « Bruit et la Fureur » dont Arrabal ou Grotowsky seraient les grands prêtres. L'art moderne, au fond, c'est le corps et le cri.

Œuvre équivoque, sa figure privilégiée est celle d'un bruissement obsédant de chèvrefeuille et d'eau qui rouvre perpétuellement les plaies comme mille couteaux délicats. L'univers de Faulkner est biseauté. C'est par ces facettes mobiles et tranchantes qu'il nous séduit et nous blesse.

Jefferson ville mythique du Mississippi est le théâtre de cette cruauté. Nous assistons à la croissance et à la dégénérescence de différentes familles du Sud. Jefferson au sud de la géographie et de l'histoire, mais surtout au sud luxuriant et torride du mal. De même que tout l'univers pour Céline sera toujours La Garenne Rancy, Jefferson est la planète de Faulkner, l'écheveau où se transmet les monstrueux et maléfiques lacets de la souffrance.

Cette souffrance, le grand monologue de Quentin dans « le Bruit et la Fureur » la résume, litanie intense, obsédée, zébrée de visions comme des échardes vives dans la chair. La folie, la mort, l'impossible désir se nouent en une pulsation d'eau, de nuit et de sang, tic-tac lancinant du temps.

Y a-t-il vraiment un dilemme tragique pour le héros faulknérien ? Il semble plutôt « possédé » par l'éternité sensible de son mal. Le rêve initial d'un accomplissement épique cristallisant instincts de vie et de mort en un sommet légendaire s'est mué en une longue prosopopée de la souffrance. Mais celle-ci, invinciblement, est devenue, elle aussi, légendaire. Elle récupère donc étrangement en les ressassant les prestiges de l'épopée primitive.

Il faut lire, suivre ce monologue dans ses nœuds et ses incantations, sans penser, comme en le touchant des yeux. Il faut en écouter les froissements douloureux. Que le lecteur fixe à présent sa lunette sur la planète de Faulkner. Il la verra brûler unique dans un océan de ténèbres et montrer, en son centre, comme Jupiter, un mouvant cyclone de sang.

PATRICK GRAINVILLE.

★ Gallimard, 1 760 p., 140 F.

PRESSE

M. Hersant veut «assumer la direction politique» de «France-Soir»

M. Robert Hersant, député de l'Oise, voudrait devenir député des Hauts-de-Seine. C'est son droit. Aux électeurs de Neuilly et de Puteaux, dans une lettre d'information, il explique en outre que c'est son devoir, en reprenant les arguments présentés dans *Spécial Oise* (*le Monde* du 7 janvier) :

« Afin de conserver à notre pays une presse libre et à la société libérale que nous aimons les moyens d'expression dont elle a impérativement besoin, j'ai été conduit à prendre en charge le Figaro *et* France-Soir, *et à en assumer la direction politique.*

» Au cours de ces années, comme un « parlementaire chargé de mission », j'ai dû consacrer à cet objectif, considéré comme absolument prioritaire jusqu'aux plus hauts niveaux de l'Etat, la plus large part de mon effort.

» Appelé, de ce fait, à demeurer à temps complet dans les Hauts-de-Seine, je sollicite tout naturellement, maintenant que l'essentiel de la tâche qui m'incombait est menée à bien, le renouvellement de mon mandat de député dans la 6e circonscription du département où j'habite. »

Ce texte contient quelques révélations intéressantes. La mission sacrée de M. Hersant a été jugée *« prioritaire jusqu'aux plus hauts niveaux de l'Etat »*. Justice est ainsi faite des bruits selon lesquels l'Elysée avait pu considérer d'un mauvais œil la conquête à la hussarde du *Figaro*, puis, surtout, celle de *France-Soir*.

On apprend aussi que le directeur politique (et propriétaire) du *Figaro* s'est adjugé la direction politique de *France-Soir*. Voilà qui met dans l'embarras M. Paul Winkler, directeur général et rédacteur en chef, voilà qui surprend les journalistes qui sont convoqués, mardi à 18 h., en assemblée générale, alors que leur intersyndicale se réunit ce lundi à 15 h. 30.

Rappelons, une fois de plus, inlassablement, que la loi interdit à quiconque de diriger deux quotidiens dont le tirage dépasse 10 000 exemplaires.

La lettre d'information poursuit : *« Dans plus de cent circonscriptions de France et d'outre-mer, les journaux que j'anime, sans souci des conséquences futures, sont aux côtés des candidats de la majorité.*

» En me désignant à Neuilly-Puteaux, la majorité n'accomplit pas un geste de reconnaissance, mais me libère d'une campagne dans une circonscription éloignée, qui compte 180 villes et communes.

» Elle me permet ainsi de mieux intervenir sur un plus vaste front et d'aider à sauver les trente ou quarante sièges où se fera la décision. N'est-ce pas capital ?

» Enfin, si le sort était contraire, le malheur venu, il est souhaitable, aux yeux du monde libre, que le responsable politique des deux grands quotidiens français d'audience et de notoriété internationales, soit un élu du suffrage universel. Afin de légitimer sa mission et de lui permettre de porter témoignage jusqu'à la limite du possible. »

On comprend pourquoi M. Jacques Chirac a dû se résoudre, la mort dans l'âme, à abandonner Mme Florence d'Harcourt, député sortant R.P.R. et candidate, à un sort qui n'est peut-être pas funeste, si l'on en croit les sondages officieux dont *l'Express* se fait l'écho cette semaine.

Enfin, les lecteurs du *Monde* se consoleront d'apprendre que, pour M. Hersant, leur journal n'est pas digne de figurer parmi *« les deux grands quotidiens français d'audience et de notoriété internationales »*. Inquiétante conception de la vérité chez un homme qui a charge d'informer et qui, si les résultats du scrutin ne sont pas favorables à la majorité, résistera. « *aux yeux du monde libre* », jusqu'à la limite du possible.

La résistance, enfin. — J. S.

● *Après le dépôt de bilan de l'imprimerie Victor-Michel* (*le Monde* du 12 janvier), la onzième chambre du tribunal de commerce de Paris a désigné le 16 janvier Mᵉ Pernot en qualité de syndic-enquêteur. Celui-ci doit remettre son rapport avant la fin du mois.

● *Colloque sur l'information à Libreville.* — « L'UNESCO, les moyens d'information et les journalistes en Afrique face à leurs rôles dans le développement global du continent » : tel est le thème d'une réunion organisée conjointement par l'UNESCO et le gouvernement gabonais à Libreville, du 30 janvier au 2 février 1978.

Une trentaine de directeurs et de rédacteurs en chef de journaux africains publiés dans les pays situés au sud du Sahara y examineront, d'une part, la place et le rôle de l'UNESCO dans le développement de l'Afrique en ce qui concerne l'information ; d'autre part, l'influence des médias et des journalistes africains sur le développement de leurs pays respectifs et celui du continent en général.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Trop de neige au Rallye de Monte-Carlo

C'est en définitive deux cent seize concurrents qui ont pris le départ, samedi 21 janvier, du quarante-sixième Rallye de Monte-Carlo. Dix sont partis d'Almeria, onze de Copenhague, vingt-six de Francfort, soixante-douze de Monte-Carlo, soixante-huit de Paris, vingt-six de Rome et trois de Varsovie.

A Gap, où le regroupement a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi, les contrôles font état de l'arrivée de deux cent douze équipages. Ceux qui avaient choisi comme tête d'itinéraire Varsovie, Copenhague ou Rome ont été détournés sur Vintimille et Digne, en raison de l'enneigement qui a provoqué la fermeture du col de Montgenèvre.

Les chutes de neige ont aussi contraint le préfet de l'Ardèche à prendre la décision d'interdire le passage des concurrents, les 24 et 25 janvier, dans le parcours commun, à Pierreville et dans le Burzet. Deux des quinze épreuves spéciales du parcours commun ont, en conséquence, été supprimées, dont celle du Burzet (44 kilomètres), qui est, de tradition, l'une des plus difficiles du rallye.

De Gap à Monaco (513 kilomètres), où la première partie du Rallye de Monte-Carlo prendra fin ce lundi après-midi, cinq épreuves spéciales seront disputées, soit 93 kilomètres de parcours chronométré. Les résultats de la première épreuve spéciale (11 kilomètres) ont été conformes à la logique. On trouve aux six premières places les six voitures du groupe Fiat (deux Lancia Stratos et quatre Fiat Abarth 131). Dans l'ordre, Bachelli (Lancia Stratos, 7 min. 33 sec.), Munari (Lancia Stratos, 7 min. 36 sec.), Rohrl (Fiat 131, 7 min. 43 sec), Andruet (Fiat 131, 7 min. 47 sec.), Verini (Fiat 131, 7 min. 51 sec.) et Darniche (Fiat 131, 7 min. 55 sec.). — F. J.

CYCLO-CROSS

Pas de miracle à Bilbao

Le cyclo-cross reste l'affaire des étrangers, des Suisses en particulier. L'un d'eux, Albert Zweifel, a obtenu sa troisième victoire consécutive dans le championnat du monde de la spécialité, en battant, à nouveau, son compatriote Fritz Knecht, dimanche 22 janvier, à Amorebieta, près de Bilbao. Les pluies abondantes ayant transformé le parcours en bourbier, l'épreuve a rapidement pris l'aspect d'un exercice d'acrobatie dont le rapport avec le véritable cyclo-cross n'était pas toujours évident.

Mais les plus forts et les plus habiles ont dominé comme ils l'auraient fait sur un terrain sec. La course d'Amorebieta a démontré que les Français avaient encore d'importants progrès à accomplir pour se hisser au premier plan. Jean-Yves Plaisance, chef de file de la sélection nationale, n'a pris que la sixième place chez les amateurs, à 1 min. 54 de Liboton, un Belge âgé de vingt ans. — J. A.

FOOTBALL

Le Red Star en sursis

Le tableau lumineux du stade municipal de Saint-Ouen le proclamait encore, samedi 21 janvier : « Participez pour que vive le Red Star. » Sur le terrain, onze joueurs, victorieux de Guingamp par 2 à 0, démontraient à leurs deux mille cinq cents derniers fidèles que le Red Star ne voulait pas mourir. Mieux, cette victoire consolide la première place des Audoniens en championnat de France de deuxième division et leur espoir de retrouver l'élite la saison prochaine.

Néanmoins, le Red Star demeure un condamné à mort qui va de sursis en sursis. Le dernier, fixé au vendredi 20 janvier par le syndic chargé de sa liquidation, M. Chevrier, a été repoussé au mercredi 25 janvier. Ce jour-là, son président, M. Gontier, espère avoir trouvé l'industriel exigé par le syndic, susceptible de se porter garant du déficit du club à la fin de la saison. Pour résorber celui-ci et obtenir la grâce de M. Chevrier, le Red Star doit aussi trouver 1 million de francs.

Après deux jours d'une campagne de soutien, les Amis du Red Star ont recueilli 20 000 francs. Samedi 28 janvier, ils mettront des cars gratuits à la disposition de la population pour aller à Versailles encourager le Red Star, opposé à Poissy en Coupe de France. Une longue carrière dans cette épreuve résoudrait en grande partie les problèmes financiers du club. Mais d'ici là, le Red Star pourra-t-il obtenir de nouveaux sursis ?

GÉRARD ALBOUY.

SKI

Walcher meilleur descendeur à Kitzbühel

Franz Klammer, l'invincible champion autrichien des saisons 1976-1977, ayant un moment interrompu la série de ses victoires — encore qu'il soit toujours classé dans les cinq premiers, — c'est son compatriote, Josef Walcher, qui a gagné, les 20 et 21 janvier, les deux descentes de Kitzbühel sur la fameuse Streif : sa première victoire fut acquise sur le Suisse Walter Vesti, vainqueur à Mégève en 1975, la deuxième ex aequo avec Sepp Ferstl et devant Michaël Veith, deux Allemands de l'Ouest. De même dans le slalom spécial disputé par un beau temps dominical et sur une neige gelée, le 22 janvier, le grand Suédois Ingemar Stenmark, autre invincible, a été battu par son plus redoutable rival, le jeune Autrichien Klaus Heidegger, dix-neuf ans, celui-ci suivi de très près par la toute dernière révélation dans le slalom, le Bulgare Popangelov.

La Coupe du monde ayant forcé cette année, par un règlement ridicule, sur les spécialités et donnant des classements aberrants, c'est le Français Patrice Pellat-Finet, deux fois trente-sixième à la descente et vingt-deuxième au slalom, qui enlève le combiné ! On est loin de l'époque faste où Périllat, Killy, Duvillard, remportaient le Trophée du Hannenkamm en se montrant aussi excellents en slalom qu'en descente.

RUGBY

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR L'ANGLETERRE (15 à 6)

Le retour à l'esprit de fête

« Messieurs », déclara le professeur Capestang, entamant d'une voix mâle et chantante la leçon inaugurale de son cours d'histoire et sociologie du rugby moderne au Collège de France, « messieurs, tout se passa un 21 janvier, jour anniversaire de la mort du roi Louis XVI, qui donnait lieu naguère, dans nos sociétés méridionales, à d'étranges célébrations, qui n'ont d'ailleurs rien à voir avec notre sujet. Ce samedi d'hiver inondé de soleil, le rugby (le professeur, qui avait joué demi d'ouverture du côté de Marmande, prononçait naturellement « rubis »), longtemps réduit à l'état militaire, est redevenu une fête. Que cette fête gardât quelques relents de Bouvines ou de Malplaquet, messieurs, et que le sang y coulât un peu trop, ne peut nous retenir d'affirmer que ce 21 janvier, un peu avant 16 heures, sur un gazon parisien, l'esprit ludique l'emporta de nouveau chez des champions gaulois sur l'instinct de destruction. »

Ainsi arrive-t-il aux enseignants de regarder autour d'eux et de s'inspirer de vérités simples. Fictif, mais judicieux, notre professeur n'en serait peut-être pas moins en peine de nous donner les raisons pour lesquelles l'albatros empêtré sur le pont du navire que fut ce jour-là le Quinze de France pendant près de quarante minutes ouvrit soudain ses ailes et montra alors ce que peut être le *jeu* de rugby et le goût délicieux que prend, pour qui le ressent et le donne à voir, une certaine ivresse de gestes, de courses collectives et d'élans ordonnés.

Serait-il taxé de matérialisme un peu court, notre professeur, s'il suggérait que le déchaînement (dans le sens très précis du mot) de l'équipe tricolore coïncida exactement avec les blessures simultanées de deux joueurs anglais peu avant la fin de la première mi-temps ? Pendant la demi-minute qui s'écoula entre la sortie des deux éclopés et l'entrée de leurs remplaçants, les huit avants français firent par deux fois plier leurs six vis-à-vis. Dès lors, les messieurs en blanc avaient fini de donner la leçon de la rose au coq : le second match commençait, qui retint si fort, nous l'avons vu, l'attention du professeur Capestang.

Jusqu'à cette trente-sixième minute, il n'était pas besoin du professeur d'histoire pour se souvenir que le rugby est un jeu inventé en Angleterre, dont la rigoureuse ordonnance, la dureté métallique, expriment le génie d'un peuple qui a inventé l'industrie et régné sur les mers. Quelle leçon ce fut pendant une demi-heure : du jeu tel qu'il faut le jouer, tel qu'on l'enseigne dans les écoles britanniques, rythme des échanges, plénitude de l'engagement, netteté et vitesse d'intervention. Que les joueurs bleus paraissent donc alors pataude et empruntés et essoufflés. Les messieurs à la rose, prestes et précis, planaient sur l'herbe verte. Leçon plutôt que fête, discours plutôt que chanson ? Eh oui ! Les Anglais savent parfois être fous, Dieu merci. Ceux-là ne l'étaient pas. Pas assez. Pour faire alors de leur supériorité provisoire une victoire, pour creuser la différence entre le Quinze français désemparé et eux, il leur aurait fallu plus d'invention, un grain de folie. Il leur manqua, au Parc des Princes, un Falstaff.

Le pack anglais gelé

Quand l'escadron blanc subit la fêlure qu'on a dite, quand son emprise s'atténua, l'équipe bleue enfin s'ébroua. Et non plus comme dans un passé récent, à neuf ou à dix, mais bien à quinze. Ce qui s'est passé alors ce n'est pas seulement le retour à l'esprit de fête, c'est aussi et surtout le redéploiement du jeu, qui ne trouve son sens que si nul n'en est exclu. Si c'est bien cela que les responsables de l'équipe tricolore avaient voulu en refondant profondément l'équipe tricolore au point d'en exclure un buteur de la virtuosité de Romeu, ils ont réussi, en dépit de la plâtre performance de celui qu'ils ont bizarrement appelé à remplacer le Montferrandais.

On se prenait à rêver de ce qu'aurait été samedi la deuxième mi-temps d'une équipe de France dotée d'un demi d'ouverture tel que ce Teffary que l'on voit chaque dimanche enflammer l'équipe du Racing.

Ce qui se passa alors ne fut pas du tout semblable à ce qui était arrivé l'an dernier lors du match France-Ecosse, où l'on avait vu déjà, c'est vrai, jouer les trois quarts français. Fort de son énorme supériorité, le pack de Fouroux, pour répondre à la demande de ses dirigeants et du public, avait alors offert le match à ses lignes arrière. Ce 21 janvier, ce fut bel et bien l'entrée en scène, la prise de responsabilité à parts égales, à jeu égal, des attaquants, se saisissant du jeu, lui donnant leur impulsion, leur rythme, leur griffe.

Relève du pack monumental désormais privé de son hégémonie ? On serait presque tenté de le dire, car il faut tout de même remarquer que si, en deuxième mi-temps, les avants britanniques perdirent l'ascendant qu'ils avaient exercé jusqu'alors sur le match, ils gardèrent l'avantage en touche et dans les mêlées spontanées, ne concédant guère que des balles plus ou moins « pourries » que les attaquants français durent, par leur ardeur et leur imagination, assainir et faire fructifier.

Crépuscule du pack, consécutif à l'exil de Fouroux ? Non. Une ride par-ci, un peu de mauvaise graisse par-là ne suffisent pas à réduire à rien cette masse musculeuse et ardente qu'entraînerait samedi avec une verve, un entrain sans égals, le grand Jean-Pierre Bastiat. Passionnément avide de justifier sa promotion au rang de capitaine, le géant dacquois fit, samedi, un match réellement prodigieux de courage et de continuité. Dominé en touche par Horton et Beaumont ? Certes. Mais comment pourrait-on encore sauter en touche quand on galope quatre-vingts minutes durant, échevelé, écartelé, comme ce merveilleux Jacques Tati du rugby, ce M. Hulot sans vacances ni casquette, facteur et cheval à la fois... Il fallait ce filet tendu sur le terrain, en deuxième rideau, par Bastiat et ses compères Rivas et Skrela, cet étonnant « essuie-glace » défensif, pour que la cavalcade des attaquants bleus prenne sa plénitude.

Comme dans les années 60

Elle l'a pris. Les lignes arrière françaises se haussèrent samedi par moment au niveau de leurs aînés des années 60, au temps des frères Boniface et de Jean Gachassin. Fermons les yeux. Repassons-nous les séquences de ce film de cape et d'épée. Le premier essai, lumineux, où Bertranne, qui a atteint enfin ce jour-là la maîtrise qu'on sentait mûrir en lui, sinue entre les joueurs blancs afin de venir poser le ballon dans les mains d'un Aguirre lancé à pleine course comme un servant de pièce viendrait glisser le boulet dans la bouche du canon ; ou cette autre tentative, plus belle encore peut-être, à la dernière minute du match, quand Aguirre navigue sur 30 mètres pour lancer vers l'essai un Gourdon jeté en touche 1 mètre avant la ligne anglaise.

Ce qui nous enchanta alors, c'est que cette équipe de France victorieuse 15 à 6, assurée du succès depuis l'éblouissant essai de Gallion, ne cessa de se lancer à l'attaque, pour la gloire de jouer, de se faire plaisir, de nous faire le plaisir le plus vif. Adieu les comptables ! Voici peut-être venu le temps des vrais joueurs !

Car il y avait aussi ce garçon de vingt-deux ans, dentiste à Toulon, qui s'appelle G a l l i o n, se prénomme Jérôme, et qui vient de faire dans l'équipe de France une entrée de seigneur. Pâle, le cheveu clair, une frange de page, l'œil vert. Pas grand. Du genre trapu, à la Barrau, durement planté dans l'herbe. Des gestes sobres. Et des jambes comme des ressorts qui ne le jettent, notez-le, qu'en avant. On le sent si passionnément aspiré par la ligne de buts adverse qu'il reste debout pour passer la balle, comme s'il refusait de perdre 1 mètre ou 2 en plongeant vers les siens, guettant l'occasion qui lui viendra enfin de courir droit vers les gens d'en face et leurs poteaux. Un « gagneur » de ce type, je n'en avais, je crois, encore jamais vu. Ce qui le conduit peut-être à jouer trop pour lui-même. Mais cette passion du risque, cet appétit de ballon, quelle merveille !

Quant, à la soixante-cinquième minute, balle en main derrière sa mêlée, on le vit se jeter tête baissée vers la forêt des avants à la rose — mais il est fou, ce petit ! — et s'y glisser en vrillant, à la façon de Gareth Edwards, puis d'un autre coup de rein émerger dans le champ peuplé de fantômes blancs médusés pour plonger dans l'en-but, on connut ce que peut être une « différence », celle que firent, en leur temps, par d'autres voies, un Sylvain Bès ou un Bergougnan. Merveilleux petit taureau aux sabots de vent... Entre Bastiat et Aguirre, voici trouvé enfin l'homme-charnière qui, lorsqu'il sera flanqué d'un vrai numéro 10, donnera le potentiel d'accélération, les possibilités de changement de rythme, qui font la force des grandes équipes. Celle, naguère, du Quinze gallois.

Quelle fête nous aurions vécue — et aussi grâce à l'arbitre de grand style qu'est M. Norman Sanson, fâcheusement récusé naguère par les dirigeants français, — si le public du Parc des Princes était digne d'une équipe qui, ayant vingt fois prouvé sa force, est en train d'affirmer son talent. Siffler une équipe visiteuse entrant sur le terrain, un arbitre sanctionnant le plus évident des en-avant, un joueur blessé incapable de se relever... On cherchait une équipe. On l'a peut-être trouvée. On attend un public...

JEAN LACOUTURE.

● *La mort de Robert Barran.* A la veille de ce match qu'il aurait aimé, Robert Barran est mort (*le Monde* du 21 janvier). Il fut le capitaine du Stade toulousain, champion de France au lendemain d'une guerre qu'il avait faite en valeureux combattant de la Résistance. Barran avait été un grand numéro 8. Il était devenu le modèle des journalistes de rugby. Il était aussi notre ami. Que les siens trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie.

JUDO

Une nouvelle génération au Tournoi de Paris

En septembre dernier, les autorités espagnoles refusaient d'accorder leur visa aux représentants de Taiwan et les championnats du monde étaient annulés. Les démarches destinées à trouver une solution de remplacement n'ayant pas abouti, quinze pays ont considéré le VIe Tournoi de Paris comme un excellent palliatif. Ainsi le Brésil qui a même profité de l'occasion pour offrir à ses judokas un stage à l'INSEP. Ainsi la R.D.A. et la France qui présentèrent un savant mélange de combattants confirmés et d'espoirs. Ainsi le Japon et l'U.R.S.S. qui déplacèrent des équipes jeunes susceptibles d'arriver à maturité pour les Jeux olympiques de 1984.

En l'absence de Jean-Luc Rougé, qui souffre d'une lombalgie, deux Français, Angelo Parisi (moins de 95 kilos) et Thierry Rey (moins de 60 kilos), ont accédé à la plus haute marche du podium.

Curieux destin que celui de Parisi : d'origine italienne, il fut champion d'Europe et médaillé olympique alors qu'il portait la nationalité britannique. Naturalisé français par son mariage en 1973, il devint champion d'Europe toutes catégories en 1977. Judoka naturel, attaquant né, très au point techniquement, à vingt-cinq ans Parisi atteint sa plénitude.

De sept ans son cadet, Thierry Rey, actuellement lycéen dans le cadre de la section de haut niveau de l'INSEP, est un vainqueur beaucoup plus inattendu. Ce jeune judoka, licencié au J.-C. Lagny, retrouvait en finale un ancien camarade de club, Jean-Jacques Monot (vingt ans), affilié depuis un an au J.-C. Villiers-le-Bel.

Landart, Tchoulouyan, finalistes, et Y. Delvingt, troisième, sont des judokas confirmés, et l'arrivée au premier plan d'une nouvelle génération constitue l'enseignement majeur du Tournoi de Paris. Outre Rey et Monot, l'avenir appartient sans doute à Manrel, Rabalnic, Stemmer et Menu, tous médaillés.

Les Soviétiques décevants

Après une politique très sélectionniste, les Japonais ont compris qu'il leur fallait évoluer et multiplier les contacts à l'étranger. Toutefois, dans leur esprit, le titre suprême reste celui des toutes catégories. La joie de Yoshioka, qui venait d'immobiliser en finale Schultz (R.D.A.), était à cet égard significative. Les Nippons ont eu cinq médaillés sur sept possibles et auraient peut-être fait mieux si Ikeda, blessé au cours de son combat contre Tchoulouyan, n'avait dû abandonner. Sans être des champions d'une lignée exceptionnelle, Katsuki, vainqueur en légers, Imanishi, battu en finale par pénalisation pour manque de combativité à quatre secondes de la fin alors qu'il menait nettement, Nosé et Hamada ont tout de même prouvé que le réservoir des combattants nippons était toujours de grande qualité.

La grosse déception vient des Soviétiques. Avant l'ultime finale, Bychenov était le seul à avoir décroché un accessit, mais Yatskevitch, champion du monde juniors 1976, réussissait son combat face à Nosé, cloué au sol par un « arm look ».

Sa victoire venait rappeler fort à propos qu'il fallait toujours compter avec les judokas soviétiques. Déjà réunis pour préparer les Jeux olympiques de 1980, les meilleurs d'entre eux sont restés en U.R.S.S. Il est vrai que le rendez-vous de Moscou sera peut-être le prochain rassemblement de l'élite mondiale. Les championnats du monde 1979, prévus à Paris, sont en effet bien compromis par la position — identique à celle des Espagnols — de la France à l'égard de Taiwan.

Pour être fixés sur les intentions de M. Palmer, président de la Fédération internationale, MM. Andran et Courtine se rendront vendredi prochain à Londres. Tout laisse supposer cependant que l'impasse est totale. Auquel cas la France refuserait de prendre le moindre risque et renoncerait à o r g a n i s e r. Les i n s t a n c e s internationales devraient encore chercher une solution de remplacement et les championnats du monde, organisés sans interruption tous les deux ans depuis 1956, seraient peut-être définitivement abandonnés.

JEAN-MARIE SAFRA.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(dix-huitième journée)

*Clermont b. Villeurbanne .. 94-86
*Le Mans b. Racing C. F. 100-78
*Caen b. Challans 111-90
*Nice b. Antibes 79-74
*Bagnolet b. Monaco 88-80
*Orthez b. Denain 119-98
*Berck b. Avignon 100-90
*Tours b. Jœuf 116-93

Classement. — 1. Le Mans, 50 pts ; 2. Caen et Villeurbanne, 44 ; 4. Tours et Nice, 42 ; 6. Antibes et Orthez, 40 ; 8. Challans, 39 ; 8. Berck, Monaco et Clermont, 38 ; 12 Avignon et Bagnolet, 26 ; 14. Jœuf, 24 ; 15. Denain, 21 ; 16. Racing C. F., 20.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(vingt-cinquième journée)

*Troyes b. Nice 3-1
*Bastia b. Marseille 2-0
*Monaco b. Valenciennes 2-0
*Laval b. Metz 3-0
*Lens b. Nîmes 4-1
*Sochaux et Nantes 1-1
*Bordeaux b. Reims 2-0
*Nancy b. Strasbourg 3-1
*Saint-Etienne b. Lyon 1-0

Le match Paris-S.-G. - Rouen aura lieu mardi 23 janvier.

Classement. — 1. Monaco et Nice, 33 pts ; 3. Nantes et Marseille, 32 ; 5. Strasbourg, 30 ; 6. Laval, 29 ; 7. Sochaux, Bastia et Saint-Etienne, 28 ; 10. Nancy, 27 ; 11. Paris-S.-G. et Lyon, 23 ; 13. Lens, 22 ; 14. Bordeaux et Metz, 20 ; 16. Valenciennes, 19 ; 17. Reims et Troyes, 18 ; 19. Nîmes, 16 ; 20. Rouen, 15.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(vingtième journée)

GROUPE A

*Toulouse et Besançon 1-1
*Chaumont et Angers 1-1
*Haguenau b. Toulon 1-0
*Arles et Ajaccio 2-2
*Cannes b. Auxerre 2-1
*Epinal et Avignon 1-1
*Alès et Saint-Dié 0-0
*Melun et Béziers 1-1
*Martigues-Fontainebleau, remis.

Classement. — 1. Besançon, 29 pts ; 2. Angers, 28 ; 3. Toulon, 25 ; 4. Martigues, Cannes et Ajaccio, 24 ; 7. Epinal, 23 ; 8. Auxerre, 21 ; 9. Alès, 20 ; 10. Arles, 19 ; 11. Chaumont, 18 ; 12. Saint-Dié, 17 ; 13. Melun et Haguenau, 16 ; 15. Béziers et Toulouse, 15 ; 17. Avignon, 14 ; 18. Fontainebleau, 9.

GROUPE B

*Red Star b. Guingamp 2-0
*Angoulême b. Paris-F.-C. .. 1-0
Lille b. *Boulogne 2-0
*Dunkerque b. Châteauroux .. 3-0
*Tours b. Caen 4-1
*Gueugnon b. Limoges 1-0
*Lucé et Quimper 1-1
*Brest b. Nœux 1-0
*Rennes b. Poissy 3-0

Classement. — 1. Red Star, 28 pts ; 2. Lille, Dunkerque et Tours, 28 ; 5. Paris-F.-C., 26 ; 6. Gueugnon, 24 ; 7. Angoulême, 23 ; 8. Brest, 21 ; 9. Châteauroux et Lucé, 19 ; 11. Boulogne et Quimper, 18 ; 13. Rennes et Guingamp, 16 ; 15. Limoges, 14 ; 16. Poissy, 11 ; 17. Nœux et Caen, 10.

Hippisme

Le prix de Dinan, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplés gagnant et tiercé, a été gagné par Go Darling, *suivi de* Oitane Amie *et de* Granit. *La combinaison gagnante est 14, 11, 19.*

Natation

L'Australienne Michelle Ford, âgée de quinze ans, a battu, le 22 janvier à Sydney, le record du monde du 800 mètres nage libre en 8 min. 31 sec. 30/100. L'ancien record lui appartenait en 8 min. 34 sec. 86/100.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*France bat Angleterre 15-6
*Irlande bat Ecosse 12-9

Tennis

En Coupe d'Europe des Nations, la France a battu la Yougoslavie par 2 victoires à 1, le 22 janvier à Nis. Ilin (Youg.) bat Proisy (Fr.) 7-5, 6-3, Dominguez (Fr.) bat Savic (Youg.) 6-4, 6-2, Dominguez-Proisy battent Ilin-Savic 6-2, 6-3.



Le Monde de l'Économie

Les réactions à la crise

Non seulement une forte croissance serait nécessaire pour résoudre les problèmes posés à la société française, mais elle est possible. Tel a été le thème principal de la dernière assemblée générale du C.N.P.F. qui a eu lieu le 17 janvier à Paris. Cette prise de position a provoqué chez beaucoup la surprise, voire le scepticisme. M. Robert Pelletier, directeur général des services économiques du C.N.P.F., présente ici ses arguments pour la justifier.

Une réflexion sur la crise et les moyens d'en sortir n'est en tout cas pas suffisante. Il convient de diagnostiquer avec précision la situation dans laquelle se trouvent les secteurs les plus touchés. Véronique Maurus examine ci-dessous le cas du textile en général, et Michel Castaing (voir page 21) celui d'une ville qui doit, ou plutôt qui devait, à cette industrie son activité.

POURQUOI LE RETOUR À L'EXPANSION EST POSSIBLE

par ROBERT PELLETIER (*)

MÊME les chefs d'entreprise ont été parfois étonnés par la conclusion des débats de l'assemblée générale du C.N.P.F. : pour la majorité d'entre eux, l'horizon immédiat est borné par la stagnation des commandes à un niveau faible, les difficultés lancinantes des échéances qu'il faut assurer avec une trésorerie étroite, et par l'inquiétude générale qu'il est permis d'éprouver à la veille d'un scrutin qui pourrait faire basculer la France dans le drame. Bien que le C.N.P.F. ait précisé, au cours de son assemblée générale, qu'il situait volontairement son approche économique dans une perspective à moyen terme et non dans l'immédiate actualité, le poids du quotidien est trop présent pour qu'un message d'optimisme et de confiance dans l'avenir économique de la France « passe facilement la rampe ».

Bien des arguments ont été accumulés depuis la crise du pétrole pour expliquer aux Français qu'un changement fondamental était survenu, que plus rien ne serait à l'avenir comme avant, que le temps du progrès continu du niveau de vie était terminé. Il n'est pas question de reprendre ici l'ensemble des arguments invoqués. Leur pouvoir de conviction est variable, même si l'on est obligé de reconnaître la force de certains. Passons en revue les principaux :

● On ne saurait minimiser l'importance du déficit énergétique et la charge qu'il représente pour notre pays. Mais il convient de distinguer la situation présente, née de la crise de 1973 et les perspectives à moyen terme. On a fort justement souligné que la hausse du prix du pétrole correspondait à un prélèvement sans contrepartie, de l'ordre de 3 % de la PIB, soit — sur les bases actuelles de notre rythme de développement — l'équivalent d'une confiscation d'un an de progrès de la production. Il reste que l'effet de ce déficit doit être relativisé par rapport à d'autres épreuves survenues en France depuis 1945.

Le rôle des changes flottants

● Le système des changes flottants introduit dans le système monétaire international en 1971 du fait de la volonté américaine, n'a pas fini de perturber l'économie mondiale. Périodiquement, les grandes monnaies du monde sont attaquées par le flot des capitaux flottants résultant du déficit incontrôlé par la balance américaine des paiements. Multiplié par le jeu également sans contrôle des « eurodollars », le flux des liquidités mondiales exerce sur l'ensemble des pays une pression inflationniste irrésistible. Par glissements insensibles mais continus, les monnaies de l'immense majorité des pays se déprécient avec tous les inconvénients d'une dévaluation devenue semi-occulte.

A l'exception des Etats-Unis, tous les Etats, et singulièrement la France sont condamnés à surveiller le moindre déséquilibre de leur balance commerciale, dont les effets sur la tenue de leur monnaie — maîtrisés sous le régime de Bretton Woods et des accords d'assistance mutuelle qu'ils impliquaient — sont désormais susceptibles d'entraîner des conséquences dramatiques. Du même coup, toute velléité de politiques de relance devient dangereuse parce qu'entraînant fatalement un déséquilibre des échanges extérieurs. Chaque pays se voit implicitement fixé comme objectif de gestion optimale le strict équilibre de sa balance commerciale. L'addition de ces comportements uniformes ne peut être que la réduction des échanges et l'amplification de la récession mondiale. Les rares pays à monnaie forte exercent, au niveau de l'économie mondiale avec la réévaluation continue de leurs devises, une pression allant dans le même sens, c'est-à-dire celui de la régression des échanges par l'effet, dans ce cas, d'un processus de déflation.

Les pays producteurs de pétrole et de matières premières tendent à ajuster leurs exigences, en matière de prix, au taux moyen d'inflation et à la dépréciation du dollar, ajoutant un élément de poids à la poursuite de l'inflation mondiale.

L'avenir dira, sans doute, quelle aura été la responsabilité écrasante des Etats-Unis dans le désordre mondial des années 70 et dans la genèse d'une crise qui dépasse peut-être en intensité celle de 1929. Ce grand pays, enfoncé dans sa bonne conscience, ne présente-t-il pas le déficit de la balance des paiements comme une utile contribution au soutien de l'économie mondiale, alors que son principal effet est d'institutionnaliser l'inflation, de pousser au protectionnisme et de prolonger la crise !

● La lutte contre l'inflation est une donnée permanente de la conduite de l'économie française. Ce handicap rend difficile et périlleux toute politique de relance globale de l'économie.

L'expérience a montré que les actions en ce sens provoquaient très vite une recrudescence de l'inflation et un déficit accru de notre balance commerciale.

Il est non moins évident que l'effort mené depuis septembre 1976 en vue de freiner le développement nominal des revenus et des rémunérations est un impératif auquel nous pouvons d'autant moins échapper qu'il est mené par ailleurs, avec une énergie plus grande encore, chez nos voisins et concurrents. Il est également certain que l'efficacité d'une telle action exige la durée, que ce n'est pas en quelques mois que l'on peut vaincre une affection aussi pernicieuse que l'inflation.

(Lire la suite page 22.)

(*) Directeur général des services économiques du C.N.P.F.

TEXTILE : IL NE SUFFIT PAS D'ACCEPTER L'INÉVITABLE

Depuis trois ans le textile est en crise. Depuis un an, c'est l'hécatombe : Montefibre, Rhône-Poulenc, Schlumpf, Boussac, pour les plus connus, et combien d'autres qui le sont moins : Lathar's, J.-B. Martin, Molyneux, Aunay Fartier; etc. Il est trop simple de tout mettre sur le dos de la nouvelle division internationale du travail. Cette explication sommaire a aussi l'inconvénient d'incliner à une attitude de résignation qui n'est pas de mise.

BEAUCOUP ont été, sont frappés, quelques-uns en sont morts.

Au palmarès des secteurs chancelants, le textile figure en bonne place. On a d'abord parlé de cycle conjoncturel — le « *creux de la vague* », — puis de crise mondiale, enfin, d'« importations sauvages », terme flou vite devenu un leitmotiv — un député n'a-t-il pas frôlé le scandale en agitant à la tribune de l'assemblée un bikini *made in* Corée ?

Aucun de ces arguments n'explique à lui seul l'ampleur du marasme. Le secteur textile, ancêtre de l'industrie, doit aujourd'hui affronter un monde complètement transformé. Il est dans la situation critique des premiers dynosaures, contraints de s'adapter ou de disparaître. Cette branche, qui a souvent gardé des structures et des habitudes de gestion — voire des actionnaires — héritées du début du siècle, a vu depuis quinze ans son univers peu à peu bouleversé par une suite de mutations difficilement assimilées :

● *La perte des marchés coloniaux*, largement digérée, depuis vingt ans. Elle laisse pourtant des séquelles : les mauvaises habitudes nées de débouchés trop faciles n'ont pas toujours disparu ;

● *Le développement des fibres synthétiques* : la constitution d'entreprises géantes, filiales des groupes chimiques qui se sont spécialisés dans cette production sans s'intégrer véritablement au secteur explique largement la surcapacité actuelle des outils de production. Grisés par le développement accéléré de ce type de tissus, les firmes ont largement surestimé les possibilités de croissance du marché et beaucoup investi sans mesure ni cohérence. On ne mesure qu'aujourd'hui les conséquences de ces excès, aggravés par le renchérissement du pétrole et la mode du retour au naturel ;

● *L'évolution de la consommation* : la mode, jadis réservée à quelques privilégiées, clientes de la haute couture, et seulement copiée par les couturières ou les femmes au foyer, est descendue dans la rue. Son renouvellement s'est en outre accéléré. Les stylistes se recrutent aujourd'hui dans les quelques entreprises de prêt-à-porter qui font la « une » des magazines. Une bonne part de la confection, et *a fortiori* du textile, confite dans la routine, a souvent mal saisi le phénomène et perdu contact avec les créateurs. La soierie lyonnaise, par exemple, accoutumée à collaborer avec la haute couture avant la guerre, a quasiment été laissée à l'écart, depuis que les styliste ont pris le pas sur les couturiers. Le manque de liens entre les divers maillons de la chaîne textile (filature, tissage, confection, prêt-à-porter) a aggravé le problème. Conséquence : nombre de créateurs vont chercher en Italie les industriels coopératifs qu'ils se plaignent de ne pouvoir trouver en France ;

● *La transformation de la distribution* : le grand commerce intégré est preneur de grandes séries à faible prix. A l'inverse, les boutiques de mode, qui se sont multipliées depuis dix ans, exigent de toutes petites séries et un échantillon très large d'articles, vite renouvelés. Les producteurs, pris entre deux feux, ont, là aussi, souvent perdu pied. Le grand commerce a pris l'habitude d'aller chercher au-delà des frontières — parfois très loin — les articles à bas prix lui assurant des marges confortables. Les boutiques ont pris de plus en plus souvent le chemin du « Sentier ». Sous ce nom, une foule de petites entreprises, à mi-chemin entre la confection et le négoce, ont accaparé, grâce à leur souplesse et à leur rapidité d'adaptation aux moindres foucades de la mode, une place croissante du marché du réassortiment ;

● *La mondialisation de la production et du marché textile* : le phénomène est double : d'une part, nombre de pays en développement ont choisi, pour leurs premiers pas dans l'industrie, d'investir dans le textile. Ils ont monté des ateliers de confection, quasi artisanaux (en Inde par exemple), mais aussi des usines, souvent très performantes, produisant en grande série des articles à très bas coût. Spécialisés au départ dans les vêtements de bas de gamme (tee-shirt, chaussettes, etc.) ou des produits très simples (filés de coton, tissus écrus), ils se sont mis récemment à fabriquer des articles plus élaborés (robes, jupes, pantalons de France.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 21.)

Feu le rééquilibrage du budget américain

SANS abandonner formellement l'objectif qu'il s'était assigné, en arrivant à la Maison Blanche, de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici à 1981, le président Carter, dans son message sur l'état de l'Union, a clairement laissé entendre qu'il le considérait désormais comme subsidiaire. Le déficit sera supprimé à condition que l'économie reprenne dans le délai prescrit un tonus suffisant. S'il faut, au contraire, continuer à la stimuler, eh bien on ne s'embarrassera pas d'une promesse aussi gênante.

Dans un de ses récents commentaires sur la situation du crédit, toujours lus avec attention à Wall Street, M. Henry Kaufman, l'économiste de la firme *Salomon Brothers* (où travaillait naguère M. William Simon, devenu secrétaire au Trésor de l'administration Nixon, puis de celle de M. Ford), a présenté un certain nombre de chiffres qui éclairent d'un jour cru la genèse de l'inflation : « *La formidable augmentation de l'endettement du Trésor pendant la période triennale 1974-1976 a contribué à augmenter fortement le volume des liquidités aux Etats-Unis et dans le monde* », écrit-il.

Pendant ces trois années, le Trésor américain a fourni « le *montant énorme* » de 209 milliards de dollars nets de nouveaux moyens de paiement. Des statistiques citées, il ressort que pour près de 40 %, ce total a été directement financé par la création monétaire puisque 19 % des bons et autres obligations émises par le Trésor ont été souscrits par le Système de réserve fédérale et un pourcentage presque équivalent (19,8 %) par des banques centrales et autres institutions financières étrangères. Ajoutons que la part acquise par les banques commerciales (17,8 %) a été, dans une proportion difficile à déterminer, mais sans doute proche de la moitié, indirectement financée par l'institut d'émission.

M. Kaufman insiste sur la part croissante de la contribution étrangère, en passe d'excéder celle de la FED, et qui semble appelée à devenir la principale source de financement. Ainsi apparaît dans toute sa force la contradiction qui est à l'origine des graves perturbations dont les marchés des changes sont le théâtre depuis le mois de juin dernier et qui ne manquent pas d'affecter le « moral » des investisseurs industriels. D'un côté, les Etats-Unis prétendent continuer à gérer leurs affaires monétaires comme s'il s'agissait d'une question purement intérieure (la nomination de M. William Miller pour remplacer M. Arthur Burns à la tête du Système de réserve fédérale atteste cette volonté). Et, de l'autre, on voit les circuits financiers du Trésor américain dépendre chaque année davantage des flux internationaux de capitaux.

L'image brouillée du seul programme qui reste...

par MICHEL CICUREL (*)

L'ÉCHÉANCE électorale des 12 et 19 mars prochain ressemble à ces très vieux films qu'on projette dans les salles d'art et d'essai du quartier Latin.

Une impression de déjà vu, d'abord. Les scénarios, politiques et économiques, d'après mars ont été cent fois racontés dans le détail : ils ne réservent aucune surprise. D'ailleurs, les spectateurs ont vu la fin du film avant le début. La Bourse ne réagit plus au passé immédiat : dernier indice publié des prix ou du commerce extérieur. Elle vit quotidiennement l'après-mars : sous-évaluation considérable des valeurs nationalisables, variation de plusieurs points en une seule séance de l'indice de la compagnie des agents de change au gré de la dernière déclaration de tel ou tel, intéressant l'état de l'union dans l'un ou l'autre camp. De même, les investisseurs étrangers en France et français à l'étranger ont fêté Pâques avant les Rameaux : la balance française des capitaux, traditionnellement excédentaire, est devenue depuis deux ans largement déficitaire sur tous les postes (investissements directs et de portefeuilles).

Ce film, important, mais cent fois disséqué dans les chroniques cinématographiques et les ouvrages sur le septième art, n'intéresse plus que les seuls initiés. Et, de fait, les programmes des uns et des autres, les argumentaires qui les appuient ou les accusent, ne provoquent plus, chez la grande masse de nos concitoyens, que de la lassitude.

Sur le plan économique, tous les sondages effectués depuis un an auprès des Français montrent un extraordinaire scepticisme de ceux-ci à l'égard de la capacité d'un futur gouvernement, quel qu'il soit, à vaincre l'inflation et le chômage. Il y a dans cette attitude de la sagesse et de l'aveuglement. La sagesse est d'avoir compris que la crise économique en France n'est ni spécifiquement française (elle touche tous les consommateurs de pétrole) ni exclusivement capitaliste (nombre de pays socialistes ont été durement touchés, et ce sont les plus capitalistes, Etats-Unis, R.F.A. et Japon, qui ont le mieux résisté à la crise), ni passagère. L'aveuglement est de croire que, parce que la situation objective est difficile, il n'y a que des façons médiocres de la traiter. Il y en a de très bonnes et de très mauvaises qui, compte tenu des données de base, ont respectivement abouti à des résultats moyens ou catastrophiques.

Surtout, il y a cette mauvaise pellicule où se succèdent les images parfaitement nettes et les images brouillées.

Il est net que l'élection de demain ressemblera plus à une séance de catch à quatre qu'à une partie de bridge. Chacun pour soi. La version communiste du programme commun de gouvernement. La version socialiste et radicale de gauche. Le « programme » du R.P.R., qui, d'ailleurs, ne veut pas de programme, mais propose une « nouvelle politique de l'économie », et ne récuse pas le programme de Blois. Les objectifs d'action du gouvernement, auxquels se rallient toutes les formations non gaullistes de la majorité, en y apportant quelques amendements mineurs destinés à ménager la sensibilité particulière de leurs militants et de leur clientèle.

Il est clair aussi que le résultat des élections se jouera essentiellement sur les questions économiques, seul thème encore capable de motiver un peu l'électorat. Les libertés ne font plus recette : ni en plus, parce que l'*habeas corpus* ou le référendum communal apparaissent comme un luxe superflu aux Français, gavés de libertés, ni en moins, depuis que l'eurocommunisme et le socialisme à visage humain sont passés par là. La sécurité pas encore : Paris n'est pas Rome.

La défense nationale n'intéresse plus que quelques spécialistes. Il est symptomatique que les partenaires de l'union de la gauche aient rompu leurs fiançailles sur un thème d'importance tout à fait secondaire, mais de nature économique, alors qu'ils ne l'avaient pas fait sur un sujet capital intéressant la force de dissuasion nucléaire. La politique étrangère ne soulève guère non plus les passions, modérées par les intérêts, économiques, réels ou supposés. Pas même la haine des Etats-Unis, dont on accueille le président avec chaleur : il est vrai que Concorde se pose désormais à New-York et que la France vendra une centrale nucléaire au Pakistan. Pas même la sympathie pour Israël : on a le cœur à Jérusalem et le portefeuille à Ryad. Le débat portera donc exclusivement sur l'accroissement du niveau de vie et la distribution de la richesse nationale.

Une image, enfin, se détache nettement. Celle de la place qu'occupera le parti socialiste dans la future Assemblée. Il ne fait aucun doute qu'il représentera la force dominante par le nombre de sièges. Aucun doute non plus que son poids spécifique sera, en toute hypothèse, particulièrement élevé, parce que constituant le centre de gravité des majorités possibles.

Autant dire que le programme économique du parti socialiste suscite un vif intérêt. Aucun autre programme ne peut lui prendre la vedette. Ni celui du parti communiste : parfaitement cohérent, mais très éloigné de ce que souhaitent confusément la grande majorité des Français à l'heure actuelle et de ce que peuvent accepter des partenaires de gouvernement éventuels, d'union ou de compromis historique. Autarcique, il exclut la concurrence internationale, la libre circulation des capitaux et des hommes et la participation à la Communauté économique européenne. Dirigiste, il élimine le marché comme élément de régulation interne de l'économie et transfère l'essentiel du pouvoir économique à l'Etat et au secteur public placé sous sa dépendance étroite. Populaire, il organise un transfert massif de richesses au profit de la classe ouvrière et au détriment de toutes les autres catégories socio-professionnelles. L'égalité de la distribution des revenus étant considérée, au fond, comme beaucoup plus importante que le dynamisme de leur progression. C'est un programme de ghetto et d'accession au pouvoir différée.

La gageure

La vedette ne reviendra pas non plus au programme de Blois, dont la tonalité est la continuité et la conservation de l'acquis économique des vingt dernières années. Prudent dans le calendrier : les mesures les plus coûteuses seront différées à 1979. Résolu mais modéré dans les transferts : il n'en coûtera que 0,3 % des dépenses budgétaires annuelles en 1980. Libéral dans le processus de production : liberté de principe des prix industriels, le contrôle devenant l'exception, et stabilisation de la pression fiscale, l'augmentation du revenu national étant affectée à l'investissement et à la consommation privés. Résolument inscrit dans la perspective de l'ouverture sur l'extérieur et de la compétition internationale : allégement des charges des entreprises, encouragement à l'épargne affectée au financement de l'investissement productif, prolongement de la politique active de l'emploi industriel amorcée depuis un an.

Ce programme confirme en tout point ce que son auteur répète inlassablement depuis le 22 septembre 1976 aux Français : rien n'est plus « comme avant », et c'est déjà une gageure de ne pas régresser.

La « nouvelle politique économique » de M. Jacques Chirac est encore moins que les programmes précédents capable de ravir la vedette au projet socialiste. Vague, ou du moins jamais formulée de façon explicite, mais toujours par des articles de presse, des réactions ou des déclarations fragmentaires sur des points particuliers, implicitement réservées à l'égard des propositions écrites présentées par M. Jérôme Monod et non par le président du R.P.R., elle ne diffère, en définitive, sur rien de fondamental des objectifs d'action du gouvernement. Si ce n'est par ce que M. Jacques Chirac nomme une sensibilité différente.

Plus nationaliste et prompte à rétablir les frontières économiques. Plus dirigiste et partisane d'une planification ferme. Plus attentive à la défense de formes de production ou de distribution dont les performances sont plus éclatantes en matière d'équilibre social que de progrès économique : artisanat, petit commerce, agriculture familiale. Plus interventionniste en matière de politique économique.

M. Jacques Chirac, après avoir patronné le « plan de refroidissement » de juin 1974, le plus sévère par son intensité depuis 1958, a pris l'initiative du « plan de soutien de l'économie » de septembre 1975, également le plus ample de la Ve République, et approuvé le plan d'austérité du 22 septembre 1976 dont il avait, expliquait-il, laissé les éléments essentiels à M. Raymond Barre en quittant Matignon. Il réclame aujourd'hui une vigoureuse relance de l'économie française. Mais, mises à part ces différences de tempérament dans le style de la gestion économique, les propositions du R.P.R. ne constituent pas une voie alternative au programme de Blois.

(Lire la suite page 22.)

(*) Sous-directeur à la direction de la construction au ministère de l'équipement.

INDUSTRIE

Le marché des usines « clés en main » : une spécialité durable pour la France ?

Sur l'initiative du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, un colloque sur « l'industrie française et le marché des grands ensembles industriels » se tiendra les 24 et 25 janvier au Palais des congrès à Paris. Quatre « tables rondes » réunissant industriels, banquiers et fonctionnaires examineront respectivement : l'évolution du marché ; les compensations ; l'organisation industrielle ; la compétitivité de l'industrie française dans le marché des grands ensembles industriels. M. Gilles Vitry, l'un des auteurs du rapport préliminaire à ce colloque, et M. Jean Bouchet examinent les chances de l'industrie française du **« clés en main »**.

par GILLES VITRY et JEAN BOUCHET (*)

LA volonté d'industrialisation accélérée des pays pétroliers, s'ajoutant à la demande, plus ancienne, des pays de l'Est, aboutit aujourd'hui à ce qu'une part importante des biens d'équipement exportés par les pays industrialisés le sont sous forme d'usines « clés en main », ou, plus généralement, de Grands ensembles industriels (G.E.I.), formule qui a l'avantage d'inclure les usines « produits en main », « marchés en main », etc. L'industrie française a su s'adapter à cette nouvelle forme de la demande. Les ventes françaises de G.E.I. sont passées de 4 à 16 milliards de francs entre 1973 et 1976 ; elles représentent, pour cette dernière année, environ le quart des exportations de biens d'équipement de notre pays, pourcentage très supérieur à celui de l'Allemagne (12,5 %).

Relativement à la dimension de son appareil industriel, la France apparaît donc comme en voie d'acquérir une certaine spécialisation — à l'intérieur du monde développé — dans la vente de G.E.I.

Cette particularité est confirmée par l'examen des « parts de marché » respectives. Il ne s'agit bien sûr que d'estimations, chaque pays ayant une définition différente de ce qu'est une usine « clés en main ». En gros, les G.E.I. ont représenté, pour les cinq grands pays industrialisés occidentaux (Etats-Unis, Allemagne fédérale, Japon, France, Grande-Bretagne), un marché de l'ordre de 76 milliards de francs en 1976. L'Allemagne occupait la première place avec environ 24 % du marché ; le Japon aurait depuis peu dépassé la France, en obtenant environ 20 % ; la France est troisième avec 16 %, loin devant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Les pays de l'Est et l'Afrique

La performance française se caractérise par une double concentration géographique et sectorielle, des exportations de G.E.I. Au point de vue géographique, ces exportations se dirigent essentiellement vers les pays socialistes (35 %, moyenne 1974-1976) et vers les pays en voie de développement d'Afrique (29 %). A eux seuls, ces deux marchés absorbent donc plus de 60 % des ventes françaises. Il est frappant de constater que cette spécialisation n'a pas d'équivalent parmi les pays fournisseurs de G.E.I., dont les exportations sont, dans l'ensemble, mieux réparties. C'est notamment le cas de l'Allemagne (pays socialistes : 17 % ; Afrique : 15 % ; Moyen-Orient : 16 % ; Europe : 18 %...). Le Japon, pour sa part, pratique une politique de diversification régionale axée sur l'approvisionnement en matières premières, et étend sa présence dans les pays en voie de développement et, plus récemment, dans les pays socialistes d'Europe. La Grande-Bretagne semble rechercher, par des interventions nombreuses en Asie capitaliste, les pays à main-d'œuvre bon marché. Les Etats-Unis, enfin, paraissent particulièrement intéressés par les avantages politico-militaires d'une présence dans certains pays-clés (Turquie, Iran, Espagne, Israël...).

Sur le plan sectoriel l'ensemble chimie - pétrochimie - hydrocarbures occupe une place prépondérante dans les ventes françaises (40 % de l'ensemble), et connaît une expansion forte et régulière. Les cimenteries (13 %) et la métallurgie - sidérurgie (9,5 %) se développent également. Enfin, la vente de centrales énergétiques, thermiques et surtout nucléaires est en forte augmentation depuis 1973 (12 % du total en 1976). Par contre, la croissance des ventes françaises de G.E.I. reste faible et irrégulière dans les secteurs industries agro-alimentaires, des matériaux de construction, du papier, du textile.

Une fois précisées ces grandes caractéristiques, il était intéressant d'en faire une nouvelle lecture, qui tienne compte de l'internationalisation de la production et de l'interdépendance des économies.

En premier lieu, la concentration géographique des ventes françaises sur l'Afrique et les pays de l'Est se révèle, de ce point de vue, de nature différente pour chacun de ces deux marchés. Si, d'une manière générale, les firmes à capitaux étrangers jouent un rôle croissant, dans les ventes françaises de G.E.I. (leur part passe de 18 à 30 % entre 1972 et 1976), on observe que cette pénétration étrangère a été particulièrement forte en ce qui concerne les ventes françaises en Afrique. Sur ce marché, la part des firmes d'ingénierie étrangères passe de 13 à 42 % entre 1972 et 1976. Les firmes intervenant sont essentiellement à capitaux anglais et allemands. Par contre, la part des firmes à capitaux français majoritaires est forte sur les marchés des pays de l'Est, et elle s'accroît au cours de la période étudiée (74 % en 1972, 95 % en 1976). On assiste donc indéniablement à un phénomène de « relais », ou de « plaque tournante » en ce qui concerne les relations France-Afrique.

Au niveau sectoriel, le secteur industriel dans lequel la France exporte le plus d'usines, la chimie, apparaît en revanche peu contrôlé de l'extérieur : 85 % des ventes y sont réalisées par des firmes à capitaux français majoritaires (moyenne 1972-1976). Le contrôle étranger est relativement important pour les centrales électriques, tant classiques (Suisse) que nucléaires (Etats-Unis), les cimenteries (firmes allemandes, anglaises et danoises) et les industries agro-alimentaires (firmes anglaises).

L'analyse approfondie de vingt et un contrats français d'exportations d'usines, à laquelle s'est livré le GRESI, permet de compléter les résultats ci-dessus, en prenant en considération, dans un contrat donné, la part importée et la part confiée à des entreprises industrielles françaises filiales d'entreprises étrangères. En ce qui concerne les biens d'équipement, qui interviennent pour 70 % en moyenne dans la valeur des contrats étudiés, il ressort que l'intervention directe des fournisseurs étrangers (importation) est assez limitée globalement, se situant en moyenne à 15 %. La prise en compte des filiales étrangères en France augmente sensiblement ce chiffre. On passe ainsi à un « taux de dépendance » (directe ou indirecte) de 19 % dans les cimenteries et de 35 % dans la chimie-pétrochimie. Les neuf contrats analysés dans ce dernier secteur font ressortir une part « étrangère » (filiales incluses) de 100 % pour les catalyseurs, 55 % pour les compresseurs et le matériel de convoyage-manutention, 43 % pour les pompes, 28 % pour le matériel de régulation. Par contre, d'autres biens d'équipement proviennent essentiellement de firmes à capitaux français : chaudières, mécanique, tuyauterie, filtres, matériel électrique... On retrouve ici l'image d'une certaine faiblesse structurelle de l'industrie française des biens d'équipement, due non seulement à une trop forte spécialisation des fabricants français dans les équipements lourds (où il est difficile d'atteindre la production en série), mais aussi à l'insuffisante détention de procédés technologiques. En effet, nombre de ces biens importés ou produits sous contrôle étranger le sont en raison d'un monopole technologique.

En ce qui concerne l'achat de procédés en tant que tels, c'est-à-dire non inclus dans des biens, on relève que les procédés achetés directement à l'étranger ont représenté 52 % de la valeur totale des procédés inclus dans les contrats chimiques étudiés. Ici encore on retrouve le monopole technique de certains pays ou firmes sur certaines technologies (ammoniaque...), au niveau international.

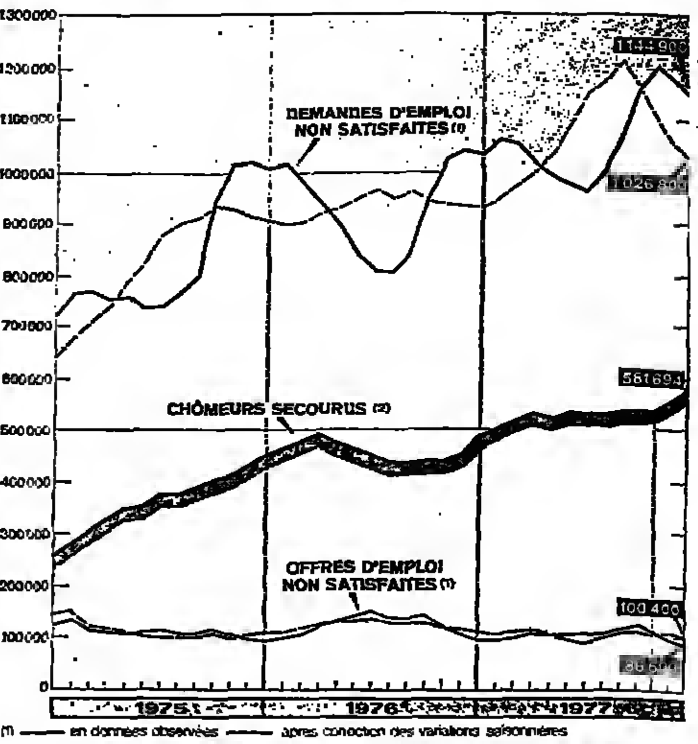
Cette analyse, partielle mais suggestive, ne doit pas conduire à des conclusions hâtives : compte tenu de la complexité d'un grand ensemble industriel, et du degré élevé d'interdépendance des économies, aucun pays ne peut, sans doute, vendre de tels ensembles sans faire appel à des éléments dont le contrôle lui échappe. L'essentiel, néanmoins, est de connaître, de manière précise, le profil réel de la spécialisation vers laquelle l'évolution de la demande et des rapports internationaux pousse l'industrie française.

A ce titre, la faible présence de nos ingénieristes et ensembliers sur le marché des pays de l'O.C.D.E. peut apparaître préoccupante. Plus généralement, la vente d'ensembles industriels complets, portée au devant de la scène par l'accroissement du pouvoir d'achat des pays de l'OPEP, ne peut être considérée comme devant devenir nécessairement, à long terme, la forme dominante de l'exportation de biens d'équipement. La production et l'exportation de ces derniers, l'existence dans ce domaine, d'un appareil industriel développé et relativement autonome, restent, sans doute, un atout majeur dans la stratégie industrielle de la France.

(*) Chargés de mission au groupe de réflexion sur les stratégies industrielles (GRESI), ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

EMPLOI

En baisse, le chômage reste supérieur de 10 % à celui du début de 1977



(1) —— en données observées —— après correction des variations saisonnières
(2) d'après les statistiques publiées par l'UNEDIC (caisses d'assurance chômage complémentaire)

POUR le quatrième mois consécutif, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites ont baissé, en décembre, en données corrigées des variations saisonnières : 1 026 800 contre 1 054 900 en novembre (— 2,7 %) et 1 215 900 en août (— 15,6 %). Mais, en un an, le chômage a augmenté de 10,3 % (929 900 demandes en décembre 1976). Même phénomène en données observées : les demandes ont diminué, pour le deuxième mois consécutif, passant de 1 179 400 en novembre à 1 144 900 en décembre (+ 10,4 % en un an : 1 036 900 en décembre 1976).

Apparemment, donc, la situation de l'emploi s'améliore, grâce, surtout, aux effets du « pacte national pour l'emploi ». Mais il subsiste une grande inconnue : combien de postes de travail, dégagés par la loi du 5 juillet 1977 (475 000 à la fin décembre, selon le C.N.P.F.), seront-ils occupés après les élections de mars, puisque la fin des stages de formation et des stages en entreprises doit à peu près coïncider avec cette date ?

Les placements et annulations effectuées en décembre par l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) ont été moins nombreux qu'en novembre (234 800 contre 254 500), où ils avaient, il est vrai, atteint un chiffre record. En revanche, les licenciements économiques sont aussi importants (31 200 en décembre contre 31 100 en novembre) et, surtout, le volume des offres est toujours aussi faible : il diminue, tant en données corrigées (100 400 en décembre contre 106 400 en novembre) qu'en données brutes (86 600 en décembre contre 97 500 en novembre). Les employeurs continuent d'ignorer l'A.N.P.E.

ÉTRANGER

Selon l'O.C.D.E.
L'AUTRICHE DOIT RENFORCER LA RENTABILITÉ DE SES ENTREPRISES EXPORTATRICES

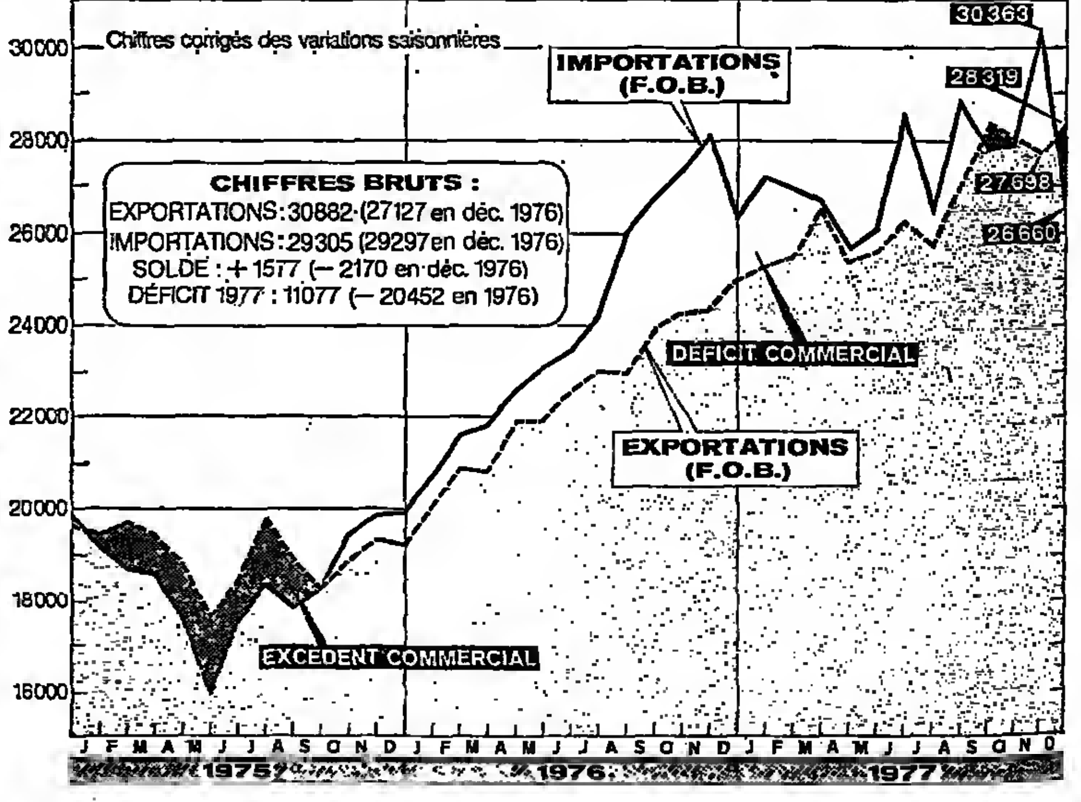
A l'automne dernier, des bruits avaient couru sur l'éventualité d'un « décrochage » de la monnaie autrichienne que semblait menacer un imposant déficit extérieur (« le Monde » du 8 octobre 1977). Cependant, le schilling a tenu bon jusqu'à maintenant. Aussi, attendait-on cette année avec une curiosité particulière, le diagnostic de l'O.C.D.E. sur la situation économique de l'Autriche.

POUR combler le déficit extérieur courant de l'Autriche, les experts de l'O.C.D.E. préconisent, dans leur étude annuelle, une politique du budget et du crédit visant à *« renforcer la rentabilité des secteurs »* exposés à la concurrence étrangère et à stimuler l'investissement dans ces branches. L'Autriche ne peut, en effet, *« soutenir durablement »* ce déficit qui a contribué à l'augmentation du découvert budgétaire — estimé à 34 milliards de schillings, en 1977. Toutefois, à l'heure actuelle, elle *« appartient manifestement au groupe des pays de la zone O.C.D.E. les mieux placés »* : elle a maintenu un niveau d'emploi élevé et a réduit fortement le taux d'inflation, grâce, notamment, à l'*« existence d'un large consensus social qui a permis de modérer sensiblement les revendications salariales des syndicats »*. Le rattachement du schilling au mark a contribué aux efforts de stabilisation des prix ; mais il a aussi provoqué une détérioration de la compétitivité et facilité la pénétration des marchandises étrangères sur les marchés autrichiens.

Face à la récession mondiale qui entraînerait une faible augmentation du P.N.B. autrichien en 1978 (+ 1,5 %) et une dégradation du marché du travail, *« il semblerait souhaitable*, souligne l'O.C.D.E., *que l'accent soit progressivement déplacé des mesures visant à réduire la dépense vers celles qui auraient pour effet de la redistribuer »*. L'existence en Autriche d'un système de Sozial Partner-Schaft *« devrait faciliter les ajustements sans nécessiter de sacrifices excessifs touchant l'évolution du revenu réel et la progression de l'emploi »*.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La part des exportations françaises dans le marché mondial s'élargit



LA France a gagné des parts sur le marché mondial. Ce gain a, selon l'INSEE, été d'environ 2 % en 1977, alors que les exportations ont augmenté en volume de près de 6,5 %. Pour les produits industriels la progression s'est même élevée à 8,5 % et les gains ont été « particulièrement importants ».

Après une baisse sensible en 1975, la part de la France dans les ventes de produits manufacturés des huit principaux pays occidentaux s'est « nettement redressée » à partir du printemps 1977 pour retrouver en moyenne « un bon niveau » en 1977. Cet élargissement des parts de marché s'est réalisé à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté européenne. Toutefois, il a été plus sensible sur les marchés les plus dynamiques, notamment les Etats-Unis.

Pour 1978, en volume, les importations de produits manufacturés devraient, estime l'INSEE, croître un peu plus vite que les exportations : 4 à 5 % contre 3 à 4 % au cours du premier semestre. Il en résulterait une baisse — modérée — du taux de couverture des échanges industriels, interrompant le redressement continu qui se déroulait depuis le printemps 1973.

Cette baisse en volume serait toutefois compensée, en partie, par une amélioration des termes de l'échange : stabilité ou faible hausse du cours des matières premières, bon niveau de compétitivité « qui autorise un relèvement modéré des marges à l'exportation ». L'élément déterminant reste la tenue du franc, notamment sa parité à l'égard du dollar.

Cependant les échanges agro-alimentaires retrouveront un excédent, grâce aux céréales, au sucre et aux boissons, malgré des achats de viande liés à la faiblesse de la production. Le surplus serait de 500 millions au premier trimestre et de 1 milliard au second. Au total, le taux de couverture des importations par les exportations devrait se maintenir « au voisinage de l'équilibre ».

LA CRISE DU TEXTILE

A Labastide-Rouairoux (Tarn)

La fin de cinq siècles de tradition

De notre envoyé spécial

Labastide-Rouairoux. — Il neige sur cette commune du Tarn, située à 25 kilomètres à l'est de Mazamet, et le symbole est tout trouvé. Ces filaments de laine blanche qui tombent du ciel sur les maisons grises et basses, alignées en rangs serrés, sur 3 kilomètres de long, de chaque côté de la route nationale Castres-Béziers, se dissolvent aussitôt au sol, balayés par un vent humide ; ils figurent la manne que l'industrie textile a constituée, pendant des décennies, pour les habitants de Labastide-Rouairoux et qui fond aujourd'hui à la vitesse des flocons de neige.

Huit entreprises de textiles fonctionnaient encore au début 1977... On les croyait, à l'abri des hautes collines cévenoles qui flanquent la bourgade, hérissées de menhirs et de sanctuaires, aux confins de la montagne Noire. Trois d'entre elles seulement résistent encore, vaille que vaille, à la tourmente économique : les établissements Joseph Houard (filature de laine, 165 ouvriers, répartis en deux ateliers à cheval sur la frontière Tarn-Hérault), les établissements Crouzet (haute nouveauté, 110 salariés) et la société du Poussant (teintures et apprêts, 50 employés). Pour combien de temps, s'interrogent les Bastidiens ?

Emportées par le courant dévastateur de l'année dernière, les cinq autres ont déposé leur bilan : les établissements Bourguet (manufacture intégrée, 170 salariés), Houard Jeune (haute nouveauté, 120 personnes), les établissements Benne (fusionnés avec la société La Tamir, teintures et apprêts, 45 employés), les filatures et tissages Mermor (tissage, 25 travailleurs) et les établissements Mahous (confection, habillement, 25 ouvrières).

La liquidation de biens a été prononcée pour les établissements Bourguet et Mahous. Le personnel a été licencié pour raisons économiques. Les trois autres entreprises sont en règlement judiciaire : les travailleurs de Houard Jeune et de Mermor sont encore à leur poste, mais ceux de Benne ont été mis en chômage technique. « *Il y a vingt ans, l'industrie du textile employait, à Labastide-Rouairoux, 1 800 personnes,* dit M. Roger Baraille, trente-trois ans, ouvrier de la teinture, premier adjoint au maire (1). *Sur les quelque 600 salariés qui restent 325, soit plus de 50 %, sont actuellement inscrits au chômage. Et cette liste n'est pas hélas ! limitative.* »

« Lou pissadou de Nostre Seigné »

Si l'on excepte deux petites usines d'engrais, qui font travailler au total une trentaine de personnes, et une poignée d'artisans du bâtiment, le textile bastidien constitue une mono-industrie. L'agriculture a pratiquement disparu et le tourisme est à peu près inexistant, même si, chaque été, le terrain de camping se révèle trop petit. Cette commune du Tarn ne recèle aucune curiosité et elle a la fâcheuse réputation climatique, justifiée ou non, d'être, comme le dit la savoureuse expression locale, « *lou pissadou de Nostre Seigné* » (le pot de chambre du Bon Dieu).

Aussi, quand une maille file, tout part avec. De quelque 4 000 habitants dans les années 50, âge d'or du textile cardé à Labastide-Rouairoux, la population est tombée à 3 313 au recensement de 1968 à 2 858 à celui de 1975 et, estime-t-on, à 2 700 aujourd'hui. Fonte des effectifs secondaires : le C.E.G., récemment construit, ne fait pas le plein et la fermeture d'une classe primaire est envisagée. Exode des jeunes, qui tentent de trouver du travail ailleurs et notamment dans la région parisienne. Mais près de 450 convives aux traditionnels repas des personnes âgées. « *Il semble inconcevable qu'une cité comme la nôtre soit un jour réservée aux seuls retraités* », pouvait-on lire, dès 1970, dans une revue mutualiste locale.

Un épouvantail départemental ?

De nombreux commerces ont disparu. Plus de cinéma, même si un foyer municipal assure épisodiquement des projections. Un unique hôtel, non classé. L'autre a été partiellement détruit, il y a quelques années, par un incendie et personne ne s'est présenté pour le restaurer ; devant les murs calcinés, pend, dérisoire, cette enseigne : « Hôtel moderne. » « Quand je me suis installé ici en 1963, dit M. Jacques Dhomps, quarante-quatre ans, pharmacien, président du groupement des artisans, commerçants et prestataires de services, il y avait sept boutiques dans ma rue. *Il n'en reste plus que trois. L'un des deux coiffeurs de la ville, qui travaille pourtant beaucoup, veut vendre son fonds, mais il ne trouve pas d'acheteur.* »

Deux drapeaux français ruisselant d'eau sont accrochés au fronton de la manufacture Bourguet. Au-dessous, une banderole : « *C.G.T., usine occupée.* » La C.F.D.T. et F.O., notamment, n'ont pas voulu s'associer à cette forme d'action. Sur les murs, des inscriptions revendicatives : « *Non aux licenciements.* » La grille n'est pas verrouillée, aucun signe de vie apparent, une immense cour, un escalier de bois, et M. Roger Vidal, secrétaire C.G.T. du comité d'entreprise, explique :

« *Nous avons décidé, comme les ouvrières des établissements Mahous, d'occuper les locaux depuis le 8 novembre dernier,* date du jugement en liquidation des biens, *pour préserver notre outil de travail en attendant le redémarrage de l'usine. La société avait déjà déposé,* une première fois, *son bilan le 17 juin 1974. Elle a été rachetée en 1975, tout en conservant sa raison sociale, par des industriels toulousains. Le second dépôt de bilan a eu lieu le 9 mai 1977. Nous produisions alors 45 000 mètres de tissu par mois. Au moment de la liquidation* de biens, *nous avions pour un trimestre de travail* plein, *notamment des commandes avec l'Algérie. Selon le tribunal de commerce, il faudrait 1 million et demi de francs pour repartir. Si la manufacture ferme, la perte sera de 17 millions de francs, en indemnités de licenciement et de chômage à 90 %, en charges sociales, braderie de matériel, etc.* »

Mais, jusqu'à maintenant, aucune proposition de rachat n'a été faite. Aurait-on peur de Labastide-Rouairoux ? « *Depuis qu'elle s'est donné une municipalité communiste*, dit M. Jacques Dhomps, qui conduisait en mars dernier une liste « apolitique », mais qualifiée ici « de droite » et qui a, selon lui, recueilli 45 % des voix, *la commune fait figure d'épouvantail dans le département, quand ce n'est qu'un tigre de papier. Je ne dis pas, bien sûr, que le P.C. local est responsable de la crise du textile* bastidien, *mais je lui reproche un peu de se remuer* aujourd'hui *quand tout est fini. Ce bourg a toujours été « socialisant ». Il fallait repenser la question il y a dix ou quinze ans. Notre industrie textile, qui n'a pas su se moderniser, est à présent un peu sclérosée, dépassée, et les bâtiments anciens se prêtent mal à une reconversion, en raison aussi de la topographie particulière à cette vallée du Thoré* ».

La « grande grève » de 1960

Ni la municipalité dirigée par M. Jacques Cauquil ni les délégués syndicaux n'accusent véritablement les petits patrons de Labastide-Rouairoux, qui ont géré, de père en fils depuis des générations, des entreprises familiales, avec tout ce que cela comporte de conservatisme et de paternalisme. C'est tout juste si l'un pense que « *des erreurs de gestion ont pu être commises* » ou si l'autre estime que « *les enfants n'ont pas toujours les qualités professionnelles des parents* ». Pour eux, les responsabilités se situent « *au niveau national* », où se manifeste « *la volonté délibérée de brader le secteur textile français* », et tous attendent « *le changement qui ne manquera pas de se produire en mars prochain* ».

« *Notre orientation,* dit M. Roger Baraille, *est de conserver au maximum ce que nous avons. Mais vous vous doutez bien qu'une commune de cette importance a peu de moyens et que cela ne dépend pas uniquement de nous.* » En juillet 1977, la municipalité a organisé une « semaine d'actions » — tracts, manifestations, pétitions, démarches auprès des autorités, etc. — à la fois pour « *sensibiliser la population du Tarn* » et « *rassembler toutes les couches sociales de Labastide-Rouairoux* ». Tout récemment, un spectacle monté au sein même de l'entreprise Bourguet, occupée, a rapporté 6 500 francs. Selon le P.C. local et les représentants de la C.G.T. — syndicat nettement majoritaire ici, — « *la solidarité est réelle* ».

Mais, si l'on excepte la journée du 24 avril 1975, au cours de laquelle les ouvriers du textile ont barré, pendant neuf heures, la route nationale Castres-Béziers, tandis que les commerçants fermaient boutique, les Bastidiens semblent se défier des actions « *spectaculaires* ». C'est qu'ils se souviennent et parlent encore de la « grande grève » de 1960, vécue comme un psychodrame, qui a marqué, dit-on, le commencement du déclin de la commune. Il y a dix-huit ans, les travailleurs de toutes les usines avaient débrayé pour obtenir une augmentation du salaire horaire de 20 ou de 25 centimes. Mal conduit par les syndicats, selon certains, ce mouvement devait durer six semaines, au terme desquelles les ouvriers reprenaient le travail sans avoir rien obtenu. Cet échec devait créer de profondes divisions au sein de la population. C'en était fini de l'« euphorie » des années 50, et les difficultés devaient alors surgir. Elles aboutissaient déjà, en 1969, à la fermeture des établissements Barthes, qui constituaient à l'époque la plus grosse entreprise (250 salariés).

L'histoire locale enseigne que l'apparition d'activités textiles à Labastide-Rouairoux remonte au quinzième siècle, avec le travail du drap, appelé alors lanifice. Le vingtième siècle enregistrera-t-il leur disparition ? Pour les Bastidiens, le salut de leur commune réside moins dans une reconversion industrielle, au demeurant hypothétique — les divers projets, dont l'implantation d'ateliers de mécanique, n'ont jamais vu le jour, — que dans le plein retour à la vocation première de la cité : le textile cardé, le tissu de haute fantaisie, dont les coloris évoluent avec la mode.

Mais, dans cette optique, il faut de nouveau attirer à Labastide-Rouairoux les petits industriels du textile, les tisserands, les façonniers. Comment ? Nul ne le sait. « *En tout cas,* dit M. Roger Vidal, *si des solutions ne sont pas rapidement trouvées, c'est à coup sûr la mort du village.* »

MICHEL CASTAING.

(1) Fief socialiste au moins depuis la Libération, Labastide-Rouairoux a élu, au deuxième tour, en mars 1977, un conseil municipal composé de douze P.C. (ou apparentés) et neuf P.S. (ou apparentés). Le maire, M. Jacques Cauquil, trente-trois ans, technicien, et son premier adjoint, appartiennent au P.C. L'ancien maire, M. Cros (M.R.G., conseiller général) s'était retiré entre les deux tours.

Il ne suffit pas d'accepter l'inévitable

(Suite de la page 19.)

Parallèlement, les grand groupes textiles des pays développés, fondant leur politique sur le marché mondial, ont largement investi dans des pays qui leur offraient une main-d'œuvre peu coûteuse, de nombreux avantages (fiscaux notamment) et la proximité de grands marchés (Amérique du Sud ou centrale, par exemple).

Le tiers-monde a bon dos

L'arrivée de ces « nouveaux producteurs » a profondément modifié les données de la concurrence internationale, provoquant un afflux de produits compétitifs. Le développement accéléré des échanges a, en outre, favorisé la multiplication des trafics de tout genre, destinés à contourner les barrières mises en place par l'Europe pour se protéger.

Le choc a certes été rude, mais il ne faut pas surestimer l'importance de cette invasion. En France, 85 % des importations de textile, 60 % des importations de l'habillement, proviennent toujours des pays industrialisés (dont, respectivement, 72 % et 50 % de la C.E.E.) ! La France a particulièrement pâti de ce renforcement de la concurrence entre pays développés. Plus spécialisées (Italie, Belgique, Suisse) ou mieux structurées (R.F.A., Etats-Unis, Japon), les industries textiles de nos principaux partenaires commerciaux ont souvent réussi à damer le pion aux firmes nationales : l'Italie pour la maille et les produits « mode » ; la Belgique pour les velours, les tissus d'ameublement, les tapis ; les Etats-Unis pour le Denim (tissu « jean ») ; la Suisse pour les voiles légers, etc.

La récession mondiale a donné à cette crise structurelle d'adaptation un caractère aigu, accélérant des faillites et des licenciements, de toute façon inévitables. L'industrie textile, secteur condamné ? On l'a trop vite affirmé. La prospérité des quelques entreprises qui, au cœur du marasme, tirent leur épingle du jeu, prouve que des réponses existent. Leurs recettes ? Elles ont su se spécialiser dans des créneaux favorables (tissus industriels, par exemple) ; elles ont investi dans des appareils de production souples et conçus après des études de marchés précises ; elles ont une politique commerciale et de recherche (nouveaux produits, mode, etc.), dynamique, une gestion rigoureuse ; elles ont enfin su créer et lancer une « marque ». L'exemple des sous-vêtements de couleur pour hommes montre qu'un produit de grande consommation, peu élaboré techniquement, peut, s'il est nouveau et correspond à un besoin, résister à la concurrence.

En clair, réussissent les firmes qui privilégient le marché par rapport au produit, le commercial par rapport au technique. Elles ne sont pas la majorité. La plupart des entrepreneurs concentrent toujours leurs efforts sur les performances techniques, sans se soucier, au préalable, des débouchés de leurs produits. Les investissements se font souvent dans le désordre le plus complet. Un exemple : il y a deux ans, nombre de firmes textiles (dont quelques groupes) ont découvert le jean. Tout le monde a investi dans ce « créneau », sans même se soucier des équipements ultra-modernes réalisés en Afrique du Nord par les multinationales. Résultat : surproduction, marasme et licenciements.

Les conditions de la survie d'une partie de la profession

De leur côté certains grands groupes, comprenant la nécessité d'une intégration verticale, se sont attachés à contrôler toute la filière jusqu'à la distribution. C'est le cas par exemple de la Lainière de Roubaix, ou du groupe Mulliez (Phildar). D'autres, comme le groupe Willot, ont choisi la diversification. Tous ou presque enfin ont investi à l'étranger. Cette dernière politique est-elle une réponse réelle à la crise ? Les industriels affirment que leur survie en dépend. N'est-ce pas une solution de facilité ? Ne serait-il pas préférable d'investir en France de façon plus sélective ? On ne peut nier en tout cas les effets négatifs de ce choix sur l'emploi industriel en France.

Quel peut être dans ce contexte le rôle de la puissance publique ? Il n'est pas aisé à définir. A l'évidence, l'effort d'adaptation doit être fait par les industriels. L'Etat ne sauvera pas seul le secteur textile, mais il peut accélérer, orienter et surtout organiser sa mutation. Comment ? Sûrement pas en utilisant les instruments classiques de la politique macro-économique, destinée à soutenir la conjoncture. Pas plus qu'enfermer le secteur dans un cocon, en renforçant les protections aux frontières, soutenir à bout de bras les firmes les plus importantes (comme le groupe Boussac), ou s'efforcer de limiter, après coup, les conséquences sociales des effondrements ne résoudront à termes les problèmes.

Jusqu'à présent, c'est ce que le gouvernement a fait. Or, le secteur textile, comme un certain nombre de vieilles industries (sidérurgie, papier, chaussure, ameublement, construction navale), a besoin d'une politique cohérente à moyen terme. La définir pour l'appliquer n'est pas chose facile tant le secteur est diffus, les situations contrastées. Tout ne pourra être sauvé. Il faut faire des choix. Encore faudrait-il en avoir les moyens, donc améliorer en priorité les connaissances statistiques (pour l'heure très insuffisantes), étudier les perspectives internationales du marché et le développement des industries étrangères. Bref, mettre en place — comme au Japon — tout un appareil cybernétique destiné à faciliter la communication et la prévision. La maîtrise d'un tel outil permettrait enfin de prévoir et d'organiser les reconversions et de mettre en place une politique sélective de soutien. Il serait ainsi possible de renforcer les structures financières et la direction d'entreprises placées sur des marchés d'avenir, mais handicapées par une gestion désuète. Au-delà du soutien « cas par cas », on pourrait aider des P.M.I. à coopérer pour réaliser des études de marchés et prospecter des marchés étrangers, développer des sociétés de commerce international, améliorer les relations entre tous les stades de la production et de la distribution en remettant de l'ordre dans cette dernière. Enfin, il est indispensable de mieux connaître — sinon de contrôler — les investissements à l'étranger des grands groupes français. Pour les limiter, ou, si on choisit de « laisser faire », pour organiser la reconversion en France. Actuellement, on ne connaît même pas la part des importations (sauvages ou non) qui est réalisée par ces firmes !

L'ensemble de ces actions, qui, seules, permettraient d'organiser l'adaptation du textile à un monde nouveau, suppose une politique cohérente à long terme. Jusqu'à présent les pouvoirs publics pas plus que les industriels n'ont poussé dans ce sens. Quant à la gauche, elle observe sur le textile un silence prudent. Cette politique suppose, il est vrai, des reconversions douloureuses.

VÉRONIQUE MAURUS.

Pourquoi le retour à l'expansion est possible

(Suite de la page 19.)

Quelle que soit l'importance des facteurs nationaux et internationaux, on ne peut pas tirer de l'ensemble hétéroclite d'arguments dressés à l'encontre d'une conception dynamique de l'économie la conviction que le retour à un rythme fort de croissance est impossible. Aux éléments négatifs il convient, en effet, d'en opposer d'autres, positifs.

La donnée fondamentale

La donnée fondamentale reste que si une politique de croissance forte provoque inévitablement des tensions dans les grands équilibres — prix, balance commerciale, budget — elle n'en reste pas moins infiniment mieux adaptée à la solution des problèmes fondamentaux de l'économie française, tels que l'emploi ou le déficit de la balance des paiements, qu'une politique de croissance faible. Sur ce point, tous les modèles économétriques, largement mis en œuvre notamment par le Plan, le démontrent de façon indiscutable.

L'ampleur des besoins non encore satisfaits, tant sur le plan interne, aménagement du territoire notamment, qu'à l'exportation, donne à notre appareil de production une marge considérable de développement.

Mais, en dépit de leur ampleur, ces tâches nouvelles peuvent apparaître de faible portée, en comparaison de ce que représentent, en terme de mobilisation des forces de production et donc d'emploi, la modernisation et la reconversion de notre appareil de production.

Voici maintenant près de quatre ans que l'essor de l'investissement productif a été brisé. Cette quasi-stagnation, au moins en terme d'accroissement global des capacités de production, pèsera lourd sur notre aptitude à redresser la pente. Ce retard implique une exigence de rattrapage. Nous sommes les témoins et les acteurs d'une véritable révolution technologique avec l'introduction dans les processus de production de techniques de pointe faisant appel à l'informatique et à l'automatisation. Certaines industries anciennes, que l'on a tendance à condamner un peu vite, peuvent retrouver, au prix d'un considérable effort de modernisation, une compétitivité perdue (1). D'autres toutes nouvelles, telles celles liées au développement de l'énergie nucléaire, ont devant elles un avenir prometteur. Le seul effet induit du programme d'E.D.F. dans le domaine nucléaire représente pour l'ensemble de l'industrie, cent vingt mille emplois.

Les chances de l'industrie française d'équipement sont d'autant plus grandes que la demande potentielle des pays solvables, aspirant à un développement rapide est considérable. Un progrès spectaculaire de nos exportations dans les domaines de pointe ne dépend bien souvent que du renforcement de la confiance de nos clients dans l'indépendance de la France.

Il reste qu'un changement profond de stratégie est sans doute nécessaire. Répétons que les solutions susceptibles d'être proposées pour permettre la reprise d'une croissance forte ne s'inscrivent pas dans la remise en question d'un plan de stabilisation dont les orientations principales s'imposeraient — au-delà des péripéties électorales — à tout gouvernement soucieux de l'intérêt national.

Pour une réflexion sur des bases nouvelles

Il reste que la réflexion économique et sociale fondamentale sur un modèle de développement intégrant la lutte contre l'inflation, une amélioration de l'emploi et l'ambition d'une croissance soutenue, n'a pas été renouvelée depuis Keynes, alors que les conditions ont profondément changé. Cette lacune de la pensée économique théorique est un des problèmes sérieux sur lesquels nous butons. On a beaucoup écrit, dès le début de la crise de l'énergie, sur le thème du redéploiement industriel, mais les résultats concrets de cette réflexion ont été décevants.

L'industrie pour sa part, excédée d'être présentée à l'opinion publique sous les aspects d'un groupe de pression réclamant des aides et l'intervention de l'Etat, a rappelé par la voix de M. Ferry que, en définitive, sa revendication essentielle portait sur l'introduction en France des règles de l'économie de marché. Celles mêmes dont bénéficient les concurrents, c'est-à-dire plus de liberté de gestion à travers les prix, l'adaptation continue aux conditions de la production, l'accès au marché financier.

Les freins les plus redoutables sont bien, en définitive, tout ce qui pousse en France au conservatisme, au maintien coûte que coûte des structures en place, aux contradictions entre la recherche de la compétitivité et la solution des problèmes politiques contingents.

On ne peut pas, en période d'inflation, rejeter le principe de l'équilibre des finances publiques et refuser en conséquence les solutions de facilité.

La fiscalité

Mais l'équilibre budgétaire ne doit certainement pas être élevé à la hauteur d'un dogme et il faut certainement dans une période de redémarrage de l'économie accepter de tirer des traites sur l'avenir en mobilisant une épargne disponible peu disposée à s'investir, au profit de l'investissement multiplicateur d'emplois. Mais tout ceci n'est pas neuf, Keynes déjà... !

Dans le domaine fiscal, il faut se souvenir que le dernier rapport du conseil des impôts établissait que la France détenait le record mondial du prélèvement fiscal et social opéré par les entreprises avec 75,8 % du total. Ce choix répond certes à des motivations techniques ; il est plus facile de prélever l'impôt et les cotisations sociales auprès d'environ deux cent mille sociétés que de plusieurs millions de ménages. Mais le fondement économique d'un prélèvement massif sur les entreprises est en réalité éminemment contestable. En premier lieu, une très grande part de ce prélèvement se retrouve dans les prix et est donc finalement supportée par les ménages à travers un circuit long dont l'effet multiplicateur d'inflation n'a pas été suffisamment étudié. En second lieu, choisir l'instrument de la création des richesses comme point de prélèvement essentiel de la charge fiscale et parafiscale aux lieu et place du lieu de perception des revenus correspond très certainement à une conception dépassée de la répartition de la charge publique.

La gravité de cette situation était atténuée en période de forte expansion, l'impôt jouant au niveau des entreprises un rôle modérateur de la demande globale. Par ailleurs, un grand nombre de pays industrialisés subissaient le même inconvénient.

Aujourd'hui les choses se sont renversées et un courant contraire s'amorce à l'étranger. Le moment est certainement venu de réfléchir, par exemple dans le cadre du Plan, sur l'opportunité d'une réforme fiscale et sociale dont les grandes lignes apparaissent relativement claires, même si les modalités techniques du transfert nécessaire apparaissent difficiles.

L'élément de réflexion déterminant est que la rentabilité de l'investissement des capitaux dans le processus de production n'est plus assurée. On a laissé s'instaurer un système économique où l'épargne a intérêt à se placer presque partout, y compris dans les formes les plus stériles de refuge, plutôt que dans l'industrie. La poursuite d'un tel état de choses ne peut conduire qu'à deux issues. La première est le transfert à la collectivité de l'investissement productif (solution dont l'inefficacité a été abondamment démontrée et qui impliquerait soit la mise en place d'un système d'épargne forcée, soit l'accroissement considérable de la fiscalité). La deuxième est la révision fondamentale du régime fiscal de l'épargne investie dans les activités productives, de façon à rétablir la compétitivité de ce type de placement.

La réflexion devrait inclure bien évidemment le financement des charges sociales, que l'on a tout fait pour rendre indolore, aux particuliers même si en définitive il s'agit bien pour l'essentiel d'un prélèvement sur le revenu disponible des ménages.

Le financement des collectivités locales apparaît également comme un défi au bon sens. Il existe une contradiction fondamentale entre l'attitude des collectivités locales qui s'efforcent par tous les moyens de provoquer l'implantation d'industries et, par ailleurs, la politique menée, au niveau national en matière de taxe professionnelle. Cet impôt est, en effet, d'un point de vue économique, essentiellement une taxe sur l'investissement et l'emploi. Son poids dépasse fréquemment celui de l'impôt sur les bénéfices pour atteindre parfois plusieurs points de chiffres d'affaires. Il est un élément de freinage à une politique dynamique de l'aménagement du territoire.

Une redistribution de la charge des budgets locaux entre les contribuables des communes, allégeant celle pesant sur l'appareil de production créateur d'emplois, ne serait peut-être pas aussi difficile à faire admettre à l'opinion qu'on l'imagine.

L'équilibre de notre balance commerciale est une préoccupation obsédante ; le risque de déficit accru est le principal frein susceptible d'entraver une politique résolument orientée vers la croissance. Il justifie la prise de position du C.N.P.F. en faveur d'une politique économique de relance fondée sur l'investissement et non sur la consommation. Mais la préoccupation du retour à l'équilibre de notre balance commerciale, bien que primordiale, doit être appréciée sur moyenne période, en acceptant — si tel est le prix de la croissance — une éventuelle mais temporaire aggravation de notre déficit, à condition que celui-ci ait pour origine le renforcement de notre capacité de production. La perspective d'un appel massif aux emprunts internationaux pour franchir la période difficile des prochaines années devrait être appréciée avec sérénité, à partir du moment où il s'agirait par exemple de financer l'accélération de l'effort nucléaire, qui nous permettra à terme d'économiser massivement sur nos importations de pétrole. Il reste que notre action doit d'abord porter sur le renforcement de nos exportations. A cet égard, comment ne pas être alarmés par l'invraisemblable détérioration de nos ventes à l'étranger du secteur agro-alimentaire ?

La prise de position de l'assemblée générale du C.N.P.F., en cette période cruciale pour la France, ne doit pas être mal interprétée. Il s'agit de l'affirmation d'une confiance profonde dans un avenir économique et social riche de promesses. Le découragement n'est pas une attitude acceptable pour des chefs d'entreprise.

La crise mondiale n'est pas la crise du capitalisme. Celui-ci a l'excellent mérite d'avoir fait progresser le niveau de vie des Français au cours de ces vingt dernières années à un rythme infiniment plus rapide que celui des pays se réclamant d'un système socialiste. Le mouvement ne s'arrêtera pas.

ROBERT PELLETIER.

(1) Voir page 19 l'article de Véronique Maurus sur la crise du textile.

L'image brouillée du seul programme qui reste...

(Suite de la page 19.)

Programme communiste cohérent, mais intransigeant, et donc impuissant. Programme d'action du gouvernement qui est la continuation de la politique actuelle, donc sans suspense et sans surprise. « Nouvelle politique de l'économie » du R.P.R., qui n'est ni nouvelle, ni une politique, ni de l'économie. Le programme économique socialiste demeure seul pour éveiller la curiosité. C'est clair et net. Mais c'est ainsi que l'image se brouille.

Et, d'abord, de quel programme s'agit-il ? Du programme de gouvernement du parti socialiste, « Changer la vie », présenté par M. François Mitterrand au printemps 1972 ? Du programme commun de gouvernement du parti communiste et du parti socialiste, préfacé par M. Georges Marchais, signé à la fin 1972 ? Ou du programme « commun » actualisé par le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, publié ces jours derniers ?

A s'en tenir aux affirmations publiques du premier secrétaire, c'est ce dernier programme qui fera foi dans l'hypothèse d'une participation des socialistes au gouvernement en mars prochain.

Pourtant, les intentions socialistes en matière économique sont susceptibles d'interprétations assez diverses.

François Mitterrand affirmait, en effet, l'été dernier, lors des négociations avec ses partenaires communistes : « *Tout le programme commun, rien que le programme commun.* » Il s'agissait, bien entendu, de celui de 1972. Les négociations devaient porter, selon lui, sur une simple mise à jour d'un document qui avait déjà fait l'objet il y a cinq ans d'un compromis entre la volonté socialiste et les exigences communistes.

L'accord sur l'actualisation n'ayant pu se faire, le parti socialiste prend l'initiative de publier ses propres engagements de gouvernement. Tout, jusque-là, était parfaitement clair.

Habile, trop habile...

Mais la teneur du programme socialiste actualisé obscurcit à nouveau l'image. On s'attendait, pour trois raisons, que ce programme soit plus modéré et réaliste que le programme commun de gouvernement, dans sa version de 1972. D'abord, parce que celui-ci était présenté comme un sacrifice de la part des socialistes sur l'autel de l'union. Dès lors que chacun mène le combat isolément, pourquoi ne pas afficher librement ses propres convictions ? Ensuite, parce que le compromis se faisait cette fois avec le M.R.G., qui n'avait pas participé à l'élaboration du programme commun de gouvernement de 1972 et doit, en principe, représenter la tendance la plus libérale en matière économique au sein des partis de gauche.

Enfin, parce que si le programme commun de 1972 avait besoin, en effet, d'actualisation, c'est essentiellement pour tenir compte des conséquences de la crise économique internationale, survenue entre-temps, et de l'effort de redressement et de rigueur économique et financière qu'elle appelle.

Mais, au lieu de cela, l'actualisation se traduit essentiellement par de lourdes charges supplémentaires pour l'économie française et par une accentuation du caractère bureaucratique des structures économiques. Essentiellement le SMIC à 2 400 francs par mois, soit une hausse, par rapport au montant actuel, de 37 %, et un allongement significatif de la liste des nationalisations.

Si la démarche est tactique, elle est habile. Elle satisfait tout le monde parmi les clients actuels et potentiels du P.S.

Les modérés, plus attachés aux hommes qu'aux écrits, se satisfont de l'idée que ce programme de circonstances, destiné à favoriser les reports de voix d'un électorat fortement unitaire, ne sera jamais appliqué complètement par les socialistes qui gouverneront sans les communistes — schéma classique.

Les socialistes sincères, plus sensibles aux idées, seront attendris par le nouveau geste du P.S. en direction d'une véritable révolution économique et sociale et l'interpréteront comme un gage de bonne foi à l'égard des anciens partenaires marxistes.

Il n'est guère facile de préciser une image dont le parti socialiste a tout intérêt à conserver le flou.

Toutefois, le programme de gouvernement du parti socialiste de 1972 donne un indice intéressant des convictions économiques profondes du parti, puisqu'il a été publié indépendamment, et antérieurement, à toute négociation de programme de gouvernement avec le P.C.F.

Ce programme est un curieux mélange de vocabulaire d'économiste classique : les termes de concurrence, d'équilibre, de coût, de dépense de la monnaie, d'internationalisation des échanges, de plasticité ou de mobilité de l'économie abondent. De réminiscence de vieilles utopies socialistes, aussi sympathiques qu'irréalistes : « *libérer les travailleurs du pouvoir de l'argent* » (le vieux rêve de société non marchande ? Les phalanstères de Fourier ?) ; « *le but des socialistes est que cesse l'exploitation de l'homme par l'homme* » (préface de François Mitterrand) ; « *l'autogestion est la finalité de la société socialiste* » (préface de François Mitterrand). Et d'un catalogue de mesures d'inspiration nettement marxiste. Ces « *mesures immédiates ou irréversibles* », que le gouvernement entreprendra et réalisera dans les premiers mois de son pouvoir, est-il précisé, figurent en exergue (pages 37 à 50) du programme de gouvernement socialiste. On est en droit de penser que les mesures sont l'essentiel, le vocabulaire et les références idéologiques n'étant qu'accessoires. On y trouve, entre autres, la création d'offices ruraux ayant le monopole du marché foncier agricole et la vocation de louer les terres aux exploitants (le but étant de séparer le capital foncier de l'exploitation) ; une loi de municipalisation des sols portant création d'offices fonciers urbains ; la nationalisation des banques, établissements financiers, compagnies d'assurances, et holdings, de quatre groupes industriels, des secteurs « névralgiques » (armement, aéronautique, constructions téléphoniques, sociétés concessionnaires d'autoroutes, sociétés de transport et de distribution des eaux), de certaines entreprises de l'industrie pharmaceutique ; le rattachement des cliniques privées au système hospitalier public ; l'abrogation de la loi Debré d'aide à l'enseignement libre ; la création d'entreprises publiques dans les secteurs de la distribution, du bâtiment, des transports, des industries agricoles et alimentaires, des loisirs et de la culture ; la création d'une banque nationale d'investissement ; l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise et d'établissement qui pourront s'opposer aux décisions concernant l'emploi (licenciement, embauche, conditions de travail).

Il s'agit bien, comme le dit ce programme à plusieurs reprises, d'une « *stratégie de rupture avec le capitalisme* », que ces premières mesures engagent délibérément de façon irréversible. C'est une série de dispositions à prendre dans les premiers jours de l'installation du gouvernement mais qui ne constituent qu'un début.

A s'en tenir là, l'image n'est pas floue. Elle est celle d'un parti socialiste dont la réflexion économique évolue régulièrement vers les thèses de son partenaire communiste depuis dix ans, chaque étape de l'évolution étant marquée par un nouveau programme de gouvernement.

Avec ou sans accord de gouvernement avec les communistes, les dirigeants actuels du parti socialiste paraissent s'être engagés résolument dans une réflexion économique d'inspiration marxiste. Les équivoques qui subsistent ne portent pas tant sur la signification des mesures « structurelles » que sur un certain nombre de leurs conséquences, sur le coût pour les finances publiques ou sur les relations avec nos partenaires européens, par exemple.

Pourtant, confusément, beaucoup de nos concitoyens et même d'observateurs étrangers pensent que, en toute hypothèse, la politique économique de la France en 1978 suivra une voie moyenne, raisonnable.

L'idée qu'un choix brutal de société et de régime économique ne puisse se jouer durablement sur quelques sièges de députés conduit tout naturellement à penser que la solution alternative proposée par la force dominante de l'opposition actuelle est une solution modérée, et somme toute assez proche du régime en vigueur. C'est oublier que la République a été instituée en 1875 à une voix de majorité.

MICHEL CICUREL.

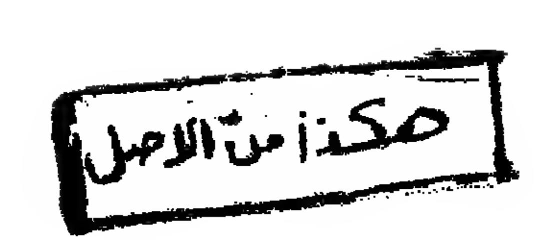
LE LIBRE-ÉCHANGE EST AUTANT NÉCESSAIRE QUE JAMAIS

Une coquille s'est glissée dans le titre de l'article de Paul Fabra paru dans « le Monde de l'économie » du 17 janvier 1978. Elle a eu pour résultat d'en outrer le sens. Il fallait lire : « Le libre-échange est autant nécessaire que jamais » (et non pas, comme il a été écrit : « Le libre-échange est plus nécessaire que jamais »).

Par ailleurs, il fallait, au premier paragraphe de la « tourne », page 20, lire dans le passage imprimé en italique : « On s'explique ainsi pourquoi un pays, à partir du moment où il commence à avoir une économie tant soit peu développée, produit lui-même à peu près toute la gamme des biens et des services, *même si les modes de fabrication employés à l'étranger sont PLUS efficaces*, les échanges avec l'extérieur ne portant que sur ceux pour lesquels il existe, dans un sens ou dans l'autre, un avantage comparatif décisif. »

L'adverbe « plus » a été par erreur omis, ce qui rendait moins claire la signification de la phrase.

Enfin, à l'avant-dernier paragraphe de la dernière colonne, il fallait lire : « Il ne s'agit pas de préconiser une attitude crispée sur le « laisser faire, laisser passer » caricatural devant le chômage et les faillites CAUSÉS (mot qui manquait) par la poussée parfois brutale de la concurrence étrangère. »



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Par affinité.

La musique de chambre, c'est d'abord celle qu'on fait entre soi pour un cercle de connaisseurs ou d'amis venus là sans autre intention que de participer à quelque chose qui ressemble moins à un concert qu'à un rituel familier. D'où les sociétés de musique de chambre remises à l'honneur en France à la fin du siècle dernier et qui ne survivent plus guère qu'en invitant des formations constituées qui imposent leur programme.

Pourtant, ce qui se révèle difficile en province reste possible à Paris ; c'est ce que prouvent le succès des « concerts du mardi » (deux fois par mois, à 18 h. 30, au Palais des congrès, salle bleue) et la vitalité de l'association Musique et musiciens, qui, depuis 1974, propose à des artistes désintéressés de se réunir selon leurs affinités autour d'une œuvre librement choisie.

Si la formule est périlleuse, c'est qu'il est bien rare que la communication s'établisse dès le premier morceau ; se limiter à un seul, comme c'est généralement le cas, c'est prendre le risque d'un rendez-vous manqué ; en revanche, elle permet d'explorer le répertoire si riche en partitions exigeant des formations rares pour lesquelles aucun ensemble constitué n'existe et que le principe de cooptation mutuelle rend particulièrement attrayant, qu'il s'agisse des Chants du harpiste, de Schubert (le 24 janvier), du Quatuor avec piano, de Weber (le 7 février), ou du Conte fantastique, de Caplet, pour harpe et quatuor à cordes (le 14 mars).

★ Renseignements et réservation : 758-24-41.

La visite du facteur.

Restauré il y a dix ans par la maison Gonzales, l'orgue de Saint-Eustache n'avait jamais donné satisfaction à Jean Guillou, son titulaire, et était d'ailleurs inutilisable pour un récital depuis plusieurs années. L'instrument étant propriété de la Ville de Paris, M. Jacques Chirac avait décidé, en juin 1977, d'allouer un budget exceptionnel — plus de 2 millions de francs — pour sa remise en état.

La commission habilitée à choisir le facteur d'orgues, composée d'organistes et présidée par Marcel Landowsky, s'est réunie le 16 janvier pour désigner Jean Dunand (qui a notamment reconstitué l'orgue de la Chaise-Dieu), et qui prévoit ici dix-huit mois de travaux, au terme desquels l'instrument de Saint-Eustache devrait figurer parmi les plus complets de la capitale.

Avec un peu d'intuition.

Il manquait sur Boulez un livre facile d'accès, ni bavard ni trop technique, mais assez complet pour retracer les étapes de sa carrière, s'arrêter sur les œuvres avec une brève analyse, avec l'histoire de la composition et de la création. Martine Cadieu ne prétend pas faire œuvre de musicologue ou de biographe impartial et si l'éclairage quelle projette sur l'homme et les faces multiples de son activité — de compositeur, de pédagogue, de théoricien ou de chef d'orchestre — se soucie peu d'être critique, c'est que, face aux exégèses sans chaleur et aux polémiques entretenues, il lui semble important de porter témoignage de ce qu'elle a vu, senti et appris à connaître.

Pourquoi faut-il qu'elle écrive tout cela en espagnol ? Parce que la collection musicale des éditions Hachette, interrompue en France, se poursuit au-delà des Pyrénées. Avec un peu d'intuition, sans dictionnaire, on se familiarise rapidement avec les mots nouveaux et les idiotismes, entretenant ainsi l'illusion qu'on pourra après cela lire Don Quichotte dans le texte.

★ *Musicos de nuestro tiempo.* Edition Espas-calpe, Madrid, 126 pages.

Musique

« ATTILA » à Marseille

Le bon spectacle, frémissant, spontané, concert de voix belles et tonnantes, images historiques non dénuées de souffle, fête du chant et de l'action menée tambour battant par un jeune chef, avec un public sensible aux moindres impulsions et sans arrière-pensée ! Oui, Attila a ravi à juste titre les Phocéens.

Le directeur de l'Opéra de Marseille, M. Jacques Karpo, s'est donné pour consigne de monter chaque année un nouveau Verdi ; après Ernani, cet Attila de 1846 tombé dans l'oubli (mais révélé récemment par un enregistrement Philips) montre qu'il y a encore bien des découvertes à faire dans ce trésor des opéras de jeunesse dont la franchise et l'intensité merveilleuse, la rapidité et le dynamisme, le jaillissement du mot et de l'action, enchantent.

Faire d'Attila un héros d'opéra peut surprendre, mais Verdi s'est passionné pour ce drame à la suite d'une vision propre à l'exalter : celle d'un tableau de Raphaël qui représente la rencontre d'Attila avec le pape Léon Iᵉʳ, rempart du christianisme contre la barbarie, et c'est pour le musicien l'occasion d'exalter l'amour de sa patrie latine. Mais le portrait d'Attila est moins sommaire qu'on pourrait le croire : barbare certes, mais simple, ému par sa belle captive, à laquelle il remet imprudemment sa propre épée par admiration pour son courage, confiant envers ses ennemis romains et finalement victime d'intrigants assez sordides, auxquels il a beau jeu de reprocher leur ingratitude. Si Odabella finit par le poignarder par fidélité à son peuple, ce n'est ni sans trouble ni sans remords.

Tout cela se mélange de façon un peu chaotique dans le livret de Solera, mais les personnages sont de chair et de sang, ce qui vaut mieux qu'une vraisemblance historique trop fade, surtout avec une formidable équipe de chanteurs comme celle-ci : José van Dam, pathétique et farouche, qui fait d'Attila une sorte de Boris ; un superbe ténor dont on reparlera, Veriano Luchetti, qui a charme, beauté, force et technique ; une belle soprano au jeu impérieux, Radmilla Bakocevic, au timbre dur mais chaleureux, aux aigus fracassants, et un excellent baryton, Antonio Salvadori.

Toutes ces voix se mêlent, se cognent, s'exaltent, dans une mêlée dramatique où l'intensité maximum est exigée par un jeune chef italo-argentin (un nouveau Muti peut-être), Michelangelo Veltri, qui met en confiance et dilate un orchestre ravi et des chœurs pétulants. La mise en scène d'Antoine Selva ne s'embarrasse pas de vaines subtilités, mais elle a la même efficacité et la même justesse que la musique ; et les très beaux éclairages s'accordent avec de sobres décors monumentaux d'Ercole Sormani, réalisés pour la Scala.

Ce spectacle confirme l'excellente santé de l'Opéra de Marseille, qui compte aujourd'hui sur trois mille cinq cents abonnés. Et ce n'est pas fini, avec des spectacles de cette qualité.

JACQUES LONCHAMPT.

L'Ensemble intercontemporain joue Hugues Dufourt

Derrière la façade des sous-titres — création mondiale, première française, — les œuvres vont leur chemin, et lorsque l'une d'elles se révèle, qu'elle ait ou non été exécutée auparavant, c'est toujours une création.

Mura della citta di Dite, *pour dix-sept instruments, de Hugues Dufour (né en 1945), avait été donné à Royan il y a trois ans (le* Monde *du 26 mars 1975) ; sans faire vraiment sensation, cela avait au moins révélé un compositeur lyonnais plusieurs fois joué en Suisse entre 1968 et 1971 mais qui, faute peut-être d'habiter Paris, restait ignoré des milieux musicaux français ; « aucune des compositions de Hugues Dufourt n'est éditée », était-il précisé au bas de la liste de ses œuvres...*

*Les choses ont heureusement changé depuis et la découverte d'*Erehwon, *vaste cycle d'une heure et demie pour percussions seules, à Royan le 2 avril dernier, restera parmi les moments les plus marquants du Festival. La reprise par l'Ensemble intercontemporain d'une pièce déjà ancienne (*Mura della citta di Dite *date de 1968), sous la direction de Pierre Boulez, était donc importante à un double point de vue : d'abord, elle a permis d'en constater la pérennité, ensuite elle se faisait devant un public beaucoup moins spécialisé qu'à Royan et qui lui a réservé un accueil enthousiaste, contrastant avec la morosité irrémédiable des concerts de musique contemporaine.*

Pour autant qu'il soit possible d'en juger de l'extérieur, la mise au point et l'interprétation étaient ici bien supérieurs à ce que la London Sinfonietta avait proposé et qui ne dépassait pas le niveau d'une lecture honnête. Compte tenu de l'ambiguïté du sujet — Dite, *rougeoyante et hérissée de tours, c'est, nous dit Dante, la cité de Lucifer ; elle scelle la dernière figure du Mal : la violence préméditée et systématique, — la précision dans l'exécution devient une véritable nécessité expressive, car, si une vision chaotique de l'Enfer peut séduire au premier abord, elle ne serait nullement dantesque, le poète ayant pris soin d'organiser avec une inlassable méticulosité l'univers symbolique qu'il représentait : l'ordre implacable des cercles et des tourments possède toutes les rigueurs d'une règle imprescriptible.*

La peinture musicale des murs de la cité de Dite *est sombre, naturellement (trombone, flûte grave, cor anglais, orgue électrique), avec des blocs d'accords qui se heurtent dans sa première partie, mais jamais le goût de l'architecture sonore, le jeu des timbres et des figures, ne cèdent la place à l'anecdote, et c'est ce qui rend caduque la question de savoir s'il s'agit d'une sorte de poème symphonique ou d'un morceau de musique pure.*

Au même programme figuraient Souffles *(1968), du Canadien Gilles Tremblay,* Lost Lands, *de Michael Finnissy, un jeune Anglais également révélé à Royan, et* Invitation au voyage, *de Tona Scherchen-Hsiao, commande de l'Ensemble intercontemporain.*

GÉRARD CONDÉ.

■ M. Jacques Chirac, maire de Paris, a remis la médaille de vermeil de la capitale au peintre américain Robert Motherwell, dont l'œuvre a fait l'objet cet été d'une rétrospective à l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris et au chef d'orchestre Daniel Barenboïm, qui dirige depuis septembre 1975 l'Orchestre de Paris.

Expositions

UNE FENÊTRE OUVERTE SUR L'ŒUVRE DE KLEE

Une exposition Paul Klee à Paris est toujours une aubaine, même pour ceux qui, avant celle de la Fondation Maeght l'été dernier, avaient vu la rétrospective du Musée national d'art moderne de 1969, précédée ou suivie, dans l'après-guerre, des présentations chez Jeanne Bucher, Berggruen, Flinker. Le mérite de la Galerie suisse est d'offrir un choix — plus modeste bien qu'il comporte tout de même cinquante et une œuvres — d'aquarelles et de dessins prélevés par Pierre von Allmen dans la collection (et avec la collaboration) de Félix Klee, et en majeure partie pour la première fois révélés à un public parisien.

Voici donc un nouvel échantillonnage de la diversité inouïe d'un génie qui contenait en puissance tout l'art contemporain et le dépasse. On y trouve notamment des dessins qui, dans leur spontanéité, leur automatisme, pourront surprendre les visiteurs accoutumés à quelques images typiques, constamment reproduites. Ce Klee, on le reconnaîtra dans *Trois Tours* ou dans *Architecture du plan* des débuts du Bauhaus (1923), aux gradations colorées d'une rigueur mathématique : dans *Bateaux, deux plus un* (1931), schématisés à l'extrême et d'autant plus présents. Pour cette période surtout, ce qui est passionnant à suivre, et qui est facilité par l'ordre chronologique, c'est le parallélisme de l'action pédagogique et du travail créateur de Klee pendant ses dix ans d'enseignement où furent développées tour à tour les formules qui correspondaient à son évolution profonde : dynamisme, chromatisme, images quadrillées, symboles de formes en mouvement, langage par signes, divisionnisme, etc. Application des cours professés à Weimar, puis à Dessau sans doute, mais où l'un des esprits les plus libres de l'histoire de la peinture s'évade des théories.

Or toute la vie de Klee a été également une réflexion sur son art. Dès 1913, pour nous en tenir aux œuvres exposées, il s'affirme. *Paysage hiéroglyphe avec accentuation de bleu ciel* et l'extraordinaire *Hiéroglyphe au parasol* (1917) doivent coïncider avec la rédaction de *Confession créatrice*. Pour revenir au Bauhaus, quels contrastes entre la pureté classique, quasi académique de *Beauté chinoise*, la flèche érotique de *Collier*, la fausse gaucherie, pleine d'humour, du *Jeu des enfants*, de *Libérateur à poisson*, de *Trop tard*, de *Cinq Enfants au jardin*. Le contraste est permanent. L'inattendu renaît avec chaque image : boucles vermiculaires de *Support pour une enseigne*, masse monochrome de *Fruit nègre*, dessins filiformes cédant la place aux traits épaissis, *Pathos*, signes de *Port international*, entrelacs rouges d'où se dégage *Masque après la perte*, temple grec essentiellement reconnu, et maints autres graphismes dont aucun n'est indifférent. Tous témoignent de la préoccupation incessante de Klee de « trouver un autre chemin » chaque fois que le but qu'il s'était assigné était atteint, car alors, disait-il, « l'intensité diminue rapidement », et il ajoutait : « C'est le chemin qui est essentiel, qui a un caractère productif... »

L'organisateur de cette exposition la présente comme une « fenêtre » sur l'œuvre de Klee. « Elle illustre quelques aspects fondamentaux et offre la possibilité d'approcher les originaux. » Ce n'est pas si mal.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie suisse de Paris, 107, rue Saint-Sulpice. Jusqu'au 11 février.

Théâtre

« Les gens déraisonnables sont en voie de disparition » de Peter Handke

Peter Handke, trente-six ans, écrivain de langue allemande né en Autriche, a publié plusieurs romans — le dernier traduit en France est *Courte lettre pour un long adieu* (Gallimard).

Handke est le scénariste du fiml de Wim Wenders *Faux Mouvement* actuellement projeté à Paris (1). Plusieurs pièces de lui ont été jouées en France : *la Chevauchée sur le lac de Constance*, mise en scène de Claude Régy, et *le Pupille veut être tuteur*, mise en scène de Philippe Adrien et Jean-Claude Fall.

Les gens déraisonnables sont en voie de disparition met en scène cinq chefs d'entreprise, dont une femme qui intéresse ses ouvrières aux bénéfices, et un prêtre qui les sous-paie, puisque ses ferventes brebis sont mal placées pour se défendre.

Le personnage principal est un patron un peu bizarre, qui a des dialogues philosophiques avec son valet de chambre et des échanges caractériels avec son épouse et avec la femme chef d'entreprise. L'éventail des situations est complété par un petit bonhomme qui a une action de chaque entreprise du pays, ce qui lui permet d'apporter la contradiction dans les assemblées générales.

Trois heures durant, nous entendons un chassé-croisé de remarques sur l'économie de marché, les ententes des cartels, le sens de la vie et de la mort. Une certaine ironie colore ces propos. Le dialogue est souvent illustré par des anecdotes, des récits-souvenirs, qu'apporte chacun des personnages. Les transitions en forme de ruptures prennent la forme de réflexions abruptes volontairement incongrues, choquantes, ou de gestes de même nature, parfois empruntés aux Marx Brothers.

Peter Handke a beaucoup de présence d'esprit, d'esprit tout court, et il sait donner à un dialogue une accentuation drôle. Dans cette pièce, il n'est pas au meilleur de son talent, et quand, au bout d'une heure de ce régime, on a fait le tour des techniques du dramaturge, on irait volontiers prendre l'air.

La mise en scène de Claude Régy prend peu de risques. Elle consiste à faire réciter le texte d'une voix égale et convaincue, et à couper de longues pauses immobiles par des intermèdes loufoques.

Distribution sûre elle aussi : acteurs de métier, qui gomment leur nature particulière afin de respecter l'unité de ton générale : Andréa Ferreol, Claude Degliame, Jean-Luc Bideau, Jean-Claude Dreyfus, Patrice Kerbrat, et deux acteurs polonais qu'on ne comprend pas toujours : Daniel Olbrychski et Wojciech Pszoniak. Gérard Depardieu tient le rôle principal, il a des allures de bœuf sacré et, dans la voix, des moments de vraie jeunesse qui donnent un peu d'air frais.

Décor très dépouillé de Jean-Paul Chambas, dans des teintes vert pré et rose bonbon, très crayons de couleur, qui font penser aux fonds légers que Seurat donnait à ses *Cirques*. Au sol, de larges planches qu'on dirait dessinées à la mine d'argent. Cet immense et vide décor, délicat, un frottis un peu irréel de Caran d'Ache, dans lequel les personnages sont comme exilés dans le néant sans le savoir, est la meilleure part du spectacle.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Amandiers de Nanterre, 21 heures.

(1) Studio Git-le-Cœur.

Rencontre avec Jean-Luc Bideau

En 1973, pour la Chevauchée sur le lac de Constance, *de Peter Handke, Claude Régy avait fait appel à Gérard Depardieu. Dès 1975, il a eu le désir de recommencer avec Handke et de monter* Les gens déraisonnables sont en voie de disparition. *M. Quitt, chef d'entreprise, patron parmi les patrons, mari d'une femme transparente au cerveau en voie de démolition, M. Quitt, personnage central, devait être interprété par Depardieu. Claude Régy ne « voyait que lui ». Il l'a donc attendu deux ans. « Il fallait, dit-il, bloquer les dates.*

Mais Jean-Luc Bideau aussi était « indispensable », avec lui aussi Claude Régy avait déjà travaillé. C'était, en 1976, dans C'est beau, *de Nathalie Sarraute. Acteur du cinéma suisse, après avoir, en 1968, quitté Paris pour son pays, Jean-Luc Bideau a joué dans tous les premiers films d'Alain Tanner et de Michel Soutter.*

« Construit pour jouer Shakespeare » ou encore, selon Claude Régy, « wagnérien, puisque assez massif », Jean-Luc Bideau sera, le temps des cinquante représentations des Gens déraisonnables, *un chef d'entreprise particulier, un ecclésiastique gérant des biens de l'Eglise.*

« Que tout ne se déroule pas comme on le sait déjà, mais qu'un dérangement ou une perturbation se produisent... », écrit Peter Handke, à propos de son théâtre. Jean-Luc Bideau pourrait le dire de lui-même, de sa manière d'être un peu insolite. « Je n'ai ni à vendre une marchandise ni à faire le publicité, *dit-il.* Je pourrais ne pas vous parler positivement du spectacle. Je pourrais vous dire que je ne me sens pas très bien, et je ne sais pas si c'est à cause de mon amour-propre ou du climat de la pièce. » *Et il évoque Handke avec enthousiasme :* « Des forces énormes courent dans le texte. Handke ne s'arrête pas aux détails ordinaires, mais aux détails qui sont une somme d'événements et arrivent à point nommé comme autant de ponctuations d'un humour magnifique. Je sens des choses qui me sont communes, celles qui passent par ma tête et, dans le métro ou ailleurs, j'observe les gens. On est pris, en jouant cette pièce, d'une sorte de vertige permanent. La pudeur n'existe plus. Ne reste qu'une intensité incroyable entre des êtres qui, placés autour d'un personnage central, essaient de s'entre-dévorer. Or ce personnage est insaisissable. Or les sept autres, à tout moment, sont en retard sur lui et ressentent un mélange de haine, de peur et de mort, là étalé. »

Jean-Luc Bideau parle affectueusement de Depardieu, qui l'étonne, qui le rejoint, souriant, très doux. Ils vont ensemble

M. L. B.

★ Maison de la culture de Nanterre, 21 heures.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 23 janvier

théâtres

Les salles subventionnées

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Maximilien Robespierre.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. Grande salle, 21 h. : Orchestre de chambre H. Bruun (Mozart).

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 45 : la Rose et le Chou-fleur.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
La Péniche, 20 h. 30 : la Psychopompe.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 22 h. 30 : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 19 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre de la rue d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : Seule dans la boîte ; 22 h. 15 : Youth ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seiler.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! Les petites annonces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : E. Muss et A. Hubbard (Bach, Villa-Lobos, Debussy).
Radio-France, 20 h. 30 : Quatuor Bernède (Mendelssohn, Fauré, Schubert).
Salle Gaveau, 21 h. : W. Aki, piano (Chopin, Prokofiev, Liszt, Rachmaninov).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : I. Musici (Vivaldi, Albinoni, Corelli).
Palais des Arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de musique (Mozart, Mendelssohn).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Makino et Y. Takahashi (Nakata, Puccini, Brahms, Chopin, Ravel, Debussy).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : R. Orozco, piano (Beethoven, Liszt, Chopin).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : A. Yupanqui, O. Caceres et P. Soler (guitare).

Jazz, pop' et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : G. Levailland, P. Rigaud, Abracadabra.
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.

La danse

Lucernaire, 21 h. : Danse masquée de Bali.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

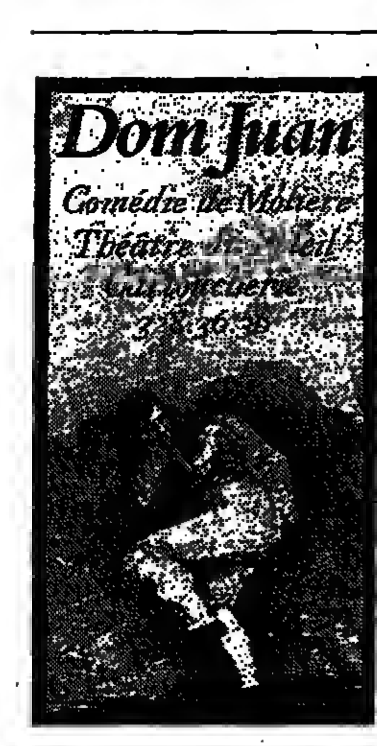
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
ARRETE TON CHAR, BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e en matinée ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ETNA (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr.-It., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olderot, 12e (343-19-29).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), (le 24 sur invitation).
JESUS DE NAZARETH (It.-angl.), v. angl. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NEUF MOIS (Hongr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ON PEUT SE LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (sf S. à 20 h. et 22 h.).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REPERAGES (Suis.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
W.C. FIELDS AND ME (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

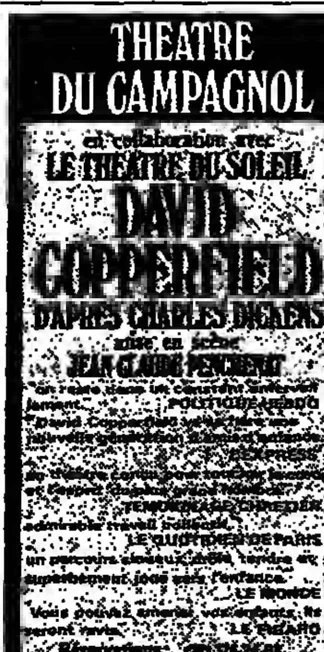
Les films nouveaux

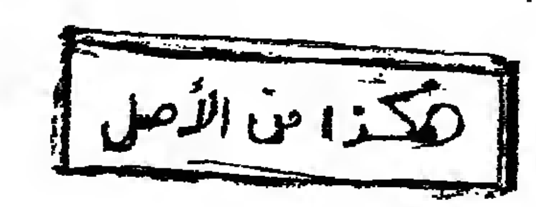
CROIX DE FER, film américain de Sam Peckinpah (*). V.O. : Quintette (5e) (033-35-40) ; George-V (8e) (225-41-46). V.F. : Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; ABC (2e) (236-55-54) ; Rio-Opéra (2e) (742-82-54) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT, film français de Jean-Daniel Simon : Quintette (5e) (033-35-40) ; La Clef (5e) (337-90-90).
LE MIROIR, film soviétique de Andréi Tarkovsky. V.O. : Hautefeuille (6e) (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52).
MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE, film américain de Joseph Sargent. V.O. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90). V.F. : Rotonde (6e) (633-08-22) ; Helder (9e) (770-11-24) ; UGC Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; Les Images (18e) (522-47-94).
TENDRE POULET, film français de Philippe de Broca : Rex (2e) (236-83-93) ; UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; UGC Odéon (6e) (325-71-08) ; Bretagne (6e) (222-57-97) ; Normandie (8e) (359-41-18) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59) ; Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Paramount-Orléans (14e) (540-45-91) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Moulin-Rouge (18e) (606-34-25).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT, film américain de Charles Jarrot. V.O. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : UGC Opéra (2e) (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; UGC Gare-de-Lyon (12e) (343-01-59) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Secrétan (19e) (206-71-33).
VOYAGE EN CAPITAL, film français de Ali Akika et Anne-Marie Autissier : Olympic (14e) (547-67-42) H. sp.



LES CLOWNS MACLOMA dans leur nouveau spectacle « dalmolo » à la CARTOUCHERIE traitent de bien des sujets : les chapeaux, les flics, la peine de mort, la prison... Ils sont cinq qui nous entraînent irrésistiblement. Jusqu'au 31 janvier au théâtre de l'Aquarium : 374-99-61.







SPECTACLES

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AMARCORD (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70) ; v.f. : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., à 21 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES ANGES AUX POINGS SERRES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecole, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CANONS DE NAVARONE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Mer., V., D., Mar.
CRAMPONNE-TOI, JERRY (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cluny Saint-Germain, 6e (633-10-82).
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FAMILY LIFE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), M. à 21 h.
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-05-55), première et deuxième partie.
MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE SILENCE (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. sp.
LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), J. S. L.
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. sp.
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Champollion, 5e (033-51-60).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

16 JOURS POUR LE CINEMA FRANÇAIS, Rio-Avron, 20e (343-69-53) : la Belle Vie, suite et fin des aventures de Ginette Dubois.
LES RECLUS Jean-Renoir 9e (874-40-75) : Maison de poupées.
DETECTIVES ET GANGSTERS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Anges aux figures sales.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : M. Verdoux. — Nickel-Ecoles : les Lumières de la ville.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42), J. pairs : Prends l'oseille et tire-toi. J. imp. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
ELIA KAZAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Visiteurs.
BILBOQUET, 6e (222-87-23) 14 h., 18 h. 50 : La ville est à nous. Square amer : 16 h. 15 et 21 h. 15 : Malville.
LA QUESTION JUIVE AU CINEMA v.o. Action République, 11e (805-51-33) : Lenny.
M. DURAS, 5e Le Seine (325-95-99) 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 12 h. 20 : India Song ; 18 h. et 20 h. : le Camion.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) v.o. : I. : 13 h. 30 : le Guépard ; 15 h. 30 : Taxi driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. : le Crépuscule des dieux ; II. : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : les Fraises sauvages ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 15 : Rosemary's baby.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) v.o. : I. 13 h. : le Désert des Tartares ; 15 h. 30 : Funny girl ; 18 h. : Frankenstein junior ; 20 h. : Une étoile est née ; 22 h. 15 : les Damnés ; sam. à 0 h. 45 : Un après-midi de chien. II. : 13 h. : Cinq pièces faciles ; 14 h. 30 : le Lauréat ; 16 h. 15 : Nos plus belles années ; 18 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.

Les séances spéciales

LA CHINOISE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (+ V. et S., à 24 h.).
COOPERATIVE DES CINEASTES : Palais des Arts, 3e (272-62-98), le 23, à 20 h. 30.
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Luxembourg, 6e (033-97-77), à 10 h. et 12 h.
DES PRISONS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE FREISCHUTZ (All., v.o.) : Goethe Institut, le 24, à 20 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10, 12 et 24 h.
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), à 12 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
MATA HARI (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e, à 24 h.
QUELQUE PART, QUELQU'UN (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
TAKING OFF (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

« Don Carlos » à la Scala

Le privilégié qui a vu Don Carlos mis en scène par Luca Ronconi à la Scala de Milan (le Monde du 3 janvier), que peut-il bien attendre d'une retransmission télévisée ? Juste le temps d'accommoder son œil au petit écran, de constater que les couleurs rendent imparfaitement la lumière gris perle et les profondeurs transparentes de l'hiver dans la forêt de Fontainebleau, que peut-être Domingo et Price ne sont pas encore dans la peau de leur personnage (à moins que ce ne soit lui-même, le téléspectateur ?), et il s'enfonce dans un bonheur total, sans réserve trois heures et demie durant. Grâces en soient rendues à Paolo Grassi, directeur de la RAI, et au réalisateur Mario Contini.

Nul changement dans cette mise en scène sans doute pensée en même temps pour la télévision : alors que les décors fixes et monumentaux obligent trop souvent les cameramen à des plans généreux et lointains ou tronqués, les décors en mouvement de Luciano Damiani et les processions, « l'horloge astronomique » de Ronconi, assurent au spectacle une présence et une fluidité cinématographiques. Les couleurs nacrées et dorées, les velours de Titien, le gris blafard et le noir des symboles macabres à la Valdès Leal qui ruissellent sur la majeure partie du drame, exaltent les qualités de la couleur télévisuelle.

Mais surtout, il n'y a pas un temps mort dans ce formidable spectacle d'opéra — un art qu'on dit statique — grâce à dix caméras qui épousent la composition de la mise en scène avec la même souplesse subjective que l'esprit du spectateur façonné par le génie dramatique de Verdi : plans d'ensemble, duos ou quintettes, airs, avec cet avantage considérable que donne la multitude des points de vue utilisés sans nul recours à une virtuosité gratuite, et surtout la richesse des gros plans qui échappent à l'auditeur de la salle.

Là on touche au sublime, car les « doublures » de la troupe initiale, interdite d'antenne par Karajan (le Monde du 15 janvier), égalent largement les titulaires, jouent et chantent avec une intensité qui a sans doute révélé à beaucoup de téléspectateurs la vérité absolue que traduit le lyrisme vocal quand il est porté à un tel degré de perfection et d'incandescence. L'art de chacun d'eux et le personnage qu'il incarne mériteraient d'être longuement analysés : le Philippe II de Nesterenko, l'Eboli d'Obraztsova, le Posa de Bruson, le Carlos de Domingo et, à un moindre degré, l'Elisabeth de Price, admirable cantatrice qui ne peut cependant faire oublier Freni.

Assis devant nos récepteurs, nous sommes au cœur de Verdi dans sa grandeur humaine et musicale, entièrement révélée par la direction d'Abbado et comme survoltée par ces sous-titres qui nous donnent enfin la plénitude du mot et de l'action unie à la musique. Et loin d'en jouir en solitaires, nous nous sentons reliés à cette atmosphère du théâtre, dans la chaleur de cette joie partagée avec les artistes, les spectateurs de la Scala et les dizaines de millions de téléspectateurs de cette Mondovision.

J. L.

★ FR 3, relayé en stéréophonie par France-Musique.

LUNDI 23 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM (Au-delà du naturel) : ROSEMARY'S BABY, de R. Polanski (1967), avec M. Farrow, J. Cassavetes, R. Gordon, S. Blackmer, R. Bellamy.

A New-York, une jeune femme, vivant avec son mari dans une maison qui passe pour maléfique, se trouve prise dans la machination d'une secte satanique.

Une parabole sur le mal dans la société moderne traitée par Polanski comme un magistral suspense d'angoisse. C'est très éprouvant pour les nerfs.

Vers 22 h. : Enquête (Possession et envoûtement).

Avec les interventions du docteur Georges Daumezon, du centre hospitalier de Sainte-Anne.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Racines ; 22 h. 25, Bande à part : Loin de Pigalle, de Cl. Ventura.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

Malgré le préavis de grève déposé par le syndicat C.G.T. de FR 3, la direction de la chaine pense pouvoir diffuser des programmes normaux, ce lundi 23 janvier.

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Club pour le nouveau contrat social ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE CARDINAL, d'O. Preminger (1963), avec T. Tryon, C. Linley, D. Gish, M. McNamara, R. Schneider, J. Saxon, J. Huston, B. Meredith, J. Hayworth, R. Vallone (Rediffusion.)

De 1917 à 1939, la carrière d'un prêtre catholique américain qui sera nommé cardinal. Crises familiales personnelles, climat politique de l'entre-deux-guerres aux Etats-Unis et en Europe.

Un « grand sujet » comme les aime Preminger. Une suite de drames psychologiques et historiques. Long et démonstratif, avec de belles scènes, de temps à autre.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Présence des arts : la gloire des Delaunay ;

20 h., Dramatique : « Ferdinand et le grand Chinois », de M. Schilovitz, avec Douchka, R. Renot, C. Clerc (rediffusion) ; 21 h., Concert V. Kalabis : par les solistes de chambre de Prague, le Quatuor Vlach, l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Z. Kosler, avec V. Manousek, cello, E. Glancova, piano ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Mythologie de la chevelure ; 23 h. 25, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle de quatuors... en direct du grand auditorium, le Quatuor Bernède : « Sixième Quatuor en mi bémol majeur, opus 44, n° 3 » (Mendelssohn), « Treizième Quatuor en la mineur, opus 29 » (Schubert), « Troisième Quatuor, en mi mineur, opus 121 » (Fauré) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : « Clivages » ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

MARDI 24 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 14 h., Emission pédagogique (repr. à 17 h.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les grandes énigmes : La France avant les Gaulois, de R. Clarke, N. Skrotzky et J. Audoir (première partie : L'argile et le grain).

21 h. 25, Fiction documentaire : Les magiciens du futur, avec B. Ogier, M. Robert et Cl. Melchi, réal. P. Sykes.

22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Mme Françoise Giroud présente : C'est arrivé en Italie, d'A. Ronchey ; Mme Annie Coudray : le Troisième Souffle, de Pierre Vellas ; MM. Michel Droit : Cette drôle d'époque comme si vous y étiez, de Paul Guth ; Pierre Salinger : Europe interdite, de Jean-François Deniau ; Pierre Sainderichin : l'Esprit à travers l'histoire, de Maurice Maloux ; Roger Bouzinac : Quarante millions de pétainistes, d'Henri Amouroux ; Paul Guilbert : l'Homme aux semelles de vent, de Michel Le Bris, et Philippe Alfonsi : De l'incompétence militaire, de N. F. Dixon.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Rediffusion « à chaud » : Les folies Offenbach ; 18 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Recherches préhistoriques en Palestine ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (les Dossiers de l'écran) : PIAF, de G. Casaril (1973), avec B. Ariel, P. Christophe, G. Tréjean, P. Vernier, J. Duby, A. Ferjac.

La jeunesse misérable d'Edith Piaf, sa vie de chanteuse des rues, sa découverte par un directeur de cabaret et son premier triomphe en 1937.

D'après le livre de Simone Berteaut, une imagerie populiste affligée des pires conventions. Piaf défigurée, malgré les efforts de Brigitte Ariel pour faire croire à son personnage.

Vers 22 h., Débat : Vie et mort d'une idole.

Avec MM. Bruno Coquatrix, Michel Emer, Georges Moustaki, Paul Meurisse, Louis Barrier et Fred Mella.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA CHARGE DE LA HUITIEME BRIGADE, de R. Walsh (1964), avec T. Donahue, S. Pleshette, D. McBain, J. Gregory, W. Reynolds. (Rediffusion.)

Arizona, 1862. Un jeune officier, qui ne rêve que carrière et devoir, tombe amoureux de la femme de son supérieur et découvre la réalité déshonorante des guerres indiennes.

Plusieurs thèmes de western habilement brassés dans une action mouvementée. Walsh montre l'envers de l'héroïsme guerrier et s'intéresse aux problèmes humains.

22 h. 25, Journal.

22 h. 40, Magazine : Réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les communautés villageoises du Haut Moyen Age ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec ; 11 h. 2, Compositeurs tchèques contemporains : A. Haba ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une fille pour l'hiver », d'A. Leblanc ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Urbanisme : le quatorzième arrondissement ; à 16 h., Match ; à 16 h. 25, En direct avec J.-C. Ribes ; 17 h. 32, Compositeurs tchèques contemporains : V. Jan Klusak ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Sciences : Ce qu'informer veut dire ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : Les pratiques médicales, avec R. Brearley et J.-L. Signoret ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J. Charbonnier ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Redécouverte : Saint-Pol-Roux ; 23 h. 35, Musiques et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 16, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : C.-M. Ziehrer, P. Duclos, W. Mettes, E. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 18 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, Orchestre de la Suisse romande, dir. S. Ehrling : « l'Or du Rhin », prologue de la Tétralogie (Wagner), avec H. Sotin, J. Arvidson, H. Ek ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux





LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER
C.A. 1977 : 1,2 milliard FF
Forte expansion
Oscar à l'exportation

Nous recherchons un :

audit de gestion

Votre mission :
Vous serez chargé de constituer et diriger la cellule de contrôle interne, avec les responsabilités suivantes : auditer l'efficacité et la bonne application des procédures de gestion, apprécier la fiabilité des systèmes d'information et de protection, enfin proposer à la Direction Générale les actions correctives nécessaires.
Le contrôle interne concernera l'ensemble des fonctions administratives : comptabilité, finances, fiscalité, personnel, achats, juridique, informatique, etc... Les missions périodiques d'audit couvriront les services du siège à PARIS et nos établissements et filiales à l'étranger (Mer du Nord, Moyen-Orient, Afrique, USA, Amérique du Sud).
Dans un premier temps, la préparation de cette mission nous amènera à vous confier l'élaboration et la formalisation de l'ensemble des procédures, avec l'aide d'un organisateur interne. Ce programme vous permettra d'acquérir une connaissance approfondie de l'entreprise et de mettre en place les procédures que vous serez ensuite chargé de contrôler.
Après quelques années, ce poste d'audit pourra évoluer vers des responsabilités de contrôle de gestion.

Votre profil :
Vous êtes jeune diplômé H.E.C. - ESSEC - Sc. Po. (Eco Fi) - etc.. avec des connaissances comptables confirmées (niveau Expertise). Votre carrière antérieure comprend 3 à 5 années dans un cabinet d'audit international ou dans un service d'audit interne. Cette expérience vous aura permis d'intervenir dans les différents domaines de l'entreprise. Vous pratiquez couramment la langue anglaise écrite et parlée.

Envoyer C.V. photo et prétentions s/réf 5700 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Société d'ingénierie à vocation internationale, siège social Paris, cherche disponible rapidement

INGÉNIEUR Grande Ecole

Diplômé - 30 ans minimum 1re expér. en bureau d'études ou sur chantiers T.P. (TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT RESEAUX URBAINS) pour travail à l'étranger. Veuillez écrire en joignant C.V. + rémunération sous la REF. 10.939, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

Important bur. d'études Paris recherche pour ses activités en pays anglophone

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

diplômé d'une grande école ayant acquis une expérience d'environ 3 ans (particulièrement en terrassement) cet ingénieur sera appelé à effectuer de fréquentes missions à l'étranger. Veuillez écrire en adressant votre C.V. et préciser le montant de votre rémunérat. actuelle s/ réf. 9 901 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Sté Engineering recherche pour missions à l'étranger

INGÉNIEURS CADRES AGENTS DE MAITRISE

Spécialisés procurement coordination et suivi de travaux, supervision, montage, installations pétrolière, structure métalliques offshore.
Pratique courante de l'anglais indispensable. Envoyer C.V. au nº 2.798 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 2, qui transmettra.

Pour un séjour en AFRIQUE DU NORD dans le cadre d'une assistance technique Société française d'ingénierie recherche

INGÉNIEUR URBANISTE

Diplômé d'une grande école, ayant une première expérience professionnelle acquise dans la conception et la réalisation de zones urbaines nouvelles.
Ce poste conviendrait particulièrement à un célibataire. Merci d'adr. votre candidature (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle en mentionnant la REFER. 1.110 à Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

ASIAN DEVELOPMENT BANK

The Asian Development Bank is an international development finance institution, based in Manila, Philippines, and established for the purpose of lending funds, promoting investment and providing technical assistance to developing member countries, and generally, for fostering economic growth in the Asian region.

The main fields of the Bank's operations include agriculture, irrigation, fisheries, livestock, education, industry, development banking, transport, water supply, power and urban development.

The Bank offers challenging opportunities to highly qualified and experienced professionals who seek employment on a career or fixed term basis. It also engages individual consultants for short term (up to four months) and long term (up to two years) assignments.

Applications are invited for the following staff positions:

PROJECT ENGINEERS — Agriculture, Chemical, Electric Power, Irrigation, Mechanical, Ports/Port Operations, Railways, Transport, Water Supply.
Identification, preparation, appraisal and evaluation of technical/economic, viability of agriculture, chemical, electric power, irrigation, mechanical, ports/port operations, railways, transport and water supply projects; loan administration, including supervision of Project implementation by executing agencies.

FINANCIAL ANALYSTS/PROJECT ECONOMISTS — Agriculture, Electric Power, Industry, Irrigation, Transport, Water Supply & Urban Development.
Identification, preparation, appraisal and evaluation of economic/financial viability of projects in the fields of agriculture, electric power, industry, irrigation, transport, water supply and urban development; assessment of economic/social contribution of such projects to the development of national economies; administration of financial/economic aspects of loan and technical assistance projects.

PROJECT OFFICERS (LOAN ADMINISTRATION) —
Monitoring the progress of projects; specifically, supervision of technical, legal, and financial/administrative progress on projects financed by the Bank through correspondence and visits to project sites; coordination and review of progress reports, financial statements and procurement including tender documents, evaluation of bids and contract awards.

TREASURY OFFICERS — (a) Preparation of policy papers on the Bank's financial policies including capital structure, liquidity, interest coverage ratio; participation in activities related to the mobilization of resources from member governments of the Bank. (b) Study, analysis and reporting on the monetary/financial situations in world capital markets, especially bond markets in the U.S.A. and Canada; preparation of recommendations for the Bank's fund raising and investments, and of documents necessary for the Bank's borrowings including prospectuses and financial agreements.

CONTROL OFFICERS -
Disbursement of Bank funds in accordance with agreements and contract documents; review of tender and other similar documents in the context of procurement and disbursement procedures of the Bank: administration of the Bank's accounting system in respect of administrative expenses, technical assistance and agency trust funds; preparation of periodical projections of the Bank's financial position and of papers relating to its financial policies. Candidates should preferably be chartered or certified public accountants and familiar with computerized accounting systems and procedures.

PERSONNEL OFFICERS —
Development and administration of programs for staff recruitment, career development and training, performance appraisal, compensation, benefits, retirement, personnel services and staff welfare; negotiations and preparation of contracts for the engagement and administration of a wide range of consultants. Candidates should have a university degree or equivalent education and substantial experience in personnel management and administration in a large organization, preferably with international operations involving a multi-national and multi-disciplined professional staff.

Unless otherwise specified, successful applicants will hold a university degree and/or professional qualifications and have a minimum of five years of professional experience in their field of expertise, preferably in developing countries. Fluency in written and spoken English is essential. Staff will be based in Manila, Philippines, but most positions involve extensive international travel.

Attractive salaries, normally free of tax for staff positions, and comprehensive fringe benefits will be offered to successful candidates.

The Bank also engages individual consultants for short-term assignments (average about 6 weeks) and there are a few opportunities for long-term assignments (between 1 and 2 years). The Bank will welcome registration of individual consultants in all of its main fields of operations, with particular emphasis on the following areas of expertise: development banking; financial analysis; marketing; port engineering; port operation, management and shipping; railway engineering and management; transport economics; water supply engineering; power engineering; sugar factory engineering; low cost housing; agronomy; vocational training and technical education; inland fisheries; cold storage; and procurement.

Consultants would normally be expected to have a minimum of 7-10 years experience in their field of expertise, preferably in several developing countries; to be fluent in written or spoken English and to be physically fit and able to travel at very short notice for assignments in any of the Bank's developing member countries.

Consultants fees are related to experience and qualifications and are normally free of tax in the country of assignment.

Interested persons should send their curriculum vitae, including present salary for staff positions to the Personnel Division, and for consulting assignments to the Consulting Services Division, quoting Reference No FR1.

ASIAN DEVELOPMENT BANK
P. O. BOX 789
MANILA, PHILIPPINES

SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
cherche

POUR CHANTIER ANNABA
Durée 18 mois environ

1) RESPONSABLE ADMINISTRATIF
2) RESPONSABLE COMPTABLE

Ayant expérience de l'Algérie, ou de l'Afrique du Nord. Rémunération en fonction des compétences et des responsabilités + avantages expatriés.
Envoyer C.V. + photo et prétentions
EXIGO S.A., 2, rue Dolomieu, 38000 GRENOBLE.

Entreprise de Bâtiment
recherche

pour RIYADH (Arabie Saoudite)

ADMINISTRATEUR DE CONTRATS

— Formation supérieure souhaitée.
— Solide expérience dans l'administration de contrats « clés en main » à l'étranger, si possible dans les pays arabes anglophones.
— Connaissance parfaite de l'anglais écrit et parlé indispensable. Arabe souhaité.

Poste à pourvoir immédiatement.
Envoyer C.V., photo, prétentions à nº T 02580 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

offres premier emploi

ESC DEBUTANT

Le Groupe BSN-Gervais Danone propose à un ESC débutant un premier emploi aux Brasseries KRONENBOURG, à Strasbourg.

Au sein de la Direction Commerciale, il participera d'une part à la réception et au traitement des commandes pendant les mois de forte activité, ce qui lui permettra un contact direct et quotidien avec la clientèle. Il réalisera d'autre part des études logistiques commerciales faisant appel aux techniques de gestion de stocks, aux calculs économiques, aux statistiques, et travaillera en liaison avec les autres services de la Société et avec la Distribution.

Ce poste apportera une formation et une première expérience intéressantes à un ESC débutant, disposant de bonnes connaissances en statistiques et si possible en informatique, qu'il aura déjà mises en œuvre au cours de stages.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence J 04, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Dans le Cadre de la Loi de Juillet 1977

STAGES

d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle préparant à un premier emploi dans la fonction.

• COLLABORATEURS DE CADRES DE GESTION DANS LES P.M.E.

— Conditions d'admission :
— Moins de 25 ans.
— Bac + 2 à 3 ans d'études supérieures.
— Rémunération :
— 90 % du S.M.I.C.
— Durée :
— 1 200 heures (stage théorique et stage d'application en entreprise).
— Début des stages :
— Janvier 1978.
— Lieu :
— PARIS.

Téléphoner d'Urgence à IPROFOP, au 224-56-28 (Christine GUICHARD).

CELSA

Institut des hautes études de l'Information et de la Communication - U.E.R. de Paris IV, 77, rue de Villiers - 92523 NEUILLY-SUR-SEINE.

STAGE GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ

Formation pour un 1er emploi (90 % du S.M.I.C. net) de janvier à juillet 1978 à PARIS Saint-Lazare pour jeunes sans emploi de moins de 25 ans, niveau licence (Bacc. + 3).

Gestion des ressources humaines et initiation aux fonctions de l'entreprise.

Débouchés probables :
Attaché de direction, direction du personnel, etc.

Renseignements et inscriptions cette semaine.

TÉLÉPHONE : 227-91-24

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 44.475 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

POUR AFRIQUE
recherchons

ARCHITECTE

10 ans d'expérience études pièces écrites, chantiers.
Adresser C.V. + photo à CAMPI S.A., TECAM S.A., 235, r. La Fayette 75010 Paris.

Société parapublique à vocation internationale rech.

INGÉNIEUR STRUCTURES

Diplômé ayant acquis une première expérience de quelques années en ETUDES et TRAVX

OUVRAGES D'ART

Célibataire de préférence, le candidat retenu sera disponible rapidement pour travailler à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. et mentionner votre dernière rémunér.) ss/réf. 1.109 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01.

Société parapublique à vocation internationale siège social Paris recherche

INGÉNIEUR ROUTIER

diplômé d'une grande école, ayant acquis une expérience professionnelle si possible à l'étranger en études et en contrôle des travaux. Cet ingénieur est disponible rapidement pour travailler à l'étranger. Les candidats intéressés voudront bien écrire (joindre C.V. et préciser niveau de rémunérat. actuelle) sous référence 1.107 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er

---

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique Noire, Asie Moyen-Orient, Amérique latine Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé MODEMPLOIS (M7). B.P. 246-09 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger, par répertoire hebdomadaire. Écrire : Outre-Mer Mutations B.P. 141-09 PARIS.

Ch. prof. de français immédi exp. enseig. langues souhaitée Candidature C.V. à INLINGUA, Hindenburgstr. 163 D 4050 Mönchengladbach.

Offre d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique Latine (Venezuela, Argentine, Brésil Colombie, etc.), dans revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E2). B.P. 422-09 PARIS.

Importante société minière outre-mer recherche pour l'une de ses unités le .

chef du service engins

Responsable de la gestion et de l'entretien des engins de terrassement (Bulls, chargeuses, pelles, etc...) et des VL, PL, il dirige un garage et des ateliers d'un effectif de 100 personnes dont 15 agents de maîtrise expatriés.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant au moins 5 ans d'expérience et une grande connaissance du matériel travaux publics (Caterpillar).
La rémunération, fonction du niveau du candidat, est assortie d'avantages liés à l'expatriation.

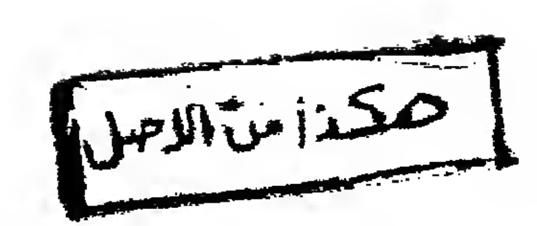
Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo s/réf. 9002 à Axial Publicité, 91, Fbg St-Honoré 75008 Paris, qui transm.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

recherche pour son Usine Électronique Grand Public de Sidi Bel Abbès - ALGÉRIE

ingénieur radio

diplômé ou ayant occupé poste ingénieur dans l'industrie.
Un minimum de 5 années d'expérience est demandé dans la fabrication des postes radio.
Envoyez votre curriculum vitae dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions s/réf 280.356 à Jean LAURAIN - GTE International Centre de Formation Europe - Grand Parc 2, rue de la Moselle 54100 NANCY



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GL **SMITHKLINE** SK&F

Groupe Pharmaceutique International représenté en France par ses filiales
Laboratoires GREMY-LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH
crée plusieurs postes

FINANCIERS

pour renforcer ses structures :

COMPTABILITE INDUSTRIELLE ET ANALYTIQUE

(référence JJC)

2 Postes sont à pourvoir à nos Usines de LIMAY (78) et de PESSAC (33) :
- Contrôle et valorisation des stocks (systèmes informatisés)
- Détermination des prix de revient
- Analyses financières de l'activité des Usines.

CONTROLE BUDGETAIRE

(référence FB)

Intégré à une équipe de 4 personnes au Siège Social à PUTEAUX, le titulaire participera à :
- Elaboration des budgets et plans à long terme
- Analyse des écarts
- Etudes financières.

Ces offres s'adressent particulièrement à des jeunes diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce (+ MBA apprécié) qui trouveront dans nos Sociétés des possibilités de progression en France comme à l'étranger.

Expérience dans le poste choisi ; connaissances informatiques et ANGLAIS indispensables.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata - à Direction du Personnel en précisant la référence - Laboratoires SK&F et GREMY-LONGUET, 15, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Gestionnaire et Constructeur de logements sociaux résidence ville universitaire Est recrute au 1er avril 1978 pour suivi financier des opérations de construction et contrôle de gestion

un D.E.C.S. comptable ou équivalent

7 ans d'expérience au moins dans
— Cabinet d'expertise ;
— Contrôle de gestion ;
— ou Audit interne.
— L'intéressé aura la responsabilité des Services comptables et financiers qu'il préparera à l'utilisation de moyens informatiques.
— Rémunération : 90 000 F annuel.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et C.V. à n° 8.413, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dans le cadre de son développement INTERMARCHE-EVREUX rech. Jeune homme moins de 26 ans, niveau études supérieures, ambition chef d'entreprise

Adress. C.V., photo et prétent. Boulevard du 14-Juillet, 27000 EVREUX.

ACOME

Fabricant de câbles électriques - 800 personnes - 350 millions de C.A. - recherche pour la création du poste, UN

RESPONSABLE INFORMATIQUE

rattaché au Directeur de l'Usine de son centre de fabrication à MORTAIN (Manche).

Il participera, avec les sociétés de services et les services concernés, à la conception et à la mise en place du système de gestion automatisé et en assurera l'exploitation.

A moyen terme, il devra pouvoir évoluer vers le poste de

responsable administratif de l'usine

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Informaticien, ayant une expérience de plusieurs années des applications de gestion sur un matériel important et désirant évoluer vers l'organisation et la gestion.

La société est de forme coopérative et pratique une participation globale à la marche de l'entreprise.

Ecrire avec CV détaillé, en précisant la rémunération actuelle, à Monique PRISSARD, sous réf. 13.024 (M) à .



plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

emplois internationaux emplois internationaux

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Recherche pour son usine Electronique Grand Public de Sidi Bel Abbès - ALGÉRIE : 3 types de

FORMATEURS

1) en ÉLECTRONIQUE TÉLÉVISION (réf.100.577 A) possédant une expérience pratique de la réparation et du dépannage de téléviseur couleur et monochrome.

2) en ENTRETIEN (réf.100.577. B) possédant une expérience en climatisation, froid, traitement des eaux.

3) ou TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (réf.100.577.C) en comptabilité, gestion de personnel, administration/organisation de bureaux.

Ces postes intéressent de jeunes ingénieurs ou techniciens désirant s'expatrier pendant un minimum de 2 ans à des conditions avantageuses.

Envoyez votre curriculum vitae dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions en précisant la référence du poste demandé à :

Jean LAURAIN - GTE International - Centre de Formation Europe Grand Parc - 2, rue de la Moselle - 54100 NANCY

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

recherche des INFORMATICIENS pour Usine Electronique Grand Public de Sidi Bel Abbès - ALGÉRIE

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

- minimum de 3 ans d'expérience en conception, analyse et programmation des systèmes,
- connaissance du matériel CII - HB série 6000,
- Cobol indispensable.

Connaissance système de gestion de base des données (IDS) et système de gestion des stocks (IMS) est un avantage supplémentaire.
- Les candidats devront aussi avoir une expérience dans le démarrage des systèmes dans le domaine fabrication ou financier.
- Connaissance de l'anglais souhaitable.

Envoyez votre curriculum vitae dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions sous référence 310.001 à Jean LAURAIN - GTE International, Centre de Formation Europe, Grand Parc 2, rue de La Moselle 54100 NANCY

The world's largest petfood manufacturer wants to recruit a

European marketing research officer

LOCATED IN BRUSSELS

As a member of a small, multinational team, he/she will provide marketing research services for a number of operating companies in Europe.

The successful candidate is likely to have:
- experience in an ad hoc research company as well as an advertising agency or F.M.C.G.-company
- thorough knowledge of retail and consumer panels
- familiarity with modern E.D.P.-methods.

The working language is English, but fluency in at least one or preferably more European languages is necessary.

The position entails regular travelling in Europe.

Conditions will certainly be attractive to the right candidate.

Please contact: Danny A. Nijburg, marketing research manager Consumer Products Europe, Ralston Purina Intercontinental, 391 Avenue Louise, Brussels 1050. Tel. (2) 6479890.

Entreprise de Bâtiment recherche pour RIYADH (Arabie Saoudite)

CHEFS DE PROJETS

— Ingénieur T.C.E., ayant minimum 10 ans d'expérience et une solide connaissance des projets « clés en main » à l'étranger.
— Connaissance parfaite de l'anglais parlé et écrit indispensable. Arabe souhaité.
— Expér. dans la construction d'hôtel appréciée.

Postes à pourvoir immédiatement.

Envoyer CV, photo, prétentions à N° T 02581 M REGIE-PRESSE, 85 *bis*, rue Réaumur, Paris-2e.

Nouvelle Société implantée en Afrique de l'Ouest recherche

Ingénieur ou Technicien Supérieur

30 ans minimum ayant au moins 5 années d'expérience en fabrication de produits cosmétiques et parfumerie, pour poste de :

CHEF DE FABRICATION

L'intéressé sera placé sous les ordres du Directeur de la Société et participera au démarrage, puis dirigera l'atelier.

Une expérience de laboratoire dans la même branche (applications et contrôle de qualité) est nécessaire.

Contrat et avantages expatriés.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo d'identité sous le n° 45.109 à CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, 75040 Paris Cedex, qui transm.

ENTREPRISE ROUTIERE recherche pour MOYEN ORIENT

CHEF DE LABORATOIRE ROUTIER et BÉTON

5 ans expérience minimum.
Très bonne pratique langue anglaise indispensable.

Envoyer C.V. détaillé s/réf 8910, à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL recherche pour son bureau de TEHERAN

un AUDITEUR CONFIRMÉ

RÉMUNÉRATION A DÉBATTRE

Le candidat recherché :
— aura son D.E.C.S. complet et, si possible, un ou plusieurs certificats supérieurs ;
— il parlera l'anglais couramment ;
— et possédera une expérience de trois ou quatre ans dans un cabinet d'audit international.

Le séjour en Iran étant d'au moins un an, le candidat retenu sera de préférence célibataire.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec curric. vitae, photo et prétentions sous n° 8.430 à « le Monde » P., 5, r. des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Première marque française de matériels électro-agricoles, manutention, stockage de céréales et d'usines de fabrication d'aliments du bétail.

FAO

recherche pour renforcer son action à l'étranger

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL DÉTACHÉ

pendant un an minimum

Au Venezuela (Caracas)

Afin d'assurer le développement de ses produits dans le secteur agricole en pleine expansion. Il pourra sur place s'appuyer sur un agent local dont il orientera les actions et animera le réseau. Il prendra lui-même des contacts à haut niveau et proposera les adaptations nécessaires des produits.
- Formation supérieure commerciale ou agro.
- Espagnol indispensable, anglais souhaité.
- 25 ans minimum.

Il devra avoir l'esprit ouvert et dynamique, posséder un sens aigu de la négociation et du concret. Première expérience réussie dans l'export souhaitée.

REINSERTION ASSUREE.

Salaire fixe + intéressement aux résultats.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photos et prét. à Direction Générale F.A.O., 27, bd de Chateaubriand, B.P. 91, 35500 VITRE.

Directeur du personnel 150/180.000 F

Dans le cadre d'un projet «Produits en mains», où notre Société est appelée à construire, équiper et mettre en oeuvre un complexe industriel de l'électronique grand public en Afrique du Nord (6000 personnes) nous recherchons un cadre de très haut niveau à qui nous destinons la mission suivante : créer et développer la fonction personnel sous tous ses aspects (gestion du personnel, recrutement, politique de promotion, salaires etc...) Le poste ne peut convenir qu'à un homme justifiant d'une solide expérience d'au moins 5 ans dans la fonction au sein d'une entreprise de premier ordre. L'expansion liée au groupe autorise de réelles perspectives d'évolution et le salaire proposé, très attractif est assorti de primes et avantages liés aux conditions d'expatriation.

Nous avons confié cette recherche à :

INFRAPLAN Tour de Lyon 185, rue de Bercy 75012 PARIS

et vous remercions de leur adresser votre candidature.

La recherche de nouvelles méthodes de fabrication, l'amélioration des procédés sont la préoccupation majeure des secteurs industriels de pointe tels que la production de la fibre de verre.

La fabrication et la distribution des produits organiques utilisés dans notre industrie doivent évoluer et s'adapter aux exigences nouvelles. C'est pourquoi notre Centre Européen de Recherche et d'Essais de Chambéry cherche un

Ingénieur génie chimique

pour mener l'étude, suivre la réalisation, et assurer la mise au point de nouvelles installations.

Si vous êtes un très bon génie chimique, pratique, réalisateur et simplificateur ingénieux, travaillant depuis 4/5 ans sur la synthèse de polymères ou de produits pharmaceutiques, ou en chimie organique fine, connaissant bien l'allemand et/ou l'anglais, vous nous écrivez vite, et nous vous donnerons toutes précisions lors de notre entretien.

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES
Carrières Cedres réf. 6187 M-
62, bd Victor Hugo
92209 NEUILLY-SUR-SEINE

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES



HERCULES FRANCE S.A.

Filiale d'un important Groupe Chimique Américain lançant un important programme d'investissements pour son USINE d'ALIZAY (27) recherche un

Ingénieur de Projet

dont le rôle sera de suivre l'ensemble de ce programme de l'établissement des bases de projet "design" jusqu'à l'exécution des travaux, avec l'assistance de bureaux d'Etude et d'Engineering spécialisés.

Ce poste conviendrait à un

Ingénieur Centrale, A&M, ENSI,...

35 ans minimum, BILINGUE ANGLAIS-FRANCAIS, ayant une expérience d'une dizaine d'années, acquise de préférence dans une société d'Engineering.

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M.1435 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



directeur adjoint

110.000 F/an +

Grands Magasins - Région Est

Le Directeur Général d'une chaîne de grands magasins et magasins populaires, recherche son «bras droit» pour l'assister dans la mise en œuvre de la politique d'achat et vente principalement des rayons nouveautés, ainsi que pour superviser un ensemble régional de magasins de moyenne surface.

Agé d'au moins 30 ans - ESC - le candidat doit être issu de la Distribution et avoir exercé dans une parfaite autonomie la Gestion (achat, commercialisation et promotion) de ses rayons (nouveautés principalement).

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme LIPSZYC sous la référence 80179/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sperar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Important Groupe d'Assurances

RÉGION OUEST FRANCE

recherche

POUR LES DEPARTEMENTS ASSURANCES DE SA SOCIETE ACCIDENTS

JEUNES DIPLOMÉS
H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P.

- Nous leur proposons une formation approfondie en Assurance.
- Nous attendons d'eux qu'ils deviennent des Cadres responsables :
  - — de la gestion de leur personnel,
  - — de l'organisation,
  - — des coûts de leur secteur.
- De réelles et diverses possibilités d'ouverture dans le Groupe sont offertes à ceux qui désirent réussir.

Adr. C.V. et prétent. ss la réf. 3.305 à A AUPETIT,



40, rue de Chabrol 75010 Paris

Filiale d'un important Groupe industriel recherche UN

ingénieur d'études

spécialisé dans l'étude des micro-mécanismes.

De formation Arts et Métiers, il aura une connaissance des techniques d'extrusion des thermo-plastiques et une expérience industrielle souhaitée d'environ 3 ans.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Poste basé à LYON.

Envoyer CV détaillé sous réf. 29.166 (M) à HAVAS CONTACT, 49 rue du Pdt Herriot 69002 LYON.

HAVAS CONTACT

FLODOR

(Chips, Purées, Snacks...)
recherche pour son Usine de PERONNE (80)
un

Jeune Ingénieur Biochimiste

pour lui confier l'ensemble des problèmes de lutte contre la

Pollution,

en particulier le traitement des eaux résiduaires.

Une expérience, même courte, des problèmes d'analyse et de contrôle dans ce domaine serait appréciée.

Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1437 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

S. I. G.

Société Service Informatique région Ouest recherche

ANALYSTE

E.S.C. ou EQUIVALENT

Les candidats devront avoir une connaissance des systèmes temps réel et une expérience d'analyste en gestion administrative et comptable des entreprises.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : C.P.A. MICHEL AUBRY 10, impasse Pierre-Loti. — 85000 La Roche-sur-Yon.

NORSK DATA

Constructeur Norvégien d'ordinateurs
(+ de 800 installations)

Dans le cadre de son expansion à travers l'Europe, recherche pour sa filiale de Ferney-Voltaire

DES INGÉNIEURS HARDWARE ET SOFTWARE

pour assister nos clients rapidement et avec efficacité — et souhaitant travailler dans une ambiance jeune et dynamique.

Notre département Customer Support est responsable de tout le support Après-Vente aussi bien Hardware que Software, auprès de nos clients en France, Suisse, Allemagne, Benelux et Italie.

Nous recherchons pour une entrée immédiate :

- — Des ingénieurs Hardware, ayant au minimum 2 années d'expérience dans le domaine de la maintenance des ordinateurs. Nous examinerons aussi les candidatures d'ingénieurs moins expérimentés. La connaissance du Software serait un avantage.
- — Un ingénieur s'occupant du support software Après-Vente. Une bonne connaissance du software général est exigée. Une expérience des systèmes d'exploitation avancés, ou des systèmes de Base de Données serait un atout supplémentaire.
- — Un technicien/réparateur pour tester et réparer cartes, écrans, périphériques, etc., dans notre laboratoire de Ferney-Voltaire.

Le lieu de travail pour les emplois mentionnés ci-dessus se situe au C.E.R.N./Ferney-Voltaire, mais des voyages en France et à travers l'Europe sont prévus.

Anglais courant indispensable

Formation à OSLO assurée.

Rémunérations en fonction de l'expérience des candidats

Envoyer curriculum vitae détaillé à NORSK DATA s.a.r.l.



64, ROUTE DE MEYRIN
01210 FERNEY-VOLTAIRE
Téléph. : (50) 41-65-41

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie recrute

RESPONSABLE PROMOTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Mission :
Mise en œuvre d'une politique régionale de développement des entreprises.

Profil :
- 27 ans minimum.
- Dipl. d'une Grande Ecole de Commerce.
- Expérience professionnelle demandée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, à : C.R.C.I.H.N. - B.P. numéro 641, 76007 ROUEN - CEDEX.

ENTREPRISE FRANÇAISE DE BATIMENT en croissance recherche :

INGÉNIEUR STRUCTURES

responsable du département calcul automatique des structures ; recherche de modèles d'optimisation, conception de structures nouvelles. Relation avec le B.E. et les travaux.

Homme jeune, entreprenant ; formation supérieure, bonne expérience d'entreprise et/ou de B.E. (métallique et/ou béton). Poste offrant de bonnes possibilités d'évolution.

Env. C.V. ; photo et salaire actuel s/réf 2797 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra au cabinet chargé du recrutement. Confidentialité assurée.

I. C. A. R. E.

Sté d'Informatique et de Conseil en Organisation orientée vers les Collectivités locales, cherche un

assistant technique

Rattaché au Directeur, le responsable assurera une mission de conseil à l'égard des unités opérationnelles, et contribuera à la définition des nouveaux produits en organisation et informatique et au perfectionnement des méthodes de travail. Le titulaire du poste pourra évoluer vers la direction d'une unité opérationnelle. Diplômé grandes écoles ou équivalent, le candidat devra justifier de 10 ans d'expérience dans l'organisation et l'informatique.

Adr. C.V. et prét. ss réf. 77-04 à I.C.A.R.E., 30, bd Vivier-Merle - 69431 LYON, CEDEX 3.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ET MINIERS recherche

INGÉNIEUR

responsable d'un ensemble de chantiers dans l'Est de la France.

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, de formation grande école, doit avoir une expérience confirmée des travaux de creusement souterrains au rocher.

Il doit être avant tout un homme de chantier, sachant organiser et commander le travail de ses équipes (100 personnes environ).

La rémunération est importante et la promotion sera liée à sa capacité de développer l'activité sur place.

Adr. C.V. dét. avec prét., sous réf. CT-76, à :



PROFILS

PROFILS
5 bis, rue Keppler
75116 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION ELECTRIQUE FABRIQUANT COMPOSANTS ELECTROTECHNIQUES à usage industriel recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

Chargé de la prospection, de la promotion et de la vente des produits dans la région ALSACE (dép. 67 et 68)

Niveau STS - IUT Electricité ou similaire.

5 ans min. d'expérience dans la vente, la fabrication ou l'emploi des composants Electrotechniques.

Stage formation : 2 mois dans la région lyonnaise.

Ecrire nº 45.860, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

CENTRE HOSPITALIER DE TARARE (69170)

PROXIMITE LYON, ROANNE, ST-ETIENNE recrute : I.O.E. Surveillantes/I.O.E. spécialisées (aides-anesthésistes, puéricultrices)/I.O.E. jour, nuit, pour chirurgie/médecine/gériatrie.

Rémunération et avantages Livre IX, logement, restaurant ou contrat et rémunération mensuelle nette de 4.200 francs + extra-ntes pour aides-anesthésistes ; 3.700 francs I.O.E. jour ; 4.000 francs I.O.E. nuit.

Ecrire ou téléphoner au : Centre Hospitalier, 1, rue J.-B.-Martin - Tarare, Téléphone : (74) 63-20-54.

Usine Région Somme recherche

CADRE COMMERCIAL

responsable service achats et clientèle ayant si possible quelques années d'expérience diplôme école supérieure de Commerce souhaité, déplacements de courte durée à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétent. nº 24.740 B. SLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

---

Burroughs

2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE

poursuit ses Réunions "PETITS-DEJEUNERS" avec le Monde Etudiant

futurs diplomés

- de l'Enseignement Supérieur Commercial
- d'Ecoles d'Ingénieurs,
- de Maîtrise et DEA d'Informatique,
- de DUT/BTS Electronique, Electrotechnique, Informatique, Techniques de Commercialisation et Gestion.

Après **NANTES** et **ROUEN**, nous aurons le plaisir de vous accueillir à :

METZ : le 31 Janvier
STRASBOURG : le 7 Février
DIJON : le 14 Février
CLERMONT-FERRAND : le 21 Février

Pour tous renseignements concernant ces 4 prochaines étapes, nous vous invitons à prendre contact avec nos points d'accueil :

Metz : SOFITEL - CENTRE SAINT-JACQUES Place des Paraiges - Tél. : (87) 74.57.27

Strasbourg : PLM MOTEL DU PONT DE L'EUROPE Tél. : (88) 61.03.23

Dijon : NOVOTEL - DIJON SUD - Route de Beaune 21160 MARSANNAY-LA-COTE - Tél. : (80) 41.25.78

Clermont-Ferrand : HOTEL FRANTEL 82, bd Gergovia - Tél. : (73) 93.05.75

ANALYSTE CHEF DE PROJET

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche un analyste Chef de Projet pour le Service Informatique des Brasseries Kronenbourg, à Strasbourg.

Dans le cadre d'un plan informatique ambitieux, sa mission sera d'étudier, concevoir et mettre en place de nouvelles applications de gestion, en liaison étroite avec les services utilisateurs. Il sera assisté, pour la réalisation informatique, d'analystes-programmeurs dont il devra assurer l'animation, la coordination et le contrôle.

Ce poste intéresse un Jeune Diplômé d'Etudes Supérieures (Ingénieur, Miage...), ayant assumé pendant au moins 3 ans des responsabilités d'analyse et de programmation dans le cadre d'applications de gestion.

Adressez votre candidature, avec c.v. détaillé, sous réf. J 02, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran - Paris 8e.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone





SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche pour son

Centre de traitement de l'information de PAU

UN CHEF DE SALLE ORDINATEUR

- Diplôme d'études supérieures exigé (école d'ingénieur ou maîtrise d'informatique)
- Expérience indispensable de l'exploitation d'un grand système IBM et de l'encadrement de personnel
- Evolution à moyen terme vers système ou études - développements (gestion ou scientifique)
- Travail en horaire décalé en salle
- Aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions sous référ. 45.424 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement 21 bis, av. des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

La CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS

recherche pour assurer les fonctions d'assistant technique du commerce extérieur un

COLLABORATEUR

30 ans minimum, d'un niveau de formation supérieure (sciences économiques, E. S. C. A. E...), ayant le contact facile et le sens du concret, disposant d'une expérience professionnelle de quelques années en entreprise avec compétence dans le commerce extérieur. Une bonne connaissance d'une ou deux langues étrangères est requise.

Sa mission consistera à fournir aux entreprises locales toutes informations et documentations sur les règlements du commerce extérieur et sur les marchés étrangers, à leur apporter un appui spécifique dans l'organisation et le développement de leurs activités tournées vers l'extérieur, de promouvoir des actions de promotion commerciale à l'étranger.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, 7, rue Charles-Nodier - 25042 BESANÇON Cedex.

Société
Produits Alimentaires

C.A. 200 millions F.
recherche pour son Usine située dans la SOMME (80)

Responsable du Service Logistique

Il sera chargé :

- *de la planification des productions, en liaison avec le service Informatique,*
- *de la gestion des stocks de produits finis (magasin de 6000 m2),*
- *de la préparation des commandes et de la planification des livraisons (en liaison avec la Direction Commerciale).*

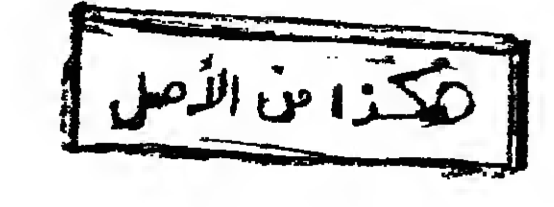
Il sera responsable d'un effectif de 50 pers.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure, 35 ans minimum, spécialisé dans les problèmes de Logistique et de Transports, ayant déjà eu la responsabilité complète d'un service opérationnel.

Les dossiers de candidatures indiquant rémunération actuelle —sous Réf. M.1442 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

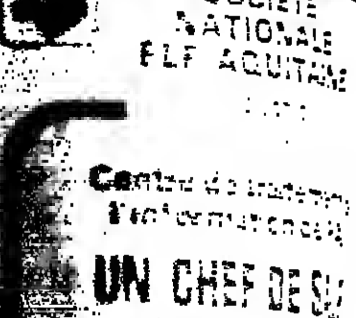
DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris





هكذا من الأصل





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société métallurgique fortement implantée en France et à l'étranger (+ de 1000 personnes, 150 km Paris Est) recherche pour sa Direction de Production

ingénieur méthodes

Le poste : en collaboration avec le Directeur de Production :

- conçoit un plan d'ensemble des implantations industrielles (processus et circuits) et propose amélioration postes en atelier,
- analyse et exploite données de gestion (coûts, prix de revient, rentabilité...),
- à terme, organise et contrôle les activités du personnel qui lui sera rattaché.

L'Homme : Ingénieur Méthodes de formation supérieure, très expérimenté en secteur métallurgique, dont le savoir faire intègre l'évolution des modes d'organisations industrielles et les démarches correspondantes.

Age minimum 35 ans.

Lieu de travail TROYES.

Présenter dossier de candidature (rémunération incluse) sous référence M/IM

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris.
Totale discrétion assurée.



THOMSON-CSF

pour ses laboratoires d'études d'EQUIPEMENTS AÉROPORTÉS

INGÉNIEURS - ÉLECTRONICIENS
DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS

Formation : X. ENST. ENSAe, ESE.

Adresser C.V. + photo. Service du Personnel. B.P. 3 - 33160 LE HAILLAN.

GIXI

Filiale du groupe CISI, recherche pour GRENOBLE et Région Parisienne

des analystes programmeurs
confirmés DUT MP, +2/3 ans d'expérience

des ingénieurs
débutants, INSA Télécom. ENSIMAG

pour réaliser des systèmes industriels ou instrumentaux sur mini et micro-ordinateurs.
Adresser C.V., photo et prétentions
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtaboeuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX

ingénierie informatique

Importante Imprimerie, leader dans sa spécialité, forte expansion, 350 personnes, 45 M. de C.A., recherche pour POITIERS son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

De formation supérieure, il assumera sous l'autorité directe du P.D.G., les relations extérieures et la gestion des services administratifs et comptables au sein d'une équipe de Direction dynamique. Il devra justifier d'une très solide expérience en entreprise de taille équivalente dans les domaines financiers (budgets, plan de trésorerie, études de financement...), administratifs (gestion du personnel, procédures de contrôle interne et informatique...), juridiques et fiscaux.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à M. Philippe AUBIN.
UNILIVRE - Route de Croutelle - 86240 LIGUGE.

WATERMAN
crée à son usine de NANTES
un poste de

INGENIEUR QUALITE

Ce jeune ingénieur, débutant ou ayant une courte expérience professionnelle, secondera le Chef du Service Qualité. Il sera plus spécialement responsable de l'inspection Qualité (35 personnes).

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien (spécialisé de préférence en petite mécanique), intéressé par ce type de fonction.

Merci d'adresser un c.v. manuscrit complet + prétentions sous réf. 423BI,

egor PROMOTION 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

CHEF SERVICES COMPTABLES

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche pour STENVAL, sa filiale de production et de commercialisation de Produits Laitiers Frais, à Steenvoorde (59), un Chef des Services Comptables.

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, il aura la responsabilité de la Comptabilité Générale et de la Trésorerie. Il assurera l'animation, le contrôle et la formation d'un service de 10 personnes.

Au moins titulaire du DECS, il aura acquis une solide expérience comptable et aura déjà exercé l'ensemble des responsabilités comptables pour une entreprise.

Poste à pourvoir rapidement.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence GBM, à BSN-Gervais Danone, Direction de la Gestion de l'Encadrement - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE
RÉGION PROVENCE COTE D'AZUR
recherche
POUR SES CHANTIERS DE BATIMENT

CONDUCTEURS DE TRAVAUX
justifiant de 2 à 5 ans expérience dans le bâtiment (gros œuvre et tous corps d'état).

JEUNES AIDES-CONDUCTEURS DE TRAVAUX
DEBUTANTS

CHEFS DE CHANTIER
Tél. : (42) 27-00-34, poste 205

ESSO REP
recherche

un SUPERVISEUR OPÉRATIONS
pour entretien puits pétrole

Niveau : I.U.T. Mécanique ou Electricité.
Anglais : nécessaire.
Age : 26 ans minimum.
Expérience très souhaitable.
Lieu de travail : FRANCE.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, au SERVICE RELATIONS SOCIALES, ESSO REP - B.P. N° 150 - 33321 BEGLES.

---

mjb
MORS, JEAN et BOUCHON
entreprise d'installations électriques (1 300 personnes)
recherche
pour son agence de
BREST

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN DIPLÔMÉ

(une à deux années de pratique et connaissances du contexte regional appréciées) pour occuper à terme un poste de

RESPONSABLE D'AFFAIRES

comprenant la négociation avec le client, les études de prix, les études techniques, le suivi de la réalisation et la mise en service d'affaires d'installations électriques de chantiers industriels ou de bâtiment.
Attirance pour le métier d'entrepreneur de travaux indispensable.

Écrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel mjb
34, av. du Président-Wilson
93212 la Plaine St-Denis

LE CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT DE L'EST
RECHERCHE

UN ARCHITECTE
urbaniste - paysagiste

- Affecté au département des études urbaines et chargé d'études d'impact, d'aménagement d'espaces urbains...
- Très solide expérience nécessaire.
- Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé à : C.E.T.E. de l'Est - Département urbain
6, place du Roi-George - 57036 METZ CEDEX.

Importante coopérative laitière du Nord de la France
recherche
pour son service commercial

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation ingénieur agro-alimentaire indispens.

Ecrire N° T 002563 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e qui transmettra.

Pour consolider son développement
une entreprise générale du bâtiment
DE LA RÉGION NORD
(général et bâtiment, effectif 600 personnes, C.A. 100 millions)
recherche

directeur général

Elle est intéressée par un homme d'environ 45 ans, ayant une solide expérience des métiers du bâtiment et une réussite personnelle de direction générale.

Merci de nous écrire avec c.v. détaillé, sous référence 503 M, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.
Discrétion assurée.

Société filiale d'un groupe international papetier
recherche

CADRE COMMERCIAL
vendeur première force
pour région parisienne

PAPIERS DE GRANDE CONSOMMATION
Impression et Ecriture.

Adresser lettre manuscrite plus curric. vitae et photo en indiquant niveau rémunération souhaitée. A l'attention de M. KEMP, PAPETERIES BOUCHER, 88460 DOCELLES.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
CENTRE EST 150.000 F +

La Société (eff. 1850 personnes - CA 250 M) connait un développement spectaculaire. Elle fait partie d'un groupe qui occupe dans sa spécialité la première place en France et la seconde en Europe.
En plus de la responsabilité des services administratif, comptable et financier, le cadre recruté sera chargé de missions ponctuelles d'audit dans d'autres sociétés du groupe. Formation IEP, HEC, ESSEC ou niveau équivalent. Expérience professionnelle minimum 8/10 ans. Connaissances comptabilité et contrôle de gestion.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 750 M

SOCIETE RECHERCHE POUR
UNITÉ DE CONFECTION
AMBÉRIEU-EN-BUGEY (01)

RESPONSABLE FABRICATION

Homme ou Femme, bénéficiant de solides compétences techniques, indispensables à tous stades opératoires de la fabrication, il (elle) aura la responsabilité du contrôle qualitatif du produit.

Il (elle) assurera également le recrutement, l'animation et la gestion de son équipe (80 personnes environ).
Des qualités d'organisation, un esprit méthodique ainsi qu'une expérience professionnelle de plusieurs années sont nécessaires.

ENVOYER lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à G.T., 01880 VILLIEU.

ASSOCIATION recherche pour animation sur ZUP
UN ANIMATEUR dégagé O.M.
UNE ANIMATRICE
disponibles immédiatem. temps complet. 3.000 F mensuels. Expér. bénévole ou professionn. souhaitée.
Env. C.V. et descriptif expér. à HOTEL DE VILLE d'ALENÇON, place Foch, 61000 Alençon (réf. AN-PERS.)

PR UN GROUPE INTERNAT.
CHEF du BUREAU D'ÉTUDES
Usine région du NORD
Format. ingénieur ou assimilé. Anglais et expérience matériel transport indispensables. Connaissance métaux légers souhaitable.
Min. 35 ans, 100 à 130.000 F/an.
Ecrire sous référ. 1.080/M, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

La direction des Télécommunications de Lorraine recrute sur titres des
INSPECTEURS
(âge max. 30 a., libr. des O.M.) titulaires d'un dipl. délivré par certaines écoles supér. d'ingén. Candidat. reçues jusq. 31/1-1978. Rens. et inscr., Direct. Région. des Télécommun., 3, bd Joffre, pce 611, Nancy. 28-91-00, P. 3321.

SOCIETE INDUSTRIELLE implantée près de GRENOBLE (effectif 400 personnes) recherche :
CHEF DU PERSONNEL
Age 40 ans minimum, pouvant justifier d'une expérience dans la fonction et d'une excellente formation.
Env. C.V. av. photo et prét. à : n° 45.310, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

AGENCE DE PUBLICITE REGIONALE recherche
UN CHEF DE PUBLICITE
— Responsable de l'Agence et d'une dizaine de personnes ;
— Service de développement, conseils et organisation.
Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, réf. 731.107, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SEINE-MARITIME
Ecole de formation d'Educateurs recherche
DIRECTEUR ADJOINT
32 ans mini. Travailleur, social + diplôme universitaire. 5 ans de pratique professionnel. Expérience confirmée en animation de formation.
Env. candidature ss réf. 7.040, à B.E.O., 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Ets petit effectif recherche
ÉDUCATEUR ÉDUCATRICE OU STAGIAIRE
Pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents. Internat semaine.
Institut psychopédagogique, 60740 Saint-Maximin. Tél. (4) 455-96-10.

Centre de Recherches NANCY recrute pour sa section mathématiques
A.T. INFORMATICIENS
Maîtrise informatique ou DUT certificats - expérience de quelques années sur petit système en gestion et (ou) scientifique appréciée.
Adr. C.V. Prét. avec photo ss réf. 1.148 à Sweerts, BP 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui tr.

---

offres d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE
GROUPE ALLEMAND

La Société : en forte expansion.
- Filiale française d'un important groupe allemand.
- Leader sur le marché des pompes, circulateurs, matériel pour chauffage central, piscines.

Le poste : Région parisienne.
- Rattaché directement au Directeur Export Allemagne.
- Resp. complète de la gestion de la filiale française : animation équipe de vente et service après-vente, conception et réalisation programme de développement, politique commerciale, choix des agents, relations clientèle.
- Représentant du Groupe en France.

Le candidat idéal :
- 35 ans minimum, formation technique ou autodidacte,
- Commerçant, entrepreneur, un battant,
- Parle et écrit l'allemand,
- Une solide expérience d'animation d'équipe de vente et de gestion commerciale,
- Comme directeur régional, animateur réseau, chef d'agence,
- Dans une société commercialisant équipement eau-chauffage secteur résidentiel.

Ecrire avec C.V., photo ou pour information, téléphoner :

SEHSI Consultants in executive personnel management and industrial relations
3, rue Troyon, 75017 Paris
Tél. 380-67-11.

UN TRÈS GRAND GROUPE FRANÇAIS DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
(16 unités de production en France)
recherche
des

CHEFS DE PERSONNEL

Sous l'autorité du directeur de l'usine, dont ils sont le bras droit, ils doivent assurer la gestion de plusieurs milliers de salariés, surveiller et co-animer l'ambiance sociale, participer aux discussions avec les partenaires sociaux et faire respecter la politique sociale du groupe.

Perspectives d'évolution ultérieures non limitées à la fonction Personnel.

Pour ces postes, à pourvoir à PARIS et en province, il est souhaité :

DES

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

d'environ 35 ans, ouverts aux problèmes juridiques et possédant déjà une expérience de la fonction personnel à laquelle ils voudraient donner une plus grande dimension.

Envoyer candidature manuscrite à M. LEMAN, 37, rue de Lille, 75007 PARIS, qui transmettra.

SAFT Société du Groupe C.G.E.

se consacre à toutes les formes de stockage et de génération de l'énergie faisant appel à l'électrochimie.

Leader mondial dans sa spécialité, son département Accumulateurs alcalins couvre par ses produits hautement techniques des domaines d'application exigeants et des conditions d'utilisation revues - chemin de fer, aéronautique, téléphonie, spatial, océanographie...

Dans le cadre du renforcement de ses activités internationales, il recherche pour sa Direction Commerciale Accumulateurs de Romainville :

un RESPONSABLE POLITIQUE INTERNATIONALE
D'UN DE SES GROUPES DE PRODUITS
(Réf. A.2.2.)

Ingénieur Grande Ecole, ayant 8-10 ans d'expérience industrielle dont plusieurs années de marketing international dans une Société d'électronique ou d'électromécanique -

un CHEF DE PRODUIT INTERNATIONAL
(Réf. A.3.4.)

Ingénieur Electricien - Electronicien ayant une première expérience dans la vente et le marketing de produits industriels.

Pour ces postes, la pratique de l'anglais est indispensable.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée et la référence du poste à Direction Relations Humaines - SAFT 119, rue du Président Wilson 92300 Levallois Perret

---

SOCIETE PRESTATION DE SERVICES
recherche

LE CHEF DE SON SERVICE COMPTABLE

Sous l'autorité du Directeur des Services Comptables, le titulaire dirigera et gérera son propre service, établira le bilan et toutes les déclarations fiscales.
Le candidat, âgé de 35 ans au moins, sera titulaire du B.P ou de connaissances équivalentes acquises pendant plusieurs années au sein d'un service de comptabilité générale.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous n° 50 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui trans.







	La ligne	La ligne T.C
OFFRES O'EMPLOI	43,00	49,19
OEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Importante Société Française d'Ingenierie Nucléaire, recherche pour son
SERVICE PROCEDES
et de Génie Chimique

ingénieurs débutants

Une formation d'Ingénieur Grandes Ecoles, ou ENSIC, Génie Chimique est nécessaire.

Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest de PARIS.

Adresser C.V. détaillé + rémunération + photo, sous référence GI 61 à :

CARRIERES SERVICES Conseil en recrutement
19 Rue de la Paix 75002 Paris

LE C.N.R.S.
recherche, dans le cadre do développement de son Informatique de Gestion comportant d'importants projets (base de données et télé-informatique), des ingénieurs ou universitaires, débutants oo expérimentés dont

1 CHEF D'EXPLOITATION
1 CONTROLEUR TECHNIQUE
pour son centre de traitement en temps réel

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
connaissance de Socrate appréciée

1 ANALYSTE
pour contrôle de fonctionnement

Formation assurée - lieo de travail : Paris. Adresser lettre man. et C.V. dét. à M. de Jaeger, Olrection Informatique et de Gestion, 23, rue du Maroc, 75019 Paris Réf. ORD. AJ - discrét assurée.

JURISTE CONTRATS très expérimenté

Nous sommes un important groupe français de sociétés industrielles dont le siège est à Paris.

Notre activité à l'exportation représente une part élevée de notre chiffre d'affaires et s'exerce notamment dans le cadre de contrats clés en main et d'opérations complexes.

Nous recherchons un candidat pour compléter, au sein de notre Direction des Services Juridiques, l'équipe de juristes spécialisés en contrats internationaux.

Ce juriste pourrait être appelé après quelques années, s'il remplissait les conditions requises, à animer cette équipe.

Seule la candidature d'un juriste ayant de solides connaissances théoriques sanctionnées par un diplôme universitaire, possédant au moins 5 années de pratique dans ce domaine, ainsi que la maîtrise complète parlée et écrite de la langue anglaise pourra être retenue.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 23/FB à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

STE FRANCAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
LEADER SUR SON MARCHÉ
EN EXPANSION CONSTANTE
recherche son

DIRECTEUR FINANCIER

Responseble devant la Oirection Générale des services comptable, financier et informetique.

Ce cadre supérieur, 35 ans minimum, de formation Grandes Écoles (H.E.C., ESSEC, E.S.C. + O.E.C.S.) aure eu une expérience d'environ 10 ans acquise dens cas domeines de compétences où il aura pu faire preuve de ses qualités de rigueur et d'adaptation.

Ecrire avec C.V., photo et rémunération à Mme Leroy
35, rue da Fontenay - 94300 Vincennes

Très importante société
secteur TERTIAIRE
recherche

JURISTE EXPÉRIMENTÉ

susceptible de traiter des dossiers dans différentes branches (commercial, travail, fiscal)
Age minimum souhaité : 30 ans.

Ecrire avec C.V. et prétentions N° 45.735 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ford

UN PLAN DE CARRIÈRE À 2 ANS

Vous connaissez sûrement la gamme des produits Ford (automobiles, poids lourds, tracteurs), vous connaissez peut-être moins bien les activités de Ford en France (commercialisation des produits par réseau de concessionnaires, production de boîtes automatiques...), et vous ignorez peut-être tout de l'Entreprise elle-même : Ford 5e chiffre d'affaires mondial présente avec un effectif de 400 personnes au siège tous les avantages humains de la P.M.E.

Si vous êtes jeune diplômé AGRO + IAE, ou ESSEC, ESCP..., nous vous proposons de commencer votre expérience commerciale au siège de la Société afin de maîtriser rapidement les systèmes d'approvisionnement et de distribution du département Machinisme agricole et équipements industriels.

Environ 2 ans après votre entrée dans la société, nous pourrons vous confier des responsabilités réelles comme la prise en charge d'un réseau régional et au-delà des fonctions de Direction dans le marketing, la vente ou bien une carrière internationale.

Adressez votre C.V. à FORD FRANCE S. A.
Direction du Personnel, 344 avenue Napoléon-Bonaparte
92504 RUEIL-MALMAISON Cédex, B.P. 307

Une autre façon de travailler

Nous avons pris le parti de rompre dans les faits avec toutes les tendances actuelles que nous n'approuvons pas

Pour nous, la véritable aliénation est la mentalité d'assisté que les orientations socio-politiques tentent de nous imposer.

Pour nous, l'homme doit garder la maîtrise de son destin. Et il doit être en mesure de le faire. Et il doit prendre la responsabilité de le faire.

Nous lui donnons le moyen d'y parvenir et calquons notre attitude sur la sienne.

Nous lui offrons la considération, la rémunération et la promotion que ses efforts, son intelligence et son efficacité méritent.

Nous lui donnons les armes et l'infrastructure de sa réussite et nous considérons que l'intérêt industriel de l'Entreprise n'est pas incompatible avec la priorité que nous donnons aux relations humaines.

En offrant
une autre façon de travailler
nous offrons
une autre façon de vivre

N'hésitez pas à nous écrire mais à condition d'avoir au moins 21 ans et de prouver une bonne formation générale.

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. BE 1209, 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

1978. le Deuxième Souffle

Vous êtes actuellement ATTACHE COMMERCIAL.

Cette année, des contacts importants et même des clients fidèles ont été mécontentés ou perdus à la suite d'un service après-vente déficient, d'une administration trop lourde ou trop légère.

Vous êtes déçu.

Nous sommes début Janvier.

C'est le bon moment pour changer.

Nous sommes convaincus que seuls :

- un service après-vente sans faille,
- un matériel performant,
- une communication publicitaire découlant d'une stratégie marketing efficace et humaine peuvent fidéliser votre clientèle et créer une image de marque propre à faciliter vos démarches et vos introductions.

Nous offrons des postes d'

Attachés Commerciaux

à des hommes jeunes, pouvant justifier d'une réelle expérience de la vente pour PARIS, REGION PARISIENNE et les grandes villes de PROVINCE.

Un stage (rémunéré) de formation de 4 semaines vous familiarisera avec nos matériels et nos techniques de vente.

La position cadre ou assimilé, un salaire annuel d'environ 70 000 F (moyenne de nos attachés commerciaux au bout d'un an) + participation et de nombreux avantages sociaux vous sont offerts.

Vous vous sentez concerné par cette annonce ?

Merci d'adresser rapidement votre lettre manuscrite + C.V. sous réf. V.91 à Jean-Louis MUTTE, Service Recrutement,

RANK XEROX 4, rue Nicolas Robert
93602 - AULNAY-sous-BOIS

IMPORTANTE SOCIETE
SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recherche pour son Centre d'Etudes situé en banlieue Sud

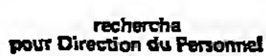
des ingénieurs d'études

Débutants ou première expérience
(formation ESE, SUP TELECOM)
pour domaines :

- asservissements
- téléphonie / microprocesseurs
- analyse de maintenabilité de systèmes.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en indiquant le domaine choisi à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra, sous réf. 45.481.

AUTOMOBILES
PEUGEOT



recherche
pour Direction du Personnel

assistant de gestion

titulaire DUT Informatique
Expérience 5 ans
intéressé par études et recherches
Lieu de travail : Siège Social PORTE MAILLOT
nombreux avantages sociaux

Adresser lettre et CV au Service du Personnel Automobiles PEUGEOT 75, avenue de la Grande Armée - PARIS 16ème.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

---

jeune ingénieur

Nous sommes un groupe privé d'assurances travaillant sur le marché national et international.

Nous recherchons un jeune ingénieur libéré des O.M., de préférence spécialisé en mécanique générale. Ce collaborateur qui aura le statut cadre est destiné à s'intégrer dans une équipe de souscription «Assurances de responsabilités civiles et dommages des entreprises industrielles et commerciales».

Ce poste demande, outre le dynamisme, une adaptation aux notions juridiques, un esprit d'analyse et de synthèse, un goût et un sens des contacts à tous niveaux (entreprises, courtiers, etc...).

Fonction basée à Paris avec quelques déplacements Ile de France, Nord et Centre.

Programme préalable de formation à l'assurance à Paris.

Si vous êtes intéressé, envoyez-nous votre c.v. en précisant le niveau de rémunération souhaitée.

LA PRESERVATRICE
Département du personnel
18, rue de Londres
75439 Paris Cédex 09.

SCHNEIDER RADIO TV

propose plusieurs postes d'

assistants marketing

à candidats motivés ayant le goût du travail en équipe et de l'action dynamique.

Ces postes conviendraient à de jeunes diplomés HEC, ESSEC, SUP de CO Paris, SCIENCES-PO ou équivalents

Courte expérience professionnelle et maîtrise de l'anglais courant souhaitées
Possibilités d'évolutions intéressantes.

Adresser lettre CV et prétentions au Département Du Personnel 12, rue Louis Bertrand - 94200 IVRY SUR SEINE.

Poste à créer PARIS

Ingénieur Ensia, Agro... ou Hec, Essec...

ayant expérience dans des Sociétés agro-alimentaires

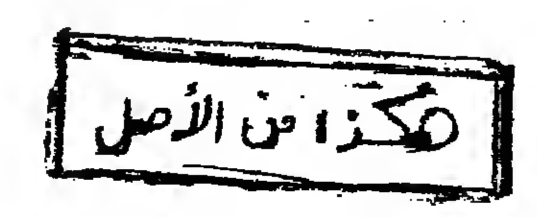
Etablissement financier, à vocation agricole, nous avons un rôle d'institut de développement, notamment dans le domaine agro-alimentaire.

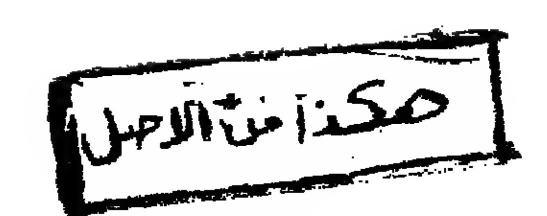
Afin d'assurer l'expansion et le suivi de nos activités dans le secteur «Boulangerie industrielle», nous recherchons un collaborateur qui effectuera un certain nombre d'études économico-financières et participera activement au développement d'entreprises auxquelles il devra apporter une assistance dans les domaines technique, commercial et gestion.

Ces fonctions qui impliquent des contacts nombreux et variés conviennent à un candidat ayant une expérience d'au moins 4 ans d'entreprises agro-alimentaires (commercialisation, production), formé aux techniques de gestion et ayant de bonnes notions d'économie.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. C.V. détaillé, sous réf. 71450/M, à R. VEROET - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL ANGLAIS PERFORMANT
Siège très proche Banlieue Paris
Fabrications Accessoires Automobiles
C.A. 60 millions
recherche :

CHEF DE VENTE

EUROPE CEE et EUROPE NORD

- *Prospection du Marché*
- *Politique Commerciale -Prix Conditions de vente*
- *Etablissement et suivi objectifs des ventes et Budget Opérationnel*
- *Coordination suivi Administratif des commandes.*

- *Langue anglaise indispensable, allemand souhaité*
- *Expérience de 5 années dans un poste similaire*
- *Rémunération motivante pour un candidat de valeur*
- *Lieu de travail Paris.*

Envoyer C.V., photo et prétentions No 45.349 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

G. I. S.

Gestion Informatique Système
recrute

PLUSIEURS INFORMATICIENS

études et de réalisations de logiciels d'applications.

RÉF. I 22
expérience I.B.M. - 3 sous C.C.P.

RÉF. I 23
expérience I.B.M. ou C.I.I. ou C.H.B.

RÉF. I 24
Débutants : ingénieurs, maîtrise D.U.T.

Conditions sociales très intéressantes.
Importantes possibilités d'évolution.
Env. C.V., 48, rue du Ranelagh, PARIS-16e.

GFC

SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES NOUVEAUX
110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
280 personnes - C.A. H.T. 100 Millions de Francs

Directeur Administratif

30 ans min., c'est un homme qui dispose d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, et de 5 à 10 années d'expérience dans les domaines gestion, administration, relations humaines. Il animera plus de 30 personnes (comptabilité, informatique, budget, personnel, service généraux). Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.
Siège Banlieue Nord de Paris. *réf 566*

POUR IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Marketing Planning Manager

30 ans min., de formation supérieure et parlant Anglais, c'est un manager qui dispose d'une bonne expérience du Marketing Pharmaceutique. Il animera une équipe de 10 personnes (chefs de produits et service études). Il devra formuler les stratégies, préparer l'ensemble des opérations et des plans d'action marketing et évaluer l'impact de cette action. Il participera ainsi au développement des gammes éthiques de grande qualité déjà existantes et au lancement des produits nouveaux mis au point par une forte action de recherche réalisée au niveau du groupe international auquel ce laboratoire appartient.
Siège Banlieue Parisienne. *réf 569*

POUR IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE

Chef de Groupe d'Ingénieurs d'Affaires

HAUT NIVEAU

37 ans environ, Ingénieur Electricien, c'est un spécialiste des travaux d'installations industrielles de haute technicité. Rattaché au siège, il aura à superviser des affaires tant en France, qu'à l'Etranger. Anglais souhaité. Sérieuses possibilités d'évolution.
Siège Banlieue Parisienne. *réf 562*

POUR GRANDE ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES BATIMENT INDUSTRIEL

Ingénieur Commercial

HAUT NIVEAU

35 ans min., c'est un excellent commerçant doublé d'un spécialiste des travaux électriques dans le domaine du BATIMENT INDUSTRIEL. Rattaché au siège en Banlieue Parisienne, il interviendra en appui auprès des agences pour les affaires les plus importante. Salaire élevé à débattre. *réf 526*

Envoyer CV en précisant la ou les références qui peuvent vous interesser
Les consultants du GFC vous garantissent une réponse et une discrétion absolue
Prière de préciser le nom des sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler

Editeur international
recherche

ADJOINT CHEF des VENTES

PARIS

et

REPRÉSENTANTS

CENTRE et SUD-OUEST

connaissant libraires, grandes surfaces

fixe + commissions + primes + frais

Ecrire à M. BRUILLOT,
24, rue d'Epremesny,
78400 CHATOU.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour le service études et organisation de son centre de recouvrement des opérations bancaires (PARIS-14e)

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Il sera chargé de conduire au niveau du Groupe des projets et des actions d'organisation relatifs aux techniques de recouvrement des moyens de paiement et aux échanges d'informations interbancaires.

— FORMATION SUPERIEURE ;
— CONNAISSANCES INFORMATIQUES ET BANCAIRES.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 3.327 COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 PARIS, qui transm.

nb conseil

onseil de Direction des cinquante premières
ntreprises du marché français recherche

ngénieurs Grandes Ecoles

yant au moins trois ans d'expérience dans une
ociété multinationale, et connaissant l'allemand.
crire: HB Conseil, 70, rue de Ponthieu, 75008 Paris

160.000 F. **35 ans mini.**

Etablissement bancaire de la région parisienne (2000 personnes), appartenant à un groupe important, recherche son

Directeur Organisation Informatique

Ingénieur Grandes Ecoles, ou équivalent

Dans le cadre d'une politique définie par la Direction Générale pour améliorer la productivité et l'efficacité de le gestion de l'ensemble des services ; il sera responsable de la mise en place de cette politique, de le coordination générale de projets de grande envergure (parmi lesquels la mise en place d'un réseau de télétraitement) et de leur bonne mise en route au niveau des utilisateurs.
Par son action personnelle, il assurera la promotion de méthodes de gestion dynamique auprès des différents services de l'entreprise.
Il sera hiérarchiquement responsable du service organisation et informatique (110 personnes - matériel : 158/148 - OS - VS1 - IMS).
Directement rattaché à la Direction Générale, il préside le comité d'organisation chargé de l'élaboration du plan informatique annuel.

Le poste convient à un collaborateur d'excellent niveau, orienté vers l'organisation, ayant l'expérience de la conduite de projets très importants, comportant une réalisation informatique et l'encadrement d'effectifs, expérience acquise de préférence dans une société de type commercial, ou une société de conseils - l'expérience bancaire n'est pas indispensable.

Lieu de travail : Paris.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous réf. 73426/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

Grandes unités clés en main exportation

Nous sommes une puissante société d'ingénierie et d'entreprise générale liée à un groupe de premier plan. Diriger de grands projets d'ensembles industriels à l'étranger est évidemment une responsabilité importante et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons rencontrer un ingénieur d'affaire ou un directeur de projets.

De formation X, Centrale, A.M., etc..., c'est un homme de poids qui prouvera une expérience certaine (5 ans minimum) dans des fonctions analogues dans le domaine de la pétrochimie, de la sidérurgie ou de l'énergie.

Cette expérience et sa forte personnalité lui permettront d'assurer sans difficultés la coordination de nos services études et achats, de contrôler la bonne marche des chantiers, d'assurer le dialogue avec une clientèle exigeante. Bon gestionnaire, il sera familiarisé avec les problèmes de financement d'affaires à l'exportation (le budget d'une affaire oscille entre 1 et 3 milliards de francs).

Il est indispensable enfin que ce responsable s'exprime aussi bien en anglais qu'en français.

Le poste est basé à Paris mais implique de nombreux déplacements à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5695 M à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Le Gie PRELO, qui assure le fonctionnement et le traitement du jeu du LOTO recherche

ADJOINT(E)

Pour le service coordination contrôle

— âge minimum : 30 ans
— formation supérieure
— expérience de 3 à 5 ans en organisation administrative, planning ou correspondant de Service Informatique
— qualités de rédaction.

Responsable d'une petite équipe fonctionnelle, il (elle) sera chargé(e) de l'élaboration, la mise en place, le suivi du planning de la Direction technique et la supervision d'une bandothèque centralisée.

Il (elle) devra également participer — en collaboration avec le Chef de Service — à la conception, la rédaction et la diffusion des procédures organiques de cette Direction.

Lieu de travail : proximité de Roissy-en-France (25 mn de la gare du Nord par Roissy Rail).

LOTO

Adressez votre candidature (lettre manuscrite + CV) à Madame GOURNAY - PRELO - Domaine des Gueules Cassées 77230 Moussy-le-Vieux

SODEXHO

SPECIALISTE DE LA RESTAURATION DES COLLECTIVITES
(5.300 personnes) - 25% de croissance annuelle
recherche immédiatement
pour la DIRECTION DU PERSONNEL à
BOIS D'ARCY (78)

le Responsable de l'Administration du Personnel

Homme d'administration, d'études et de conseils, rattaché au Directeur du Personnel, il participe à la mise en application de le politique du Personnel :
- est le conseiller de la hiérarchie et des services du personnel en matière de droit du travail
- a la responsabilité de l'application et de l'actualisation des procédures
- assure les liaisons avec les organismes extérieurs.

Le poste conviendrait à une personne de formation juridique spécialisée en Droit Social, déjà expérimentée.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo, prétentions SODEXHO - 3, avenue Newton - 78390 BOIS D'ARCY.

INSTITUT PÉDAGOGIQUE DES TRANSPORTS
recherche pour REGION CREIL

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

connaissant DOS/VS CICS/VS COBOL/ANS
(PL/1 et/ou ASSEMBLEUR SOUHAITE)

Env. C.V. et prét. à no 8.423 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm.

Directeur Commercial

- Bon négociateur, bon gestionnaire -

Société française, filiale d'un Groupe Européen, nous commercialisons et distribuons des produits de grande consommation, non alimentaires.

Implantée à l'échelon national, notre force de vente est formée de vendeurs exclusifs, animés par un chef de vente, encadrés par nos responsables d'Agences.

Notre clientèle : les grandes surfaces, les centrales d'achats, le commerce traditionnel et les grossistes.

Nous recherchons un homme fort, capable de définir une politique commerciale bien structurée, de contrôler les objectifs définis et les moyens fournis, de piloter les actions de notre force de vente, de gérer le budget prévu en ajustant prévisions et réalisations.

La connaissance du marché «Grande consommation», la pratique de la négociation avec les centrales d'achats, grandes surfaces et grossistes, l'expérience de la gestion d'une force de vente, sont indispensables.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé, avec photo, sous réf. 71451/M, à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

MAISON BRANDT FRÈRES
(Montres OMEGA et TISSOT)

chef de produits

Vous avez plus de 26 ans et quatre ans d'expérience du marketing que vous souhaitez aujourd'hui élargir. Nous cherchons pour Paris le collaborateur immédiat de notre directeur du marketing. Vous prenez en charge la recherche et le développement des produits nouveaux et, pour les produits existants, l'établissement des plans, le calcul des prix et des marges, le suivi des commandes avec la maison mère en Suisse. Vous tenez le tableau de bord (écarts et mesures de redressement) de la direction marketing. Ensuite, nous vous confions d'autres fonctions et souhaitons que vous deveniez rapidement un homme de direction complet.
Ecrire à Mme J. MAXENCE, réf. 3200 LM.

ingénieur organisation-informatique 100 000 F +

Division française d'un groupe U.S. de l'industrie des loisirs, notre croissance et notre taille (250 MF) nous conduisent à nous étoffer. Nous créons, à Paris, la fonction organisation-informatique. **Il s'agit de mettre en place circuits et procédures et de concevoir de nouveaux systèmes informatiques (gestion classique et production).** *L'objectif est d'aller au-delà des tâches de mécanisation traitées par notre informatique équipée d'un gros IBM 3.* Vous êtes ingénieur et avez acquis chez un conseil une solide expérience d'environ cinq ans, de la conduite d'actions d'organisation liées, ou non, au développement de systèmes informatiques, par exemple dans des filiales de multinationales.
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, réf. 3315 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ

ASSURANCE RETRAITE

RECHERCHE
pour ses relations extérieures

CADRE 30 ANS MINIMUM

Ayant formation juridique et goût rapports humains

Adresser curriculum vitae, photo, lettre manuscrite et prétentions sous la référence 306, à CAMPBELL, Boîte Postale 57. — 75824 PARIS CEDEX 17.

Discrétion et réponse assurées

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,4
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,7
IMMOBILIER	20,00	22,8
AUTOMOBILES	20,00	22,8
AGENDA	20,00	22,8

offres d'emploi



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche

pour sa Direction Commerciale à PLAISIR :

● **COLLABORATEUR** (REF. 672)

Titulaire du D.U.T. de techniques de commercialisation.

Sera principalement chargé des relations avec clients étrangers et de l'établissement de documents administratifs coocernant l'exportation.

Anglais et connaissances IMPORT-EXPORT indispensables.

Expérience de deux-trois ans dans même domaine appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction do Personnel

INTERTECHNIQUE · 78370 · PLAISIR

FENWICK MANUTENTION

recherche

UN INSPECTEUR COMMERCIAL
EXPORTATION
axé exclusivement sur les Pays
D'EUROPE DE L'EST

Il partagera son activité entre :
— la prospection et la négociation ;
— la mise en place et l'animatioo des structures locales ;
— l'éleboration des offres et le suivi des dossiers, en liaison evec les services compétents.

Possédant parfaitement l'ALLEMAND et l'ANGLAIS

Il devra accepter sans réserve le régime de travail propre eux Pays de l'Est Européen.

Compte teno de l'expérience requise, le candidat ne saurait être âgé de moins de 30 ans.

Adresser C.V. + photo, à : Monsieur CHAUMIER, FENWICK MANUTENTION, B.P. 188 93404 SAINT-OUEN - CEDEX.

«CONTROLLERS»

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL recherche 3 «CONTROLLERS» DE HAUT NIVEAU

Pour 3 de ses filiales situées à 150 Km au Nord de Paris, dans les Vosges et à Lyon.

Ces postes sont à pourvoir dans des Sociétés Industrielles faisant un C.A. de 150 à 250 millions de francs et gérées en Centres de profit autonomes.
Les responsabilités comportent, outre les fonctions traditionnelles du «Control», la trésorerie et l'informatique.

Souhaitons candidats ayant :
- 3 ans d'expérience (ou +) dans sociétés anglo-saxonnes.
- compétence certaine en comptabilité, contrôle de gestion, analyse de systèmes.
- exercé leur activité en usine.

REMUNERATIONS ENVISAGEES COMPRISES ENTRE 120 et 18D.000 F ANNUELS SELON LES POSTES ET L'EXPERIENCE.

Adr. CV et prétent. ss réf. 27M325
69, rue de Monceau
75008 PARIS



CABINET DE CONSEIL EN RECRUTEMENT ET FORMATION

(quartier Madeleine, Opéra, Saint-Lazare)

recherche

PSYCHOLOGUE D. E.

Intéressé (e) par des vocations

Il lui sera demandé une expérience professionnelle de 10 ans minimum, dans les domaines du Recrutement et de la Formation pour des examens psychologiques et orientation-conseil, ainsi que pour l'animation de stages.

Une formation solide dans les techniques du potentiel humain serait souhaitable.

Adresser lettre man., C.V. et photo à M. RENAUD, 19, rue de Meudon, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.



Filiale du groupe CISI, recherche

informaticien de haut niveau

pour contribuer au développement de ses activités de gestion sur mini ordinateurs dans les domaines :
- Gestion de production
- Assurances
- Banque

Adresser C.V., photo et prétentions
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

RANK XEROX

recherche

pour son Centre de Calcul International un,

Ingénieur Informaticien

ayant pour mission de fournir aux Centres Nationaux connectés un support fonctionnel dans la définition et la mise en oeuvre des moyens techniques.

L'Homme

Il devra développer des qualités de dynamisme et de contact et sera appelé à travailler ou sein d'une équipe.

Faisant preuve d'esprit d'initiative et de réelles capacités de synthèse, il devra s'adapter à un milieu complexe et changeant.

L'expérience

. Formation supérieure,
. Expérience de la mise en place et de l'exploitation de systèmes d'application dans un environnement IBM OS/VS 2,
. Connaissance du langage COBOL,
. Maîtrise de l'Anglais indispensable,
. Connaissance de l'Italien souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. C.34 à Fabienne GUERIN, Service Recrutement

RANK XEROX 4, rue Nicolas Robert 93602 - AULNAY-SOUS-BOIS.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE

grande banlieue NORO de PARIS recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN OIPLOME

pour travail dans une équipe dont le vocation est d'améliorer et d'innover dans la domaine des METHOOES et FAGRICATION MECANIQUE

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
— Méthode de fabrication
— Exploitation des machines à commande numérique
— Utilisation des langages de commende numérique
— Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT)
— Utilisation du basic ou fortran
— Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200

Anglais souhaité

Adr. C.V., photo et prétentions, à nº 45.855, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

AGENCE OE PUBLICITE

recherche un dessinateur (trice) d'exécution complet ; mise au point maquette, calibrage. Tél. pour R.-V. au 359-47-86 et 87 débutant s'abstenir.



PHILLIPS PETROLEUM INTERNATIONAL FRANCE

recherche

Ingénieurs technico-commerciaux

DYNAMIQUES et AMBITIEUX

- Formation chimique ou grande école souhaitée,
- Etudes commerciales ou administratives, un atout,
- 3 à 5 ans d'expérience (caoutchouc, plastique, ou pétrochimie),
- Minimum 30 ans,
- Carrière internationale possible,
- Anglais courant indispensable.

Adresser C.V., références et prétentions à : DIRECTION DU PERSONNEL - P.P.I.F. - 37 Avenue d'Iéna - 75116 PARIS

ASSURANCES

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES FRANCAISES

Siège PARIS 9ème

recherche

INGENIEUR SYSTEME

- Diplômé grande école (SUP. ELEC - MINES...) ou Universitaire
- Minimum 26 ans
- Ayant quelques années d'expérience dans la fonction
- Bonne connaissance DDS/VS - DL 1 - CICS/VS.

Il sera intégré à son équipe système et se verra confier une fonction intéressante au sein d'un département Informatique important (20D personnes) qui lui permettra de mettre en évidence ses qualités de dynamisme et de contact.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 45.738 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

Etablissement Para Public PARIS-14e

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS GRANDE ECOLE

— Intéressés par les problèmes de sécurité du travail.
— 10 ans d'expérience professionnelle dans l'industrie.
— Se verra confier des études relatives à la prévention des accidents du travail sur machines dans diverses braeches industrielles.

Adresser C.V., prétentions avec photo s/réf. 1146 à SWEERTS B.P. 269 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Important Groupe Oiversifié

recherche

CHEF COMPTABLE

— Souplesse, disponibilité, autorité, DESC + 5 ans d'expérience chef comptable ;
— bonne connaiss. aspects fiscx. expertise comptable souhaitée.
Envoyer C.V. détaillé à : nº T 02538 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

100.000 F

Une des premières sociétés de conseil et services en informetique recherche

Ingénieurs Commerciaux

Grandes Ecoles

Ils auront pour mission de commercialiser un réseau de temps partagé A.P.L. auprès des Directions financières des grandes entreprises.

Une expérience de 2 à 5 ans est souhaitée dans ce domaine.

Rémunération motivante pour candidat de valeur.
Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : Ouest Paris.



Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et niveau de rémunération, sous réf. 73425/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.



THOMSON-CSF

Division FAISCEAUX HERTZIENS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.N.S.T., E.S.E., I.S.E.P., débutants

— pour des études d'équipement de transmissions numériques, sur supports métalliques ou hertziens. (Réf. B.)

— pour des études avancées de télécommunications mettant en œuvre la théorie du signal et l'informatique. (Réf. O.)

Ecr. avec C.V., photo et prét. en précisant la référence à Service Recrutement, 53, rue Greffulhe 92300 LEVALLOIS.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

recrute pour BANLIEUE SUO

CHEF SERVICE PERSONNEL

FONCTIONS :
— contrôle des paies informatisées (environ 1 000 salariés) ;
— gestion administrative des dossiers du personnel ;
— relations avec les représentants du personnel.

Seront étudiés les dossiers des candidats ayant :
— 35 ans minimum ;
— Expérience dans un service Personnel travaux publics et paie informatisée ;
— Formation supérieure (comptabilité, droit).

C.V manuscrit complet et prét. à S.T.O., 11, rue Jéricaolt, 75016 PARIS

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

qCODEC UNA recherche

ASSISTANT DE FORMATION

pour animation réunions, sessions, diagnostics d'entreprise.

— Minimum 30 ans.
— Connaissance points de vente alimentaire souhaitée.
— Expér minimum 3 ans dans fonction identique.
— Résidence Paris ou banlieue proche.
— Déplacements fréquents sur ensemble du territoire.

Adr. C.V. manuscrit et photo : SERVICE OU PERSONNEL Boîte Postale E. 122 91160 LONGJUMEAU

Sté expertise comptable rech.

UN COMPTABLE QUALIFIÉ

pour assistance et surveillance (analyses comptes, bilans, probl. soc. et fisc., etc), et rév Exp. m. 2 a. en cab., lib rep Ecr. av. C.V., prét. et photo IFOGEC 261, r. St.-Hon. Paris

MATRA

recherche pour des applications civiles des

INGENIEURS D'AUTOMATISME
Grandes Ecoles

Réf. A. — Pour conception et développement systèmes automatiques.
● Electroniciens : débutants à 6 ans d'expérien SUP ELEC - ISEN - ISEP.
● Electromécaniciens : débutants à 3 ans d'expérience ENICA - SUP AERO - ENSCM.
● Débutants pour études d'automatiques avencé SUP AERO - SUP ELEC - ECP.

Réf. B. — Pour simulation de systèmes sur calculat hybrides.
● Ingénieurs grandes écoles ayant expérience dans domeine.

Adresser CV, rémunération souhaitée ee précisant référence sous Nº CT 246

MATRA Monsieur KCRFAN BP. nº 1 - 7814D VELIZY.

INGÉNIEUR BATIMENT

1.200 personnes. 4 unités de production. 450 millions de C.A. Nous sommes leader d'une technologie qui pénètre fortement le marché du second œuvre.
Parce que l'univers de la construction change il est nécessaire d'analyser les incidences de cette évolution sur notre technologie afin de nous permettre de la maîtriser et de nous y adapter. Au Service Développement et Recherches des Marchés, les études que nous faisons constituent une des bases du plan de développement de l'entreprise. Après une expérience réussie de 3 ans en entreprise et si possible sur chantier, vous considérez qu'un poste de

Chargé d'Etudes de Marché

vous permettra de compléter votre expérience par une activité d'étude et de recherche et préparera votre propre évolution.
Nous vous formerons aux techniques d'études de marché au sein d'une équipe jeune.
Possibilités d'évolution de carrière au sein d'un groupe international.
Merci d'écrire sous référence C 1501 à :



SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 316 - 92506 RUEIL-MALMAISON.



3M — 2 CHEFS DE PRODUITS débutants

Pour nos départements énergie électrique et télécommunications.

- Responsabilités essentielles :
- Gérer, développer, rentabiliser nos gammes de produits
- rechercher de nouveaux marchés
- également lancer de nouveaux produits.
- Ce poste peut convenir à un diplômé d'une école de commerce débutant (ESSEC, ESC, Lic. Sc. éco.)

L'anglais courant est indispensable

Si vous êtes intéressé envoyez C.V., photo et prétentions à Madame JOIN-DIETERLE 3M FRANCE Sce O.P. Bd de l'Oise, 95000 CERGY sous réf. 23/JD.

PA-SVP

SOCIÉTÉ QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

COMPTABLES 2e ou 3e échelon
NIVEAU D.E.C.S.

— CONNAISSANCE INFORMATIQUE.
— EXPERIENCE EN COMPTABILITE ANALYTIQUE OU CONTROLE DE BUDGET.
— POSITION EVOLUTIVE.

Ecrire à : P. BUSSON - GLORIA S.A., 14, rue de Bassano - 75783 PARIS - CEDEX 16.

Johns-Manville

recherche pour son département

FIBRE DE VERRE-ISOLATION FRANCE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DES VENTES

Ce poste pourrait convenir à un Ingénieur ou Cadre Commercial ayant une bonne expérience à la fois des contacts avec le négoce et les entreprises du bâtiment.
Activité sédentaire.
Anglais apprécié.
Poste à pourvoir à : Rueil-Malmaison

Adresser C.V. et prétentions à
JOHNS - MANVILLE
Direction du Personnel
9-11, rue du Colonel Rochebrune
92505 RUEIL-MALMAISON

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Entreprise banlieue Sud Paris

C.A. H.T. 100 MILLIONS DE FRANCS faisant partie d'un groupe international, vendant des produits de consommation à industriels, recherche

CADRE COMMERCIAL

Cet homme, de 35 ans environ, a nécessairement une formation supérieure pour s'intégrer à l'équipe commerciale, gérer les ventes et pénétrer dans la clientèle.

Il participe à l'élaboration de la politique commerciale, dans une perspective dynamique de développement.

Le poste doit normalement conduire, après quelques années, à une fonction de Direction.

Adr. curr. vitae détaillé, photo et prétentions,

Nº 3.291 - PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Important Distributeur RÉGION PARISIENNE de produits d'emballage, situé banlieue SUD-EST recherche pour son service achats :

un responsable des approvisionnements

3 ans mini. d'expérience dans la fonction sont souhaités.
Ces fonctions seront administratives et commerciales :
- tenue et gestion des stocks
- seconder le responsable des achats
- relations avec les fournisseurs

Rémunération suivant expérience.
13è mois, avantages sociaux.
Envoyer C.V. manuscrit + photo s/réf 7682 à : P.LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE GROSSES CHAUDIERES DE CENTRALES ET D'EQUIPEMENT NUCLEAIRES

recherche

Pour ses chantiers FRANCE et ETRANGER

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

— Ayant l'expérience du montage des chaudières et des tuyauteries.

— Anglais ou allemand ou espagnol indispensable.

Adr. C.V., prétent., sous réf. 1.129 M à SWEERTS, B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE INFORMATIQUE en développement rapide recherche

ingénieurs et analystes-programmeurs

expérimentés sur les matériels suivants: Réalité 20, Data Général, Hewlett-Packard, DEC Data System.
Adresser C.V. détaillé et prétentions ss réf. GREL (mentionnée/enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

LE CRÉDIT NATIONAL

recherche

pour animer l'Unité chargée de la gestion comptable de ses Filiales

Diplômé d'Etudes Supérieures + D.E.C.S. complet

ayant assumé pendant 3 à 5 ans des responsabilités dans le domaine de la comptabilité générale.

Perspectives de carrière

Adresser curriculum vitae man. et prétentions au Service du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue Saint-Dominique. — 75700 PARIS.

SOCIÉTÉ TRANSPORT INTERNATIONAUX

recherche

DIRECTEUR TRANSIT

ctif, possédant solide expérience transit douane, dispositions pour action commerciale

EMPLOYÉ (ÉE) TRANSIT

1 ans expér. min., CONNAISSANT TARIFICATION FACTURATION, LITIGE SUIVI CLIENTELE

LIBRES RAPIDEMENT

r. avec C.V., photo et prétent. nº T 02567 M. EGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE BANCAIRE SPECIALISE recherche

RÉVISEUR COMPTABLE

Pour l'intégrer à son équipe d'Audit interne
— D.E.C.S. complet exigé ;
— Expérience de 3 à 5 ans.
Travaux prévus : étude de situations comptables et des procédures administratives.

Ecr. avec C.V. et prétent. à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (ss réf. OV. 331), q.t.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE près gares NORD et EST recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS NIVEAU V

1) possédant bonnes connaissances en logique pour labo. ETUDES TELECOM.
2) pour plate-forme de contrôle et service après-vente.

Se présenter SECRE 214, rue du Faubourg-St-Martin, 75010 PARIS.

STÉ OMERA

Rech. pour ARGENTEUIL

A T ÉLECTRO-TECHNICIENS NIVEAU IV

Pour essais et réglages équipements électroniques aéroportés. Bonnes connaissances de mécanique de précision appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions à OMERA, 49, r. Ferd.-Berthoud 95100 ARGENTEUIL. 961-33-40

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES MÉCANICIEN

35 ans minimum

Formation Arts et Métiers ou Grande école équivalente.

Affectation siège société PARIS, déplacements FRANCE, Etranger, Pays Anglophones.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo sous nº 45204, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Importante société Paris rech. pour développer ses activités ETUDES D'IMPACT

PAYSAGISTE

diplômé E.N.S.H. (section paysage) ou équival. pouvant faire état de quelques années de pratique en étude et réalisation d'aménagements urbains et régionaux. Le candidat retenu sera disponible rapidement pour travailler en France (Languedoc-Roussillon) et à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. + dernière rémunér. ss réf. 2.184, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION BIENS D'EQUIPEMENT Périphérie Nord de Paris recherche :

1) RESPONSABLE SERVICE FINANCIER ET CREDIT

2) ANALYSTE-FINANCIER (déplacements fréquents)

3) ORGANISATEUR PROCEDURES ADMINISTR. (liaisons informatiques)

Adr. C.V. dét., photo et prét., à nº 45 380, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société recherche :

INGÉNIEUR

ECOLES : ESME (Sudria) VIOLET, BREGUET.

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience pour mise au point de produits nouveaux. Anglais souhaité.

Ecrire nº 3.637, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris-11e.

Importante société de vente par correspondance

recherche

l'homme qui sera chargé de l'élaboration de ses plans prévisionnels (annuels et moyen terme)
Profil : diplômé U.I.T. gestion ou E.S.C.
débutant ou première expérience

Ecrire avec C.V., photo et prétentions. STYLE PUBLICITE 62, avenue d'Iéna 75116 Paris.

Sté expertise comptable cherche ASSISTANTS CONFIRMES niveau D.E.C.S. Ecr. avec C.V. et prétentions SOOIP, 60, rue du Rendez-vous, Paris (12e).

Organisme de formation recherche professeurs exper. dactylo — techniques secrétariat Téléphone : 359-68-70.

Société de conseil juridique de l'Oise recherche collaborateur (trice) expérimenté (e). écrire avec C.V., prétentions et photo à nº 8 425 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GROUPE DE STÉS recherche pour importants démarrages

INGÉNIEURS

maîtrisant l'un des systèmes NOVA - SOLAR - SIRIS 3
CIS, 9, r. Hanovre-2e. 337-99-72.

GRANDE ADMINISTRATION TECHNIQUE recherche un

ingénieur grande école

(X. Mines, Centrale ...)

avec solide formation complémentaire en sociologie et en économie, ayant eu une première expérience dans le domaine de l'évaluation technologique.
Le candidat animera des études liées à la planification et conduira une analyse prospective d'impacts sociologiques et économiques.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6366 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN MATÉRIEL DE MESURE ET DE RÉGULATION recherche :

un ingénieur électrotechnicien et électronicien

Pour poste technico-commercial
- Formation SUPELEC - I.E Grenoble ou équivalent.
- Age minimum 30 ans.
- Il faut être : travailleur, méthodique, meneur d'hommes et avoir la volonté d'aboutir.
- Lieu de travail : Paris-Nord - Déplacement 50 %.
- Grande possibilité d'évolution après période de formation.
- Expérience technico-commerciale et connaissance de la langue allemande appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions à : Directeur du Personnel LANDIS et GYR - B.P. 208 - 03101 MONTLUCON CEDEX

GROUPE IMPORTANT recherche

juristes d'entreprise

quelques années d'expérience ou débutants chargés de la conception et de la rédaction de contrats commerciaux, du règlement de litiges, de la gestion des assurances du groupe et d'études particulières.
Formation supérieure en Droit des Affaires (licence ou DES de Droit Privé).
La connaissance courante de l'anglais est souhaitable.
Adresser C.V. détaillé, prétentions (photo souhaitée) sous référence 5757 à :

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL recherche

CHEF de ZONE EXPORT

ayant une expérience confirmée dans l'industrie pharmaceutique.

Ce poste implique entre autre, l'animation de réseaux de visiteurs médicaux à l'étranger et suppose donc de nombreux déplacements. Anglais indispensable.

Ecrire en précisant expérience acquise et rémunération souhaitée au service du Personnel, Laboratoires LATEMA, 42, rue Rouget de Lisle. 92151 SURESNES.

Importante Société Recherche Commerciale recherche

Psychologue

ayant un très haut niveau de formation et d'expérience pour assurer

la Direction et l'Animation

de son département Recherche Qualitative tant du point de vue Technique que Commercial.

Les dossiers de candidatures —sous Réf. M. 1443 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris

AGENCE PARIS RECHERCHE ASSISTANT/TE DU directeur 28 a. min., exp. C.P. Agence Prospect clientèle et suivi Fixe + poss. intéressement Ecrire C.V., prétent. et photo DAREP nº 316 59, rue de la Fontaine-au-Roi 75011 — Paris.

IMPORTANTE SOCIETE QUARTIER LA DEFENSE recherche pour son INFORMATIQUE JEUNES GENS BAC C ou D libérés O.M., FORMATION A L'ANALYSE-PROGRAMMATION ASSUREE PAR L'ENTREPRISE Ecrire M. RENAUT B.P. 97 92405 — Courbevoie Cedex.

Recherche personnel hospitalier ayant expérience dans grands hôpitaux parisiens ou autres, service administratif.
2) Recherche spécial contx corp. ayant expérience administration ou Cie d'assurances.
Ecrire nº 8 422 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Revues professionnelles bi-mens. dans secteur privilégié en exp. cherche REDACTEUR formation juridique. conn. mise en pages et fabric., dynamique, esprit d'équipe, sens des responsab., bon contact humain pour assurer liaison av. groupes corporatifs, expérience exigée, âge indifférent. Ecr. avec C.V., prét. et photo à LELEU, 188, av. Daumesnil 75012 Paris, qui transmettra.

Clinique Privée recherche urgent

INFIRMIÈRE D.E.

très bonne rémunération. Tél. pour R.-V. 508-94-43.

AUTOMOBILES FIAT recherchent

PROGRAMMEUR

COBOL - IBM OS VS 1
Expérience minimum 1 an. Contrat d'un avec possibilité d'embauche définitive.

Se présenter Service du Personnel, Tour Fiat, 92 LA DEFENSE.

ENTREP. DE PEINTURE recherche

CONDUCTEUR TRAVX QUALIFIE

Se pr. ent. GERMOT et CRUDENAIRE, 68, r. Goutte-d'Or, 93 Aubervilliers, Tél. : 834-91-47.

SAGEM PARIS-16e recherche

1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS

2) PROGRAMMEURS CONFIRMES

COBOL ANS - DL - CICS. Adr. C.V. + photo + prét. à M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna, 75783 PARIS, Cédex 16.

ETS ARMEMENT AMX-APX recherche

TECHNICIEN

B.T.S. option B.E. et/ou électrotechnique ou D.U.T. génie mécanique. Libéré obligations militaires. Tél. : 951-86-00, poste 3159.

ADMINISTRATION recherche

JNE ASSISTANT INGÉNIEUR

pr enquêtes, sociaux économiques et transp. Poste conviendr. à étudiant ayant D.U.E.S. de statist. ou écon. Parmis V.L. exigé. Adr. C.V. et prétentions à G.P., 11 bis, rue Léningrad; 8e.

GROUPE IMPORTANT recherche pour REGION PARISIENNE

CADRE CONFIRMÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE

Adresser C.V. et prét. nº 45 330 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Recherche

DIPLOMÉ (ÉE) INFORMATIQUE

Niveau D.E.A., nationalité française, libéré des O.M. pour poste ingénieur statut C.N.R.S., chargé assistance clientèle et développements systèmes.

Ecrire à Centre d'Informatique Ecole Polytechnique, 91128 91128 PALAISEAU CEDEX.

FAIRCHILD

Caméra et Instrument (FRANCE) S.A. Division semi-conducteurs, Leader technologique dans le domaine semi-conducteurs

NOUS RECHERCHONS :

SALES INGINEERS

INGÉNIEURS VENTES

25 ans minim., expér. en circuits logiques, analogiques, assurance qualité technologie

Bilingue anglais-français

Contacter Mme Le Bellian au 584-55-66 et adr. C.V. à FAIRCHILD 121, av. d'Italie, 75013 PARIS

Compagnie théâtre enfants rech

COMÉDIENS ANIMATEURS

Contrat longue durée. Tél. (50) 45-25-05, ou env. C.V. + photo à Compagnie du Trèfle F.O.L., B.P. 340, rue Guillaume-Fiché, 74008 ANNECY CEDEX

SOCIETE ROUGNON 16 bis, rue Grange-Dame-Rose Z.I. Vélizy, recherche

J. COMPTABLE

possédant bonne formation de base pour poste évolutif Adress. C.V. et prétentions

---

Société à PARIS (16e) recherche URGENT

PERFOS VÉRIFS EXPERIMENTEES

sur I.B.M. 129 et 3741. Ecrire ss réf. L7.479 à P. Lichau S.A. B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Près Porte de Versailles, recherche pour

Labo d'Etudes

MONTEURS-CABLEURS P 3

pour réalisation maquettes et prototypes (dessins et câblage).

TECHNICIENS - ÉLECTRONICIENS niveau V

Expérience 5 ans développement électronique, analogique et/ou digital. Connaissance microprocesseurs appréciée.

Avantages sociaux. 13e mois. Self d'entreprise.

Adr. C.V. détaillé nº 45.600 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE INTERNATIONALE Effectif : 130 personnes cherche pour son siège à Paris

RESPONSABLE SERVICE COMPTABILITE

rattaché directement au Directeur Financier
Il devra :
— Etablir bilans et comptes d'exploitation mensuels.
— Coordonner les comptabilités auxiliaires.
— Surveiller les questions fiscales.
Connaissance et expérience informatique, comptabilité analytique et anglais appréciés.
Adresser curriculum vitae et prétentions, sous référ. nº T 02548 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANTE FIRME TEXTILE leader en sa branche, recherche

ADJOINT A CHEF DES VENTES

— Age minimum : 25 ans.
— Diplôme souhaité : E.S.C. ou équivalent.
— PARFAITE CONNAISSANCE DE LA LANGUE ALLEMANDE LUE, PARLEE, ECRITE EXIGEE.

Sera chargé après temps de formation de :
— visiter, élargir clientèle industrielle France-Est (transformateurs principalement) ;
— développer exportation Suisse et Allemagne ;
— assister chef des ventes dans relations directes clients/usines/réseaux ;
— le remplacer pendant ses déplacements.

Adresser C.V. manuscrit très complet et prétentions sous la référence 307 à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17
Discrétion et réponse assurées

Société Française Siège Social Pont de Neuilly Nombreuses agences et filiales en province recherche pour seconder Chef du Service Domaines

JEUNE COLLABORATEUR JURISTE

Ayant au moins 2 ans d'expérience de préférence notariale en vue gestion du patrimoine immobilier de l'entreprise.
— Lieu de travail : Siège Social
Répondre en adressant CV + prétentions sous réf. 14 296 à SNPM-PA-100 av. Ch. de Gaulle 92522 Neuilly Cédex, qui transmettra.

HELLA FRANCE filiale du Groupe HELLA (RFA)

Leader en électricité automobile recherche :

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour secteur grand bassin parisien.
MISSION :
développer une clientèle existante de grossistes automobiles et ESA- vente - promotion - animation-formation.
Age : minimum 30 ans.
Formation : plusieurs années d'expérience de vente technique de préférence dans le domaine pièces détachées automobile.
Fixe important + commissions. Voiture fournie - Formation assurée.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions s/réf 7681 à : P.LICHAU S.A B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.
Réponse assurée

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE BRITANNIQUE DE TRANSPORT AVEC 14 BUREAUX CONTINENTAUX

Pour développer notre présence à PARIS nous recherchons un

DIRECTEUR

Agé de 35 ans minim., qui établira des opérations de groupage continental.
Connaissant parfaitement l'anglais.

Il aura une grande expérience du transit, la capacité de contrôle, le contact avec la clientèle et un esprit d'initiative.

Adres. C.V., photo, prét. nº 45.610 CONTESSE Pub. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires

de direction

ORGANISME MUTUALISTE
Cent cinquante salariés
MOULINS (ALLIER)
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— Titulaire du B.T.S. ou diplôme équivalent ;
— Possédant cinq années d'expérience dans un poste similaire ;
— Libre rapidement.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à M. le Directeur LA BOURBONNAISE, B.P. 83, 03007 MOULINS CEDEX.

AGENCE DE PUBLICITE
quartier Montparnasse
recrute
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
pour correspondance et tenue du fichier commercial.
- Très bon niveau STENO-DACTYLO exigée ;
- Libre rapidement ;
- Niveau baccalauréat et formation secrétariat commercial ;
- Ordre et rapidité.

Candidature manuscrite + C.V. + photo + mention dernière rémunération à
Service du personnel BOSCH, 8, rue Dulac, 75015 PARIS.

Secrétaires

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
(PORTE DE COURCELLES)
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
+ HAUT NIVEAU
Bilingue anglais, français.
Très bonne connaissance de l'anglais exigée.
Expérience confirmée dans secrétariat ccial et technique.
4.500 × 13 pour 42 h./semaine
Horaire libre.
Restaurant d'entreprise.
Adr. C.V., photo, à Weiritam, sous référence M/GF, 12-14, rue d'Alsace, 92532 Levallois-Perret Cedex.

ENTREPR. SECOND ŒUVRE
recherche
SECRÉTAIRE
CONFIRMEE
Parfaite connaiss. de l'anglais. Salaire suivant expérience. Ecr. avec réf., C.V. et prétent. GERMOT ET CRUDENAIRE, B.P. 25, 93301 Aubervilliers, ou téléph. 834-91-47.

représent. offre

Labo Hygiène agro-aliment. recherche de suite
CHEF DES VENTES
REGIONAL - Centre est.
Fixe 60.000 + fort intéressement + frais. C.V. détaillé et photo nº 15.947 P.A. SVP 37, r. du Gal-Foy, 75008 Paris

Cherchons
AGENT DE VENTE
bien introduit auprès des chantiers navals pour la commercialisation de nos articles en commission.
Ecrire à : Schwingungstechnik-Broneske - B.P. 1125 D-2081 Ellerbek/Namburg R.F.A.

représent. demande

F., sérieuses références, rech. Représentation Paris, rég. paris. Ecr. nº 6.641, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

capitaux ou proposit. com.

RECHERCHE 150.000 FRANCS sur 3 ANS. GARANTIE HYPOTHEQUE 1ᵉʳ RANG. Téléph. : 1581 47-46-96

traductions

Demande

J.F. interpr.-traduct. diplômée, 4 a. exp., angl., allem., ital., cherche travail à Paris dans domaine linguistique. Ecr. à Mlle ZOELLNER, 58, r. N.-D.-des-Champs, Paris-6ᵉ.

cours et leçons

LEÇ. GREC ANC. ET MOD. données par jeune avocat grec. Tél. : 951-53-05.

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71.

autos-vente

8 à 11 C.V.

Particulier vend ALPINE A 310 gris métallisé, année 1975, 53.000 kilomètres. Prix Argus. Tél. heures bureau : 584-30-25.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 600
1973, toutes options, première main, excellent état. 548-97-69.

demandes d'emploi

CADRE TECHNIQUE et COMMERCIAL

39 ans. Expérience électro-technique (engineering et entreprise) et électronique (Sté d'import-export) Directeur adjoint dans cette dernière société. Très bonne notion d'Anglais (voyage USA et UK). Excellentes références professionnelles.

Recherche poste à responsabilités dans P.M.E. Paris ou banlieue Est.

Ecrire Nº T 02535 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

DÉCIDEZ... JE FERAI LE RESTE
VRAI BRAS DROIT
GENERALISTE, 42 ans exp. ind. concrète (15 a.) Gest. prod., prix revient, gest. budg. organisation. Administration, achats, informatique.
••• et deux manches retroussées
Etudie ttes prop. Ecr. ou tél. : SONNET Guy 3, place Lavoisier 93380 Pierrefitte - 822-88-07.

LAUREAT DE LA FONDATION DE LA VOCATION (28 ans)
Ayant réalisé depuis six ans des actions régionales et nationales d'aménagement touristique et culturel, cherche emploi dans un organisme public ou privé d'aménagement du territoire.
Ecrire sous nº 57 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CADRE N. 37 ANS
Format. universitaire, expér. enseign., informatique de gest., organisation, gestion, formation, animation, publicité, vente, rech. poste à responsabilités dans secteur en expansion. Ecr. nº T 02.547 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

J.F. 23 ans, dipl. pub., relat. publ., ch. poste rédaction dans agence, journal ou entreprise. Ecr. nº T 02.546 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

J.F. 31 ans, célibataire, assistante direction, bilingue, dipl. Proficiency de Cambridge, 6 ans expérience presse, relations publiques, étudierait toutes propositions. Ecr. nº T 002.552 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ

JEUNE FEMME, 24 ans. DUT GESTION ENTREPRISE OPTION FINANCE-COMPTAB. DECS COMPTAB. ECONOMIQ. MAITRISE GEST. DAUPHINE. CERTIFICAT CONTROLE DE GESTION ET INFORMATIQUE (connaiss. de modèle de simul.) ETUDIERAIT TTES PROPOS. Ecr. Mme Juste, 51, bd Foch, Bât. A. 93800 Epinay-sur-Seine

Cadre Commercial, 32 ans DUT Technique de commercial. Responsable région, 9 ans exp. vente, animation, gestion commerciale, ch. poste à responsab. M. AZOULAY 5, rue Lucien-Pirout 93110 Rosny-sous-Bois Téléph. : 528-60-14

J. Fme, 34 a., chef comptable, gestionnaire, rech. emploi temporaire contrat à durée déterminée 4 mois maximum. Ecr. nº T 02.488 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

Personnalité tout premier plan, habitude contacts et négociations au plus haut niveau · Excellentes relations presse GRANDE EXPERIENCE RELATIONS PUBLIQUES offre services à Sté intéressée. Ecr. nº T 02.533 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

J. Fme 30 a., dipl. Sc. Po + DEA Sociologie, bil. anglais, ch. place Cadre débutant, accepterait formation. Ecr. nº T 02.487 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

Ingén. 44 a., 20 a. expér. industrie pétrolière ccials et négociation niveau international. Anglais, espagnol courants. Disp. rapidem., rech. situation DIRECTION COMMERCIALE GROUPE VOCATION INTERNATIONALE Ecr. nº T 02.486 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

Pour relance création d'entreprise, ingénieur grande école, 37 ans, organisateur industriel, bon commercial, rech. poste de direction. Ecr. nº T 002.474 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

CHEF COMPTABLE, 28 ans, CAP, B.E.C., B.S.E.C., D.E.C.S., certif. sup. Jurid. Fisc., certif. sup. organisation (partiel), 9 a. expér. Etudie ttes propositions. Ecr. nº T 02.407 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2ᵉ)

MEME
A TEMPS PARTIEL
NEC Cadre supérieur, ayt créé, dirigé impts affaires cciales, industrielles, financières. Langue anglaise. Rech. missions études, contrôles, organisat., etc. Avant. exception. SNCF-avions. Ecr. nº 45.839, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1ᵉʳ)

gestionnaire généraliste, I.C.G., ch. nouvelles responsabilités
DIRECTEUR
général ou D.G.A., P.M.E. ou Organ., préf. Sud-Est ou Sud-Ouest, rémunér. sur résultats obten. Offre expér. positive et critères dirigeants avisé. Ecrire CREYMER, 121, rue Becker, 69100 Villeurbanne. (68) 85-20-72.

J. F., 21 a., D.U.T. T.C., angl., allem., italien, cherche emploi service marketing ou publicité Téléphone : 830-79-18.

SECRETAIRE DIRECTION GERANTE - 30 ANS
excellente présentation, très bon contact humain, expérience : management, vente, cherche un poste stable, dynamique, avec responsabilités, initiative, prétentions : 5.000 francs × 13. Libre de suite. Ch. SYLVA, 2, résidence Belle-Hélène - 95350 SAINT-BRICE. (10 minutes Gare du Nord.)

J. F., 31 a., bachelière, dipl. école Beaux-Arts, exp., ch. pl. hôtesse pr salon dam., Presse. Ecr. nº T 02.396 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Homme, 30 a., ingén. E.S.M.E., 4 a. expér. génie climatiq., libr. 1ᵉʳ avril, ch. sit. avan., Paris ou prov. Etud. ttes prop. même technico-commerciale. Ecrire nº 3.432, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Secrétaire bilingue anglais, cherche travaux de frappe chez elle. Téléphone : 793-30-28.

J. Femme, bil., référ. gde cuis., ayt habit. des mondanités, est en mesure de préparer dîner d'aff., réception, escorte. Ecr. Donnet, 135, rue d'Alésia, 14ᵉ.

PHARMACIEN DEBUTANT
ch. trav. en pharmaco-biochim., ctre rech. industr. pharm. Ecr. nº T 79.883 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

REDACTEUR EN CHEF
grand magazine international, références exceptionnelles, étudierait toutes propositions : presse, relations publiques, etc. Ecr. nº 2.175, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

TECHNICO-COMMERCIALE. — Femme, 40 ans, célibataire, diplômée, expérience biologie, chimie, marketing industriel, animation d'équipes de jeunes, études de marché, vente produits pharmaceutiques, cosmétiques. Dynamisme. Anglais courant, allemand.

RECHERCHE poste commercial France ou étranger (accepte tous déplacements), réactifs, instruments de laboratoire, produits pharmaceutiques, cosmétiques, diététiques... (section E).

CADRE COMMERCIAL. — 42 ans. Sup. de CO + ICG. Anglais courant, espagnol, not. allemand, expérience commerce international métaux, gestion P.M.E.
RECHERCHE poste commercial secteur métaux en négoce ou agence de producteur France-étranger (section B).

GESTIONNAIRE. — 30 ans, maîtrise De gestion, niveau DECS, anglais, allemand, 6 ans d'expérience dans un groupe industriel, bonnes connaissances : contrôle de gestion, planification, marketing, informatique.

RECHERCHE poste adjoint direction PME-PMI (section B).

INGENIEUR ELECTRICIEN. — 47 ans, diplôme grande école. Exp. recherches et études. Anglais, russe.
RECHERCHE poste à responsabilités (section B).

ANPE
s'adresser à: AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 - tél. : 280.61.46 poste 71.

INGÉNIEUR-DOCTEUR
10 ans expér. direction labo de recherche plastiques (mise en œuvre propriété mécanique) recherche emploi
INGÉNIEUR-CONSEIL
Région Parisienne
Ecr. no T 02.449 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE PUBLICITÉ
formation supérieure 32 ans
PUBLICITAIRE confirmé
8 ans expér. s/budget connu. actuellem. responsab. promot. pub. ds sté indust. internation. recherche
EMPLOI ÉQUIVALENT
PARIS ou REGION
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. no T 02.440 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne homme 19 ans, libéré D.M. C.A.P. - B.E.P.
AIDE COMPTABLE - 76
recherche place stable
étudie toutes propositions.
Tél. : 886-06-29

J. N. 25 ans, dégagé O. M., diplômé psychoprat, cherche un emploi à responsabilité dans fonction personnel. Etudierait toutes propositions. - 257-42-23.

J. F. 35 ans, cherche 2 heures, le matin, pour dactylo, copiste, à partir du 1ᵉʳ février. Ecrire, nº 6 442, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

DIRECTEUR COMMERCIAL
12 ans d'expérience dans commerce et industrie, allemand courant, excellentes connaissances des méthodes de gestion, de marketing et de Direction du Personnel, cherche un poste à responsabilité. Ecrire, nº 44.097, CONTESSE PUBLICITE, 20, av Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

J. F., 26 ans, experte-comptable stagiaire, cherche 1ᵉʳ emploi, stab. ds sté Tél. 16-38 88-48-22.

J. H., 28 a., form. géom.-expert, expér. exploitat. d'un serv. de calcul et de serv automat., étudie des prop., préf. rég. S.-O. Ecr. nº 8.401, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Cadre, 40 ans, dynamique, organisateur, 10 ans expérience gardiennage et sécurité industrie, collab. à gde entrepr., rég. ind. Ecr. no 2.195 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

J. Femme, allem., bne présent., parl. franç. et angl., rech. un emploi ds Société ou magasin. Ecr. ZEIDLER Gisela, 57, bd Commandant-Charcot, 92-Neuilly.

JEUNE TRADUCTEUR TECHNIQUE ET COMMERCIAL
Parfaite connaissance de la langue allemande
27 ans (D.U.E.L. + certif. de philologie allemande + examen Chbre de commerc. franco-allemande), 2 ans référ. secrét. Commercial, ch. situation dans entreprise industrielle ou commerciale pouvant offrir perspectives d'avan. Paris ou pr. banl. Libre sous 1 mois. Ecr. no 45.770 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

JURISTE
H. 32 ans, 3ᵉ cycle gestion Dauphine, I.D.A., 6 ans d'exp. droit commercial, contrats internationaux, droit maritime, ch. poste responsabilité. Ecrire no T 02.582 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CADRE FEMME INDUSTRIE HOTELIÈRE
formation E.H., anglais, allem., espagnol, 18 ans exp. réception, relat. extérieures, organisation congrès, ch. poste responsabilit secteur hôtellerie tourisme, domaines sociaux-culturels. Ecr. no T 02.536 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CHAUFFEUR DIRECTION
avec références, connaissant mécanique, ch. emploi similaire rég. LYON. Tél. (78) 20-13-17.

JURISTE FISCALISTE
N. 36 ans. Doct. en droit. Grde expér. cabinet spéc. droit aff., fiscalité, international, trilingue angl.-ital., not. esp., cherche coll. avec poss. d'association. Ecr no 2.178 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

J.F., 24 a., ch. place stable
COMPTABLE 2ᵉ échelon
C.A.P., BAC G2 D.U.T.
2 ans d'expérience
Mme ATTAL Martine, 9, rue de Rome - 91300 MASSY.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Fabrication mécanique - 30 ans 12 ans d'expérience - Atelier Lancement. Méthodes - Comm. Etudierai toutes propositions de poste à responsabilité en fabrication, technique, commercial. Paris - Banlieue Est
Ecrire : M. BLANDIN Guy, 23, allée Albert-Thomas, 93320 Pavillons-sous-Bois

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

DEMANDEURS D'EMPLOI
Votre sélection s'effectue en cinq ou six étapes. Nous assurons une progression considérable de votre efficacité à chacune de ces étapes par
STAGES INTENSIFS
Application des techniques les plus modernes : tests, grapho, MAGNETOSCOPES.
DYNAXE
18, Ch.-Elysées, Paris. 229-44-83

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

RANELAGH
APPT HAUT STANDING dans imm. récent, 7ᵉ ét. 128 m2 + balcon. 2 S. de B. sur rue et jardin. Parking. Pour R.-V. 704-78-83 9 à 12 h - 14 à 17 h 30.

PORTE DAUPHINE
Face bois. Prix exceptionnel. Imm. récent, liv. + 3 chbres tt cft. MARTIN, Dr droit. 742-99-09.

MONTMARTRE
AU SOMMET DE LA BUTTE
Cadre exceptionnel. Deux pièces en duplex. 715 000 F.
Vis. sur rendez-vous :
924-60-02

MIROMESNIL-RUE LA BOETIE Dans bel imm. pierre de taille rénové, grand standing, quelques studios et 2 pièces, état neuf - Téléphone. Weatheralls, 225-79-00.

Mᵒ MALESHERBES. Vrai 3 p., CALME et très CONFORTABLE Prix 315.000 F. Tél. 320-73-37.

PART. vend pl. des VOSGES (prox.), imm. XVIIIᵉ pierre de taille rénové, interphone, tapis escalier, gd living caractère, cuisine équipée, gde s. de bs, ch. cent., tél. 10, r. de Birague, mardi, mercredi, 14-19 heures.

MARCHE DES NOTAIRES 12ᵉ, bd Diderot, studio 39 m², CREDIT POSSIBLE PAR C.F.F. Tél. 329-21-07. Mᵉ Demortreux.

MARCHE DES NOTAIRES 17ᵉ, rue Lacroix, 1 P., 30 m², CREDIT POSSIBLE PAR C.F.F. Tél. 278-30-60 - Mᵉ LAURIAU.

20ᵉ, GAMBETTA. Dans impasse calme, MAISON 150 m² sur 2 niveaux. A RENOVER, 470.000 F 589-28-97, après 18 heures.

11, RUE FENELON Dans la verdure. S/Squ. ST-VINCENT-DE-PAUL, bel imm. rénové, asc. STUDIOS REFAITS NF à partir 115.000. 504-22-56 ou 522-95-20.

Près PL. VOSGES, propriétaire vd magnifique appart entièrement décoré caractère exceptionnel en duplex, 250 m² env., terrasse, balc., 2 s. de bains, cuisine équipée, asc. privatif, étage élevé. Px 2.000.000 - Tél. : 566-65-09 et 724-76-13.

16ᵉ, Place Passy, imm. ancien, 7, rue Duban, propriétaire vend 5 pces tt cft, 100 m² occupé (usufruit s/1 tête), 200.000 F. Idéal Placement. - 224-02-86.

17ᵉ RESIDENTIEL
BEL IMMEUBLE RENOVE
DUPLEX LIVING + CHBRE CFT
3ᵉ et 4ᵉ étage, asc., S/JARDIN ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 489.000 F
Mardi, mercredi, 14 h à 17 h : 4, rue PUVIS-de-CHAVANNES ou 723-91-28

37, R. NAVIER 17ᵉ SUR SQUARE 10ᵉ ét., tt cft, gd double living + 3 chbres, 105 m2, 550.000 F. Tél. : 627-03-06

GEORGE-V 6 pièces, 2 bains, gd standing, 175 m2. Poss. profess. libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05.

Paris Rive gauche

JE PROPOSE, A
ST-GERMAIN-DES-PRES
48, RUE BONAPARTE (VIᵉ)
appartem., calme et ensoleillé, 65 M2, living + 2 chbres, tt cft, 3ᵉ et dernier étage, 490.000 F. VISITES MARDI, de 14 à 17 h.

PANTHÉON - 170 m2
EXCEPTIONNEL - ODE. 95-18.

TOUR DE SEINE
Beau 4 Pièces, vue panoramique. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

DENFERT-ROCHEREAU
8 rue du Saint-Gothard, neuf, 2 Pièces, 6ᵉ étage + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard, neuf, grand 3 Pièces + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins : immeuble neuf, grand standing,
GRAND 4 PCES 101 m2
+ loggia : 650.000 francs.
Vis. sur R.-V. : 766-25-32

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard, neuf, grand 4 Pièces + terrasse. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

FELIX-FAURE. Imm. récent, magnifique livg dble + chbre 54 m², loggia 10 m², 9ᵉ étg. Vue. 567-22-88.

Bd ST-GERMAIN. Mᵒ ODEON Duplex 140 m²+terrasse, chbre serv. 5ᵉ et 6ᵉ étg., asc., tél., ch. central Propriétaire : 857-36-80.

Rue des FEUILLANTINES près LUXEMBOURG, 4 PIECES 85 m², 4ᵉ étg., asc. 535-86-37.

MONTPARNASSE. Magn. grand duplex, cuisine moderne, grand cft, calme. 480.000 F. 329-62-14.

RASPAIL. Splendide 6 p., 150m², belle réception, tout confort, 950.000. - PROMOTIC, 322-15-76.

Jardin des Plantes. Propr. vd beau studio, cuis., s. bs, 21 m², tt cft, 5ᵉ étg., asc. T. 326-60-19.

Sur Jardin Luxembourg, appt 188 m², belle réception, 2 chbr., 2 bains, petit bureau, 2 chbres service, parkg, bon stdg, tt cft. ce jour mardi, 14 h. 30-17 h., au 14, r. Guynemer ou 705-24-10.

JEAN-COLLY - NATIONALE Séjour, 2 p., étage élevé, asc. Sur jardins - ODE. 95-10.

BLAINVILLE - PANTHEON Gd STUDIO LUXE. Tél., asc. Plein sud - ODE. 95-10.

PASTEUR 3 pièces, standing, 85 m2, tél. Prix 240.000 F pour 12 ans, ou locat. 2.500 F mensuel. 177, rue de Vaugirard, 1er étage Propriétaire mardi, mercredi : 13 h à 16 h. Profession libérale possible.

MARCHE DES NOTAIRES 15ᵉ av. de Suffren, 3 p., 80 m², CREDIT POSSIBLE PAR C.F.F. Téléph. 326-72-00 - Mᵉ LAME.

MONTPARNASSE - RASPAIL Ppiaire vd grand duplex 200 m² environ, très calme, caractère exceptionnel, atelier d'artistes. Prix 1.400.000 F - 566-65-09.

MONTPARNASSE. Propriétaire vd ateliers d'artistes très calme à rénover, 50 m², Px 350.000 F. 60 m², px 380.000 F. 734-76-13.

Grenelle - Bourgogne - Asc., plein ciel, gd balcon. ODE. 42-70
250 M² SOLEIL Stand. Travaux.

7ᵉ STUDIO, cuis., bains, w.-c., cave, état neuf. Bel imm. Prix 120.000 F. 31, RUE SURCOUF, de 16 h à 18 h 30.

Région parisienne

PONT-BINEAU
A SAISIR ds immeub. standing, pierre de taille, 1976, très beau 4 P., décoré : entr., dble living, 2 ch., 2 s. de bains, penderies, balcon, parking, interphone, tél. Prix 485.000 F. Tél. : 387-16-55.

VINCENNES, 200 m. bois, 163, r. Diderot, ce jour, 10 à 19 h. Je vends dans très bel imm. briques en finition restauration, beaux et luxueux studios et grands 2 p. Somptueusement équipés. Chauffage central. - Interphone, ascenseur.

MARCHE DES NOTAIRES LEVALLOIS - 2 P., 36 m² CREDIT POSSIBLE par C.F.F. Tél. 737-70-40 - Mᵉ PETIT.

CORMEILLES (95) - Dans résidence standg APPT 4 P. 90 M2 + loggia, cave, box, pr. ttes commodités. Prix 380.000 F. - 997-16-86.

L'ISLE-ADAM
SPECIAL PLAC. ASSURE APPT très bien situé, entrée, gd dble liv., 4 chb., cuis. claire, plac., bns + s. d'eau, wc, chf. cl. cave, park., forêt, rivière. 199.000 F.
ACB 25, r. Nationale, Beaumont-sur-Oise - 470-20-94 et 29-10.

NEUILLY près BOIS
DANS IMMEUBLE RECENT APPT très bon état 160 m2 dble récept. 2/3 chambres, cuis., bs, chbre serv. park + toit terrasse à aménager.
EXCLUSIVITE
JOUBERT ET ANDRE
15, rue de La Boétie 75008 Paris Tél. : 266-67-06.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio depuis 145.000, av. 29.000, 2-3 pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS 524-66-87.

appartem. achat

Rech. apparts 1 à 3 p. Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 12ᵉ - Paiement comptant chez notaire - Téléphone : 873-23-55.

Rech. appartements 4 à 6 pces, urgent, Paris, préférence Rive gauche - Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15ᵉ, 566-00-75, rech. Paris-15ᵉ et 7ᵉ, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11ᵉ, 12ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ. Pr R.-V., Giert, 373-05-81.

Rech. appartements 1 à 3 p. urgent, Paris, préférence rive gauche. Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY SOUS BOIS

échanges

Alma-Marceau 160 m2 tél 1948, belle récept., cft, stdg, contre 80m2 même catégor 7ᵉ, 8ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ, Neuilly T 256-04-78, repas.

constructions neuves

XVᵉ CHARLES-MICHELS 22-24, rue de l'Eglise.
— Studio 31 m2+balc. 218 000.
— 3 p. 70 m2+balc. 457 800.
Habitables en février 1978.
IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland, 359-27-11.

VAVIN
16, rue Delambre
Studios et 2 Pièces
Sur place de 11 h à 19 h sauf mercredi et dimanche. CIME - 538-52-52

hôtels-partic.

WAGRAM HOTEL part. 500 m2 env. Px 2.400.000 F. Ppiaire 655-64-37

chalets

Ds station ski près Chambéry sur 4 800 m2, altitude 1 250 m., part. vend très beau CHALET 4 p. cuis., s. à m., gr., mezz., 2 s. d'eau, gar., chf. contr., chem. Px 440 000 F. Ecr. sous nº 124 401 ALSACE HAVAS PUBLICITE, 68100 Mulhouse.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01**

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
IMMEUBLE GRAND LUXE
Loyer mensuel + charges :
2 PIECES, S/AVENUE FOCH, parking compris, à partir 3.500,
2 PIECES, parking compris avec GRANDE TERRASSE : 5.000.
3 P., 4.500 - 4 P., 8.500.
Sur place, 14 à 18 h., entrée, 122, AVENUE MALAKOFF.

XVᵉ, 2, 3, 5 P. TT CFT
Téléphone : 566-02-85.

PARIS XIᵉ
Métro PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort : Studio, 38 m2 + terrasse, loyer, 978 F, charges 183 F. Parking, 128 F. S'adresser, 51 bis à 61, avenue Parmentier. Téléphone 355-52-46.

AVENUE HOCHE
EXCEPTIONNEL
Imm gd stdg, superbe appart., belle récept. + 6 gdes. dépend., 540 m2, impeccable. Possibilité professionnelle. Téléphone : 265-32-98 ou 77-90.

CHAMP-de-MARS, près, 1ᵉʳ étg., asc., 4 p., cft, chb. serv., 125m² environ. 2.400 F+che. 747-96-14.

PARIS-12ᵉ
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort, 5 pièces, 101 m², loyer 2.111 F, charges 496 F, parking 128 F. S'adresser 24-26, rue Sibuel, au gardien avant 19 h. ou tél. 343-35-77 pour rendezvous. Mᵉ PICPUS ou BEL-AIR.

AV. GEORGE-V
Luxueux immeuble
Appart. d'angle 9 fenêtres
4 P. plein soleil tél., park. **110 m²**
Loyer 3.400 F mensuel + charges Reprise élevée justifiée Particulier : 720-39-61.

MONCEAU STUDIO 45 m2 Tél. 1.800 F - 387-03-30.

V.-HUGO Lux. chbres, bains, tél., 1.150 F. — 2 pièces, tél., 2.750 F, Tél. 387-03-30

Région parisienne

95-SAINT-LEU-LA-FORET
Sté propriétaire loue directem. appts neufs bon standg, prox. Centre ccial et gare, studios 650 + ch. - F2 760+ch. - F3 1.000+ch. - F4 1.150+ch. - F5 1.350 + ch., parkg compris. Téléphone : 414-18-98.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Cherchons appts de standing pour locations à douze mois ou plus. Sérieuses références offertes.
PARIS PROMO 325-28-77.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et Cadres Etrangers Banque.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mᵒ Opéra 84, rue d'Alésia, Mᵒ Alésia Frais abonn. 318 F - 266-53-04

bureaux

Domiciliation R.C.-R.M. Constitution S.A.R.L. Secrétariat téléphonique. Télex bureaux. Tél : 770-16-80.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. Tél. : 563-17-27.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. LOCATIONS sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. T. : 293-45-55

5 BUREAUX 640.000 F
16ᵉ MIRABEAU, imm. récent, standg. 5 lign. tél. Parfait état. créd. poss. Voir ppiaire : lundi, mardi 14 h à 17 h, 15, rue Rémusat (16ᵉ). 720-89-18.

immeubles

R. MANIN, proche B.-Chaumont ppiaire vend cause droi sucession appt 2 p. tout cft imm. 74, actuell. loué, libérable sous 3 mois. T. : 607-15-74

Proximité bois de Vincennes Société propriétaire vend très bel imm. briques R. + 6. Asc. chf. cent. et eau chaude imm En finition de restauration Equipements et matériaux de 1ᵉʳ choix. Divisé en STUDIOS et 2 p. Placement de hte qualité et sûr. 188, rue Diderot : de 10 h. à 19 h. ce jour.

MARCHE DES NOTAIRES 17ᵉ, rue Davy, sur 180 m2 : 3 bout. + 18 appts dt 1 libre. CREDIT POSSIBLE par CFF. T. : 770-31-17, Mᵉ Delesalle.

MARCHE DES NOTAIRES COLOMBES sur 211 m2 : 2 appts et 2 boutiques. CREDIT POSSIBLE PAR CFF. Tél. : 770-92-66, Mᵉ DALLOT.

HOPITAL TROUSSEAU ds imm. récent LOCAL 300m2. Rapport 110 000. Px INTERES. Tél. : 504-22-56 ou 522-95-20.

fonds de commerce

A CEDER conditions très intéressantes affaire restauration (y compris licence) dans important centre commercial banlieue Nord-Est. Ecr. GIDEC, 23, r. Joubert, 9ᵉ.

Vends, 25 km ouest Toulouse, Auberge avec habitation 300 m2 + terrain de 10.000 m2 (parc), fonds et murs. Possibilité aménagement très belle résidence. Affaire exceptionnelle. Prix : 550.000 F. Ecrire : LA GREPIO STE-FOY 31470 SAINT-LYS Tél. : (61) 91-73-25 sf mercredi

locaux commerciaux

Part. vd direct. murs boutique bon rapport, Paris-16ᵉ Alma. Téléph. : 642-91-38, le matin.

URGENT recherche rive gauche, quartier St-Germain-Bac ou Montparnasse local surface minimum 60-80 m2 pour galerie art. Achat bail ou murs. Tél. : 527-51-59, de 9 à 11 h.

propriétés

A rénover LE VESINET. S/les pelouses des Ibis, 2 corps bâtiments s/2 500m2 terr. 720-26-40.

Près L'ISLE-ADAM
propriété de classe, plain-pied 180 m2 sur parc 3.200 m2, s-sol total, gar. dépend. Px 700.000 F. VAL 95. - Tél. : 960-03-84.

terrains

MORBIHAN
P. vd terr. 35 000 m2 seul tenant avec C.U. 3 km bourg, 20 km b. mer. Partie construct. s/butte boisée conif. et feuillus. E., El., Poss. création étang. S'adr. Hervé Danet, Kerbailic, 56440 LANGUIDIC.

CRETEIL, 500 m², 225.000 F
GIF-SUR-YVETTE 1.000 m², 320.000 F.
Téléph. 584-00-24 ou 925-20-18.

FREPILLON près TAVERNY
Terrain à bâtir 860 m2, façade 28 mètres. Px 220.000 F. VAL 95 - Tél. 960-03-84.

ENGHIEN et LIMITES RECH. PROPRIÉTÉS OU TERRAIN. - 417-02-91

pavillons

MARCHE DES NOTAIRES THIAIS 5 pièces sur 342 m2. CREDIT POSSIBLE PAR CFF. Tél. : 660-75-66, Mᵉ MILLET.

MARCHE DES NOTAIRES PANTIN 10 pièces sur 135 m2. CREDIT POSSIBLE PAR CFF. Tél. : 845-74-62, Mᵉ ROLAND.

78 COIGNIERES
sans agence
société vend directement ses derniers pavillons 5 p. et 6 pièces. Disponibles de suite (366 000 à 489 000 F)
Terrains jusqu'à 850 m2.
Prêts spéciaux : taux intéressant.
T. : 14 à 18 h., Mlle WAND dimanche et lundi : 062-73-07 et mercredi : 233-77-40.

villas

VILLA PROVENÇALE. Livraison août 78, sur terrain, 11 km Montpellier. Total 330 000 F. Prêts 80 %. Constr. PIC VILLAS, 4, bd Observatoire, 34 Montpellier. Tél. 16-67-92-05-19.

GARCHES
VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE
Dans nid de verdure, 5' gare, récept. 90 m2, 5 ch., 4 bains, s. de jeu, gar., jard. 1.000 m2. Katz gare Garches - 970-33-33

châteaux

35 KM. PARIS-OUEST
SUPERBE CHATEAU - 2 Pav.
1.900.000 F. - 15 HA
Etangs, source - Anjou, 266-27-55

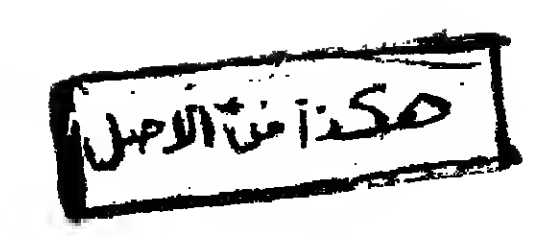
viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL 35, bd Voltaire. T. 700-00-99.

Ppiaire réalisez mieux votre viager. Indexation garantie. 266-19-00
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.

villégiatures

Les Deux-Alpes 38. Loue Studio 4 personnes. Vacances février : 1.150 F. Vacances printemps, la semaine : 1.030 F. Ecr. nº 8.415, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ



EN ILE-DE-FRANCE

Chevalets d'industrie sur la place du Tertre

Les « artistes-peintres » tomberont-ils sous le coup de la loi ?

Tout a commencé après la guerre. Quelques-uns sont venus s'installer sur la place du Tartre, avec leur boîte de couleurs, leur chevalet et quelques toiles à vendre. Ils peignaient des « croûtes ». Mais cela faisait couleur locale. Les autochtones ne s'en plaignaient pas. les touristes étaient contents, qui, pour pas cher, pouvaient emporter dans leur valise une vue de ce haut lieu de la création, ou leur portrait. Les artistes l'étaient encore plus, qui se sont vite rendu compte que l'affaire était b o n n e. Excellente même. Ça s'est su, évidemment. Et, au fil des années, ce ne sont pas quinze, vingt ou trente artistes qui se sont installés sur la place, mais cent, deux cents, trois cents, selon l'époque de l'année. Qui pour vous découper le profil dans du carton noir ; qui pour vendre des lithos et sérigraphies fabriquées à la pelle en Allemagne ou ailleurs et dont il n'y a plus qu'à remplir quelques cases pour faire authentique ; qui pour barbouiller des toiles en ajustant de loin le tir de trois taches de couleur dans un grand geste lyrique à la Mathieu ; qui pour faire du Utrillo ou du Poulbot, du chromo, ou rien du tout et sortir au bon moment de son coffre de voiture un tableau tout fait.

Jusque-là, on avait laissé faire, au nom de la liberté de création, c'est bien normal, et aussi par crainte qu'une quelconque réglementation ne fixe définitivement ces marginaux. On ne voulait pas les fixer, ils se sont installés. Il y en a même qui vivent sur la place, avec leur estafette, y dorment. C'est que les places sont chères et ils ne faut pas se les faire prendre. Un « nouveau », s'il n'est pas introduit par un copain, n'a pas une très grande gueule et de très gros bras, n'a aucune chance de pouvoir venir exercer son petit commerce. Même en arrivant le matin à l'aube.

Ce qui est devenu au nom de l'art un véritable racket et peut encore satisfaire quelques patrons de bistrots qui y trouvent aussi leur compte, car c'est chez eux que se discutent les prix, inquiète depuis des années beaucoup d'habitants de Montmartre.

De 1 000 à 3 000 francs par jour

Ces derniers devraient être rassurés car, afin de faciliter la libre circulation place du Tertre et à ses abords immédiats (c'est vrai, à la belle saison, on ne peut même plus y faire un pas) et d'y sauvegarder le bon ordre, la préfecture de police vient de publier un arrêté réglementant l'exercice de la profession d'artiste et p e i n t r e sur la place du Tertre qui devrait singulièrement en limiter le nombre. Désormais, il faudra avoir un permis (valable pour un an). Il sera remis, à condition de n'avoir jamais encouru de condamnation de droit commun, contre justification de son identité, de son domicile, d'un titre de séjour pour les étrangers (qui y sont nombreux) ; et — c'est là où il y a tout de même un petit problème — de sa « professionnalité », en étant affilié à la Sécurité sociale des artistes dans les conditions définies par un décret de 1965, ou titulaire de l'attestation de « professionnalité » prévue par un arrêté interministériel de 1949 ; en étant enfin affilié à la caisse de retraite des artistes (CAVAR).

Il se trouve que le législateur, pour déterminer la « professionnalité » de l'artiste, s'appuie sur des lois anciennes qui n'ont plus cours depuis deux ans (décret du 31 décembre 1975, concernant la Sécurité sociale des artistes), que la CAVAR n'existe plus, ce qui est tout de même un peu gênant ; et que, d'autre part, et jusqu'à nouvel ordre, en vertu de l'ensemble de ces lois, le fait de pouvoir justifier de revenus suffisants de la vente de son art (au minimum 50 % de ses ressources) constitue une preuve suffisante de « professionnalité ».

Les pseudo-artistes de la place du Tertre, ceux qui arrivent quelquefois en complet-veston au volant de leur voiture américaine, et qui pour faire vrai s'empressent d'enfiler des hardes, gagnent plus que bien leur vie — de 1 000 francs à 3 000 francs par jour en saison. Quand on pense à toutes les difficultés que peuvent avoir certains artistes à se f a i r e reconnaître comme tels parce qu'ils ne vendent rien !

C'est tout de même une vraie petite révolution qui se prépare sur la place. Les réactions sont déjà vives du côté des intéressés, peu nombreux l'hiver, mais qui vont affluer au printemps. Quand les charters japonais se déverseront sur la Butte, on peut imaginer que, pour vider tous ces faux artistes, les contrôles se multiplieront, et que la place du Tertre comme celle de la Contrescarpe seront sillonnées en permanence par des cars de police, ce qui n'est pas non plus la solution idéale.

GENEVIÈVE BREERETTE.

MAUVAIS CONSTRUCTEURS

• Pavillons à Cergy-Pontoise : *rupture de chauffage*

Privés de chauffage depuis la fin du mois de septembre après une fuite dans les canalisations, les occupants de onze pavillons du quartier des Touleuses de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, ont reçu pour la fin de l'année un très inesthétique mais appréciable cadeau : une canalisation provisoire extérieure courant le long des façades et les alimentant de nouveau en eau chaude.

M. Jacques Bagot, désigné en tant qu'expert par le tribunal de grande instance de Paris, devra établir les responsabilités ainsi que définir la nature et la date des travaux à réaliser. Mais les premiers éléments de son enquête, qui risque, selon lui, d'être fort longue, attribuent l'incident notamment à une « corrosion des conduits ».

La première société mise en cause est la Société de chauffage de Cergy-Pontoise, filiale de la Société centrale de chauffage, qui avait réalisé les réseaux d'alimentation et qui devra probablement procéder aux réparations. Quant à la S.C.I.C. (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts), promoteur de l'ensemble immobilier, elle a accepté de verser une avance de 72 000 francs ; 72 000 francs qui viendront s'ajouter aux indemnités que ne manqueront pas de verser les responsables aux copropriétaires des pavillons, qui pendant trois mois ont eu recours à des chauffages d'appoint.

JACQUELINE MEILLON.

• H.L.M. à Montgeron : *la facture de la sécurité*

Ces quelques immeubles grisâtres et cette tour massive flanqués à la sortie de Montgeron, dans l'Essonne, au milieu de pelouses défraîchies, datent de 1958. Ici aussi les enfants jouent dans les cages d'escalier, et on cherche en vain un élément qui puisse donner un peu de fantaisie au décor. Deux cent soixante-quinze logements composent la cité Gaston-Mangin. Un programme H.L.M. déjà ancien qui ne cesse de se dégrader ; mais, surtout, un quartier où les habitants ont découvert, grâce à une « amicale » fondée en 1976 qu'ils pouvaient utilement agir pour améliorer leur cadre de vie.

Leur première action fut de refuser des augmentations de loyer en bloquant des paiements. La société propriétaire, le FIAC (Foyer des invalides et anciens combattants) dispose d'un patrimoine de deux mille huit cents logements. Mise sous tutelle ministérielle pendant sept ans, jusqu'en 1972, e l l e imposa ensuite de fortes majorations. « En 1976, *raconte M. Bernard Le Bourvellec, président de l'amicale d e s locataires,* ils nous ont annoncé + 17,5 % pour l'année, c'est-à-dire davantage que ce que préconisait le gouvernement. » *Plusieurs mois de conflit s'en sont ensuivis, qui viennent seulement de s'achever par un accord.* « Apparemment, *continue M. Le Bourvellec,* la société est déficitaire. Nous avons donc pris la décision de rembourser les loyers que nous a v i o n s bloqués. Mais nous allons demander à voir les comptes. »

Second motif d'intervention des locataires : la sécurité et l'état des bâtiments.

Au cours d'une inspection faite le 12 janvier, la commission départementale de sécurité a fait plusieurs remarques : les façades d'immeuble s o n t inaccessibles a u x véhicules de secours, les portes coupe-feu ne peuvent résister que quelques minutes, il y a une seule cage d'escalier par immeuble, des balcons s'écroulent... « Bien sûr, *note le président de l'amicale des locataires,* nous avons déjà imposé à la société des travaux i m p o r t a n t s. Mais nous avertissons : s'il y a un incident, l'amicale des locataires se constituera partie civile. »

Le FIAC « se refuse à la polémique ». « Des litiges existent, *reconnaît le directeur, M. Jacques Damotte,* m a i s pas avec tous les locataires, et ils sont en voie de règlement. Tout ce qui m'a été demandé quand le mot sécurité a été p r o n o n c é, mon conseil d'administration l'a exécuté. Mais pour p a y e r ces aménagements et se conformer aux nouvelles normes, il faut de l' a r g e n t. Or, le c o m p t e d'exploitation du quartier Mangin est en déficit depuis trois ans. »

STÉPHANE BUGAT.

DÉBAT — *QUELS TRANSPORTS POUR LES PARISIENS ?*

L'automobile et les « politiques »

par HENRI FABRE-LUCE (*)

EXPOSANT le « projet socialiste d'un nouveau droit à la ville » (*le Monde* du 10 janvier), Georges Sarre précise qu'il s'agit de « dissuader de l'usage de la voiture partout où il entrave le développement de la vie urbaine, sans toutefois porter atteinte au droit légitime qu'est la possession d'un véhicule individuel ». Il est à craindre que cette trop prudente formulation n'entretienne un malentendu. Celui-ci se développe, d'ailleurs, actuellement, sous nos yeux. Il suffirait en somme, d' « aménager » les rapports entre la ville et l'automobile pour que celles-ci fassent bon ménage. Or la vérité, c'est que ces rapports ne peuvent être « aménagés » qu'au profit d'une minorité.

La raison en est simple : du fait de la place occupée par rapport au nombre de personnes transportées, les autos ne peuvent circuler en ville que si elles sont peu nombreuses ; un certain seuil est-il franchi, elles se bloquent elles-mêmes. De ce seuil, beaucoup d'automobilistes ne sont pas conscients (comment le seraient-ils alors que leurs élus se gardent bien de leur dire la vérité ?). Ils croient de plus ou moins bonne foi que les modes de transport relèvent d'une question de libre choix individuel. En réalité, le transport en voiture individuelle est un luxe réservé, par la force des choses, à une minorité : ne le serait-elle pas, aucune voiture individuelle ne pourrait circuler. Cette minorité est, actuellement, formée de deux groupes principaux : les « usagers captifs de la voiture », ceux (essentiellement des banlieusards) qui n'ont à leur disposition a u c u n système de transport en commun suffisamment efficace pour être acceptable; d'autre part, ceux (essentiellement les habitants du centre des villes; à Paris, l'ensemble des Parisiens) qui, sans justification analogue, préfèrent néanmoins utiliser leur voiture — polluant l'air, occupant l'espace et gaspillant l'énergie. On ne « dissuadera » les premiers d'utiliser leur véhicule qu'en développant, en effet, les transports en commun et les pistes cyclables (ainsi qu'en poursuivant une politique d'urbanisme qui rapproche les lieux d'emploi des lieux d'habitation). Mais on ne « dissuadera » pas les autres par un simple cocktail de bonnes paroles, de parkings et de contraventions.

Il est frappant de constater la véritable démission collective de la classe politique tout entière sur ce problème du véhicule individuel en ville. Pendant vingt ans, les responsables de nos cités ont poursuivi la chimère d'améliorer la circulation des autos par l'accroissement des voies. Cette ruineuse politique a entretenu l'illusion que tout citoyen pourrait un jour circuler en ville dans son auto. Aujourd'hui, nos édiles continuent la même politique par le moyen d'une nouvelle chimère : améliorer le stationnement des mêmes autos. L'entreprise ne sera pas moins ruineuse que la précédente, et pas moins vaine. Car, enfin, si chaque citadin est persuadé qu'il peut garer sa voiture non loin de chez lui, comment peut-on attendre de lui qu'il ne s'en serve pas ? Par quel miracle ces voitures ne circuleront-elles pas pour entrer au parking et en sortir ? Peu importe la réponse future à ces questions, puisqu'il suffit, pour l'heure, que le mythe de l'universalité de la voiture en ville soit, une fois encore, sauf.

C'est ici que la confusion est sciemment entretenue p a r l a classe politique : confusion entre la possession de l'automobile en général, symbole de l'accès à la société de consommation (et donc de l'égalitarisme), et sa possession en ville, où elle ne peut être, par la force des choses, que l'apanage d'une minorité.

Que cette confusion, profitable aux privilégiés du transport, soit sciemment entretenue par les conservateurs, cela n'a r i e n d'étonnant.

Il est, par contre, curieux de constater que la gauche en soit elle-même victime. Là comme ailleurs, les écologistes doivent aider à clarifier le débat.

(*) Ancien président de SOS Paris.

LA CAPITALE A LIVRES OUVERTS

De la Restauration à La Villette

M. Guillaume de Bertier de ...uvigny, à qui on doit une ...marquable *Histoire de la Restauration* parue il y a quelques ...nées chez Flammarion, vient de ...blier pour la *Nouvelle Histoire ... Paris* éditée sous l'égide du ...nseil de Paris *la Restauration ...5-1830*, ouvrage abondamment ...stré de gravures inédites, de ...s et de graphiques, qui fera ...tainement autorité auprès des ...cialistes.

...près avoir évoqué dans les ...miers chapitres toutes les ...stions relatives à l'administra..., à l'urbanisme et aux services ...lics d'une grande capitale qui ...onstruit, s'active et s'enrichit, ...teur dresse un tableau très ...plet du peuple de Paris sous ...is XVIII et Charles X dans ...iversité de ses conditions so...s, de ses occupations et de ...plaisirs, après s'être livré à ...étude démographique minu...se puisée aux meilleures sour... en particulier dans les excel... volumes des *Recherches ...stiques sur la Ville de Paris ... département de la Seine*, ...lés sur l'initiative du très ...d préfet que fut Gilbert Cha... *de* Volvic, qui administra ... de 1812 à 1830.

...te population parisienne qui, ... 1831, atteignait 800 000 ha...ots, contre 713 000 en 1817, ... la connaissons déjà grâce à ...c à qui on ne peut pas ne ... se reporter en parcourant ...age de M. de Bertier de Sau... : l'analyse faite par l'auteur ... *Restauration* des fortunes ...ofessions des Parisiens nous ...ne invinciblement aux per...ges de *la Comédie humaine* ...ants du faubourg Saint-...ain, petits employés du ...s, boutiquiers de la rue ...Honoré ou encore finan... de la Chaussée-d'Antin.

Le Paris des arts, celui des spectacles, la vie religieuse, font l'objet de plusieurs chapitres. La dernière partie du livre est consacrée aux éphémérides des événements politiques qui, de l'année 1815 avec l'arrivée de Louis XVIII, s'achèveront sur la Révolution de 1830 et le départ de Charles X.

***

Depuis 1867 (date de l'inauguration) jusqu'à ces dernières années, le nom de La Villette évoquait pour beaucoup de Parisiens les immenses abattoirs construits par Baltard au nord-est de Paris.

Mais La Villette, c'était aussi, c'est encore, malgré quelques tours malencontreuses, un vieux quartier un peu rustique traversé par le canal de l'Ourcq et baigné au pied de la Rotonde de Ledoux par le très beau bassin ouvert sous Napoléon Ier ; La Villette, c'est encore les Buttes-Chaumont, un des plus beaux parcs de Paris aménagé par Alphand sur les « carrières d'Amérique » et le gibet de Montfaucon.

C'est toute l'histoire de ce petit territoire populaire rattaché à Paris en 1861, que nous conte M. André Gravereau dans son livre *Chère Villette, histoire d'un quartier de Paris*. L'auteur, qui y vit le jour alors que s'ouvrait l'Exposition de 1900, est demeuré fidèle à sa petite patrie puisqu'il ne l'a jamais quittée.

Mais M. G r a v a r e a u ne se contente pas de nous faire revivre les heures d'un passé déjà lointain. En effet, il consacre la deuxième partie de son volume à l'affaire malheureuse de la reconstruction des abattoirs, affaire qui s'est soldée par le désastre financier que l'on sait et la disparition du marché d'intérêt national Paris - La Villette.

ANDRÉE JACOB.

★ G. de Bertier de Sauvigny *la Restauration*, 1 vol., in 4°, 525 p., ill. hors texte plans. Annexes. 120 F (Association p o u r l a publication d'une histoire de Paris, diffusion Hachette.)

★ *Chère Villette*, un vol. in 8°, 172 p., photos ; écrire à M. Gravereau, Corentin-Cariou, 75019 Paris (joindre chèque bancaire ou postal de 48 F à son ordre).

RÉGIONS

Ile-de-France

Le circuit motocycliste de Roissy devrait être ouvert avant l'été

Près de trois cents motards rassemblés sur l'initiative du motoclub de Drancy, se sont rendus le samedi 21 janvier, dans l'après-midi, sur les terrains de l'aéroport de Roissy, dans la commune de Tremblay-lès-Gonesse, en Seine-Saint-Denis, pour reconnaître l'emplacement du futur circuit motocycliste, que devrait être construit à leur intention. Ce rassemblement, auquel participaient les différents motoclubs de la région parisienne et les membres l'Association des motocyclistes indépendants (AMI) était soutenu par le conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Après la visite du terrain sur lequel sera tracé le circuit, les motards ont été conviés par la municipalité à une conférence de presse organisée par les élus départementaux communistes. A cette occasion Mme Paulette Fost, vice-présidente du conseil général, a rappelé *« la solidarité constante des élus de la Seine-Saint-Denis qui a permis une solution concrète aux légitimes demandes des adeptes de la moto »*.

Commentant la visite du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports dans le département, le 11 janvier dernier, Mme Fost, a déclaré : *« M. Dijoud a tenté de s'attribuer les mérites de la prise en compte de la nécessité de créer une piste motocycliste en Seine-Saint-Denis. (...) On nous a démontré une fois de plus le mépris dans lequel on tient en haut lieu la population de la Seine-Saint-Denis en ignorant délibérément les représentants qu'elle a élus. »* Pour finir Mme Fost a assuré les motards de la vigilance des élus afin que les promesses de M. Dijoud soient rapidement réalisées. L'objectif est d'obtenir les crédits nécessaires pour que le circuit soit ouvert avant l'été.

M. Georges Prudhomme, maire de Tremblay-lès-Gonesse, répondant aux inquiétudes des motards au sujet des dimensions du futur circuit, a déclaré : *« Les élus municipaux sont officiellement invités par le secrétariat à la jeunesse et aux sports à se joindre au groupe de travail constitué pour définir le programme des aménagements à réaliser et suivre les études à entreprendre. L'objectif essentiel des élus tout au long de ces travaux sera de défendre résolument les intérêts inséparables des usagers et des riverains. »*

● *Précision.* — Dans l'article intitulé « De Nanterre à Suresnes : des villes en pleine vie » (le supplément du *Monde* sur les Hauts-de-Seine daté 22-23 janvier), un inter-titre mal placé a fait attribuer à M. Georges Le Gallo (P.S.), conseiller municipal de Suresnes, des propos qui, en fait, avaient été tenus par M. Gilbert Gauer (P.R.), maire de Meudon. Il s'agit du paragraphe commençant par « *La vie départementale...* » et se terminant par « ... *avec des terrasses* ».

Bretagne

La Loire-Atlantique doit être rattachée aux quatre autres départements

demandent les socialistes

De notre correspondant

Brest. — Quelles transformations la Bretagne peut-elle attendre d'une éventuelle victoire de la gauche aux élections législatives ? Le Bureau régional d'études et d'information socialiste (BREIS) répond par avance à la question en rendant public un manifeste, au terme des assises pour le développement de la Bretagne, tenues samedi 21 janvier, à l'hôtel de ville de Brest. Le manifeste socialiste pour la Bretagne a été élaboré en liaison avec les cinq fédérations bretonnes du P.S. (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique), mais ses auteurs reconnaissent qu'il est susceptible de présenter des insuffisances.

« Nous sommes dans une région où les socialistes n'ont pas la majorité. Nous n'avons donc pas toutes les données. », reconnaît M. Louis Le Pensec, député du Finistère.

Le manifeste socialiste pour la Bretagne veut montrer à la population *« ce que l'on pourra faire en Bretagne si le programme commun est appliqué »*. La planification démocratique, la nationalisation des systèmes bancaires et des grands moyens de production trouvent dans le manifeste des applications concrètes en Bretagne.

En même temps, les socialistes bretons dénoncent *« la politique d'abandon pratiquée à l'égard de la Bretagne par le système capitaliste et son allié le pouvoir central »*. Le développement de la Bretagne est possible, déclarent-ils, si toutes les énergies sont mobilisées, les ressources naturelles valorisées et l'adhésion du peuple acquise. *« Seule l'autogestion le permettra »*, assurent les socialistes.

Sur le plan culturel, ils proposent la prise en charge de la promotion de la langue et de la culture bretonnes par la région elle-même. La Loire-Atlantique serait rattachée aux quatre départements bretons actuels. Une assemblée élue au suffrage universel direct administrerait le nouvel ensemble.

Aquitaine

LE BUDGET... ET LA RÉGLEMENTATION DE LA CHASSE FONT LA QUASI-UNANIMITÉ DES ÉLUS.

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Le conseil régional d'Aquitaine s'est réuni les 19 et 20 janvier pour une session qui mérite de faire date dans les annales : pour la première fois et à plusieurs reprises est apparue, chez les élus, une quasi-unanimité.

D'abord pour le vote du budget. L'affaire fut expédiée en 40 minutes. Le budget ne fut repoussé que par les quatre élus communistes. Les socialistes ont-ils travaillé et voté comme s'ils étaient persuadés de prendre la direction des choses aussitôt après les législatives ? C'est en tout cas la première fois que, du côté des élus comme de l'administration, on est satisfait d'une séance budgétaire et que l'on reconnaît qu'un bon travail préparatoire a été effectué dans un véritable esprit de concertation.

Avec un budget de 140 millions de francs, la région s'est engagée dans un certain nombre de directions nouvelles irréversibles. Une part importante des crédits sera consacrée aux dépenses d'équipement et à des programmes pluriannuels représentant plus d'un milliard de francs.

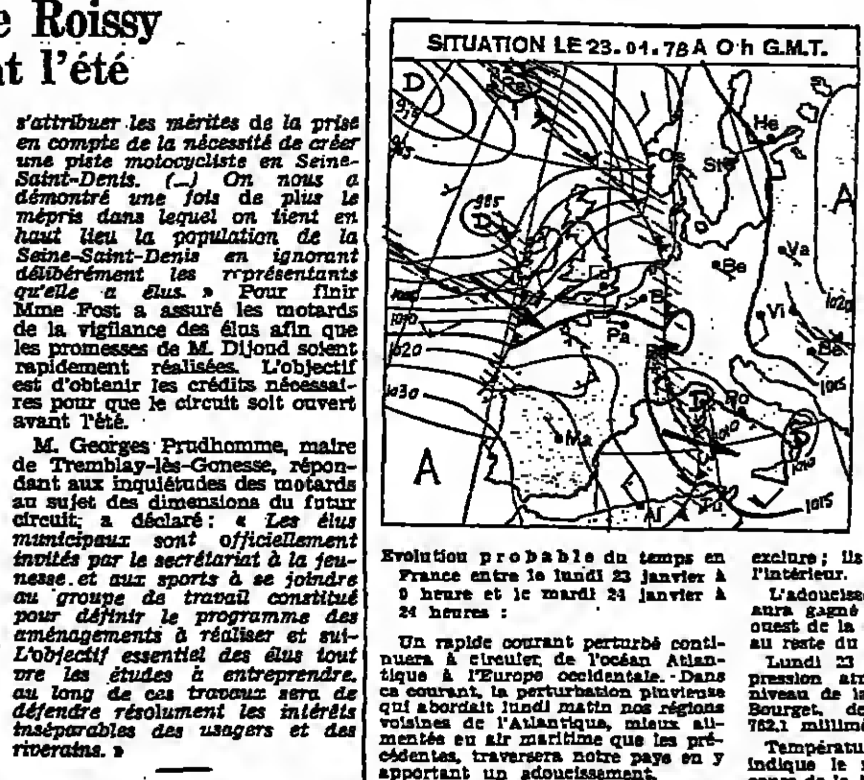
Significative est en ce domaine la décision de l'établissement public régional à propos des installations portuaires du Verdon : il participera pour 6 millions de francs aux investissements des trois prochaines années et renonce au remboursement prévu des avances versées en 1975 et 1976 (1,3 million de francs).

Ont également été adoptés un plan d'équipement aéronautique permettant d'adapter les infrastructures aux besoins prévisibles, un schéma d'aménagement des hautes Landes, dont on veut enrayer le processus de désertification, ainsi qu'un projet d'aménagement des Pyrénées. Enfin l'assainissement du bassin d'Arcachon sera sérieusement accéléré grâce à un crédit de 2,5 millions de francs.

Plus encore que le budget, les projets européens de suppression de la chasse à la pente et au filet ont provoqué l'union sacrée. Pas une voix qui ne se soit élevée pour défendre ces pratiques ancestrales.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 janvier à 0 heure et le mardi 24 janvier à 24 heures :

Un rapide courant perturbé continuera à circuler de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale. Dans ce courant, la perturbation pluvieuse qui abordait lundi matin nos régions voisines de l'Atlantique, mieux alimentées en air maritime que les précédentes, traversera notre pays en y apportant un adoucissement.

Mardi, le temps restera souvent médiocre sur la France, avec des pluies passagères, qui seront précédées de neige à basse altitude et de verglas le matin sur le Nord-Est, les Alpes et l'est du Massif Central. Ces précipitations, plus marquées sur la moitié sud du pays, tomberont ensuite sous forme de neige vers 1 300 à 1 500 mètres. En revanche, de la Bretagne à la frontière belge, les précipitations deviendront plus isolées et tomberont sous forme d'averses.

Les vents, de sud-ouest à ouest, seront forts sur les côtes de la Manche et surtout sur celles de l'Atlantique, où la tempête n'est pas à exclure ; ils seront assez forts dans l'intérieur.

L'adoucissement assez marqué, qui aura gagné dès le matin la moitié ouest de la France, s'étendra ensuite au reste du pays.

Lundi 23 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 016 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 7 et 5 degrés ; Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 9 et 1 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 4 et —2 ; Dijon, 1 et 1 ; Grenoble, 4 et 1 ; Lille, 2 et —1 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille, 6 et 5 ; Nancy, 4 et 1 ; Nantes, 8 et 0 ; Nice, 12 et 6 ; Paris-Le Bourget, 2 et —1 ; Pau, 8 et 3 ; Perpignan, 9 et 5 ; Rennes, 7 et 0 ; Strasbourg, 3 et —2 ; Tours, 7 et —1 ; Toulouse, 7 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 10 degrés ; Amsterdam, 3 et 0 ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, 0 et —2 ; Bonn, 2 et —4 ; Bruxelles, 3 et 1 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, 0 et 0 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 7 et 0 ; Madrid, 9 et —2 ; Moscou, —11 et —18 ; New-York, —3 et —7 ; Palma-de-Majorque, 12 et 5 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, 0 et —3 ; Téhéran, 10 et 4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 janvier :

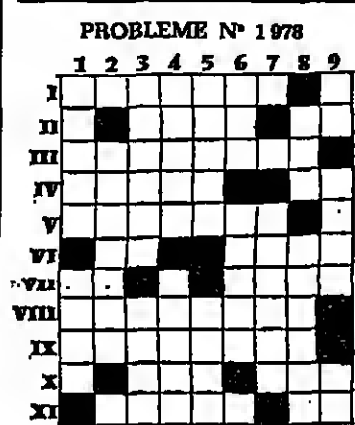
DES DECRETS

● Fixant la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1978 ;

● Conférant les rangs et prérogatives de général de division et de général de brigade, promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1978



HORIZONTALEMENT

I. Peut aller très loin quand il va très haut. — II. Œuvre d'un célèbre Malouin ; Bienheureux. — III. S'efface avant de passer. — IV. Dans la Mayenne ; Franchi par le Transsibérien. — V. Galons. — VI. Vient d'être ; Encore. — VII. L'Amour, à ses débuts ; Crée des obligations. — VIII. Sont loin d'être commodes. — IX. Permettent d'effectuer certains choix à l'abri des regards indiscrets. — X. Forte tête ; A pu changer d'état grâce à Claude. — XI. Leur place est au moulin ; Prononcé par un Latin sur le point de partir.

VERTICALEMENT

1. Vous le plus souvent, moi jamais ; Visite intéressée. — 2. Emanent de l'âne et de l'étourneau. — 3. Constituent l'enjeu d'un salaire peu encourageant ; Tête couronnée. — 4. Fils conducteurs ; Souvent coûteuse, *a fortiori* si elle est petite. — 5. Humbles charges ; Fut ravie aux deux sens du terme. — 6. Obligatoirement déclarée ; Pour boucher. — 7. Donnera à la terre l'occasion de prouver sa générosité. — 8. Prénom ; Envoyé spécial. — 9. Offre un miroir à Plaisance ; A donc trop attendu ; Grecque.

Solution du problème n° 1977

Horizontalement

I. Remords. — II. Pôle ; Iso. — III. Patientes. — IV. Et ; Iule. — V. Néréides. — VI. Esus. — VII. Uni ; Aie. — VIII. Mannettes. — IX. Suées ; Rus. — X. Père. — XI. Rêveuse.

Verticalement

1. Pensums. — 2. Epate ; Naate. — 3. Mot ; Reine. — 4. Olives ; Névé. — 5. Rée ; Iules. — 6. Nids ; P.S. — 7. Situe ; Atrée. — 8. Sels ; Leur. — 9. Rose ; Messes.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

25 MILLIARDS DE DOLLARS DE RÉDUCTION D'IMPOTS AUX ÉTATS-UNIS

Le Congrès risque de malmener les projets budgétaires de M. Carter

De notre correspondant

Washington. — Dernier des grands documents économiques produits ces jours-ci par l'administration Carter, le projet de budget pour l'année 1979 (en fait, les douze mois allant du 1er octobre 1978 au 30 septembre de l'année suivante) apporte au moins une nouveauté remarquée : pour la première fois, il franchit le cap des 500 milliards de dollars (2 500 milliards de francs) de dépenses. Si l'on sait que la barre des 400 milliards avait été dépassée en 1977 seulement, celle des 300 en 1975 et celle des 200 en 1971, on aura une idée tout à la fois de la croissance du produit national et... du taux d'inflation. Aussi bien, M. Carter s'empresse-t-il de relever que le poids du budget fédéral dans la vie du pays ne s'accroîtra pas, comme c'était le cas jusqu'à présent, mais diminuera légèrement : les dépenses ne devraient plus représenter que 22 % du P.N.B. lors du prochain exercice, contre 22,6 % en 1978, mais 18,7 % en 1966.

Bien que le président ait imposé à toute son équipe la méthode du « budget à base zéro », qu'il avait introduite comme gouverneur de Georgie dans les finances de son Etat (les administrations sont invitées à justifier l'ensemble de leur programme, plutôt que d'extrapoler à partir de leurs ressources antérieures), les crédits accordés prolongent en gros ceux des années précédentes, sauf dans quelques domaines prioritaires. Ainsi, les ressources consacrées à la conservation de l'énergie, aux recherches de nouvelles sources d'approvisionnement et à l'information dans ce domaine atteindront près de 10 milliards de dollars, contre 7,8 pour la présente année budgétaire et 4 milliards seulement en 1977.

L'augmentation des crédits alloués à l'éducation renforce encore le poids du ministère le plus dépensier, celui qui regroupe la santé, l'éducation et l'assistance sociale. Ce ministère se taille une fois de plus la part du lion avec 185 milliards de dollars, bien avant la défense (123 milliards). On sait d'ailleurs que M. Carter entend fractionner ce ministère ingouvernable en créant un département spécial de l'éducation, ce qui portera le nombre des membres du cabinet de douze à treize, un nombre encore très réduit pour le plus grand pays du monde.

Quant à la défense, son budget augmente de 3 % en dollars constants, mais, conformément à une promesse électorale de M. Carter, il reste inférieur de 9 milliards à la somme que M. Ford avait prévue dans ses estimations pour 1979. Des coupes importantes ont été opérées dans le programme de constructions navales et les crédits pour les armements stratégiques restent stationnaires avec 9,8 milliards de dollars. En revanche, les crédits affectés à l'OTAN et aux forces en Europe ont été augmentés. L'aide fédérale à la recherche fondamentale est également en progression de 10,9 % sur l'an passé (5 % en dollars constants), après avoir baissé ou stagné depuis dix ans. Enfin, la NASA et l'industrie de l'espace retrouvent en 1979 le volume des crédits dont elles bénéficiaient au moment de la conquête de la Lune, en 1969... mais en dollars courants, c'est-à-dire dévalués.

Allégement fiscal pour relancer l'activité

M. Carter avait fait une autre promesse électorale : celle de porter le niveau de l'aide à l'étranger à 0,5 % du P.N.B. (contre 0,25 % actuellement). Pourtant les crédits alloués à l'aide économique et financière directe aux pays étrangers ne connaîtront guère d'augmentation en 1979 : 5,4 milliards de dollars de dépenses contre 5,3 cette année (+ 1,8 %). L'aide militaire restera également stationnaire. L'objectif qu'avait annoncé le président à la conférence de Londres en mai dernier — doubler l'aide à l'étranger en quatre ou cinq ans — a donc fort peu de chances d'être atteint à moins d'un effort exceptionnel dans les années à venir. En revanche, M. Carter a inclus dans son budget l'augmentation — annoncée précédemment — des crédits nécessaires au renforcement de la puissance de la Voix de l'Amérique et à « *un certain développement des activités* » des services d'information dans les pays du tiers monde et en Europe de l'Est.

Au chapitre des recettes, la principale nouveauté est la réduction d'impôt de 25 milliards de dollars (1) pour laquelle un plan spécial a été publié samedi : 17 milliards de dollars de réduction pour les particuliers, 6 milliards pour les entreprises, le reliquat étant constitué par la suppression d'une taxe téléphonique et la réduction de la cotisation chômage sur les salaires.

On sait que M. Carter a jugé cet allégement fiscal nécessaire pour relancer l'économie, acceptant pour cela de reconduire un déficit budgétaire important (60 milliards de dollars), mais aussi de renoncer à sa promesse de présenter un budget équilibré en 1981, dernière année de son premier mandat.

En fait, en raison de l'augmentation massive décidée fin 1977, des cotisations au système de retraites, seules, d'après les services de M. Carter, les familles gagnant moins de 20 000 dollars par an (8 000 F par mois environ) verront diminuer leur charge fiscale. Les budgets supérieurs à cette somme seront, en revanche, plus imposés que par le passé. En outre, comme il avait été annoncé précédemment, les taux d'imposition sont abaissés pour chaque tranche de revenu : le taux maximum passe, par exemple, de 70 à 68 %, le taux de la tranche la plus basse, de 14 à 12 %.

En ce qui concerne les entreprises, le taux maximum d'imposition sera abaissé de 48 à 45 % en octobre prochain et à 44 % en janvier 1980. En revanche, un tour de vis est imposé aux hommes d'affaires, qui ne pourront plus déduire que la moitié et non plus la totalité de leurs notes de frais pour déjeuners d'affaires. Ceux-ci seront imposés pour les suppléments de première classe payés pour leurs voyages en avion, etc. Plus sévère encore pour les compagnies multinationales sera l'abrogation de la possibilité qu'avaient celles-ci de différer la rentrée de leurs bénéfices réalisés à l'étranger et par conséquent leur imposition aux Etats-Unis. Ces bénéfices seront dorénavant imposables immédiatement.

Bien qu'il ait remis à des jours meilleurs son projet de remise en ordre de l'imposition des plus-values (1), M. Carter n'a donc pas renoncé à toute réforme du système fiscal. Cela pourrait compliquer l'adoption de ses projets par le Congrès. Une dure et longue bataille se poursuivra au Capitole avant que les derniers crédits soient votés à la date du 1er octobre, début de l'année budgétaire, mais aussi un mois avant les élections qui renouvelleront un tiers du Sénat et l'ensemble de la Chambre des représentants. Si l'on en juge par la dure expérience de M. Carter au Congrès en 1977, la bataille est loin d'être gagnée.

M. T.

(1) *Le Monde* du 20 décembre 1977 avait publié une longue analyse des projets de M. Carter en matière fiscale.

SUEDE

● *Le chômage a baissé en décembre*, touchant 77 000 personnes contre 78 000 en novembre, ce qui représente 1,8 % de la population active suédoise. En décembre 1976, 68 000 chômeurs avaient été recensés. Le nombre de jeunes sans emploi s'est établi à 27 000 en décembre contre 30 000 en novembre et 21 000 en décembre 1976. — *(Agefi.)*

● *Décidés en novembre 1977* au cours de la visite officielle en France de M. Ortiz Mena, président de la Banque interaméricaine de développement (BID), des entretiens doivent avoir lieu cette semaine à Paris entre une mission technique de cet organisme (dont les ressources s'élèvent actuellement à plus de 17 milliards de dollars) et des représentants des entreprises et des bureaux d'études français.

● *L'aide alimentaire des Etats-Unis* sera portée pendant l'année budgétaire en cours à 741,4 millions de dollars, soit une augmentation de 88 millions de dollars, a annoncé le département américain de l'agriculture. Cette aide permet essentiellement aux pays concernés d'acheter des produits alimentaires aux Etats-Unis grâce à des crédits à très long terme (quarante ans) et à faible taux d'intérêt. Les principaux bénéficiaires sont l'Egypte (170 millions de dollars), l'Indonésie (118,2 millions), la Corée du Sud (58,8 millions), le Pakistan (57,6 millions), le Sri-Lanka (31,4 millions), l'Inde (27,8 millions), le Pérou (20 millions), la Tunisie (11,2 millions), Haïti (10,5 millions), la Bolivie (8,8 millions) et la Guyane (2,1 millions). — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.U.	4,7300	4,7350	+ 80	+ 100	+ 150	+ 180	+ 530	+ 600
$ can.	4,2780	4,2850	+ 70	+ 110	+ 150	+ 180	+ 500	+ 580
Yen (100)	1,9580	1,9638	+ 100	+ 140	+ 210	+ 250	+ 650	+ 728
D.M.	2,2330	2,2380	+ 110	+ 140	+ 245	+ 250	+ 750	+ 790
Florin	2,0840	2,0890	+ 80	+ 100	+ 160	+ 180	+ 560	+ 600
F.B.	14,4830	14,4370	+ 115	+ 280	+ 290	+ 440	+1150	+1515
F.S.	2,3705	2,3740	+ 170	+ 195	+ 340	+ 390	+ 990	+1080
L. (1 000)	5,4220	5,4320	— 500	— 300	— 850	— 650	—2100	—1800
£	9,1540	9,1700	+ 180	+ 260	+ 430	+ 475	+1380	+1490

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3	3 1/4	2 3/4	3 1/4	2 3/4	3 1/4	3	3 3/8
$ E.U.	6 7/8	7 1/8	7	7 1/4	7	7 1/4	7 1/2	7 7/8
Florin	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4
F.B.	7	8	7 3/4	8 1/4	7 1/2	8	8	8 1/2
F.S.	s	1/4	1/2	1	1/2	1	1 1/2	2
L. (1 000)	18	20	17	19	17	19	17	19
£	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 3/4	8 1/4	8 3/4	6 3/4	7 1/4
Fr. franc	18 1/2	11	10 3/4	11 1/4	11 3/4	12 1/4	13	13 8/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

LE REMEMBREMENT DANS LE FINISTÈRE-SUD

Les Guillou interrompent leur grève de la faim dans l'attente d'un « accord amiable »

De notre correspondant

Brest. — A Plonevez-du-Faou, dans le Finistère-Sud, Mme Corentine Guillou, agricultrice, a cessé sa grève de la faim le samedi 21 janvier. Elle jeûnait depuis quinze jours dans l'église paroissiale en signe de protestation contre la façon dont l'administration avait décidé le remembrement de son exploitation. Pour la même raison, son mari et leur fils avaient également observé une grève de la faim pendant un mois dans la même église.

Mme Guillou a regagné son domicile après avoir obtenu l'assurance qu'elle serait reçue par le maire de Plonevez-du-Faou, M. Jean Hourmant, conseiller général du Finistère. L'entrevue aura lieu jeudi 26 janvier. M. Hourmant réunira ce jour-là tous les propriétaires riverains de la ferme des Guillou afin d'essayer de trouver un accord amiable.

CORRESPONDANCE

LES RESPONSABILITÉS DE L'ADMINISTRATION

Après l'article publié dans le [M]onde *du 11 janvier sur cette* [af]*faire et dans lequel notre cor*[re]*spondant indiquait que, pour la* [S]*ociété pour l'étude et la pro*[te]*ction de la nature en Bretagne* [(S]*.E.P.N.B.)*, « le remembrement [ét]ait une bonne chose dans le [bo]cage breton », *le président de* [ce]*tte société, M. Y. Le Gal, nous* [ap]*porte les précisions suivantes :*

La S.E.P.N.B., si elle est cons[ci]ente de la nécessité dans cer[ta]ins cas de procéder à une cer[ta]ine restructuration des terres [ag]ricoles, s'élève néanmoins avec [fo]rce contre la manière dont le [re]membrement est pratiqué, par[tic]ulièrement en Bretagne.

Les retombées écologiques de [l'a]rasement des talus (suite lo[gi]que des opérations de remem[br]ement) sont extrêmement gra[ve]s, car, entre autres choses, elles [ac]croissent le taux d'érosion des [sol]s et modifient le régime des [cou]rs d'eau. Les inondations ré[cen]tes des villes d'estuaire bre[to]nnes en sont, partiellement, la [con]séquence. Sur le plan très [pr]atique, et économique, les agri[cul]teurs auront dans les années [à v]enir de plus en plus de mal [à] enrayer l'entraînement de la [ter]re arable dans les cours d'eau. [S]i les directions départementa[les] de l'agriculture se vantent [de] ne pas favoriser ces arase[me]nts de talus, du moins ne [fon]t-elles rien pour informer les [agr]iculteurs des conséquences [dé]sastreuses de ces modifications. [Au]raient-elles un intérêt à voir [ra]ser le maximum de talus et [mo]difier nombre de cours d'eau ? [Su]r le plan humain, le remem[bre]ment pratiqué de manière au[tori]taire sous couvert de commissions *nommées* a également des suites peu encourageantes. Nombre d'agriculteurs, conscients des dommages engendrés pour les sols et la rentabilité des exploitations, tentent de s'opposer au remembrement tel qu'il est pratiqué. Certaines sanctions (telles, à terme, le refus de prêts au Crédit agricole pour raison de non-rentabilité) ont tôt fait de les faire rentrer dans le rang.

Les recours devant un tribunal administratif sont possibles. Encore faut-il savoir qu'ils ne sont pas suspensifs et n'empêchent pas des modifications irrémédiables de se produire et qu'ils ne portent jamais sur le fond des problèmes. Même alors un agriculteur ayant obtenu gain de cause devra se battre pendant dix ans pour obtenir réellement satisfaction, sinon réparation.

Il est clair qu'en cette matière l'administration porte une lourde responsabilité en déclenchant un certain nombre d'opérations sans prévoir (ou vouloir) assurer la responsabilité de la suite des événements.

Dans l'affaire de Plovenez-du-Faou, qui pourra reprocher à la famille Guillou d'être méfiante vis-à-vis de décisions administratives dont elle connaît déjà les aberrations. Il y a quelques années on devait lui partager en deux un excellent champ par une route dont l'utilité n'a jamais été démontrée.

Plus encore n'est-elle pas mieux à même de juger ce qui est bon pour la gestion de son exploitation que des experts qui n'ont pas mis les pieds sur le terrain !

LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Valse morbide autour d'une P.M.E. étranglée

La petite ville de Verneuil, dans les Yvelines, est à nouveau en effervescence. Après l'occupation des bois de Verneuil, l'été dernier, par la population et la municipalité et le demi-succès de cette action, puisque le projet de construction immobilière a dû être réduit pour préserver la nature, les habitants et le conseil municipal, mais aussi les personnalités politiques de la région, connaissent un épineux problème : comment sauver cent soixante-dix emplois et l'usine qui les procure ? Intervention des pouvoirs publics ? Création d'une coopérative ouvrière ?

Le 20 janvier, à 21 heures, plus de cent personnes assistaient au conseil municipal qui, après un long débat public, devait se prononcer sur ces orientations. Le député R.P.R. et le maire communiste de Poissy étaient là, de même que la P.-D.G. de l'usine et une cinquantaine d'ouvriers, en majorité des immigrés, ainsi que des délégués C.G.T. et des représentants du P.S. venus soutenir le maire socialiste, M. Couillet. Commence alors l'étrange récit, par l'édile puis par le P.-D.G., de l'étouffement d'une P.M.E. qui voulut voir grand et s'est heurtée à l'appétit de plus grands qu'elle.

Pour le socialiste, comme pour le patron de cette firme familiale — la société Nardonnet — « on a voulu étrangler l'entreprise ». Au fil des heures, cet « on » impersonnel va prendre figure. La société, qui possédait dix usines en France et employait huit cents personnes, dont deux cent quarante dans deux établissements à Verneuil, fabrique du béton et des traverses pour la S.N.C.F. En plein développement, la direction consent de lourds efforts pour tenter de décrocher, auprès de la S.N.C.F., un « fabuleux marché » : la construction dans les dix années qui viennent de trois cent cinquante mille traverses pour les trains à grande vitesse. Elle obtient finalement le contrat... et ses ennuis vont commencer curieusement : le prêt annoncé par la S.N.C.F. est reporté ; les fournisseurs refusent brutalement les crédits habituels à quatre-vingt-dix ou cent vingt jours et les banques réduisent progressivement les facilités de paiement. Conséquences : le 26 octobre, c'est le dépôt de bilan d'une P.M.E. qui avait fait et pouvait encore faire des bénéfices si... Pour le maire de Verneuil, et d'autres orateurs, l'explication est simple : c'est une banque privée qui a voulu étouffer la firme pour permettre à une entreprise dans laquelle elle a une participation de racheter l'usine Nardonnet, qui, dans l'Yonne, doit construire les trois cent cinquante mille fameuses traverses... Le P.-D.G. acquiesce : il est victime d'une maffia d'anciens énarques et polytechniciens qui s'approprient les bons marchés. Et les orateurs d'accuser les patrons qui « sont dans les petits papiers de l'administration » et ces « nécrophages » qui pillent les sociétés pour ne retenir que les éléments sûrement profitables. Pour Verneuil, indique-t-on, n'y a-t-il pas deux offres d'industriels qui se solderaient, en cas d'acceptation, par le licenciement, dans l'une des usines, de cent seize à cent dix-neuf ouvriers ? Mais faute de solution, ou de compromis, le tribunal de commerce de Versailles ne se prononcera-t-il pas, le 26 janvier, pour la liquidation, c'est-à-dire la mise à la porte de tous les salariés ? Que faire ?

C'est alors que certains employés, épaulés par la Fédération des sociétés coopératives ouvrières de production et le maire, présentent un projet de « coop ». Il est expliqué, semble sérieux mais implique néanmoins quarante licenciements. La salle hésite : la C.G.T. déclare se méfier de cette formule ; le maire communiste de Poissy marque sa défiance ; un conseiller général P.S. parle de romantisme, chacun affirmant qu'il n'écarte pas définitivement la solution. Et soudain, à minuit une, deux ouvriers immigrés prennent la parole : au nom de leurs camarades, ils disent franchement non à la coopérative. Ce qu'ils désirent c'est le maintien de tous les emplois ; ils n'entendent pas verser de l'argent pour être coopérateurs, même si on leur a expliqué qu'ils recevraient de l'ex-société des indemnités, et demeurent méfiants à l'égard d'une formule qui les lierait aux agents de maîtrise, aux cadres qui leur imposaient, aux dires de tous, des « conditions de travail inhumaines, salaire à la tâche, plus de cinquante heures par semaine ». Après une suspension du débat public, le conseil municipal hésite : les communistes demandent un délai de réflexion ; les socialistes insistent sur l'urgence; le danger de pourrissement d'une affaire qui continue à tourner avec une trésorerie qui sera bientôt à sec. Ebranlé par ces déclarations, le conseil municipal, à l'unanimité, sauf une voix, accepte finalement de faciliter la création d'une coopérative par l'achat du terrain et l'octroi de garanties aux banques. Mais des conditions sont posées : la ville de Verneuil n'acceptera de s'engager que si certaines conditions sont remplies. Pour les ouvriers de l'usine de Verneuil, incrédules et toujours méfiants, la valse morbide continue. Jusqu'à quand ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

PRÈS DE MARSEILLE

Un commando armé déménage le matériel de l'ancienne usine B.S.N.-Gervais-Danone

De notre correspondant

Marseille. — Le groupe d'hommes, armés de gourdins et de carabines, qui avaient investi, dans la nuit du 17 au 18 janvier, les locaux de l'usine Gervais-Danone de Pont-de-Vivaux, après en avoir chassé le piquet de surveillance établi par le personnel qui occupait les ateliers depuis le 18 juillet 1977 (1), a déménagé, à l'aide de trois semi-remorques, la majeure partie des machines et du matériel de l'usine marseillaise. L'opération s'est déroulée entre 21 heures et 24 heures, dans la nuit du 20 au 21 janvier.

Les occupants ont mis à profit les soixante-douze heures passées à l'intérieur de l'usine, sous l'œil indifférent de la police qui stationnait à proximité, pour démonter le matériel avant de l'embarquer à bord des camions, tandis qu'une trentaine d'hommes, le visage recouvert de cagoules et armés de manches de pioches, surveillaient la bonne marche de l'opération. Auparavant, trois véhicules ayant à leur bord des passagers munis de moyens radio avaient patrouillé aux abords de l'usine afin de s'assurer probablement que l'opération pouvait se dérouler sans encombre.

A minuit tout était terminé et le matériel qui n'a pu être emporté a été rendu inutilisable. Les camions ont quitté les locaux accompagnés de deux fourgonnettes de location à bord desquelles avaient pris place les hommes du « commando ».

Il semble donc qu'une milice privée se soit substituée à la justice pour faire exécuter l'arrêt de la cour d'appel qui avait ordonné l'expulsion des grévistes et ceci sans que la police soit intervenue en dépit de l'ouverture d'une enquête diligentée par la sûreté urbaine. Interrogé, samedi matin, M. Camille Michel, préfet délégué pour la police, s'est refusé à tout commentaire. — J. C.

(1) La fermeture de l'usine (cent quarante salariés) avait été décidée en septembre 1976 ; en dépit de l'occupation des locaux, le personnel, qui voulait s'opposer à cette fermeture, l'usine avait fait l'objet, le 11 août 1977, d'une vente secrète au profit d'un commerçant marseillais.

REPRISE DU TRAVAIL A MANUPRO

Le travail a repris lundi 23 janvier dans l'usine de confection Manupro, à La Garde (Var), où une partie du personnel de production était en grève depuis le 14 décembre pour réclamer des augmentations de salaire (*le Monde* du 11 janvier 1978). Après que les grévistes eurent accepté de lever les piquets de grève, le 18 janvier, un protocole d'accord a été signé le 20 janvier : selon la direction, les salaires seront augmentés, en moyenne, de 18 % en 1978. En outre, une clause d'échelle mobile a été adoptée et, à l'automne prochain, aucun salaire ne sera inférieur à 2 000 F par mois.

EMPLOI

LA CONTROVERSE SUR LE NOMBRE DES CHOMEURS

Le directeur du Bureau international du travail critique le mode de calcul utilisé par la C.G.T.

Au cours d'un débat télévisé, sur Antenne 2, samedi 21 janvier avec M. Lionel Jospin (P.S.), le ministre du travail, M. Christian Beullac, a critiqué l'évaluation du chômage faite par la C.G.T. en citant les extraits d'une lettre du directeur du Bureau international du travail (B.I.T.). La C.G.T., qui se réfère à la définition internationale du chômage établie sous les auspices du B.I.T., estime le nombre de chômeurs en décembre 1977 à 1 500 000 alors que, selon les statistiques du ministère du travail, il n'y avait que 1 026 800 demandes d'emploi non satisfaites (donnée corrigée des variations saisonnières).

Interrogé par M. Beullac, le directeur du B.I.T. lui a répondu dans une lettre en date du 5 janvier : « *Le mode de calcul utilisé par la C.G.T. prend en compte des catégories de la population que la définition du B.I.T. n'a pas proposé de retenir : il en est ainsi notamment des étudiants toujours en cours d'études, et donc non susceptibles d'occuper immédiatement un emploi, ainsi que des bénéficiaires de prestations telles que la garantie de ressources ou l'allocation du Fonds national de l'emploi.* »

A propos du coefficient correcteur qu'utilise la C.G.T. pour majorer de 28 % le nombre des demandeurs d'emploi en fonction d'une enquête de l'INSEE sur la population disponible, le directeur du B.I.T. estime qu'un tel coefficient ne peut pas demeurer valable durant tous les mois de l'année et que « *le chiffre des personnes enregistrées par les services de l'emploi devrait logiquement s'approcher graduellement de celui que permet de dégager la définition du B.I.T.* » en raison de l'accroissement des droits sociaux accordés aux chômeurs inscrits et de l'amélioration de l'implantation géographique de l'Agence nationale pour l'emploi.

[En décembre, il y avait 91 500 bénéficiaires de la garantie de ressources (préretraite) qui effectivement ne recherchent pas un emploi et 5 900 allocataires du F.N.E. Il est d'autre part exact que le coefficient correcteur varie selon les mois. Surtout, il faut rappeler que, lors de la dernière enquête de l'INSEE, ce coefficient n'était pas de 1,28, mais proche de 1 : en effet, si une partie des personnes à la recherche d'un emploi ne s'inscrivent pas à l'ANPE mais sont comptées dans la population disponible, en revanche une partie des demandeurs inscrits à l'agence ont encore un emploi ou viennent d'en retrouver un, mais ne sont pas encore rayé des listes.]

LE PARTI COMMUNISTE DEMANDE LA CRÉATION DE QUATRE-VINGT-DIX MILLE NOUVEAUX POSTES DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Anicet Le Pors, sénateur et responsable du département « nationalisation et politique industrielle » du parti communiste, a présenté, le 20 janvier, à Lannion (Côtes-du-Nord), le programme électoral en six points du P.C.F. en matière de télécommunications :

● 80 % des foyers seront raccordés d'ici à 1983 ;

● Création de 35 000 emplois dans l'industrie des télécommunications en privilégiant le téléphone électronique ;

● Les groupes Thomson, Brandt, C.G.E., I.T.T. et Dassault « deviendront indépendants des finances et des techniques étrangères » ;

● Economiser 2 milliards et demi de francs du budget et créer 90 000 emplois dans le service public des télécommunications ;

● Restructurer l'industrie des télécommunications autour de plusieurs sociétés nationales ;

● Réunifier les P.T.T. et rendre au Centre national d'études des télécommunications (CNET) sa place de grand centre de recherche.

[Créer quatre-vingt-dix mille emplois dans le service public des télécommunications revient à augmenter d'environ 75 % les effectifs dans ce secteur. Est-ce bien réaliste ? Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. eux-mêmes ne demandent que cinquante mille emplois nouveaux dans l'ensemble des postes et télécommunications. — Al. F.]

● *Jouets Gégé : 360 licenciements.* — Trois semaines après le dépôt de bilan de la société G. Giroud et Cie (poupées et jouets Gégé), employant 360 salariés (*le Monde* des 23 et 30 décembre 1977), le personnel a reçu le 19 janvier une lettre de licenciement pour raisons économiques. La société a décidé la fermeture immédiate de ses ateliers de Firminy, de Roche-la-Molière (Loire) et de Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme), et de poursuivre provisoirement son activité à la maison mère de Moingt-Montbrisson (Loire) avec 260 personnes, pendant leur temps de préavis. — (*Corresp.*)

● *Six cents emplois menacés à Périgueux.* — L'entreprise de constructions et de travaux publics Balout Frères de Périgueux (Dordogne) a déposé son bilan le 20 février. Environ 600 personnes, dont 389 à Périgueux, sont ainsi menacées d'être licenciées.

Balout Frères vient d'être mise en faillite après une plainte du ministère de l'économie et des finances. Balout Frères est accusée d'avoir fraudé 4 millions de francs sur la T.V.A. Le passif serait de 15 millions de francs. — (*A.P.*)

SYNDICATS

La rencontre FEN-C.F.D.T.

UN CONSTAT DE DIVERGENCES SUR LES MODALITÉS D'ACTION

La FEN qui a cherché, à la veille de son congrès de Nantes le 30 janvier, à rencontrer une à une les confédérations C.G.T., F.O. et C.F.D.T., a eu un premier échange de vues, vendredi 20 janvier, avec les dirigeants cédétistes. Si les deux organisations n'ont pas constaté de différences dans leur analyse sur la crise de la gauche, en revanche elles ont enregistré leurs divergences sur les modalités d'éventuelles actions revendicatives. La FEN estime que la stratégie de la C.F.D.T. qui entend privilégier les actions par branches professionnelles ne peut s'appliquer à la fonction publique. Les dirigeants de la FEN, après cette réunion avec la C.F.D.T. doivent rencontrer les leaders de F.O., puis ceux de la C.G.T. jeudi 26 janvier.

TRANSPORTS

● *Augmentation du trafic sur la Manche.* — Le trafic des passagers à travers la Manche a sensiblement augmenté au cours de l'année 1977. A Calais, 4,540 millions de voyageurs ont transité, au lieu de 4,416 en 1976, soit une augmentation de 8,9 %. La croissance pour les véhicules a été de 9,9 % avec 969 000 véhicules en 1977, au lieu de 897 000 l'année précédente. Un progrès a aussi été enregistré à Boulogne-sur-Mer, port voisin, qui compte pour 1977 un trafic passagers plus important de 9,6 % (1,350 million) et + 19 % pour celui des véhicules de tourisme (200 000).

● *Aer Lingus à l'Opéra.* — La compagnie irlandaise Aer Lingus, qui exploite notamment des vols entre Paris, Dublin et Cork, vient d'inaugurer de nouveaux bureaux dans la capitale, 47, avenue de l'Opéra, en présence de M. Padraig Faulkner, ministre irlandais du tourisme et des transports.

● *Un plan de développement pour Middle East Airlines.* — Le conseil d'administration de la compagnie libanaise Middle East Airlines (MEA) doit prochainement approuver un plan septennal de développement qui prévoit notamment une extension des lignes, l'acquisition de nouveaux appareils ainsi que l'agrandissement des ateliers de la société.

Les pertes subies par MEA durant les deux années de la guerre civile libanaise ont pu être totalement couvertes par les bénéfices des années précédentes.

AFFAIRES

NOUVEL INVESTISSEMENT DE PECHINEY EN GRÈCE

(*De notre correspondant.*)

Athènes. — Le conseil d'administration de la société Aluminium de Grèce du groupe Pechiney vient de décider pour la période de 1978-1980 un nouvel investissement de l'ordre de 100 millions de dollars. Pour 60 % cet investissement sera consacré à des dépenses sur place, en drachmes, et pour 40 % il sera affecté à l'achat de nouveaux équipements et à des dépenses à l'étranger

Le nouveau programme mis au point par Aluminium de Grèce prévoit une augmentation de 20 % de la production d'alumine, qui est actuellement de 500 000 tonnes par an. La société pourra exporter environ 100 000 tonnes par an. Les nouveaux équipements permettront notamment de réduire la pollution et devraient améliorer les conditions de travail.

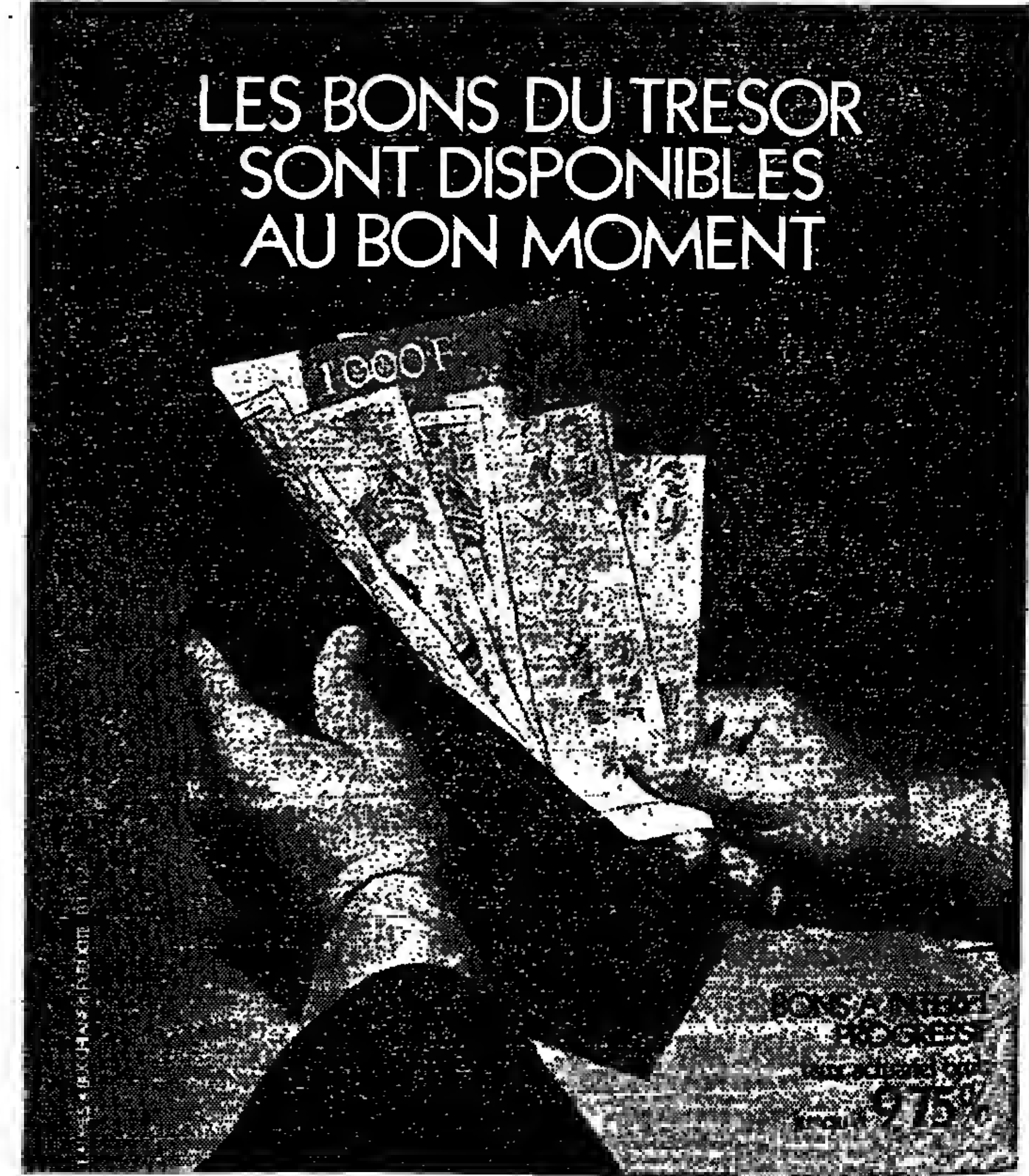
A noter qu'en 1977 l'Aluminium de Grèce a exporté pour 113 millions de dollars.

QUATRE NOUVEAUX « MÉRIDIEN » EN 1978

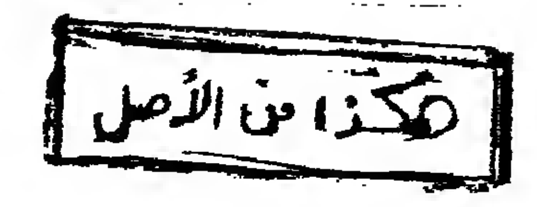
Le bilan pour 1977 de la Société des hôtels Méridien (S.H.M.), filiale d'Air France, laisse apparaître un déficit d'environ 9 millions de francs au lieu de 25 millions l'année précédente. Si l'activité des établissements sous contrat de gestion est bénéficiaire de plus de 5 millions de francs, les résultats des filiales françaises sont déficitaires d'environ 14 millions. A ce propos, le Méridien Paris est sorti du rouge en 1977 pour la première fois depuis sa création. Mais les Méridien de Nice et de la Guadeloupe ont affiché des pertes.

La S.H.M. doit ouvrir cette année quatre nouveaux hôtels : à Sharjah et Abou-Dhabi, dans les Emirats arabes unis, à Djeddah, en Arabie Saoudite, et à Athènes. Dix établissements sont actuellement en construction. En 1980, la filiale d'Air France disposera de plus de 10 000 chambres et réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard de francs au lieu de 500 millions en 1977.

● *La situation semble bloquée à Manufrance.* — C'est du moins ce qui ressort de l'entretien qu'a eu le 21 janvier une délégation de la C.G.T., « *surprise et inquiète* » des déclarations de M. Marchelli (*le Monde* daté 22-23 janvier), avec le maire communiste de la ville, M. Sanguedolce. Celui-ci a indiqué que le P.D.G., M. Jacques Petit, était mandaté par le conseil d'administration de Manufrance et par la ville, actionnaire majoritaire, « *pour procéder au montage indispensable à la relance de l'activité de l'entreprise* ». Mais ce montage, « *réalisé il y a plusieurs mois, vient d'être remis en cause sous des pressions politiques* », a affirmé à la C.G.T. le maire pour expliquer les « *énormes difficultés* » que rencontre M. Petit. Il a ajouté qu'au cas où cette situation continuerait à être bloquée il demanderait au P.D.G. d'en expliquer les raisons devant les salariés, et lui-même « *viendrait dénoncer cette opération politique dirigée contre les travailleurs de Manufrance* ». — (*Corresp.*)







AUTOMOBILE

Chrysler Horizon : modernisme sans gadget

L'ennui, avec une gamme nou- lle séduisante et bien conçue, st qu'elle risque tout d'abord gêner la carrière des autres odèles vendus par la marque lieu de grignoter le marché s concurrents... C'est le cas des ois Horizon (*le Monde* du 26 no- mbre 1976) commercialisées au- urd'hui par Chrysler France, i apparaîtront pour beaucoup mme des « super 1100 » et qui ésenteront pour d'autres les antages des 1307/1308, la com- cité en plus.

Côté 1100, la parenté est indé- able : empattement identique ais les voies ont été élargies), mensions presque égales hormis largeur (+ 9 centimètres), qui tit d'ailes trop protubérantes, ocs-moteurs analogues (1) et ructure reprenant tous les élé- ents qui ont fait le succès des 00 lancées il y a déjà dix ans. lais tout a été amélioré, et les ssesseurs actuels des anciens odèles seront vite convaincus : s trois Horizon (LS 6 CV, fonc- onnant à l'essence, GL 6 CV GLS 7 CV utilisant du super) t plus de souffle et de souplesse e les modèles 1100 similaires. e ne sont pas leurs seules qua- tés : l'habitacle est un peu plus acieux — surtout à l'avant — lus clair, te la conversation y est ssible.

Il faut pourtant noter que abaissement très sensible des uits et vibrations provenant du oteur a pour corollaire une per- eption plus nette du travail des spensions et des pneus radiaux insi qu'une accentuation relative es bruits aérodynamiques.

Côté 1307, les Horizon suppor- nt encore la comparaison avec urs aînées : les possibilités de hargement sont semblables (480 à 200 décimètres cubes) et la ven- lation de l'habitacle est une éussite. Les boîtes de vitesses ont té conservées, les freins et les spensions ont des caractéris- ques presque identiques. Les oteurs sont équipés d'un nouvel llumage électronique à effet Hall ui doit faciliter les démarrages et égulariser les régimes de ralenti.

Enfin, les Horizon progressent ncore dans un domaine qui pren- ra nécessairement de l'ampleur ur toutes les voitures modernes, elui de l'utilisation et de l'entre- ien : aux témoins de niveau de iquide de frein et d'usure des laquettes vient s'ajouter un nou- el indicateur de niveau minimum huile, devenu indispensable avec espacement plus long des idanges.

Nous avons pu essayer longue- ent les nouveaux modèles dans Sud marocain, alors battu par s pluies diluviennes. La fré- uence des oueds en crue et des errains boueux nous a prouvé que Horizon reste sûre en toute rconstance : pratiquement in- ensible au vent latéral, elle tient cilement son cap malgré une rection qui pourrait être plus précise. Les freins restent toujours progressifs quel que soit la route, et les suspensions ne battent pas la chamade devant les difficultés. En virage serré le roulis est beaucoup moins accentué que sur les 1100, mais, comme la plupart des tractions avant, on peut regretter une perte de motricité à l'accélération. Enfin le chauffage et le désembuage des vitres se sont révélés excellents en toute circonstance. Mais, en ce qui concerne la lunette arière, un essuie-vitre est absolument indispensable. C'est le prix de l'aérodynamisme.

Quant à la consommation, elle s'établit dans une moyenne très honorable : en charge (225 kilos), la GLS se contente de 7 litres de super aux 100 kilomètres dans des conditions normales de circulation routière. Aux cadences les plus rapides elle peut atteindre 11,5 litres.

L'Horizon apparaît donc comme un « remake » extrêmement séduisant de la Simca 1100.

MICHEL BERNARD.

★ Prix : LS, 24 000 F ; GL, 25 500 F ; GLS, 27 500 F. Consommations : LS, 7, 9,4, 10,3 ; GL, 6,6 8,7 9,6 ; GLS, 6,4, 8,5, 9,4.

(1) L'apparition de l'Horizon a conduit Chrysler à « rééquilibrer » sa gamme de berlines. Ne subsistent plus que trois 1100, la LS 6 CV 3 portes (18 980 F) et 5 portes (20 400 F), et la GLS 6 CV 5 portes (23 000 F), pourvue désormais d'un moteur développant 58 ch DIN et d'équipements particulièrement intéressants. Quant à la gamme 1307/1308 elle s'enrichit d'une nouvelle 1308 S (30 250 F), dotée du moteur de la 1308 GT et du niveau d'équipement de la 1307 S.

UNE NOUVELLE FORD GRANADA A MOTEUR DIESEL INDENOR

Premier modèle Ford à moteur Diesel, la Granada 2100 DE à moteur Peugeot-Indenor est désormais commercialisée en France. C'est la première fois que Ford fait appel à un moteur français pour équiper un de ses produits.

Le marché des voitures Diesel a représenté 4,3 % des immatriculations françaises totales de voitures particulières en 1976 et 6,4 % pendant les huit premiers mois de 1977. Ford espère donc pénétrer avec succès dans un « créneau » en pleine expansion.

La nouvelle Granada diesel est disponible en deux versions : spé- luxe quatre portes (38 610 F). Le moteur (8 CV) est un quatre cylindres de 2 112 cm3 qui développe 63 ch. DIN à 4 500 tours/min. La vitesse maximale est de 137 km./h. et la consommation conventionnelle (gazole) est de 7 litres à 90 km./h., 9,9 litres à 120 km./h. et 9,1 litres en ville. De nombreux équipements sont offerts en option.

● *En R.F.A., les ventes de véhicules automobiles ont augmenté de 10,1 % en 1977*, atteignant le chiffre record de 2,83 millions d'unités. Les immatriculations de voitures particulières se sont élevées à 2,56 millions d'unités, soit 10,8 % de plus que l'an passé. Volkswagen a conservé sa première place sur le marché avec 790 000 voitures immatriculées, devant Opel (500 000 environ). Le modèle le plus vendu a été la V.W. « Golf » (213 500 unités), suivie par l'Opel « Ascona » (154 000), l'Opel « Kadett » (142 500) et la Ford « Taunus » (129 000). Renault est le premier importateur (126 436 voitures vendues), devant Fiat, Citroën, Chrysler et Peugeot.

GENERAL MOTORS VA CONSTRUIRE UNE NOUVELLE USINE DANS LES ARDENNES

Au cours d'une visite, le samedi 21 janvier, dans le département des Ardennes, M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire, a indiqué que M. Pierre Dordain, P.-D.G de General Motors France, annoncerait, le 23 janvier, l'implantation d'une nouvelle usine de cette firme automobile à Donchery, près de Sedan. Cette usine, dont l'activité devrait commencer dans la deuxième moitié de 1979, produira des éléments de chauffage pour automobiles, qui seront destinés aux constructeurs européens.

En pleine période de production elle emploiera environ trois cents personnes. General Motors possède deux autres usines en France, à Gennevilliers et à Strasbourg.

On sait que la DATAR poursuit sa politique de recherche d'investissements étrangers (notamment américains), dans le but de renforcer l'industrialisation des régions prioritaires, notamment les Ardennes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NOVOTEL - SIEH

assemblée générale ordinaire de société Novotel - Sieh s'est ent tenue à Evry. MM. Paul e et Gérard Pelisson, qui pré- le conseil d'administration, mis en évidence quelques don- de base qui marquent la conti- de l'expansion du groupe.

30 juin 1977, le groupe Novotel tait 146 hôtels avec une de 16 825 chambres, ce qui une progression de 20 % rapport au 30 juin 1976 hôtels comprenant 13 863 cham- De plus, 22 hôtels, représen- 3 391 chambres, étaient en

chiffre d'affaires T.T.C. de ble des établissements Novotel est passé de 375,6 mil- de francs à 574,7 millions de soit une augmentation de sur l'exercice précédent. Pour seules filiales françaises, ce est passé de 233,2 millions de à 336,2 millions de francs, soit progression de 31 %.

résultat net de la société mère - Sieh, qui a pour objet la fourniture de services prise de participation dans les d'exploitation hôtelière, s'est pour l'exercice 1976-1977, à 197 F, contre 5 206 853 F pour ice 1975-1976.

dividende net a été fixé à F, soit un revenu global de F avec l'avoir fiscal.

uons que le capital de F a été porté à 39 772 000 F de l'exercice à la suite, part, de l'émission de 33 144 ns nouvelles de 100 F nominal s à 800 F, d'autre part, de rporation de réserves.

npte tenu de cette augmenta- du capital, le dividende ajusté tre de l'exercice précédent res- à 7 F, soit un revenu global F avec l'avoir fiscal.

IGNOL ET FARJON S.A.

chiffre d'affaires H.T. 1977 s'est à 102 571 226 F, en augmenta- de 27 % sur celui de 1976.

chiffre d'affaires à l'exportation à 34 234 538 F, soit 33 % du en progrès de 55 % sur l'an- récédente.

résultats provisoires à fin bre confirment l'amélioration tée à fin septembre.

CONSOMMATION

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'I. N. C.

Un outil au service d'une politique libéra[le]

L'inauguration lundi 23 janvier par le président de la République d'une exposition-éclair — elle n'est ouverte au public qu'un après-midi — consacrée aux activités de l'Institut national de la consommation marque le dixième anniversaire de cet organisme.

Il n'est pas surprenant que le chef de l'État manifeste pour la défense des consommateurs le même intérêt que celui qu'il leur montrait lorsque, rue de Rivoli, il était le ministre de tutelle de l'Institut. N'avait-il pas, il y a plus de cinq ans, inauguré le « Salon Consommateurs 72 » ?

Cependant, le fait que le directeur de l'Institut, M. Henry Estingoy, se présente aux prochaines élections sous l'étiquette du parti républicain et le choix de la date anniversaire (pourquoi celle de la première réunion du conseil d'administration de l'I.N.C. le *18 janvier 1968*, plutôt que celle du décret qui en fixait l'organisation et les tâches, le 5 décembre 1967, ou encore celle de sa création par l'Assemblée nationale, le 15 décembre 1966 ?) ne manqueront pas d'alimenter la petite chronique politique et de teinter d'une nuance d'électoralisme une manifestation en soi très justifiée. L'I.N.C., on le sait, publie une revue mensuelle *(Cinquante millions de consommateurs)*, dont le tirage avoisine quatre cent mille exemplaires, réalise des émissions télévisées, édite des dossiers pédagogiques, renseigne et conseille particuliers et associations, etc. L'argent des contribuables connaît des emplois beaucoup moins utiles. Il n'en demeure pas moins que les manifestations officielles en tous genres et les bilans ministériels se multiplient un peu trop en cette période pour que le dixième anniversaire de l'I.N.C. échappe à cette critique.

L'occasion est cependant bonne d'étudier d'un peu plus près l'action des pouvoirs publics et donc la politique de l'actuelle majorité en matière de consommation. En dix ans, le chemin parcouru est considérable, même si la tâche est loin d'être achevée.

Le résultat est là. L'action de l'Institut national de la consommation, dont l'efficacité doit beaucoup au dynamisme et à l'énergie de M. Henry Estingoy, s'est traduite pour bien des consommateurs par une meilleure prise de conscience de leurs droits et par la création — en accord avec les professionnels — d'un étiquetage informatif volontaire pour les produits industriels. Simultanément, des textes législatifs et réglementaires (sur le démarchage à domicile, sur la publicité mensongère, sur l'étiquetage informatif des produits alimentaires, etc) ont été promulgués, avant que ne soit créé, il y a juste deux ans — encore un anniversaire ! — le secrétariat d'État à la consommation. D'autres lois ont suivi, sur le crédit à la consommation, sur la protection et l'information des consommateurs. La France se trouve aujourd'hui dotée d'une législation qui n'a pas grand-chose à envier à celle des autres pays européens.

Ce bilan, largement positif, appelle cependant un certain nombre de remarques critiques. L'Institut national de la consommation, qui devait, à l'origine, être un outil technique à la disposition des organisations de consommateurs, a privilégié peut-être exagérément sa revue destinée au grand public : ses divers services (techniques, juridiques, documentaires) travaillent essentiellement pour en enrichir le contenu au détriment de l'aide aux associations de consommateurs. Quant au secrétariat d'État, on souhaiterait qu'il se transforme un jour en vrai ministère regroupant les services de la concurrence et des prix (économie et finances), de la répression des fraudes (agriculture), et bien d'autres et soit doté de moyens suffisants. La loi, en effet, n'est pas totalement appliquée, malgré la bonne volonté des fonctionnaires qui en sont chargés.

Enfin, certains crient à la « bureaucratisation » des problèmes de consommation. L'expérience des « Boîtes postales 5 000 » (qui recueillent dans chaque département les demandes de renseignements ou les plaintes de consommateurs isolés) semble leur donner raison : 70 % des lettres sont transmises à l'administration, 17 % à des organisations professionnelles et seulement 13 % à des organisations de consommateurs. Mais il y a plus.

Concertation ?

Le maître mot de la politique de la consommation depuis plusieurs années est le concertation. En fait, on constate que cette concertation joue beaucoup plus avec les organismes professionnels (industriels, agriculteurs, commerçants, publicitaires) qu'avec les associations de consommateurs. Déjà, l'Union fédérale des consommateurs (qui édite *Que choisir ?*) avait, en 1972, quitté le conseil d'administration de l'I.N.C., suivie plus récemment par la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.); onze organisations nationales de consommateurs avaient proposé une loi-cadre réformant profondément l'Institut pour mieux l'adapter à leurs besoins (*le Monde* du 30 avril 1975).

Quant à la préparation des textes de loi, la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale reprochait à Mme Scrivener leur longue élaboration avec le patronat, suivie d'une rapide consultation du Comité national de la consommation : *« D'un côté on négocie, de l'autre on consulte dans la précipitation. »*

Plus grave encore : si les associations de consommateurs au niveau national sont associées aux travaux de l'I.N.C. et peu ou prou consultées, on assiste à une véritable coupure avec de nombreuses organisations locales, à moins que, regroupées dans une UROC (Union régionale des organisations de consommateurs), elles n'élaborent des émissions télévisées ou qu'elles participent aux boîtes postales 5 000. Trop nombreuses sont les associations qui travaillent seules, sans l'appui qu'un I.N.C. aux moyens élargis pourrait leur apporter.

Il eût été bien surprenant que le gouvernement adopte une attitude différente. Soucieux dans ce domaine comme dans d'autres d'adapter la législation française à l'évolution des mentalités, il ne pouvait et n'entendait pas ignorer les contradictions entre les aspirations nouvelles des consommateurs et les exigences des producteurs. De surcroît, aider au développement des organisations de consommateurs, à tous les niveaux, c'était prendre le risque de voir se multiplier des contre-pouvoirs qui, de proche en [...] auraient pu remettre en [...] jusqu'à l'organisation mê[me de] l'activité économique. En [...] logique libérale, le gouverne[ment a] préféré miser sur la défens[e indi]viduelle du consommateur. [...] *du consommateur un par[tenaire] économique »* ou *« mettre l'[écono]mie au service de l'homme »* [...] deux approches fondame[ntale]ment différentes d'une po[litique] de la consommation.

JOSÉE DOYÈ[RE]

LES MOYENS DE L'INSTITUT SONT INSUFFISANTS écrivent des membres du personnel au chef de l'État

A l'occasion du dixième anniversaire de l'Institut national de la consommation, une majorité des membres de son personnel a adressé une lettre au président de la République. Nous en publions les principaux passages :

« Vous fêtez lundi le dixième anniversaire de l'Institut national de la consommation. Quelque trente millions de centimes sont dépensés pour cette cérémonie.

» Mais, savez-vous que l'I.N.C. a dû se mettre en grève parce que depuis des années on lui refuse les moyens matériels de mener à bien les tâches qui lui sont confiées ? (1).

» Savez-vous que les consommateurs auxquels vous vous adressez aujourd'hui sont les premières victimes de cette absence de moyens ? (...).

» Savez-vous que les publications de l'I.N.C. (50 Millions de consommateurs et Consommateurs Actualité), *qui fournissent, par leurs ventes, 60 % du budget de l'Institut, voient leur parution rendue de plus en plus difficile par manque de personnel, manque de moyens, et par des pressions de plus en plus importantes ?*

» Savez-vous qu'en raison des bas salaires, c'est un personnel de moins en moins qualifié qui sera recruté et amené à prendre des responsabilités à un haut niveau (un tiers du personnel de l'I.N.C. gagne moins de 2 500 F par mois) ?

» Savez-vous que depuis des années le personnel se bat pour avoir un statut décent ?

» Le personnel de l'Institut est en tout état de cause bien décidé à se battre pour ses intérêts, ceux des organisations et de l'ensemble des consommateurs. »

(1) Une grève du personnel, assez largement suivie, a en effet eu lieu le jeudi 19 janvier. Les revendications portent sur la révision du statut du personnel et sur le relèvement des bas salaires. L'I.N.C. compte environ cent vingt salariés.

Libres opinions

DIX ANS D'IMPOSTUR[E]

par MICHEL ROLANT (*)

LE président de la République a voulu marquer par sa présence [le] dixième anniversaire de l'Institut national de la consommati[on]. L'intérêt soudain porté par le gouvernement aux consommateu[rs] dont la Boîte postale 5 000 est le dernier exemple, à deux mois d'éle[c]tions décisives, s'apparente plus au recolage électoral qu'à la volon[té] d'apporter des réponses aux revendications des organisations sy[n]dicales et de consommateurs représentatives. Jugeons-en.

Si les organisations de consommateurs disposent de la maj[o]rité des sièges au conseil d'administration de l'I.N.C., le gouverneme[nt] s'assure le contrôle de l'Institut en se réservant la nomination [du] directeur. Bien que minoritaires, les représentants du patronat di[s]posent de structures et de moyens qui leur permettent une meilleu[re] utilisation de l'Institut. Quant aux organisations syndicales, elles n'on[t], en tant que telles, aucun siège au conseil d'administration.

Dans ces conditions, il n'est pas exagéré de dire que l'I.N.C. e[st] un instrument entre les mains des chambres professionnelles patro[]nales et au service de la propagande gouvernementale. En effe[t], les patrons, en tant que responsables de la production, fixent le[s] normes de qualité et de contenu des produits et, comme administra[]teurs de l'I.N.C. en assurent la critique.

D'autre part, le gouvernement utilise l'I.N.C. et son journ[al] *50 millions de consommateurs* comme support de sa propagande e[n] direction des « citoyens-consommateurs ». Mais ces méthode[s] bureaucratiques, qui ont pour objet de refuser le débat avec le[s] organisations représentatives et de canaliser la contestation sur l[e] mode de vie qu'impose le système capitaliste, ne permettent pas d[e] répondre et donc de satisfaire aux légitimes revendications de[s] consommateurs.

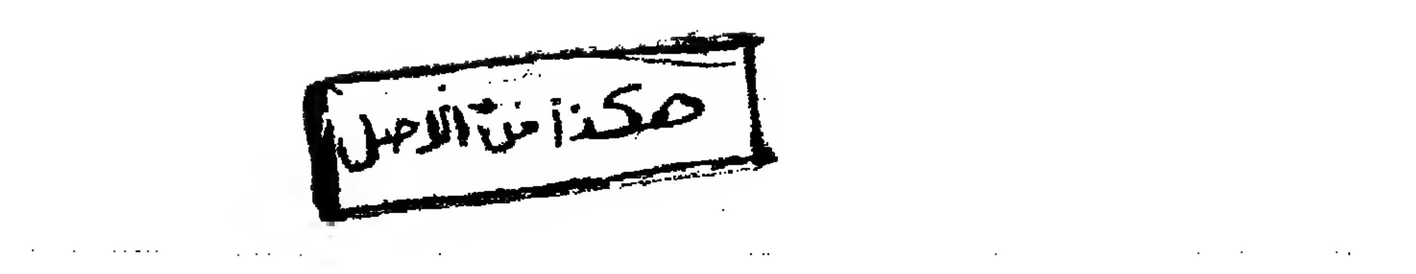
Bureaucratique aussi la démarche qui a présidé à l'opération B.P. 5 000. Rappelons, pour les non-initiés, et ils sont nombreu[x] vu l'échec total de cette opération lancée par Mme Scrivener, que B.P. 5 000 consiste à envoyer individuellement ses protestations sur la qualité des produits, sur les prix et sur les services rendus par les commerçants à la Direction de la concurrence et des prix, Boîte postale 5 000. Outre le fait que ce service administratif, déjà sous-équipé pour sa fonction, n'a pas pour rôle de recevoir les protestations des consommateurs, cette opération a été lancée contre l'avis des organisations syndicales et de consommateurs.

Et, comme pour l'I.N.C., ce sont les patrons qui se chargent de faire les réponses pour les produits dont ils effectuent la production ! Un budget publicitaire de 600 millions d'anciens francs est prévu pour relancer cette opération avant les législatives alors que les organisations de consommateurs ne disposent pas de moyens finan[]ciers suffisants pour renforcer leurs structures et informer le[s] consommateurs.

Cette nouvelle offensive s'inscrit bien dans la politique du gou[]vernement. Le retour à la liberté des prix promis par M. Barre da[ns] son discours de Blois inquiète à juste titre les travailleurs, pou[r] lesquels la liberté des prix a toujours signifié augmentation des prix et baisse du pouvoir d'achat. Et ce ne sont pas les déclarations sur le retour à une concurrence, qui n'a jamais réellement existé, qui sont susceptibles de rassurer les travailleurs.

En intensifiant la propagande en direction des consommateurs, le gouvernement veut faire croire à la population qu'elle pourra agir sur le niveau des prix, et donc lui faire accepter la liberté des prix revendiquée par le C.N.P.F. Mais c'est une imposture. Le gouvernement refuse d'entendre les revendications des organisations syndicales et de consommateurs, depuis dix ans, et il n'y a rien à attendre d'une action individuelle, incapable de peser sur la politique du patronat et du gouvernement.

(*) Secrétaire national de la C.F.D.T.



LES MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	12/1	5/1
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	118 269	118 125
Fonds de stabilisation des changes	10 833	16 818
2) CREANCES SUR LE TRESOR	17 507	15 514
Monnaies divisionnaires	356	316
Comptes courants post.	153	181
Concours au Trésor public	16 423	13 457
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	72 011	75 300
Effets escomptés	30 083	36 301
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	22 611	20 451
Avances sur titres	55	54
Eff. en cours de recouv.	13 261	15 493
4) DIVERS	3 183	3 130
	202 924	204 171

PASSIF	12/1	5/1
1) BILLETS EN CIRCULATION	119 581	150 427
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	4 969	4 967
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	672	870
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 772	2 772
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	29	80
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	11 674	18 308
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	3 501	5 254
Autres comptes dispos. et autres engag. à vue	2 092	2 053
5) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	59 053	59 053
6) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 443	1 443
7) DIVERS	8 221	7 970
	202 924	204 171

★ Ce tableau reflète le retrait par l'Iran d'une somme de 500 millions de dollars sur des dépôts effectués antérieurement. Cette opération a entraîné, à concurrence de 2 466,5 millions de francs, une diminution des postes Disponibilités à vue à l'étranger et Comptes créditeurs extérieurs.

LONDRES

Le plus grand calme régnait lundi matin sur le marché de Londres, où l'indice des industrielles est demeuré à peu près inchangé à 487,7 (+ 0,1 point). Irrégularité des fonds d'Etat. Stabilité des pétroles. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 174 50 contre 173 50

VALEURS	CLOTURE 20/1	COURS 23/1
Beecham	652 ...	650 ..
British Petroleum	886	886 ...
Courtaulds	125 ...	123 ..
De Beers	296 ...	290 ..
Imperial Chemical	347 ...	346 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	180 ...	180 ...
Shell	517 ...	517 ..
Vickers	189 ...	209 ...
War Loan 3 1/2 %	36 5/8	36 13 16
*West Driefontein	20 1/4	26 1 2
*Western Holdings	21 3/8	21 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

GENERALE ALIMENTAIRE. — La situation provisoire au 30 septembre 1977 fait apparaître un bénéfice net de 17,86 millions de francs contre 23,58 millions de francs un an plus tôt.

LAFARGE. — Le bénéfice net de la société mère pour 1977 atteindra, grâce à diverses plus-values, environ 84 millions de francs, soit une progression moyenne de 20 % (contre + 11 % en 1976). Déduction faite de ces plus-values exceptionnelles, le bénéfice distribuable marquera une faible progression, mais devrait permettre le maintien du dividende global (16,77 F).

HITACHI. — Les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 1977-1978 ont fait ressortir un bénéfice net de 36 milliards de yens (+ 3 %), soit 15,68 yens par action contre 15,61 yens un an plus tôt.

CIBA-GEIGY. — Le bénéfice du groupe pour 1977 sera supérieur à celui de l'exercice précédent (320 millions de francs suisses), mais restera très inférieur aux résultats de 1974 et surtout de 1973, qui avaient atteint le montant record de 567 millions de francs suisses. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 9,94 milliards de francs suisses (+ 3 %).

GROUPE ROSSIGNOL. — Le groupe a produit un million six cent six mille paires de skis (+ 29,5 %) en 1977, confirmant ainsi sa place de numéro un mondial. Pour 1978, un million neuf cent mille paires de skis devraient sortir de ses fabriques.

B. A. L. O.

Le Bulletin d'annonces légales obligatoires du 23 janvier publie notamment les insertions suivantes :

Banque française du commerce extérieur. — Émission d'un emprunt de 200 millions de francs divisé en 200 000 obligations de 1 000 francs. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 11,30 % et seront amortissables en dix ans au maximum.

Solvay et Cie. — Émission d'un emprunt de 100 millions de francs divisé en 100 000 obligations de 1 000 francs. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 11,30 % et seront amortissables en douze ans au maximum.

Entreprises de travaux publics de l'Ouest « ETPO ». — Émission de 4 410 actions nouvelles de 100 F, jouissance du 1er janvier 1978 (une pour dix).

Société pour l'équipement des industries chimiques « SPEICHIM ». — Attribution gratuite de 81 000 actions nouvelles de 75 francs, jouissance du 1er janvier 1977 (trois pour quatre), représentant l'augmentation du capital porté de 9 100 000 francs à 14 175 000 francs.

La Providence S.A. — Attribution gratuite de 57 700 actions nouvelles de 100 francs, jouissance du 1er octobre 1977 (une pour dix). Le capital est porté de 57 700 000 francs à 63 470 000 francs.

E.L.M. Leblanc. — Attribution gratuite de 25 410 actions nouvelles de 100 francs, jouissance du 1er janvier 1977 (une pour cinq), représentant l'augmentation du capital de 12 705 000 francs à 13 240 000 francs.

ELF Antargaz. — Cotation des 278 240 actions nouvelles de 50 F, en rémunération de l'apport effectué par ELF Monagaz.

Brasseries et Glacières internationales. — Admission à la cote officielle de 20 633 actions nouvelles de 100 F, représentant l'apport-fusion de la Société de participation en brasseries.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	19 jan.	20 jan.
Valeurs françaises	96,1	95,3
Valeurs étrangères	99,9	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,3	57,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/1	23/1
1 dollar (en yens)	241 60	241 73

BOURSE DE PARIS - 20 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
5 %	34 56	0 921
5 %	51 80	4 849
5 % 1920-1960	...	4 849
5 % amort. 45-54	66 10	1 422
4 1/4 % 1963	103 ..	2 364
4 1/4-4 3/4 % 63	92 10	1 458
Emp. N. Eq. 5%65	107 ..	1 477
Emp. N. Eq. 6%66	150 50	1 241
Emp. N. Eq. 6%67	99 60	2 247
Emp. 8,80 % 77	109 60	8 855
E.D.F. 6 % 1950	...	4 381
— 5 % 1960	103 10	4 644

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2710 ..	2805
E.D.F. parts 1958	...	506
E.D.F. parts 1959	...	490
Ch. France 3 %	162 50	163 50
Abeille I.G.A.R.D.	...	
Abeille (Vie)	...	...
A.G.F. (Sté Cent.)	367	366
Ass. Gr. Paris-Vie	1398	1402
Concorde	324	324
Epargne France	258	258
Financ. Victoire	171	*170 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fonc. T.I.A.R.D.	85 50	85
France I.A.R.D.	172	171 50
GAN (Sté) Centr.	623	621
Protectrice A.I.R.	248	*250
U.A.P.	546	548
Alsacien. Banque	364	364
Banque Hervet	*196 40	196 40
Bque Hypoth. Eur	228	229
Bque Nat. Paris	370	370
(Li) B. Scalb. Dup.	87	87
Banque Worms	140	140
C.G.I.B.	55 70	54
Cofica	.. ..	85
C.A.M.E.	37 80	37
Creditel	106 20	99 10
Créd. Gén. Indust	148	141
Cr. Ind. Als.-Lor.	120	130
Crédit Lyonnais	328	328
(M.) Crédit Mod.	..	..
Electro-Banque	138 90	136 90
Eurobail	107	105 50
Financière Sofal	248 50	248
Fr. Cr. et B. (Cie)	.. ..	42 80
France-Bail	198	197
Hydro-Energie	16 65	d 17 10
Immobail B.T.P.	c136 80	136 20
Immobanque	100 10	186 50
Immofice	148	149
Interbail	155 50	157

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	112 ..	112 50
Locabail Immob.	198	199
Loca-Expansion	108 60	108
Localfinancière	123 80	123 30
Marseil. Crédit	232	232 ..
Paris-Réescompt.	202	196
Séquanaise Banq.	146	145
SLIMINCO	180	187 ..
Sté Cent. Banq.	70 ..	69 30
Sté Générale	201 30	201 10
SOFICOMI	167	165
Sovabail	215	212 ..
OCIP-Bail	110	107
Unibail	183	183 ..
Un. Ind. Crédit	131	130 50
Cie Foncière	72 60	71 65
C. G. V.	221	212
Fonc. Chât.-d'Eau	690	589
(M) S.O.F.I.P.	66	64
Fonc. Lyonnaise	400	472
Immob. Marseille	601	801
Louvre	151 20	153
Midi		266
Rente foncière	295	294
SINVIM	147 90	147 90
Cogifi	112 30	112 30
Foncina	95 10	95
Gr. Fin. Constr.	113	113
Immindo	...	180 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	83 10	83 10
Cie Lyon. Imm.	85	85 ..
UFIMEG	80	80
U.G.I.M.O.	99 50	99
Union Habit.	142	143
Un. Imm. France	117 80	117 50
Acier Investiss.	85 50	85 60
Gestion Sélect.	...	180
Sofragi	223 80	223 50
Abeille (Cie Ind.)	155	154 20
Applic. Hydraul.	516	516
Artois	85	84
Centen. Blanzy	210	215
(Ny) Centrest	108	108
(Ny) Champex	110	110
Charg. Réun. (p.)	2275	2250
Comindus	319	320
(Lf) Dév. R. Nord	131	122
Electro-Financ.	194	183
Fin. Bretagne	39 50	39
Fin. et Mar. Part.	59 50	61 50
France (La)	342 ..	342 ..
Gaz et Eaux	499	496
La Mure	18	18 20
Lebon et Cie	120 20	150
(Ny) Lordex	...	108
Cie Marocaine	26	27 ..
OPB Paribas	...	75 ..
Paris-Orléans	74 80	73 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	63 30	81 40
Placem. Inter.	75 ..	76 50
Providence S.A.	165	172
Aevillon	238 80	238 80
Santa-Fé	..	80
Soffo	74	72 70
Sofimex	183 50	186
Cambodge	39 50	39
Clause	301	384
Indo-Hévéas	91 10	91 10
Madag. Agr. Ind.	30 30	23
(M.) Mimot	d 12 80	o 10 ..
Padang	30 20	31
Salins du Midi	147	146
Aliment Essentiel	132 ..	128 ..
Allobroge	204	256
Bananio	180	186
Fromageries Bel	83 20	84 90
Cédis	385	379
(M.) Chambourcy		191
Compt. Modernes	115	112
Docks France	104	193
Economats Centr.	275	275
Epargne	339 50	330
From. P.-Renard	217 50	217
Générale Aliment.	85	81 85
Gevrain	146	141 50
Goulet-Turpin	148	145 90
Lesieur (Cie fin.)	274	277
Gr. Moul. Corbeil	d120	d129
Gr. Moul. Paris	242	245
Nicolas	221	221 50
Piper-Heidsieck	...	199
Potin	303	305
Rochefortaise	... ..	138 70
Roquefort	217	220 ..
Saupiquet	207	202 ..
Sup. Marché Doc.	70 50	72 ..
Taittinger	250	247 ..
Unigel	101 50	101 50
Bénédictine	1021	1029
Bras et Glac. Int.	298	298
Dist. Indochine	815 20	515
Ricqlès-Zan	72	74 60
Saint-Raphaël	130	130
Sogepal		242
Union Brasseries	24 70	24 50
Slaman	202	202
Sucr. Bouchon	.. ..	50 15
Sucr. Soissonnais	170	170
Berliet	250	250
Chausson (Us.)	30 50	30
Equip. Véhicules	46 50	50
Motobécane	63 ..	69
Saviem	110 ..	110
Bois Dér. Océan	* 3 40	3 30
Brie	220	221
Camp. Bernard	70 10	70 10
C.E.C.	39 35	30 50
Carabati	97 10	90
Ciments Vicat	237 50	238
Cochery	...	46
Drag. Trav. Pub.	156	80
F.E.R.E.M.	50	58 ..
Fougerolle	98	97
Française d'entr.	d102 50	105 50
G. Trav. de l'Est	65 10	d 67 70
Herlicq	155	153
Iéna Industries	o 13 10	12 30
Lambert Frères	31 76	32 70
Leroy (Ets G.)	48 16	48 16
Origny-Desvroise	70	77 10
Porcher	127	131
Rougier	...	115
Routière Colas	156	158
Sablières Seine	81 80	80 20
S.A.C.E.R.	24	24
Savoisienne	..	90
Schwartz-Hautm.	..	28 40
Spie Batignolles	41 30	42
Unidel	130 ..	130
Voyer S.A.	.. ..	70
Dunlop	15	16 60
Hutchinson-Mapa	69 50	67
Safic-Alcan	141	140
Comiphos	72 16	73 ..
S.M.A.C.	81 50	79 50
Gaumont	421 50	409
Pathé-Cinéma	..	d 67
Pathé-Marconi	...	115 ..
Tour Eiffel	87 ..	86 10
Air-Industrie	.. ..	62
Applic. Mécan.	35	36 40
Arbel	117	117
Bernard-Moteurs	58	50
B.S.L.	150	150
C.M.P.	285	285
De Dietrich	430	426 50
Duc-Lamothe	285	d285
E.L.M.-Leblanc	420	423
Ernault-Somua	54	55
Facom	561	551

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	54 40	54
(Li) F.B.M. ch. fer	191	101
Frankel	827	821
Huard-U.C.F.	185	185
Jaeger	80 10	76 80
Jaz	149	149
Luchaire	153 10	156 ..
Manurhin	133	133
Métal Déployé	d211 ..	211
Nadella	56	55
Nodet-Gougis	177 ..	172
Peugeot (ac. ent.)	136	135
Ratier-For. G.S.P.	o 18 20	15 20
Ressorts-Nord	.. ..	95 50
Ouffo	.. ..	4 ..
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	76 50	76 ..
Sagem	48 90	48 ..
Sicil	34 10	34 50
Soudure Autog.	140	134
S.P.E.I.C.H.I.M.	380	380
Stokvis	57 50	57 50
Trailor	256	281
Virax	86 40	86 40
At. Ch. Loire	12 ..	12 50
France-Dunkerque	.. ..	60 30
Ent. Gares Frig.	o 97 80	92 50
Indus. Maritime	228 10	228 10
Mag. gén. Paris	112 40	111 40
Cercle de Monaco	36	36 20
Eaux de Vichy	445	445
Bafital	21	21
Vichy (Fermières)	d162	d162
Vittel	168 50	166 50
Aussedat-Rey	30 50	30 50
Darblay S.A.	50 10	28
Didot-Bottin	123	122
Imp. G. Lang	..	7 30
La Risle	50 ..	50
Rochette-Cenpa	e 33 50	32 20
A. Thiéry-Sigrand	118 10	118
Bon Marché	182	191
Damart-Servip	271	270
Darty	331	330
Mars. Madagasc.	30 50	68 10
Maurel et Prom.	d 84	82 ..
Optorg	136	138 ..
Palais Nouveauté	304	303 ..
Prisunic	24 50	24 50
Uniprix	37	36 80
Crouzet	79	50
Europ Accumul.	228	225 50
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	70 50	70
Lampes	80	77 50
Merlin-Gerin	205	506
Mors	.. ..	38 50
Océanic	100 60	154 ..
Paris-Rhône	117	117 ..
Piles Wonder	131	131 ..
Radiologie	161	160 50
SAFT Acc. fixes	549	540
Schneider Radio	157	151
SEB S.A.	120	119 00
S.I.N.T.R.A.	295	294 80
Carnaud S.A.	47 30	48
Davum	51 60	80
Escaut-Meuse	150	120 30
Fonderie préc.	23 20	23
Gueugnon (F. de)	87 30	37 80
Profilés Tubes Es.	26 60	20 50
Senelle-Maub.	40 10	40 ..
Tissmétal	57 ..	57
Viney-Bourget	.. ..	26 ..
Huaron	110	116
Kinta	261	248
Mokta	144	140
Amrep S.	314 90	315
Antargaz	...	150
Autar P. Atlant.	67	67
Hydroc. St-Denis	148	140 15
Lille-Bonnières-C.	166 10	166 10
Shell Française	..	49
Carbone-Lorraine	37 50	36 50
Delalande S.A.	150	161
Finalens	42	42
FIPP	.. ..	65 10
(Ly) Gerland	200	200
Gévelot	123	120
Grande-Paroisse	96	93
Hailes G. et dér.	43 20	o 43 20
Novacel	189 50	118
Parcor	242 40	242 40
Quartz et Silice	.	30
R.E.T.I.	177	177
Ripolin-Georget	.. ..	44 30
Rousselot S.A.	521	520
Soufre Réunies	142	142
Synthelabo	93	93
Thann et Mulh.	27 50	20 50
Ufiner S.M.D.	86	85 80
Agache-Willot	426	420
Filés Fourmies	13 80	15 50
Lainière-Roubaix	40	40

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rouchière	287	289
Saint-Frères	64 50	62 90
Auxil. Navigation	136	140
M. Chambon	...	112
Gén. Maritime	..	* 72
Delmas-Vieljeux	241	241 60
Messag. Marit.	..	
Nat. Navigation	.. ..	63 10
Saga	32 50	32 ..
S.C.A.C.	83	83
Sténi	235	235
Tr. C.I.T.R.A.M.	..	110
Transp. et Indust.	100	100
(Li) Baignol-Farj.	30 80	30 80
Bic S.A.	150	180
Blanzy-Ouest	156	190
La Brosse		..
Degremont	320	*312
Dong-Trieu	150	158
Duquesne-Purina	364 50	298
Essilor	795	790
Ferrailles C.F.F.	206	214
Haras	102 50	102 90
Locatel	165	163 50
Lyon-Alemand	188 50	150 50
G. Magnant	..	50 ..
(Ly) Majorette	265	265
M. I. C.	118	118 50
Novatec	121	120
O.F.P.-Om.F.Paris	242 10	248 10
Publicis	101	100 20
Sellier-Leblanc	130	127
Waterman S.A.	182	181
Brass. du Maroc	270	275
Brass. Ouest-Afr.	92	93 50
Elf-Gabon	470	470
(B) Min. et Métl.	330	o320
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	4603
Emprunt-Young	... ..	227
Nat. Nederlanden	... ..	211
Phenix Assuranc.	25 50	25 70
Algemene Bank	697	697
Bco Pop. Español	50	50
B.N. Mexique	32 20	32 50
B. régl. Intern.	12200	12500
Bowring C.I.	10	8 80
Commerzbank	509	509
Dresdner Bank	568	570
Bowater	15 65	18
Cie Br. Lambert	211 50	218 ..
Gén. Belgique	286 30	285 50
Latonia	185	185
Bolinco	239 50	239 60
Robeco	355 50	352
Cavenham	8 50	8 30
Lyons (J.)	9 50	10
Goodyear	82 50	81 25
Pirelli	5 10	5 10
I.H.C.	29 50	29 10
Kubota	5 10	3 45
Olivetti	3 76	3 85
S.K.F. Aktiebolag	72	70 ..
United Technolog.	168	155 ..
Pakhoed Holding	98 50	95
Femmes d'Auj.	..	45
Marks-Spencer	15 40	14 80
A.E.G.	...	203 ..
Bell Canada	230 10	236 50
E.M.I.	18 50	17
Hitachi	3 80	3 73
Honeywell Inc.	203	207
Matsushita	11	11 15
Sperry Rand	171 90	163 20
Thorn Electrical	34 10	34 10
Arbed	280 ..	279
Cockerill-Ougrée	53 50	52
Finsider	. ..	0 55
Hoogovens	.. ..	56 15
Mannesmann	... ..	355
Steel Cy of Can.	... ..	190
Thyss c. 1 000	... ..	260
Blyvoor	.. ..	22
De Beers (port.)	..	22 10
General Mining	96	93
Hartebeest	75	74 40
Johannesburg	72 10	72 10
Président Steyn	..	47
Stilfontein	18	18
Vaal Reefs	88	84 85
West Rand	11	11 30
Alcan Alum.	116	115
Asturienne Mines	62	61 90
Cominco	...	122 50
Fluotrener	.	103
Minerals-Resourc.	3 ..	8 95
Noranda	.. ..	96 10
Vieille Montagne	221	o210
Am. Petrofina	... ..	139 20
British Petroleum	75 10	75
Gulf Oil Canada	. ..	115 50
Petrofina Canada	.. ..	85
Shell Tr. (port.)	.. ..	47 ..
Akzo	.. ..	45 50
Dart. Industries	170	165
Dow Chemical	127 50	121 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosseco	.. ..	13 80
Gevaert	172 ..	171 50
Glaxo	53 70	54 ..
Grace and Co	120 50	150
Pfizer Inc.	123 10	127
Procter Gamble	401	400 ..
Courtaulds	10 50	11 ..
Est-Asiatique	96 80	97 20
Canadian-Pacif.	75 40	76 10
Wagons-Lits	.. ..	80 80
Barlow-Rand	13	13 10
Suéd. Allumettes	.	88 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	400	400 ..
Cellulose Pin	.. ..	37 50
Coparex	176 20	177 50
Ecco	400	401
Eurafrep	435	440
Intertechnique	...	132
Métall. Minière	...	
Pronuptia	266	225
Sab. Mor. Corr.	...	158
Sofibus	.. 50	120
S.P.R.		227
Ufimex		128 10
Oce v. Grinten	808	804
Rorento NV	274 80	271 50

SICAV

Plac. Institut.	12272 82	12340 80
1re catégorie	10332 22	10129 58

23/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	134 81	128 01
Aedificandi	162 54	158 17
Agfimo	176 53	168 53
A.L.T.O.	180 23	150 95
America-Valor	282 03	269 24
Assurances Plac.	127 86	122 08
Bourse-Invest	131 50	125 39
B.T.F. Valeurs	122 77	115 62
C.I.P.	277 48	264 88
Convertibles	121 35	118 85
Convertimmo	122 87	117 50
Drouot Invest	176 92	168 56
Elysées-Valeurs	158 48	140 38
Epargne-Croiss.	478 01	456 33
Epargne-Inter	265 10	253 08
Epargne-Mobil.	152 13	145 23
Epargne-Oblig.	139 29	132 97
Epargne Revenu	301 38	287 71
Epargne-Unie	274 45	262 ..
Epargne Valeur	166 23	157 74
Foncier Investiss	284 45	271 63
Fortune 1	120 60	180 ..
France-Croissance	170 32	162 50
France-Epargne	182 97	165 58
France-Garantie	228 20	223 73
France-Invest	146 25	130 66
Laffitte-Rend.	111 25	106 21
Laffitte-Tokyo	201 48	192 34
Nouv. France-Obl	301 77	278 54
France Placement	180 82	158 26
Gestion Rendem.	256 66	244 92
Gest. Sél. France	*149 12	142 35
I.M.S.I.	148 38	141 93
Indo-Valeurs	180 43	172 25
Intercroissance	133 14	127 10
Intersélection	134 28	120 19
Livret portef.	193 30	184 54
Oblig. ttes catég.	1141 70	1106 76
Paribas Gestion	164 71	157 24
Pierre Investiss.	194 82	186 99
Rothschild-Exp.	275 19	262 71
Sécur. Mobilière	288 61	270 66
Sélec Croissance	538 56	514 18
Sélect Mondiale	115 87	113 48
Sélection-Rend.	134 93	128 81
S.F.I. FR et ETR.	166 13	158 78
S.I.G.	266 92	244 99
Silvafrance	145 57	138 87
Slivam	112 69	107 58
Slivarente	148 96	142 21
Slivinter	130 65	124 73
Sogepargne	268 87	256 40
Sogevar	329 77	314 82
Soleil-Investiss.	179 86	178 97
U.A.P.-Investiss.	136 82	124 79
Unifoncier	285 28	275 21
Unijapon	203 50	194 27
Uni Obligations	1493 02	143. 60
Unipremière	1560 84	1491 18
Unisic	134 87	127 99
Worms Investiss.	225 56	215 33
23 1		
Actigest-Etoile	103 56	98 86
Credinter	137 47	131 43
Croissance-Imm.	133 20	127 18
Euro-Croissance	147 75	135 28
Financière Privée	338 49	323 16
Fructidor	148 39	142 62
Gestion Mobilière	201 36	192 23
Mondiale Invest.	172 44	164 62
Oblisem	121 71	115 19
Optima	144 81	138 25
Planinter	273 30	260 98
Sicavimmo	201 ..	191 89
S. I. Est	382 50	364 70
Sogisco	121 02	115 53
Sogister	424 95	405 60
Univalor	153 66	146 68
Valorem	156 09	149 01

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
875	4,5 % 1973	740 10	738 80	741 ..	741 ..
1920	C.N.E. 3 %	2005	2009	2006 80	2005 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
195	E.J. Lefebvre	183	190 ..	190	190
00	Esso S.A.F.	50 80	56 10	56 50	55 10
157	Eurafrance	153	164 ..	153 50	153 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
120	Olida-Caby	118	115 ..	116	115 ..
01	Opfi-Paribas	74	74	74	74
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
228	Tél. Ericsson	189 50	184	185	[illegible]
58	Terres Roug.	59 50	59 90	59 90	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
70	Free State	92 50	92 10	91 50	92
245	Gen. Electric	225 25	222	222	222
305	Gen. Motors	282 50	278 50	278	279
14 80	Goldfields	18	18 95	18 18	15 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
230	Xerox Corp.	218 50	211 30	212 10	214 75
8 81	Zambia Cop.	0 81	0 75	0 75	0 75

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 743	4 730	4 750
Allemagne (100 DM)	223 160	222 730	221 500
Belgique (100 F.)	14 488	14 368	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 660	208 320	207
Danemark (100 krd)	83 110	82 140	86 500
Suède (100 krs)	101 430	101 450	166
Norvège (100 k.)	81 770	61 700	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 179	9 150	9 150
Italie (1 000 lires)	5 436	5 426	5 350
Suisse (100 fr.)	230 950	236 250	237
Autriche (100 sch.)	31 135	31 094	31 050
Espagne (100 pes.)	5 880	5 862	5 600
Portugal (100 esc.)	11 809	11 756	10 500
Canada ($ can. 1)	4 316	4 278	4 285

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 1
Or fin (kilo en barre)	27210	27895
Or fin (kilo en lingot)	27250	27995 ..
Pièce française (20 fr.)	284 90	200 ..
Pièce française (10 fr.)	228 40	229 50
Pièce suisse (20 fr.)	282 80	269 50
Union latine (20 fr.)	264	284 ..
Souverain	267	276
Pièce de 20 dollars	1248	1284
Pièce de 10 dollars	358	648
Pièce de 5 dollars	480	408
Pièce de 50 pesos	1140	1180
Pièce de 10 florins	264 50	269 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— « De Keynes à Carter », par Alfred Sauvy.

3-4. ÉTRANGER
— L'impasse de la négociation israélo-égyptienne.

4-5. DIPLOMATIE
— La visite de M. Barre en Chine.

6. EUROPE
— POINT DE VUE : « Les quinze ans du traité franco-allemand », par Joseph Rovan.

7. ASIE

7. AFRIQUE

8 à 11. POLITIQUE

13. SOCIÉTÉ
— Les états généraux de la petite enfance.

14. DROITS DE L'HOMME

15. DÉFENSE
— Une manœuvre dans le Sud-Ouest.

16. ÉDUCATION

16. SCIENCES

18. SPORTS
— RUGBY : le retour à l'esprit de fête.
— JUDO : une nouvelle génération au Tournoi de Paris.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
Pages 19 à 22
— LES RÉACTIONS A LA CRISE : « Pourquoi le retour à l'expansion est possible », par Robert Pelletier; Textile : il ne suffit pas d'accepter l'inévitable.
— « L'image brouillée du seul programme qui reste... », par Michel Cicurel.
— L'industrie des usines « clés en main », une spécialité durable pour la France ?

23 à 25. CULTURE
— THÉATRE : *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition*, de Peter Handke.

35-36. RÉGIONS
— EN ILE-DE-FRANCE : peinture-industrie place du Tertre ; « L'automobile et les « politiques », par Henri Fabre-Luce.

37 à 40. ÉCONOMIE
— CONSOMMATION : le dixième anniversaire de l'I.N.C. ; « Dix ans d'imposture », libre opinion par Michel Rolant.
— AUTOMOBILE : la Chrysler-Horizon : modernisme sans gadget.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (25)
Annonces classées (26 à 34) ; Aujourd'hui (36) ; Carnet (17) ; « Journal officiel » (36) ; Météorologie (36) ; Mots croisés (36) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 22-23 janvier 1978 a été tiré à 528 758 exemplaires.

A B C D F G H

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'I.N.C.

Seules les économies de marché sont réellement au service du consommateur

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing a inauguré ce lundi 23 janvier la journée « porte ouverte », organisée à l'hôtel Sheraton à Paris, pour célébrer le dixième anniversaire de l'Institut national de la consommation (I.N.C.) (voir page 40). Dans son discours, le président de la République a souligné qu' « une politique de la consommation est le corollaire indispensable de la liberté de la consommation », l'économie de marché restant « de loin la meilleure façon de permettre aux aspirations des consommateurs d'orienter qualitativement la production ».

« Etablissement public à caractère administratif », l'I.N.C. a été créé par l'article 34 de la loi de finances rectificative de 1966, grâce à l'insistance de M. Michel Debré, alors ministre de l'économie et des finances. Depuis la première réunion, le 18 janvier 1968, de son conseil d'administration (dont les représentants des associations de consommateurs occupent douze des vingt-trois sièges), la subvention de l'Etat à l'Institut est passée de 3,6 millions de francs à 15,4 millions de francs. L'I.N.C. publie depuis décembre 1970 une revue mensuelle d'essais comparatifs destinée au grand public, « 50 Millions de consommateurs », dont le tirage atteint 375 000 exemplaires. De plus, l'Institut édite « Consommateurs actualité », jusqu'ici bimensuel, et désormais hebdomadaire, destiné aux spécialistes, et met à la disposition du public et des organisations ses services de documentation technique et juridique.

Soulignant la réussite de l'I.N.C. et « *le rôle d'animation et de contact qu'il joue à la frontière des organisations de consommateurs, du monde de la production et des services publics* », M. Giscard d'Estaing a affirmé que « *la consommation est à la fois la finalité principale et le moteur le plus important de nos économies. (...) Elle est la raison d'être de la majeure partie des efforts des entreprises et des travailleurs* ».

« *Une démocratie moderne*, a-t-il poursuivi, *c'est-à-dire une démocratie qui place l'épanouissement individuel au premier rang de ses objectifs, doit être capable de traiter les problèmes de la consommation.* »

Pour le président de la République, « *seules les économies de marché sont réellement au service du consommateur. Si on laisse de côté les idéologies pour ne considérer que les faits, force est de constater celui-ci : les systèmes économiques dont la régulation est assurée par une planification centrale offrent au consommateur des satisfactions incomparablement moins grande, en quantité et en qualité, que ceux qui reposent sur le libre jeu du marché !* »

L'économie de marché « *reste, de loin, la meilleure façon de permettre aux aspirations des consommateurs d'orienter qualitativement la production* ». Et M. Giscard d'Estaing d'ajouter : « *Bien sûr, dans le détail, et à court terme, cette affirmation souffre des exceptions nombreuses. Mais dans la longue durée, et globalement, elle n'est pas sérieusement contestable.* »

« *Le besoin de la qualité*, a ensuite déclaré M. Giscard d'Estaing, *est le corollaire de l'accroissement de la quantité. La politique de la consommation est une politique de pays développé. A mesure que nous sommes devenus un pays développé, nous avons reconnu la nécessité de cette politique et nous l'avons mise en place. Cette évolution elle-même n'est pas isolée : consommation, écologie, lutte contre la bureaucratie, sont les trois volets d'un même changement de notre société : changement dans le sens d'un respect plus profond de l'individu, de ses besoins, de ses droits, de ses aspirations. D'une nouvelle croissance. D'un approfondissement de notre démocratie économique et sociale.*

» *Aujourd'hui, au stade de développement que nous avons atteint, il s'agit, non plus seulement de consommer davantage, mais tout autant de consommer mieux.* » La politique de la consommation « *doit répondre à deux impératifs : mieux protéger le consommateur, et lui permettre de s'affirmer davantage* ».

Eliminer les protectionnismes intérieurs

Après avoir rappelé les différents textes adoptés pour répondre à ces objectifs (publicité des prix, moralisation des méthodes de vente, répression de la publicité mensongère, contrôle de la concentration économique et répression des ententes illicites), le président de la République a poursuivi : « *Nous avons su, depuis vingt ans, faire et réussir le pari de la concurrence extérieure; nous lui devons l'essentiel de nos progrès. Sachons nous engager aujourd'hui dans l'élimination des protectionnismes intérieurs. Cela n'ira pas sans mal, tant sont ancrées certaines de nos habitudes. Je souhaite pouvoir compter dans cette action sur le soutien actif du monde de la consommation.* »

Enfin, « *il faut aussi que les consommateurs s'organisent, qu'ils constituent une force :*

» *Longtemps, notre vie économique et sociale a été monopolisée par le dialogue entre les entreprises et les travailleurs, dialogue indispensable, mais qui ne saurait être exclusif. Dans notre démocratie, il est nécessaire que les consommateurs deviennent des partenaires économiques et sociaux à part entière. (...) Ainsi, le consommateur, naguère personnage effacé de la vie économique et sociale, devient peu à peu un acteur de premier rang. Le sujet passif qu'il était cède la place à un être majeur, dont les droits sont reconnus et qui prend en main ses propres intérêts* ».

Et le président de la République a conclu sur un vœu : « *Puissent les dix années à venir être aussi favorables à l'amélioration, en qualité et en quantité, de la consommation populaire des Français que l'ont été les dix années écoulées !* »

La crise dans les municipalités de gauche

LES ÉLUS SOCIALISTES : l'attitude du P.C.F. est inacceptable et démagogique.

La Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.) a publié, lundi 23 janvier, une déclaration dans laquelle elle « *elle constate avec inquiétude que dans plusieurs municipalités et, ces derniers jours, à Dreux et à Besançon, les conseillers communistes ont rompu unilatéralement la solidarité de gestion à laquelle ils s'étaient engagés en acceptant de constituer les listes d'union de la gauche en mars 1977. Elle proteste vivement contre une attitude inacceptable et démagogique qui vise à faire porter sur les socialistes la responsabilité d'une situation qui incombe au gouvernement de la droite. La F.N.E.S.R., qui rappelle à cette occasion à tous ses élus qu'ils ne doivent en aucun cas manquer à cette solidarité, notamment quand ils se trouvent en position minoritaire, met en garde les communistes contre la multiplication de telles actions (...)* ».

» *La F.N.S.E.R. exprime enfin sa solidarité totale à Françoise Gaspard, maire de Dreux et à Robert Schwint, maire de Besançon, qui se sont trouvés contraints de tirer les conséquences de ces manquements inadmissibles à la solidarité de gestion.* »

M. Brejnev met en garde les pays de l'alliance atlanti[que] contre la fabrication de la bombe à neutrons

M. Brejnev a adressé aux chefs de gouvernement de l'alliance atlantique des messages les mettant en garde contre la production de la bombe à neutrons. Selon le quotidien allemand *Die Welt*, de ce lundi 23 janvier, la lettre au chancelier Schmidt, envoyée il y a trois semaines, serait rédigée en termes « *durs* ». M. Brejnev indiquerait que la fabrication de la bombe à neutrons serait une provocation et ferait obstacle à la détente. Selon les indications recueillies à Paris, la lettre adressée à M. Giscard d'Estaing serait rédigée sur un ton beaucoup plus diplomatique.

M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, avait annoncé, vendredi, que le président de la République avait répondu le même jour à un message de M. Brejnev, reçu « au déb[ut de] *la semaine* ». (*Le Monde* des [...] janvier). Il n'a pas précisé [...] de cette correspondance, et il [...] pas certain qu'elle porte précis[ément] sur la bombe à neutrons, M. [Brej]nev ayant adressé récemme[nt à] M. Giscard d'Estaing plusieur[s let]tres sur divers sujets.

D'autre part, M. Poniatowski [en]voyé spécial du président d[e la] République, a remis dimanc[he à] M. Gierek, chef du parti o[uvrier] polonais, une lettre personnell[e de] M. Giscard d'Estaing qui po[rte] d'une façon générale sur les [rela]tions franco-polonaise. Les [entre]tiens de M. Poniatowski préc[èdent] la réunion à Varsovie de la [com]mission mixte franco-polonaise, [qui] tent plus spécialement des é[chan]ges commerciaux.

En Arabie Saoudite

UNE JEUNE PRINCESSE ET SON MARI AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS EN PUBLIC

L'hebdomadaire britannique *The Observer* a annoncé dans sa livraison du dimanche 22 janvier que la princesse Micha, âgée de vingt-trois ans, membre de la très nombreuse famille royale saoudienne, avait été exécutée à Djeddah au cours de l'automne dernier. Son mari, qui était un cousine de l'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Beyrouth, le général Ali Chaar, aurait été exécuté.

Selon l'hebdomadaire, [la jeune] femme aurait été fus[illée en] public et son époux au[rait été] décapité. Le responsable d[es] exécutions serait le propre père de la jeune princ[esse, le] prince Mohamed Ben [Abdel] Azistz, qui reprochait à la [jeune] femme de s'être mariée en de[hors] de la famille royale. Le [roi] Khaled aurait refusé de si[gner] l'ordre d'exécution mais ne serait pas opposé à la déci[sion] du chef de famille.

Les deux jeunes gens, qui [ve]naient de se marier, aura[ient] tenté de fuir le pays en pre[nant] place séparément dans le m[ême] avion. La princesse, qui s'é[tait] déguisée en homme, aurait [été] reconnue et arrêtée ainsi que [son] mari.

LE MAUVAIS TEMPS

Le préfet de l'Ardèche estime que le bilan sera très lourd

La neige a cessé de tomber, ce lundi 23 janvier, sur la Lozère, mais le vent continue de souffler, un vent générateur de congères qui souffle tout particulièrement sur l'est du département. Depuis vendredi soir, les lignes ferroviaires Clermont-Ferrand - Nîmes et Labastide - Mende sont ainsi toujours bloquées. Les travaux de dégagement n'avancent que très lentement, et les services de la préfecture fixent prudemment la réouverture de ces deux lignes ce lundi 23 janvier, en fin de soirée, ou au mardi 24 janvier.

Vendredi 20 janvier, les cent cinquante voyageurs de l'autorail le Cévenol étaient restés bloqués, en raison de la tourmente, durant plus de seize heures, jusqu'au samedi 21 janvier dans la matinée. A moins de 2 kilomètres de la petite gare de Prévenchères, à l'entrée d'un pont métallique, les prisonniers de l'autorail, partis en tenue de ville pour un voyage rapide, ont de la sorte dû improviser un « campement ». Les enfants et les personnes âgées ont été regroupés dans les motrices normalement chauffées et les adultes dans les wagons privés d'électricité et de chauffage. Dans le reste du département, les services techniques des P.T.T. ont pratiquement relié toutes les communes au réseau. Restés très difficiles d'accès, certains hameaux et communes des Cévennes (une vingtaine) ont toutefois dû recevoir des postes portatifs largués par parachutes.

En Ardèche, les conditions météorologiques se sont légèrement améliorées. Cependant, les prévisions annoncent de nouvelles chutes de neige, mardi 24 janvier. D'autre part, les intempéries, durant le week-end, ont empêché les équipes de secours de travailler. Un vent violent, la « burle », a rendu le réseau routier impraticable dans une grande partie du département. Dans la région du plateau — secteurs sud et ouest — des hameaux et des fermes sont depuis plusieurs jours sans électricité. Les services préfectoraux évaluent approximativement les habitants privés d'électricité entre trois mille et six mille. On indique que les demandes de bougies sont nombreuses. Deux hélicoptères de la protection civile et l'un de la gendarmerie s'emploient à secourir, ainsi que de nombreuses équipes d'intervention militaires, les personnes isolées. Dans une déclaration à l'Agence France-Presse, M. Henri Rouanet, préfet de l'Ardèche, a dressé, dimanche 22 janvier, un premier bilan qui « *sera, à terme, sans doute très lourd* », a-t-il déclaré. « *Ainsi on m'a déjà signalé*, dit-il, *une trentaine de toitures endommagées ou totalement détruites. De plus, la collecte de lait ne peut s'effectuer et, à ce sujet, je dois préciser que les pouvoirs publics engageront toutes les procédures pour l'indemnisation au titre des calamités atmosphériques et des calamités agricoles.* »

Dans la Loire, la circulation est difficile, notamment au col de la République (R.N. 82), dans le secteur de Saint-Genest-Malifaux et sur de nombreuses petites routes secondaires.

D'autre part, la neige continue de tomber sur la chaîne des Pyrénées, au point que les ponts et chaussées ont dû, dimanche en fin d'après-midi, fermer le col du Puymorens, qui permet d'accéder côté français à la principauté d'Andorre. Toujours dans les Pyrénées, les stations de sports d'hiver de La Mongie (Hautes-Pyrénées) et de Gourette (Basses-Pyrénées) étaient, dimanche après-midi, isolées. La neige tombait sur l'ensemble de la région à partir de 800 mètres.

L'Aveyron est revêtu d'un épais manteau blanc. Aux confins de la Lozère et du Cantal, la situation était difficile et l'inquiétude gagnait le département du Tarn où d'importantes chutes ont été enregistrées.

LA COURSE AUTOUR DU MONDE

« Gauloises-II » heurte une baleine

La quasi-totalité des concurrents de la Course autour du monde ont maintenant doublé le cap Horn. Le célèbre promontoire a confirmé sa mauvaise réputation : les voiliers ont essuyé dans ses parages de très violents coups de vent.

Gauloises-II (F.) a subi jeudi dernier — le 19 janvier — une avarie relativement sérieuse après avoir heurté une baleine. Le choc s'est produit alors que le voilier avançait à vive allure. Il a été stoppé net, puis submergé par une vague et couché sur le côté. Le mât a été endommagé.

L'avarie ne devrait pas affecter gravement les performances de *Gauloises-II*, qui est actuellement en tête du classement en temps compensé (où il a, toutefois, été rejoint par le hollandais *Flyer*, vainqueur de la première étape). Une réparation est néanmoins, d'ores et déjà, prévue à Rio-de-Janeiro, terme de la troisième étape.

Un autre bateau français connaît des difficultés. *Neptune* a en effet demandé, vendredi dernier, de l'aide à un des deux bâtiments anglais qui assurent une veille à proximité du cap Horn pendant la course. Un hélicoptère lui a fait parvenir du matériel médical, notamment un bistouri. Un des membres de l'équipage souffre d'un abcès au bras.

NOUVELLES BRÈVE[S]

● *Mme Giscard d'Estaing* [est] arrivée à Colmar lundi ma[tin] 23 janvier pour une visite de d[eux] jours dans le Haut-Rhin. L'épo[use] du président de la Républi[que] devait rencontrer des per[sonnes] âgées, des handicapés et [des res]ponsables du monde agrico[le. Elle] devait regagner Paris [le mardi] 24 janvier dans la soirée.

● *Une pétition en fav[eur des] deux religieuses françaises,* [Alice] Bomon et Léonie Duquet, dis[pa]rues, les 8 et 10 décembre, [en] Argentine a été soumise à [la] signature des fidèles dans les [dif]férents lieux de culte de [Tou]louse, le dimanche 22 jan[vier].

Cet appel interconfession[nel a] été proposé par le cardina[l] Guyot, archevêque de To[ulouse], M. Arbousset, président du co[nseil] presbytéral de l'Eglise réform[ée], M. Haïk, rabbin, et Mgr Jkr[...]zoss, responsable de la paro[isse] orthodoxe de cette ville.

● *Grève à l'Institut d'étu[de] du développement économique [et] social.* — Les enseignants, chercheurs et le personnel adm[i]nistratif de l'Institut d'études [du] développement économique et [so]cial (I.E.D.E.S.), qui dépend [de] l'université de Paris-I, sont [en] grève depuis le 19 janvier. Ils [ré]clament des moyens matér[iels] accrus et une « *politique co[hé]rente de recherche* ». Cet [Ins]titut, qui compte plus de m[ille] étudiants — étrangers pour [la] plupart, — délivre un diplô[me] libre de second cycle ainsi q[ue] des diplômes d'études approfo[n]dies (D.E.A.) et des diplô[mes] d'études supérieures spécialis[ées] (D.E.S.S.). Les grévistes dema[n]dent aussi un accroissement [du] nombre des titulaires enseignan[ts] et chercheurs.

● *Car contre poids lourd[s :] trois morts, dix-huit blessés.* Trois personnes ont été tuées [et] dix-huit autres blessées dans u[ne] collision entre un car scolaire [et] un semi-remorque qui s'est pr[o]duite dans la nuit du samedi [21] au dimanche 22 janvier, près d[e] Bussy, dans le Cher. Le c[ar] conduisait des enfants en class[e] de neige dans le Massif Centra[l] et circulait sur la route national[e] Bourges-Moulins. Dans une lig[ne] droite, pour une cause encore in[con]nue, le car entra en collision avec le semi-remorque.

